Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15648 – 7 F | VENDREDI 19 MAI 1995 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ Une pétition d'intellectuels chinois

Une lettre adressée aux autorités chinoises par 45 personnalités du monde intellectuel, dont le physicien Wang Ganchang, « père » de la bombe A chinoise, les appelle à assouplir le système politique. p. 3

■ Le couple franco-allemand

Alors que M. Chirac rencontre le chancelier Kohl, Klaus Kinkel, ministre des affaires étrangères allemand, souligne, dans *Le Monde*, que la France et l'Allemagne représentent *« le moteur et le cœur de l'Europe »*. L'ancien chancelier Schmidt insiste sur la nécessité historique du couple franco-allemand. p. 16

■ Le nouveau baccalauréat

L'édition 1995 du baccalauréat, qu'affronteront à partir du 9 juin, près de 700 000 lycéens, couronne la réforme du lycée engagée en 1992, qui visait à en finir avec la suprématie du bac C. p. 12

■ Le trouble des « Otaniens »

Les ennuis judiciaires de l'ancien ministre belge de l'économie Willy Claes, devenu secrétaire général de l'OTAN, perturbent les quelque quinze cent collaborateurs de cette institution, qui s'interroge sur son rôle depuis la dissolution du Pacte de Varsovie. p. 15

■ Le salariat contre l'entreprise individuelle

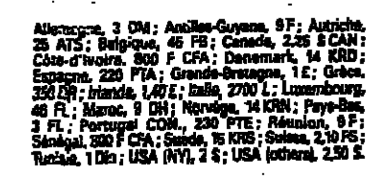
La loi Madelin a favorisé l'essor de l'entreprise individuelle, mais ce mouvement de fond a également des effets pervers, bouleversant le système traditionnel de relations sociales fondé sur le salariat. p. 20

■ Percer les mystères de la conscience

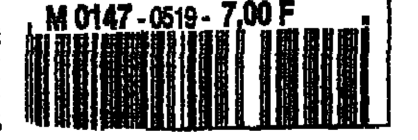
La neurobiologie tente de percer les mystères de la conscience en s'interrogeant sur les phénomènes de perception visuelle. Deux chercheurs, Francis Crick et Christof Koch, présentent des hypothèses nouvelles. p. 25

■ Les éditoriaux du « Monde »

Erreur à Jérusalem ; Le couple Chirac-Juppé. p. 18



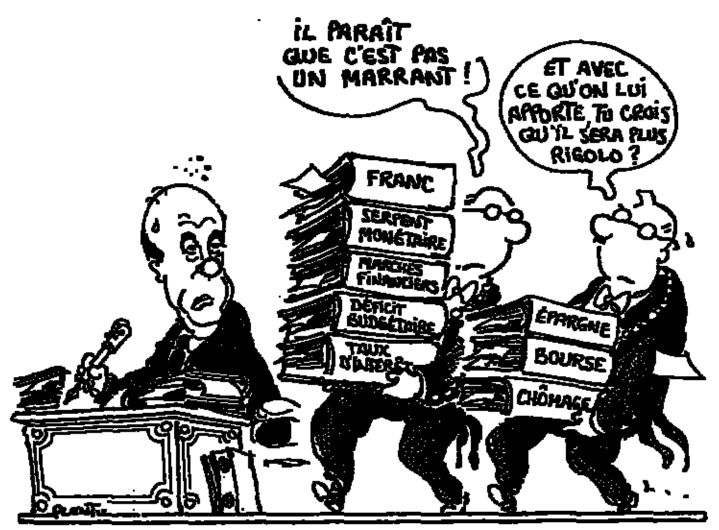
Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



Le gouvernement d'Alain Juppé traduit une volonté d'équilibre entre RPR et UDF

La promotion de femmes et de jeunes cherche à donner l'image d'un renouvellement

LA COMPOSITION *du premier* gouvernement du septennat de Jacques Chirac devait être rendue publique jeudi 18 mai. Alain Juppé, nommé premier ministre mercredi soir, s'est rendu jeudi matin au palais de l'Elysée pour mettre au point, avec le président de la République, la liste des ministres, ministres délégués et secrétaires d'Etat. Celle-ci devrait respecter une stricte parité entre le RPR et l'UDF, tant au niveau des ministères-clés que pour l'ensemble du gouvernement. Une forte proportion de femmes – plus de dix – et de jeunes élus devait concrétiser la volonté de changement réaffirmée, mercredi 17 mai, par M. Chirac dans son discours d'investiture.



Outre l'économie, les finances et le budget, confiés à Alain Madelin, vice-président du Parti républicain, les principaux postes ministériels devaient être détenus par Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint du RPR, à l'intérieur ; Hervé de Charette, dirigeant des clubs Perspectives et Réalités, aux affaires étrangères ; Jacques Toubon, ancien secrétaire général du RPR, à la justice ; Charles Millon, président (PR) du groupe UDF de l'Assemblée nationale, à la défense ; François Bayrou, président du CDS, à l'éducation nationale. Bernard Pons, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, détiendrait le portefeuille de l'équipement et de l'aménagement du territoire.

Parmi les membres de l'UDF, Jean-Pierre Raffarin, porte-parole de la confédération libérale et centriste, entrerait au gouvernement. Proche de Valéry Giscard d'Estaing, M. Raffarin compléterait ainsi la liste des UDF giscardiens, au côté de M. de Charette. Les UDF « chiraquiens » seraient présents en nombre, avec, outre M. Madelin, un centriste parisien, Claude Goasguen, un radical tout aussi parisien, Yves Galland, et, peut-être, à l'agriculture, Philippe Vasseur, député du Pas-de-Calais et ancien secrétaire général du PR, anti-maastrichtien notoire. Les séguinistes seraient réduits à la portion congrue, avec Jean de Boishue, député de l'Essonne, et François Fillon, balladurien le temps de la campagne électorale. Les partisans de l'ancien premier ministre seront représentés par des centristes – outre M. Bayrou, Philippe Douste-Blazy à la culture et Jacques Barrot, président de la commission des finances de l'Assemblée, au travail –, ainsi que par Jean Puech (PR), président de l'Assemblée des présidents des conseils généraux.

Lire page 6

La désobéissance humanitaire d'un capitaine de l'armée américaine

WASHINGTON
de notre correspondante

Un officier peut-il désobéir à ses supérieurs au nom de la défense des droits de l'homme ? Non, vient de trancher la justice militaire américaine, en révoquant en cour martiale le capitaine Lawrence Rockwood, jugé coupable d'avoir quitté son camp pour aller enquêter, contre l'avis de ses supérieurs, sur les conditions de détention au pénitentier national d'Haïti.

Officier de renseignement du contingent américain envoyé le 19 septembre 1994 en Haïti dans le cadre de l'opération « Soutien à la démocratie », le capitaine Rockwood, âgé de trente-six ans, a estimé que la mission fixée par le président Clinton aux troupes américaines de « mettre fin aux atrocités » commises par les militaires haïtiens englobait les éventuels mauvais traitements infligés dans les prisons aux détenus, dont la majorité étaient des opposants politiques. Après avoir vainement tenté d'attirer l'attention d'une demi-douzaine de gradés sur le pénitentier de Port-au-Prince, le capitaine prit, le 30 septembre, l'initiative d'aller enquêter lui-même sur place, seul avec son fusil M 16, en uniforme et en taxi.

Les craintes du capitaine Rockwood, de religion bouddhiste, n'étaient pas totalement sans fondement. Deux jours plus tôt, dans la petite ville des Cayes, à trois heures de Port-au-Prince, les troupes américaines avaient découvert dans une prison quarante personnes entassées dans une cellule dans des conditions affreuses (*Le Monde* du 7 octobre 1994). Mais, a-t-il lancé devant ses juges militaires, le commandement du contingent américain semblait avoir plus à cœur d'éviter les pertes dans ses rangs que de mettre fin aux atrocités. Les juges, eux, ont retenu la thèse de la désobéissance. Au colonel qui le réprimandait au retour de son escapade, le capitaine avait rétorqué : *« Je suis un officier américain, pas un nazi. »* Après l'avoir soumis à des examens psychiatriques qui ne révélèrent aucun trouble mental, la hiérarchie militaire proposa au capitaine Rockwood une démission à l'amiable ; celui-ci a préféré la cour martiale, afin de porter son affaire sur la place publique. La cour a confirmé sa radiation de l'armée, mais s'est abstenue de le condamner à une peine de prison.

Le procès du capitaine Rockwood a rappelé aux Américains non seulement les ambiguïtés de la mission haïtienne, qui a ramené le président Aristide au pouvoir, mais aussi des souvenirs plus douloureux : pour sa défense, l'accusé a fait témoigner un ancien pilote d'hélicoptère de l'armée américaine qui avait violé les ordres de ses supérieurs pour sauver la vie de civils massacrés à My Lai, au Vietnam, en 1968, et qui fut ensuite décoré. Invoquant les principes de Nuremberg, le capitaine Rockwood, dont le père, également officier, avait participé à la libération d'un camp de concentration en Europe à la fin de la deuxième guerre mondiale, est resté formel : *« C'était ma responsabilité personnelle d'appliquer le droit international »*, a-t-il dit. A cela, un colonel de sa division répond : *« S'il n'y a pas de discipline, il n'y a pas d'armée. »*

Sylvie Kauffmann

Les limites de l'entreprise France

LA FRANCE VA MAL. Pourtant son chômage, parmi les plus élevés de tous les pays industrialisés, et la faiblesse de ses créations d'emplois ne s'expliquent pas par de mauvaises performances d'ensemble. Dans les sept secteurs d'activité choisis par le cabinet Mc Kinsey pour comparer l'économie française à celle de cinq autres pays (l'automobile, l'informatique, la fabrication de meubles, le bâtiment-travaux publics, la banque, la distribution non alimentaire et l'audiovisuel), les résultats obtenus sont le plus souvent équivalents. En revanche, pour comprendre les différences en termes d'emplois, il faut sans doute incriminer un système de gestion, privé et public, qui porte exclusivement sur la compétitivité par les coûts – dont les gains de productivité – et ne se soucie pas assez de l'effet d'entraînement de l'innovation. Lequel fait en outre intervenir les leviers de la qualité et du service.

Pour Gérard Thullier, associé senior du cabinet américain, le groupe de cosmétiques L'Oréal est le prototype de ce que devrait être l'entreprise France. A savoir, une société qui privilégie la croissance interne sur la croissance externe à coups d'acquisitions, qui se développe grâce à ses efforts incessants d'innovation et qui, en conséquence, élargit son marché de nouveaux produits. Tout ce que l'entreprise France n'est malheureusement pas, selon lui. Pour regretter l'absence en France de ce cycle vertueux, sauf peut-être dans l'industrie du luxe, M. Thullier s'appuie sur l'étude que vient de réaliser, à Paris, son équipe de consultants, emmenée par Christian Mille, dans le prolongement d'une vaste enquête conduite pendant un an dans six pays. Un document à la fois sévère et roboratif sur la situation économique et sociale, montrant comment *« la France va vers l'impasse »* mais traçant aussi les pistes inédites d'un redressement possible. Une analyse qui tranche également avec les avis péremptoires des experts libéraux qui ont l'habitude de fonder leurs recommandations, ou leurs jugements attristés, sur les seuls indicateurs macroéconomiques.

Que les membres français d'un cabinet américain se livrent à cet exercice ne manque pas d'intérêt.

Lire la suite page 18

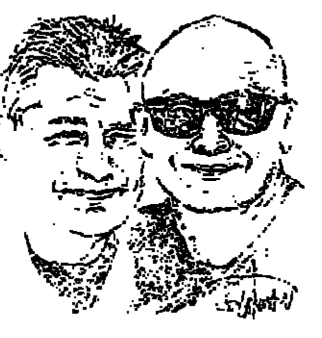
Alain Lebaube

Washington use de son droit de veto aux Nations unies sur Jérusalem

POUR LA PREMIÈRE FOIS depuis cinq ans, les Etats-Unis ont usé du droit de veto que leur confère le statut de membre permanent du Conseil de sécurité pour s'opposer, mercredi 17 mai, à l'adoption d'un projet de résolution qui demandait, en termes pourtant modérés, à Israël d'annuler les mesures d'expropriation de plusieurs dizaines d'hectares de terres arabes à Jérusalem-est. Washington a justifié son attitude par le souci de ne pas favoriser une ingérence de l'ONU dans le processus de paix en cours au Proche-Orient. Déjà alertés par un possible déplacement de l'ambassade américaine de Tel Aviv à Jérusalem, les pays arabes ont vivement protesté. Déjà fort mal en point, le processus de paix israélo-palestinien en sera-t-il affecté ? Yasser Arafat, en tout cas, a demandé aux députés arabes de la Knesset qui s'apprêtaient à déposer une motion de censure contre le gouvernement d'Itzhak Rabin d'y renoncer. Le président de l'Autorité palestinienne entend continuer, vaille que vaille, à négocier avec le premier ministre israélien.

Lire page 2

Cannes entre Dickens et Jules Verne



JEAN-PIERRE JEUNET ET MARC CARO

ILS SONT tellement indissociables qu'ils ont abandonné leurs prénoms, comme des artistes de cabaret, des chansonniers ou des acteurs d'autrefois : si bien peu savent qui sont Marc Caro et Jean-Pierre Jeunet, beaucoup connaissent Caro et Jeunet, surtout depuis *Delicatessen*, qu'ils ont conçu et réalisé ensemble, sans dire vraiment quelle était la part de l'un ni ce que fut le rôle de l'autre. Quatre ans plus tard, leur nouveau film, *La Cité des enfants perdus*, a été présenté, mercredi 17 mai, en ouverture du 48e Festival de Cannes. Ils sont allés puiser leur inspiration du côté de Dickens et Jules Verne, ont pensé à Gustave Doré, et ont passé le tout au tamis de leur expérience accumulée dans la bande dessinée, la publicité et le vidéo-clip.

Avec le concours de deux laboratoires spécialisés dans les effets électroniques, ils se proposent de démontrer que le cinéma français est capable de rivaliser avec la production américaine sur le terrain de la phantasmagorie et des nouvelles images. Pari ambitieux, que le succès remporté par *Delicatessen* leur a donné les moyens de tenter et qui les place en première ligne dans le combat artistique et industriel dont le deuxième siècle du cinéma sera le théâtre.

Lire page 29

NATIONS UNIES Pour la première fois depuis cinq ans, les Etats-Unis ont usé de leur droit de veto, mercredi 17 mai, à New York, contre une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU qui invitait Israël à annuler l'expropriation de plusieurs dizaines d'hectares de terres arabes autour de Jérusalem-Est. ● SI LE REPRÉSENTANT de l'Etat juif a jugé « *approprié* » le veto américain, les pays arabes, en revanche, ont vivement déploré l'attitude de Washington et jugé que celle-ci pourrait nuire au processus de paix en cours. ● YASSER ARAFAT est intervenu, de son côté, auprès des députés arabes, membres de la Knesset, pour qu'ils retirent une motion de censure pour laquelle la droite et l'extrême droite israéliennes auraient voté, ce qui aurait provoqué la chute du gouvernement d'Itzhak Rabin, avec lequel M. Arafat entend coûte que coûte continuer à négocier.

Washington oppose son veto à une résolution de l'ONU sur Jérusalem

En bloquant l'adoption d'un texte du Conseil de sécurité sur l'expropriation de terres arabes par Israël dans la Ville sainte, les Etats-Unis prétendent empêcher l'ingérence des Nations unies dans le processus de paix au Proche-Orient

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

C'est avec « *réserve mais sans hésitation* » que les Etats-Unis ont opposé leur premier veto depuis cinq ans à une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, bloquant ainsi un texte très modéré sur l'expropriation par le gouvernement israélien de 53 hectares de terres arabes à Jérusalem-Est.

Coparrainé par les pays non alignés membres du Conseil de sécurité, le projet de résolution a été soutenu par les quatorze autres membres dudit Conseil. L'ambassadeur américain, Madeleine Albright, a expliqué que le veto de son gouvernement ne valait pas approbation de l'expropriation des terres par Israël mais se présentait plutôt comme « *un vote de principe* » contre l'engagement du Conseil de sécurité dans le processus de paix au Proche-Orient. A son avis, le statut de Jérusalem doit faire l'objet de négociations entre les deux parties « *avec le soutien et sans ingérence de la communauté internationale* ».



Le premier projet de résolution, présenté par le groupe arabe au Conseil de sécurité, condamnait la « *confiscation* » des terres. Il a ensuite été modifié pour « *déplorer* » la décision israélienne. Finalement, grâce à des amendements européens, il « *confirme* » simplement que les mesures d'expropriation de terres (...) sont « *dépourvues de validité et constituent une violation des résolutions pertinentes* » du Conseil.

Le veto américain à ce texte « *inoffensif* » a suscité l'amertume à peine dissimulée des pays arabes, qui avaient espéré, jusqu'à la dernière minute, obtenir une abstention de Washington. « *La déception des pays arabes devrait être un drapeau rouge, un signal d'alarme pour le processus de paix*, a commenté un diplomate occidental après le vote. *On peut craindre que les Palestiniens remettent en cause leurs modalités de participation au processus de paix.* »

Consacrant presque entièrement son discours à la décision américaine de bloquer le projet de résolution, le représentant palestinien, Nasser El Kidwa, a affirmé que la position des Etats-Unis « *nuira sévèrement au processus de paix* ». « *Quel message envoie Washington aux pays arabes et islamiques?*, s'est-il interrogé. *Le caractère tellement sensible de Jérusalem pour le monde musulman a été ignoré par Washington.* »

« PLUS QUE DE L'AMERTUME »

M. El Kidwa a demandé que soient réaffirmés les termes de la lettre de garantie que les Américains avaient signée au moment de la conférence de Madrid, en octobre 1991. Ce texte promettait aux Palestiniens que le processus de paix s'appuierait sur les résolutions du Conseil de sécurité. Pour M. El Kidwa, le débat qui vient d'avoir lieu au Conseil est un message clair adressé aux deux parties : « *Message d'appui et de solidarité de la communauté internationale à notre position et rejet décisif des expropriations.* »

L'ambassadeur du sultanat d'Oman, Salim bin El Khussaiby, a souligné qu'en présentant un texte aussi modéré, les pays arabes souhaitaient « *éviter la reprise de la guerre froide* » au Proche-Orient. « *C'est plus que de l'amertume que ressentent les pays arabes et musulmans*, a expliqué un diplomate. *Jérusalem est une question tellement émotionnelle que les musulmans du monde entier se sentent trahis par Washington.* » A son avis, le veto américain a provoqué de sérieuses interrogations des pays musulmans sur la position américaine à propos du statut de Jérusalem, pays qui se demandent ouvertement si la Ville sainte est toujours considérée par les Etats-Unis comme un territoire occupé.

Pour sa part, M. Yaacobi, l'ambassadeur d'Israël, a qualifié ce veto américain d'« *approprié* », car, à l'en croire, le Conseil de sécurité n'est pas l'instance compétente pour discuter de ce sujet. Dans son intervention, il a cité le discours du premier ministre israélien Itzhak Rabin, lors de sa visite, la semaine dernière, à Washington : « *La politique de tous les gouvernements d'Israël a été et est : Jérusalem est unifiée sous la souveraineté d'Israël, capitale d'Israël et cœur du peuple juif pour toujours.* » M. Yaacobi a tout de même rappelé la décision prise, le 15 mai, par son gouvernement de mettre fin aux expropriations à Jérusalem-Est.

Afsané Bassir Pour

Le privilège des grandes puissances

LE VETO de Washington sur la question de Jérusalem est une première depuis la fin de la guerre froide. Le dernier veto américain remonte en effet au 31 mai 1990. Washington s'était alors opposé à la création d'une commission d'enquête pour examiner la situation dans les territoires occupés par Israël.

Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU – Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie – disposent d'un droit de veto, alors que les dix autres membres non permanents ne peuvent pas exercer ce droit. Depuis la chute du mur de Berlin, la disparition de l'Union soviétique et l'effondrement du communisme, le recours au veto a été rarissime.

Depuis cinq ans, ce droit a été utilisé deux fois par la Russie : le 11 mai 1993, sur une question mineure de financement de la Force des Nations unies à Chypre, et le 2 décembre 1994, lorsque Moscou s'était opposé à un projet de résolution concernant des transports de produits entre la République fédérale de Yougoslavie et la Bosnie.

Depuis la création de l'ONU, il y a cinquante ans, le veto a été utilisé à 237 reprises, selon des décomptes faits par des membres permanents du Conseil de sécurité : 114 fois par l'URSS et 2 fois par la Russie, 70 fois par les Etats-Unis, 30 fois par la Grande-Bretagne, 18 fois par la France et 3 fois par la Chine.

■ **Les Etats-Unis ont investi** plusieurs dizaines de millions de dollars pour rénover leur ambassade à Tel-Aviv. Commencés il y a dix-huit mois, les travaux doivent s'achever dans un an, a déclaré, mercredi 17 mai, le porte-parole de l'ambassade. Des projets de loi ont été déposés, la semaine dernière, au Sénat et au Congrès, en vue de la construction d'une nouvelle ambassade américaine à Jérusalem dès la fin de 1996. Ce projet a irrité les pays arabes, qui s'opposent à cette marque de reconnaissance de Jérusalem comme capitale d'Israël. – *(AFP.)*

Quand Yasser Arafat sauve le gouvernement d'Itzhak Rabin...

JÉRUSALEM
de notre correspondant

« *Incroyable! Scandaleux! Intolérable!* » A la Knesset, mercredi 17 mai, la droite et l'extrême droite, une fois encore, s'étranglaient de rage. Itzhak Rabin et son gouvernement tant honni ont été sauvés d'une défaite quasi certaine par Yasser Arafat. Qui, il y a simplement deux ans, aurait imaginé pareille situation ?

Pourtant, les faits sont là, révélés dans leur troublante simplicité par Abdel Wahab Daraouché, député palestinien de la Knesset et chef du Parti démocratique arabe. « *Le directeur de cabinet de Yasser Arafat m'a appelé, ce matin, de Gaza, pour me demander, au nom du président de l'Autorité palestinienne, de bien vouloir retirer la motion de censure que mes amis et moi avions l'intention de déposer, lundi prochain, contre le gouvernement pour protester contre les confiscations de terres arabes à Jérusalem-Est.* »

L'affaire, on le sait, fait énormément de bruit parmi les Palestiniens des territoires occupés. On sait moins que « *ceux de 1948* », qu'on appelle aussi les Arabes israéliens – ils sont 900 000 –, sont aussi, par solidarité avec leurs « frères » ou à cause d'un nationalisme renaissant, furieux d'une politique perçue commme injuste et humiliante pour tous les Arabes sans exception. C'est en leur nom que le Parti démocratique, qui compte deux élus à la Knesset, et le Hadash, (ex-communiste) qui en a trois, voulaient sanctionner un gouvernement qu'ils soutiennent sans faillir depuis trois ans.

SURVIE

Le problème s'est compliqué quand la droite et l'extrême droite, oublieuses de leur idéologie – confisquer le maximum de terres et inciter le plus grand nombre de Palestiniens à quitter Israël –, ont annoncé qu'ils voteraient, pour une fois, « *avec les Arabes* ». 59 élus du côté de la coalition gouvernementale, 50 dans l'opposition de droite et d'extrême droite plus les 5 députés arabes : c'est, une fois encore, de l'attitude des 6 élus juifs orthodoxes du parti Shass – lequel a claqué la porte du gouvernement, il y a quelques mois – qu'aurait dépendu la survie de l'équipe d'Itzhak Rabin.

Le risque d'élections anticipées n'était pas mince. D'où l'intervention exceptionnelle de Yasser Arafat. « *Malgré toute son indignation devant ces confiscations de terres*, a expliqué M. Daraouché, *le chef de l'Autorité ne souhaite pas la chute de M. Rabin. Il veut continuer avec lui les négociations de paix.* »

De Gaza, aucune voix officielle n'a évidemment voulu confirmer ce que la droite, avec l'aplomb qu'on lui connaît, dénonce comme « *une inadmissible ingérence des Palestiniens dans les affaires intérieures d'Israël* ».

La ligne de conduite de Yasser Arafat est connue de tous. « *Le raïs ne se fait aucune illusion*, résumait récemment l'un de ses proches. *Il est convaincu que Rabin fait et fera tout ce qui est en son pouvoir pour ne pas mettre en œuvre la seconde phase des accords d'Oslo, qui doit étendre notre autonomie à la Cisjordanie occupée. Mais il est décidé à ne céder à aucune provocation. Ni celle des islamistes, ni celle des Israéliens. Ils peuvent violer les accords, amplifier la colonisation de nos terres, en confisquer d'autres à Jérusalem, nous protesterons mais ne serons en aucune circonstance le fossoyeur des accords signés.* »

TÉNACITÉ

La raison de cette ténacité qui confine à l'obsession ? « *Le président est tout aussi convaincu que la logique d'Oslo finira par l'emporter, qu'Israël est prisonnier de ses engagements et qu'au bout du compte, avec ou sans pression internationale, ils devront retirer leurs soldats de Cisjordanie. C'est notre seule chance, vous comprenez ? Alors que si la droite revenait au pouvoir, nous serions sans doute prisonniers pour très longtemps à Gaza et Jéricho...* »

Patrice Claude

Le Koweït est redevenu prospère et prodigue

Le redémarrage économique coûte cher : l'endettement s'est accru et les multiples subventions ont creusé le déficit de l'Etat

KOWEÏT
de notre envoyée spéciale

Apparemment, le Koweït a retrouvé sa splendeur d'antan, et l'on chercherait en vain les traces de l'occupation irakienne. Le départ des Palestiniens – qui, contrairement aux travailleurs majoritairement égyptiens qui les ont remplacés, dépensaient leur argent sur place – se fait sentir dans le commerce de détail, mais le commerce de luxe se porte bien et son chiffre d'affaires est supérieur à celui d'avant la guerre.

Les indicateurs économiques sont comparables à ceux de 1989 et le secteur pétrolier, principale ressource du pays, a retrouvé toute sa capacité. Sur les 715 puits endommagés, à peu près 500 ont été remis en marche, et les revenus du pétrole en 1994 se sont élevés à 10 milliards de dollars. La balance commerciale est redevenue excédentaire – 3 milliards de dollars – dès 1993, et, la même année, la balance des paiements a retrouvé l'équilibre.

Cette reprise a toutefois coûté cher à l'Etat, portant la dette du pays à environ 30 milliards de dollars. La plus grosse part de cette dette – 20 milliards de dollars – est due au rachat des créances douteuses des banques, qui étaient en état de quasi-faillite, depuis l'effondrement de la Bourse el Manakh en 1982. Souscrit sur le marché international au lendemain de la libération du pays, un emprunt de 5,5 milliards de dollars doit être remboursé en deux tranches, la première, d'un montant de 2,3 milliards, en juin 1995. L'Etat a, par ailleurs, emprunté, sous forme de bons du Trésor, 3 à 4 milliards de dollars. Or, avec l'invasion irakienne, il a perdu la moitié des fonds investis à l'étranger, qui sont tombés de 95 milliards de dollars en 1990 à 40-45 milliards, ce qui lui rapporte quand même 5 milliards par an.

« *La situation peut devenir préoccupante si des réformes structurelles ne sont pas mises en œuvre* », affirme un économiste, qui ajoute : « *Le Koweït reste un Etat financièrement solide et, en dépit des gaspillages financiers, les autorités ont géré très prudemment les conséquences du conflit et l'effort de reconstruction* ». Cependant, le déficit budgétaire, avec 6 milliards de dollars, atteint 25 % du PIB. Or les traitements des fonctionnaires représentent 40 % du budget. « *L'Etat emploie directement ou indirectement 97 % de la population active koweïtienne* », assure un expert. A des salaires bien supérieurs à ceux des étrangers, lesquels, malgré les restrictions annoncées au lendemain de la libération, forment environ 85 % de la population active. Entre 20 % et 40 % des fonctionnaires, selon plusieurs spécialistes, sont en fait des chômeurs dissimulés.

DIFFICILES PRIVATISATIONS

Les moyens d'assainir la situation – réduction des dépenses de l'Etat, impôts supplémentaires, privatisations – sont connus, mais, pour le moment, aucune véritable décision n'a été prise. Un programme de privatisations sur cinq ans a été lancé, en septembre 1994, pour permettre un désengagement de l'Etat de 60 sociétés mixtes, dans lesquelles il détient environ 2,5 milliards de dollars. Jusqu'à maintenant, les quatre opérations engagées ont rapporté 300 millions de dollars. Mais nombre des entreprises privatisables, habituées aux largesses de l'Etat, ne sont pas compétitives. Elles sont donc peu attractives pour le secteur privé. « *Les privés koweïtiens, de plus, ont l'habitude d'être protégés*, souligne un expert étranger, *et sont peu enclins à prendre des risques.* » Une des solutions pourrait être l'ouverture à l'investissement étranger, mais encore faudrait-il en avoir la volonté.

« *La population reste très nationaliste en la matière*, explique un économiste. *L'arrivée des étrangers est perçue comme une perte de richesses potentielles, alors même que les Koweïtiens ne les exploitent pas.* » Mais un premier pas a été franchi, avec le lancement d'un partenariat entre l'Etat (45 %), la firme américaine Union Carbide (45 %) et des partenaires privés koweïtiens (10 %) pour le plus grand projet pétrochimique réalisé dans le pays.

L'imposition de taxes, dans un Etat-providence qui assure la gratuité des services de santé, d'éducation, des télécommunications locales et qui subventionne largement l'électricité, l'eau et les produits pétroliers, a bien été envisagée, mais ni le gouvernement ni le Parlement ne veulent en prendre la responsabilité. Nombre de Koweïtiens admettent en privé qu'il faudra bien y venir, mais tous s'abritent derrière les gaspillages et la corruption ambiante pour expliquer qu'ils ne paieront qu'une fois les comptes publics assainis. Les scandales financiers soulevés depuis la libération, comme le rachat des créances douteuses des banques – deux affaires dans lesquelles sont impliqués de hauts dirigeants –, n'incitent pas le Koweïtien moyen à se serrer la ceinture.

Controversé lors de son adoption en 1992, le rachat par l'Etat de ces créances, dont les seuls intérêts annuels s'élèvent à près d'un milliard de dollars, est souvent cité en exemple, dans la mesure où, sur les 9 546 débiteurs, 1 126 sont redevables de 18 milliards de dollars. Les plus riches sont donc les plus grands bénéficiaires d'une loi votée en septembre 1993, donnant aux débiteurs le choix entre le remboursement total de leur dette sur douze ans, sans intérêts, ou le remboursement de 45 % seulement de la somme, avant septembre 1995. La plupart ont choisi cette dernière solution, mais le gouvernement voudrait assouplir cette loi, ce à quoi s'oppose le Parlement.

Réduire les dépenses de l'Etat supposerait aussi que l'on mette un frein aux grands contrats de défense, qui ont coûté, depuis la libération, près de 6 milliards de dollars, soit la moitié du montant du plan d'armement sur douze ans adopté par le Parlement. « *Par habitant, nous sommes les champions du monde pour les dépenses de défense et nous n'avons pas de défense autonome* », note un député. Mais si cette analyse est largement partagée, beaucoup de Koweïtiens affirment qu'ils sont bien obligés d'en passer par les conditions de leurs défenseurs potentiels, Américains en tête.

En attendant les réformes nécessaires, les Koweïtiens, conscients que l'avenir sera plus difficile, profitent encore de la prodigalité de l'Etat, et se lancent dans de nouveaux emprunts, pour différer des changements indispensables dans leur train de vie.

Françoise Chipaux

Des intellectuels chinois demandent un assouplissement du système politique

Quarante-cinq personnalités ont adressé une pétition au président Jiang Zemin

Une lettre adressée, mardi 16 mai, au chef de l'Etat et au président de l'Assemblée nationale par des personnalités du monde intellectuel – au nombre desquelles Wang Ganchang, connu comme le « père de la bombe A chinoise » – appelle les autorités à assouplir le système politique, à relâcher les prisonniers de conscience et, de manière plus large, à cesser de considérer comme hostile toute réflexion non orthodoxe.

PÉKIN
de notre correspondant

Une pétition qui a été adressée, mardi 16 mai, par quarante-cinq intellectuels au président Jiang Zemin, chef de l'Etat, et à Qiao Shi, président de l'assemblée nationale populaire, leur demandant un assouplissement du système politique, revêt une importance particulière à la veille du sixième anniversaire du drame de Tiananmen et alors que se profile le décès de Deng Xiaoping. En effet, l'engrenage qui, en 1989, mena à la crise du « printemps de Pékin », avait été dans une bonne mesure mis en branle par une pétition adressée au régime par un groupe composite d'intellectuels, d'écrivains et d'artistes pour qu'il libère les prisonniers politiques alors sous les verrous à l'occasion, entre autres anniversaires célébrés en 1989, du bicentenaire de la Révolution française.

Parmi les signataires se trouvait l'astrophysicien Fang Lizhi, célèbre dissident aujourd'hui exilé, qui réclamait notamment l'élargissement du contestataire Wei Jingsheng. Celui-ci n'a, depuis lors, fait qu'une brève apparition hors des geôles du régime. en 1992-1993. Il est en résidence surveillée, sans jugement, depuis le 1er avril 1994. Parmi les signataires du texte du 16 mai figurent, outre des personnages connus pour leurs vues contestataires, comme le jeune dissident Wang Dan, des scientifiques respectés qui ne s'étaient pas jusqu'alors engagés dans le débat politique, tels le professeur Wang Ganchang, inventeur de la bombe atomique chinoise, âgé de quatre-vingt-huit ans.

ANNÉE DE LA TOLÉRANCE

La lettre prend prétexte du fait que 1995 a été étiquetée *« année de la tolérance »* par l'ONU, et réclame notamment que le régime réévalue son jugement sur les événements de 1989 et relâche les prisonniers de conscience. De manière plus générale, les pétitionnaires demandent que les autorités cessent de considérer toute réflexion non orthodoxe comme émanant d'*« éléments hostiles »* et mettent un terme à une *« inquisition littéraire qui persiste dans ce pays depuis les temps les plus reculés »*. L'auteur, le professeur Xu Liangying, un sociologue de soixante-quinze ans qui appartient à la prestigieuse Académie des sciences, souligne, dans ses conversations à propos de cette initiative, qu'il ne s'agit pas de placer la direction devant un ultimatum mais de *« lui donner matière à réfléchir »*.

Cette démarche renoue avec une tradition ancrée dans le système politique chinois, impérial comme contemporain, qui donne à l'intellectuel, aux heures graves pour la nation, un rôle-clé, qui lui fait obligation morale d'interpeller le « Trône » pour lui montrer la voie à suivre en vue du bien commun. Le régime communiste a rarement pris en compte de tels appels dans le passé, préférant souvent la répression. Ce fut notamment le cas lorsque, en 1957, un certain Deng Xiaoping supervisa personnellement la purge des intellectuels qui avaient osé critiquer le régime. Un demi-million de patriotes prirent ainsi le chemin des prisons et des camps de travaux forcés. Libérés, pour l'ensemble, par Deng en 1978, certains, privés d'emploi dans leur institution d'origine, durent se résoudre à demeurer loin de leur ancienne vie.

De même aujourd'hui, le fait d'avoir pris part au mouvement de protestation de 1989 constitue pour beaucoup un stigmate justifiant la privation d'emploi, une surveillance permanente, voire, à l'approche de dates-anniversaires sensibles, des passages plus ou moins prolongés en détention préventive. Survenant du vivant de Deng Xiaoping dont le pays attend la disparition, *« l'appel des quarante-cinq »* place le pouvoir dans une position délicate : il est exclu qu'il révise sa position sur les événements de 1989 aussi longtemps que Deng Xiaoping – qui couvrit la répression – sera de ce monde.

Les signataires prennent ainsi rendez-vous avec la troïka qui émerge à la tête du régime « post-Deng Xiaoping » : MM. Jiang, Qiao et le premier ministre Li Peng – ce dernier étant le moins bien placé pour toute réévaluation des événements de Tiananmen compte tenu du rôle actif qu'il joua dans la brutale remise au pas des contestataires. Le mérite des signataires de cette pétition, d'une autorité morale sans précédent depuis 1989, aura en tout cas été d'apporter un calme démenti aux proclamations du régime selon lequel l'affaire appartient au passé et s'est trouvée effacée par le boom économique.

Francis Deron

Le Nigéria tente de reprendre l'initiative diplomatique à l'occasion du sommet d'Abuja sur le Libéria

LAGOS
de notre correspondante

Après de longs mois de somnolence, Abuja, la nouvelle capitale fédérale, a accueilli, mercredi 17 mai, un sommet sur le Libéria qui a réuni les différentes factions qui s'affrontent sur le terrain, ainsi que les chefs d'Etat des neuf pays membres de la Communauté économique d'Afrique de l'Ouest (Cedeao) et des diplomates qui s'efforcent de résoudre ce conflit vieux de cinq ans, tel l'Américain Dane Smith, envoyé spécial de Washington. Cette rencontre – *a priori* handicapée par l'absence de Charles Taylor, le principal chef de guerre libérien – est pour le Nigéria l'occasion de réaffirmer un *leadership* régional de plus en plus menacé, surtout depuis que l'Afrique du Sud, débarrassée de l'apartheid, apparaît comme la « force tranquille » du continent noir.

Le Nigéria assume les deux tiers des frais d'entretien de l'« Ecomog », la force d'interposition ouest-africaine au Libéria, mise sur pied en 1990. Environ 10 000 soldats nigérians sont engagés dans cette opération, dont une partie est basée en Sierra Leone. Si le nombre des morts et des blessés reste un sujet tabou, le ministre des affaires étrangères, Tom Ikimi, a révélé, pour la première fois, lors du récent sommet afro-américain de Dakar, le poids financier de cette intervention qui, pour son pays, s'élève à quelque 4 milliards de dollars en cinq ans. Certes, les bourbiers libérien et sierra-léonais sont devenus une bonne affaire pour une coterie d'officiers qui se livre sur place à de fructueux trafics, notamment sur les contingents de carburant livrés à l'armée.

LENTEUR

Il y a deux ans déjà, le chef du gouvernement civil de transition, Ernest Shonekan, ne cachait pas son intention de mettre fin, dès que possible, à une aussi coûteuse aventure, ni sa désapprobation devant les profits qu'en tirent certains. Depuis lors, les militaires, revenus en force, ont raffermi leur philosophie : pas question de quitter le Liberia sinon *« dans la dignité »*, comme l'a précisé récemment M. Ikimi, c'est-à-dire à condition que soit établie une paix durable. L'enjeu est d'autant plus important que, à cause de ses entorses aux droits civiques et de sa lenteur à annoncer un calendrier de retour à la démocratie, le régime du général Sani Abacha se trouve presque partout sur la défensive.

Critiqué par l'Union européenne, qui a présenté contre lui une résolution devant la commission des Nations unies pour les droits de l'homme à Genève, il est attaqué aux Etats-Unis par un influent groupe de pression du Parti démocrate, « *Transafrica* », qui avait fait campagne avec succès pour une intervention américaine en Haïti. Il est mis en quarantaine par le Commonwealth, qui envisage de ne pas l'inviter à son prochain sommet en Nouvelle-Zélande.

Menace plus grave, les tout-puissants syndicats de dockers des ports européens et américains pourraient décider de boycotter les produits nigérians – et donc de gêner les exportations pétrolières – si aucun geste n'est fait en direction des syndicalistes emprisonnés, avant la réunion annuelle du Bureau international du travail, le mois prochain, à Genève. Dans cette période difficile, le Nigéria mobilise tous ses appuis, en premier lieu dans l'aire africaine. En jouant sur des sentiments anti-occidentaux et avec le renfort de la Chine et de Cuba, il a réussi à bloquer, en mars, la résolution européenne présentée à Genève.

De la même manière, il a rejoint le groupe de pays « non alignés » qui s'est récemment opposé au renouvellement sans conditions du traité de non-prolifération nucléaire (TNP). Membre non permanent du Conseil de sécurité, il pourrait aussi y soutenir, à l'automne, la candidature de la Libye, à laquelle nombre de pays africains ne semblent pas hostiles.

« Même si la puissance nigériane n'est plus ce qu'elle était, il ne faut pas sous-estimer sa capacité de nuisance sur la scène internationale », remarque un diplomate occidental. Or, ses problèmes politiques internes et les condamnations qu'ils suscitent risquent de pousser toujours davantage le *« géant de l'Afrique »* dans le « camp des radicaux » du tiers-monde.

Michèle Maringues

Hassan II lance une souscription nationale pour cause de sécheresse

RABAT
de notre correspondante

Le discours prononcé par Hassan II, mardi 16 mai, a fait l'effet d'une douche froide pour de nombreux Marocains. Le roi a qualifié le bilan de la campagne céréalière pour 1995, de *« catastrophe nationale »*. Petits fonctionnaires, cheminots – en grève depuis dix jours –, cadres moyens et artisans, tous se plaignaient, depuis des mois, des hausses de prix continuelles, et espéraient un geste en leur faveur.

En définitive, ils devront faire preuve de *« solidarité »*. Le budget de fonctionnement de l'Etat et des offices publics sera réduit de 5 %. Pour aider un monde rural accablé par la sécheresse depuis quatre ans – avec un répit en 1994 –, un compte sera ouvert sur lequel les volontaires verseront autant de leur salaire qu'ils le pourront : un jour, un mois ou plus. Les plus modestes espèrent que la souscription ne revêtira pas un caractère contraignant comme ce fut notamment le cas lorsqu'il fallut participer à la construction de la mosquée Hassan II de Casablanca.

Pour sa part, Hassan II a renoncé à son traitement mensuel à partir du 1er juin, jusqu'à ce que la somme de 1,7 milliard de dirhams, soit un peu plus d'1 milliard de francs, soit réunie. L'Etat fournira les 2 autres milliards de dirhams nécessaires pour aider au maintien de l'emploi du monde rural. Quant aux parlementaires du parti de l'Istiqlal, ils ont annoncé que chacun ferait don d'un mois de salaire.

Afin que le budget ne soit plus adopté, en décembre, comme le stipule la Constitution, le roi a annoncé un référendum constitutionnel pour que l'année fiscale commence le 1er mai, une fois les résultats agricoles connus. Il n'a pas hésité à blâmer la manière dont le gouvernement et les parlementaires dialoguent, la qualifiant de *« cirque »*. En privé, l'opposition s'est dite *« choquée »* par ces remontrances.

Invité à s'inspirer de ce qui se fait *« chez certains voisins »*, le patronat a, lui aussi, été malmené. Il dispose d'un mois pour entamer des discussions avec les organisations ouvrières. Hassan II a enfin annoncé une refonte complète des codes du travail, du commerce, des investissements et des sociétés.

Mouna El Banna

L'OMS prévoit une prolifération du virus Ebola au Zaïre

KIKWIT. Le virus Ebola devrait toucher dans les prochains jours la population de Kikwit et des villages environnants, estimaient, mercredi 17 mai, les experts de santé sur place. Jusqu'ici, la fièvre hémorragique provoquée par le virus avait essentiellement touché les personnels de santé. Selon un porte-parole de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à Genève, plusieurs personnes contaminées à Kikwit ont regagné leurs villages. A ce jour 101 cas ont été recensés, avec seulement deux guérisons, et de nombreux autres devraient bientôt se déclarer, au terme d'une période d'incubation qui dure de 6 à 21 jours.

Au Zaïre, 3 000 personnes qui ont fui Kikwit sont en quarantaine à Mongata, à 130 kilomètres de Kinshasa. Le maréchal Mobutu Sese Seko, qui s'était rendu dans la capitale pour la première fois depuis neuf mois (il réside dans son village natal de Gbadolite), a annoncé qu'il renonçait à se rendre à Kikwit *« sur le conseil de ses médecins »*. – *(AFP, Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

■ **DUBAÏ : les mauvais conducteurs sont passibles de flagellation** en vertu d'une loi récemment promulguée par le gouverneur de Ras al-Khaïmah. Cette sanction frappera les contrevenants récidivistes qui recevront cinquante coups de fouets devant la mosquée de leur quartier. Les contrevenants « repentis » recevront une *« récompense de valeur »* s'ils passent un an sans enfreindre le code de la route. – *(AFP.)*

■ **LIBAN SUD : un soldat israélien a été tué** et trois autres blessés, ainsi qu'un milicien pro-israélien, par un bombardement du Hezbollah, mercredi 17 mai dans le sud du Liban. Ces tirs visaient simultanément une position militaire israélienne à Dabché et un poste de l'armée du Liban Sud. L'armée israélienne et l'ALS ont riposté en tirant 80 obus sur des villages sans faire de victime. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : une voiture piégée a explosé**, mercredi 17 mai, près du commissariat de Khemis Khechna, à une trentaine de kilomètres à l'est d'Alger, blessant légèrement treize personnes dont deux enfants. En outre, deux femmes ainsi qu'un universitaire et un ancien collaborateur d'un journal arabophone ont été assassinés, ces derniers jours, dans différentes régions du pays. – *(AFP.)*

■ **ANGOLA : Jonas Savimbi a rencontré Nelson Mandela** au Cap, mercredi 17 mai. Lors de ces entretiens, le chef de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA, opposition armée) a déclaré qu'il était *« à la disposition »* de son pays, et qu'il accepterait le poste que le président Dos Santos lui confierait. Par ailleurs, le premier convoi des Nations unies est arrivé à Lobito, au sud-ouest de Luanda. La route entre les deux villes était fermée depuis deux ans en raison de la guerre civile. – *(AFP.)*

ASIE

■ **BANGLADESH : la tempête qui s'est abattue** les 16 et 17 mai sur le golfe du Bengale a tué une centaine de personnes, sur terre et sur mer, et laissé 70 000 sans-abri le long des côtes du Bangladesh. Des inondations se sont produites jusque dans l'intérieur, notamment à Dacca, la capitale – *(Reuter.)*

■ **CHINE : 51 trafiquants de drogue ont été exécutés**, a rapporté mercredi 17 mai la presse officielle chinoise ; la moitié d'entre eux étaient originaires de Hongkong. Trente-deux tribunaux avaient condamné la veille un total de 270 personnes pour trafic de stupéfiants, selon le *Yangcheng Evening News*. Cinquante et une ont été aussitôt exécutées, les autres se sont vu infliger des peines allant de deux ans de prison avec sursis à la réclusion à perpétuité. – *(Reuter.)*

■ **INDE : le bilan de la collision de deux trains**, survenue le 15 mai dans l'Etat de Tamil Nadu (sud de l'Inde), est d'au moins 60 morts et 200 blessés. Quant aux intempéries qui ont sévi sur toute la péninsule (chaleur au nord et inondations à l'est), elles ont tué une soixantaine de personnes dans le Radjasthan et l'Orissa. – *(AFP.)*

■ **PHILIPPINES : le naufrage d'un ferry**, provoqué le 16 mai par un incendie à 110 kilomètres au sud de Manille, a fait au moins 42 morts et une centaine de disparus. Une centaine de passagers ont pu être secourus, dont de nombreux blessés. – *(Reuter.)*

■ **TIMOR-ORIENTAL : un regain d'activité militaire** est signalé de la part des indépendantistes est-timorais depuis le début de 1995, indique l'AFP. La guérilla du Fretilin (Front de libération), très affaiblie depuis les années 80, compterait deux cents hommes. Les forces indonésiennes stationnées dans le territoire multiplient les patrouilles. Trois rebelles ont été tués ou capturés en mai, a déclaré mercredi 17 mai un porte-parole indonésien.

ÉCONOMIE

■ **CHINE : les pourparlers sur l'entrée à l'OMC** (Organisation mondiale du commerce) vont reprendre dans la seconde quinzaine de juillet, après des discussions informelles, a indiqué mercredi 17 mai l'ambassadeur suisse Pierre-Louis Girard, qui préside les travaux. Au cours des réunions bilatérales, seuls des *« progrès limités »* ont été enregistrés. – *(AFP.)*

La première rencontre entre M. Chirac et M. Kohl prépare les prochaines échéances européennes

Les deux hommes comptent donner une valeur symbolique à leur entrevue

Le président de la République, Jacques Chirac, devait rencontrer, jeudi 18 mai, à Strasbourg, le chancelier Helmut Kohl. M. Chirac a ainsi voulu donner une valeur symbolique à cette entrevue en perpétuant la tradition qui s'est installée entre Bonn et Paris, et qui veut que les nouveaux dirigeants des deux pays saluent ainsi l'importance de la relation franco-allemande dès qu'ils prennent leurs fonctions. Les deux hommes devaient, avant leurs entretiens, rendre visite au Parlement européen.

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

Le choix de Strasbourg comme lieu de la première rencontre entre le nouveau président français et le chancelier Kohl a valeur de symbole. Avant de se retrouver jeudi 18 mai en fin de journée au siège de la préfecture du Bas-Rhin, les deux responsables rendront chacun une visite de courtoisie au siège du Parlement européen, qui tient actuellement session sur les bords de l'Ill. Le président du Parlement, le social-démocrate allemand Klaus Hänsch, s'est félicité mercredi de ce geste symbolique du chef de l'Etat français dès son entrée en fonctions.

En octobre 1982, après sa propre investiture par le Bundestag, Helmut Kohl s'était rendu à Paris pour rencontrer le président Mitterrand.

DIFFÉRENCE DE SENSIBILITÉ

Helmut Kohl, qui précédera Jacques Chirac à l'Assemblée européenne, devait y prendre la parole devant les euro-députés du groupe PPE, le Parti populaire européen, qui réunit les partis européens démocrates-chrétiens, et dont n'est pas membre le parti de Jacques Chirac. Le RPR français avait préféré après les élections européennes de juin 1994 marquer sa différence de sensibilité sur l'Europe et faire bande à part en créant son propre petit groupe, le RDE. Cette différence de sensibilité sera précisément l'objet de toutes les attentions lorsque le président et le chancelier entameront à la préfecture des entretiens naturellement très attendus.

Nul doute que les deux hommes s'attacheront à donner d'emblée à leur relation cette image de cordialité qu'affectionnaient le chancelier et François Mitterrand. Jacques Chirac avait d'ailleurs prévu une promenade à pied dans les rues de la vieille ville de Strasbourg pour emmener le chancelier dîner dans une de ces anciennes Winstubs qui maintiennent la tradition culinaire alsacienne à l'ombre de sa magnifique cathédrale de grès rose.

Au Parlement européen, où les députés débattaient précisément mercredi de la future réforme des institutions européennes, comme dans toutes les capitales, tout le monde est naturellement très attentif au moindre indice de changement de ton de la présidence française à l'égard de l'Allemagne.

NERVOSITÉ DES MARCHÉS

La nervosité des marchés qui s'est manifestée mercredi est un indice de la pression qui pèse sur les responsables français et allemands en cette période de passation des pouvoirs. D'autre part, les échéances européennes sont là, que ce soit sur le plan monétaire ou institutionnel. Un important Conseil européen doit réunir à Cannes, dans un mois, les chefs d'Etat et de gouvernement des quinze pays membres de l'Union.

La déclaration d'investiture de Jacques Chirac, qui a marqué son souhait de voir les Français devenir *« plus patriotes et en même temps plus européens »* était rassurante pour Bonn. Comme l'est la nomination à la tête du gouvernement d'Alain Juppé. Mais on n'ignore pas outre-Rhin que ce dernier, qui a conduit avec efficacité la présidence de l'Union européenne, que la France exerce jusqu'à la fin juin, sait aussi défendre avec fermeté les intérêts qu'il représente.

Henri de Bresson

Des déclarations d'intention à l'action franco-allemande

EN RECEVANT le chancelier Kohl à Strasbourg, Jacques Chirac a pu lui répéter la phrase prononcée alors qu'il était seulement candidat : *« Il s'agit simplement de reconnaître deux faits : la relation franco-allemande est sans équivalent car elle fonde la paix et la prospérité de notre continent ; nos deux pays jouent un rôle moteur irremplaçable dans la construction européenne. »* Et il va devoir passer des déclarations d'intention à l'action politique.

Malgré une longue carrière ministérielle et la direction du gouvernement à deux reprises pendant les septennats de Valéry Giscard d'Estaing (de 1974 à 1976) et de François Mitterrand (de 1986 à 1988), le nouveau président de la République n'a jamais vraiment eu l'occasion de mener « sa » politique allemande.

« AFFECTION » POUR M. KOHL

Lors de son premier passage à Matignon, il était tenu soigneusement à l'écart par le tandem Giscard-Schmidt, son rôle se limitant la plupart du temps à accueillir le chancelier à l'aéroport et à le conduire jusqu'au bureau du président dont la porte se refermait devant lui.

La seconde fois, cohabitation oblige, il a connu un peu plus de réussite dans sa tentative de s'imposer dans les fréquentes rencontres entre M. Mitterrand et M. Kohl, mais ce ne fut pas sans mal. Pour avoir un entretien substantiel avec le chancelier, il lui fallut attendre des mois, ce qui inspira cette formule perfide à son porte-parole : *« Jacques Chirac préfère avoir des entrevues moins nombreuses mais qui soient des rencontres de travail. »*

Il aura cependant droit à une réception au domicile privé du chancelier, en Rhénanie-Palatinat, à l'issue de laquelle il ne manquera pas d'exprimer son *« affection »* pour Helmut Kohl.

Comme souvent quand il se sent mal à l'aise, M. Chirac en fait trop. Lors d'un discours à Ludwigsburg, en 1987, devant des jeunes Allemands, il croit bon de se référer au philosophe Heidegger que ses liens avec le régime nazi a rendu depuis longtemps impopulaire outre-Rhin.

« LE PARTI DE L'ÉTRANGER »

Mais il est loin le temps où ses éclats de jeune ministre de l'agriculture dans les conseils européens avaient poussé son collègue allemand à lui conseiller de voir un psychanalyste… Loin aussi « l'appel de Cochin », quand de son lit d'hôpital, Jacques Chirac diffusait un texte écrit par son conseiller d'alors, Pierre Juillet, et dénonçant *« le parti de l'étranger »*.

La cohabitation a été finalement pour lui une bonne école diplomatique et européenne. S'il s'est toujours montré à Bruxelles le meilleur avocat des paysans français, il a pu aussi de 1986 à 1988 faire évoluer son discours dans le sens d'une plus étroite coopération. Il s'est prononcé pour la monnaie unique – sans cacher qu'il s'agissait d'abord de contrôler ainsi la Bundesbank –, *il a donné les premières inflexions* à la doctrine de défense française en sortant l'UEO de sa léthargie et en envisageant prudemment d'étendre les garanties de la force de dissuasion à l'Allemagne, il a pris plus que sa part à la rédaction des proctocoles additionnels au traité franco-allemand de l'Elysée créant le conseil de défense et de sécurité et le conseil économique et financier. Depuis, les données ont changé mais les thèmes de discussion entre Paris et Bonn restent les mêmes.

Daniel Vernet

Le Parlement de Strasbourg adopte un rapport contesté sur la réforme de l'UE

STRASBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

« Un rapport truffé d'inexactitudes, de contradictions et d'absurdités », a commenté Jean-Louis Bourlanges (UDF), à l'issue du vote fixant la position du Parlement européen sur la réforme de l'Union. Difficile d'être plus sévère pour l'eurodéputé centriste qui a été, de surcroît, corapporteur avec David Martin (travailliste britannique) du texte qui a été adopté mercredi 17 mai. Destinée à nourrir les discussions du *« groupe de réflexion »* sur la réforme de l'Union, qui entamera ses travaux vendredi 2 juin à Messine, la résolution a tellement été amendée que s'y retrouver est une gageure.

C'est ainsi qu'à la demande des élus du *Labour*, le groupe socialiste et ses alliés démocrates-chrétiens ont fait voter un amendement qui invite les Quinze à recourir à la règle de l'unanimité dans *« certains domaines particulièrement délicats »*. Non seulement cette disposition est contraire à la ligne défendue depuis des années par la grande majorité de l'hémicycle, mais elle est en complète contradiction avec le passage, adopté quelques instants plus tôt, sur la nécessité de *« poursuivre »* avec ceux qui le souhaitent le renforcement de la construction européenne en laissant sur le bord de la route ceux qui s'y opposent. Le texte demande même qu'il soit prévu des *« instruments permettant à un Etat membre de quitter l'Union »*.

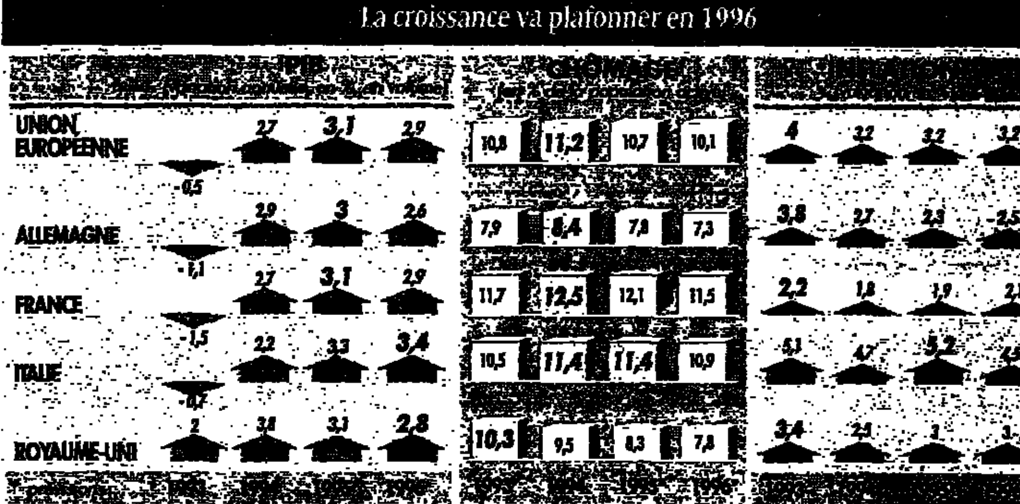
Elisabeth Guigou (PS), qui sera l'un des deux représentants du Parlement au *« comité de réflexion »*, est presque aussi sévère avec un rapport qui a contourné ostensiblement la question de l'*« Europe à géométrie variable »* pour *« se focaliser sur la mécanique interne »*. La carence la plus grave du rapport est qu'à aucun moment il ne laisse entrevoir la direction que devrait prendre l'Union sur des questions essentielles. Les gouvernements sont invités à respecter le calendrier prévu par Maastricht pour la monnaie unique, mais il n'est rien dit, par exemple, sur la politique extérieure et de sécurité commune (PESC). Alors même que l'assemblée se prononce pour que *« l'Union soit investie des compétences de l'Union de l'Europe occidentale »*.

Marcel Scotto

La croissance dans l'Union sera gênée par les fluctuations monétaires

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

L'Union européenne devrait créer 3 millions d'emplois en 1995 et 1996, grâce à une croissance économique qui se maintiendra autour de 3 % l'an. Plutôt encourageantes, ces perspectives économiques pour les Quinze, rendues publiques mercredi 17 mai par la Commission de Bruxelles, éloignent les craintes si souvent exprimées d'une *« reprise sans emplois »*. Elles annoncent un retournement de tendance appréciable – les trois millions d'emplois étant des créations nettes, déduction faite des licenciements –, car au cours des trois années passées la Communauté avait détruit davantage d'emplois qu'elle n'en avait créé.



L'effet de ces créations sur le taux de chômage sera cependant amorti *par l'augmentation de la population* active – 1,4 million de personnes. Le nombre des sans-emploi diminuera donc de 1,6 million seulement ; le taux de chômage, qui atteignait 10,8 % de la population active en mars, ne baissera que lentement, pour revenir à environ 9,5 % au second semestre de 1996 et à 10,1 % en moyenne sur l'année. La France continuera à faire moins bien que la moyenne communautaire : son taux de chômage reviendrait de 12,5 % en 1994 à 12,1 % en 1995 et 11,5 % en 1996.

Ces prévisions permettent de penser que la Conférence intergouvernementale sur la réforme des institutions se déroulera dans un climat propice. La conjoncture porteuse facilitera les efforts accrus que devront faire les Etats membres, notamment en matière de finances publiques, s'ils veulent satisfaire aux critères édictés par le traité de Maastricht *pour passer* à la monnaie unique avant la fin du siècle.

Tout n'est pas rose en effet. Si la croissance paraît forte et saine, elle est néanmoins freinée par les fluctuations monétaires, c'est-à-dire la baisse du dollar et la dépréciation de plusieurs monnaies européennes face au mark. Les experts bruxellois évaluent à un quart de point de croissance par rapport aux prévisions précédentes la perte moyenne due aux variations de change. L'effet sera évidemment plus net dans les pays dont la monnaie s'est le plus appréciée, et d'abord en Allemagne. Outre-Rhin, il viendra s'ajouter à des hausses relativement importantes de salaires pour éroder la compétitivité. Le coût de l'argent risque aussi de freiner la reprise dans certains pays : en raison de l'instabilité monétaire, les différences de taux d'intérêt entre l'Allemagne et ses partenaires de l'Union *se sont en effet élargies*.

Au lieu de prévoir une accélération de la croissance au cours des mois à venir, la Commission se borne à constater que *« les indicateurs de confiance ont atteint un palier »*. S'agissant de la France, les prévisions d'expansion se situent exactement au niveau de la moyenne communautaire.

INSUFFISANTE CONVERGENCE

Présentant ces perspectives, Yves Thibaut de Silguy, le commissaire responsable des affaires économiques et monétaires, a mis l'accent sur l'insuffisante convergence des performances économiques. La Commission estime *« quelque peu décevant »* que l'inflation moyenne dans la Communauté ne soit pas tombée au-dessous de 3,2 % au sortir d'une récession. Ce niveau devrait être maintenu durant la période examinée. Huit Etats *membres, dont la France*, connaîtront une inflation se situant entre 2 % et 3 % en 1996. Le Royaume-Uni, la Suède et la Finlande feront légèrement moins bien, mais les quatre lanternes rouges, la Grèce, l'Espagne, le Portugal et l'Italie, demeureront nettement au-dessus de la moyenne communautaire. En Italie, selon la Commission, les récentes dépréciations monétaires vont aggraver les hausses de prix.

Comme les risques inflationnistes augmentent dans les pays dont la monnaie s'est dépréciée, *« une vigilance accrue des politiques budgétaire, monétaire, salariale »* est de rigueur. Or les prévisions présentées par la Commission en matière de déficits budgétaires et de dettes publiques sont loin d'être rassurantes. En moyenne, le besoin de financement global du secteur public, qui se situait à 6,3 % du PIB (produit intérieur brut) en 1993 et 5,5 % en 1994, serait ramené à 4,5 % en 1995 et 3,9 % en 1996. Pour la France, la décrue serait également assez lente, le déficit public atteignant encore 3,9 % l'année prochaine. Ce sont là des performances médiocres lorsqu'on sait qu'un taux inférieur à 3 % est exigé par le traité de Maastricht pour passer à la monnaie unique. En outre, ces améliorations ne permettent pas de réduire suffisamment vite le montant global de la dette qui, selon le traité de Maastricht, ne devra pas excéder 60 % du PIB. Cependant, M. de Silguy déclarait, mercredi 17 mai, que *« au prix d'un effort réaliste et réalisable, il n'y a pas de raison que, fin 1996, il n'y ait pas une majorité d'Etats qui puissent respecter les critères de l'UEM, en particulier ceux qui concernent l'inflation et les déficits des finances publiques. A condition bien sûr que nos prévisions de croissance se réalisent et qu'il n'y ait pas de drame monétaire »*.

Néanmoins, la situation de l'Italie est jugée particulièrement préoccupante. On a vu que l'inflation avait tendance à s'y rallumer ; le déficit public, égal à 9 % du PIB en 1994, resterait très élevé : 7,9 % en 1995 et encore 8,1 % en 1996. Malgré la remontée de la lire ces derniers jours, le désordre italien menace l'équilibre général du système monétaire européen et du marché unique. Il faut donc s'attendre à ce que les instances communautaires – la Commission et le conseil des ministres – adressent en juin de sérieuses mises en garde aux autorités de Rome lorsque seront identifiés les pays coupables de *« déficits excessifs »*.

Philippe Lemaitre

EUROPE

■ **VATICAN : le pape a confirmé qu'il ne renoncerait pas à ses** fonctions. Au cours de l'audience générale du mercredi 17 mai, veille de son 75e anniversaire, âge de la démission pour tout évêque (*Le Monde* du 18 mai), Jean Paul II a prié Dieu de lui accorder de rester fidèle à son mandat *« jusqu'à la mort »*. – *(AFP.)*

■ ***UNION EUROPÉENNE* : la Cour des comptes de l'Union européenne a ouvert une en**quête sur le coût de conférences tenues en 1993 par le commissaire européen à l'industrie, Martin Bangemann, en Allemagne orientale, a-t-on appris, mercredi 17 mai. Le commissaire allemand est soupçonné d'avoir touché 300 000 marks (environ un million de francs) pour ces conférences sur l'Europe. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE : un ressortissant turc soupçonné d'avoir adressé une lettre piégée a été** arrêté. En explosant prématurément, l'objet avait tué une employée des postes et blessé plusieurs personnes le 3 mai à Francfort. – *(Reuter.)*

■ **BELGIQUE : la justice a ouvert une enquête sur le financement du syndicat socialiste** la Fédération générale des travailleurs de Belgique (FGTB), suspecté d'avoir entretenu une caisse noire depuis près de vingt ans. Une dizaine de perquisitions ont été effectuées, mardi 16 mai. A la veille des élections législatives, cette nouvelle affaire embarrasse les socialistes belges, déjà sur la sellette avec le scandale Agusta. – *(AFP.)*

■ **BULGARIE : le président JelIou Jelev a demandé à la Cour** constitutionnelle, mercredi 17 mai, d'annuler une loi limitant les droits des propriétaires fonciers. M. Jelev met ainsi son quatrième veto à cette loi proposée par la majorité de gauche (ex-communiste) au Parlement. – *(AP.)*

■ **TADJIKISTAN : le président, Emamoli Rakhmanov, a ren**contré pour la première fois, mercredi 17 mai, à Kaboul le chef des insurgés tadjiks, Saïd Abdullah Nouri, en guerre contre le pouvoir de Douchanbé depuis trois ans. Cette rencontre intervient quelques jours avant un nouveau round de discussions inter-tadjiks sous l'égide de l'ONU pour tenter de trouver une solution à cette guerre civile, qui a déjà fait des dizaines de milliers de morts. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **ÉTATS-UNIS : le président Bill Clinton a averti les républicains**, *mercredi 17 mai, qu'il* opposera son veto – pour la première fois depuis le début de son mandat – à une loi votée par le Congrès qui réduirait de 16,4 milliards de dollars les dépenses de l'Etat pendant l'année budgétaire en cours. Le président s'oppose à une réduction des dépenses dans le domaine de l'éducation. – *(AFP.)*

■ **Le Sénat a approuvé, mercredi 17 mai, par quatre-vingt-treize voix contre trois**, la mise en place d'une commission spéciale chargée d'enquêter plus à fond dans l'affaire Whitewater, du nom d'une opération immobilière de l'Arkansas dans laquelle les Clinton avaient investi dans les années 70. Le procureur spécial chargé du dossier, Kenneth Starr, s'était opposé à des auditions plus approfondies du Sénat, arguant que cela pourrait compromettre sa propre enquête. – *(AFP.)*

■ **L'Attorney General (ministre de la justice), Janet Reno**, a demandé, mercredi 17 mai, la nomination d'un procureur indépendant pour enquêter sur les circonstances dans lesquelles le secrétaire au commerce Ron Brown a accepté 400 000 dollars de la part d'un ancienne associée. Le président Clinton a aussitôt renouvelé sa confiance à M. Brown, qui continuera d'exercer ses fonctions jusqu'à la fin de l'enquête. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE/AMÉRIQUE LATINE : le gouvernement allemand a adopté mercredi 17 mai** un plan Amérique latine, portant en premier sur l'économie : la région abrite 70 % des intérêts allemands à l'étranger hors pays de l'OCDE, dont la moitié au Brésil, selon le ministre des affaires étrangères Klaus Kinkel. La coopération doit porter notamment sur la lutte contre l'extrême pauvreté, l'amélioration de la productivité, le système de formation, le maintien des ressources naturelles. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

L'impossible mission des soldats de la paix dans la Bosnie en guerre

Les « casques bleus » attendent une redéfinition de leur mandat

La France a condamné, mercredi 17 mai, le regain de violence à Sarajevo, où les combats ne cessent de s'intensifier, et a demandé aux belligérants de conclure un nouveau cessez-le-feu. Déployés pour une mission de maintien de la paix, les « casques bleus » s'interrogent sur le sens de leur présence en Bosnie.

SARAJEVO
de notre correspondant

« C'est une drôle de guerre... » Le caporal-chef Greffier quitte Sarajevo demain, si tout va bien. Il répète que *« c'est une drôle de guerre quand il est interdit de choisir son camp et de combattre »*. Les soldats français, malgré leurs efforts, ont souvent du mal à s'adapter aux casques bleus dont ils doivent se couvrir. *« S'adapter »* est le mot d'ordre d'un capitaine qui songe encore à sa mission au Rwanda. *« Là-bas*, dit-il, *on faisait à la fois de l'action humanitaire et notre métier de soldats. »* Là-bas, c'est différent d'ici. Sarajevo : la ville est devenue un mythe. Certains officiers en sont amoureux, irrémédiablement. Mais, pour la plupart, officiers ou soldats, Sarajevo et la Bosnie-Herzégovine portent un nom : le *« merdier »*.

Depuis la reprise des combats, mardi matin, les « casques bleus » sont en première ligne, pris sous le feu. Leurs postes d'observation sont bombardés, parfois par hasard, souvent intentionnellement. Le caporal-chef Greffier a, durant quatre mois, dirigé un groupe de dix hommes chargé de la lutte contre les tireurs embusqués. Il repart en France le coeur lourd. En mars, un des siens fut blessé à la tête, et, la semaine dernière, un autre a été délibérément abattu par un de ces tireurs. *« On a signé, on a choisi, nous sommes des soldats »*, dit-il, sans dissimuler des yeux rougis par la fatigue et, peut-être, l'envie de pleurer. Le caporal-chef avoue un *« désir de vengeance »*, puis admet qu'après tout, *« avec le recul, c'est comme ça, on n'y peut rien »*. *« Au moins, nous avons servi à quelque chose »*, conclut-il, évoquant les civils qui ont survécu grâce à l'action de ses hommes pour les protéger des *snipers*, sur l'avenue principale de Sarajevo, où ils sont postés.

LA LIMITE DE L'ABSURDITÉ

Le sentiment d'impuissance mine les *« soldats de la paix »*, envoyés en Bosnie-Herzégovine sans mandat précis. *Le mandat existe* pourtant – *« maintien de la paix »* –, mais il est inapplicable dans un pays en guerre. Les « casques bleus » ne seraient efficaces qu'après un éventuel accord politique ou qu'avec mission d'imposer la paix. Tous les « casques bleus » n'ont pas ces problèmes de conscience. Certains se fichent éperdument de l'avenir de la Bosnie, d'autres profitent de leur séjour pour s'enrichir. Chez les soldats français, dont l'honnêteté et le dévouement furent maintes fois salués par les Bosniaques, le souci d'efficacité existe bel et bien. Jamais le *sentiment de frustration* n'aura été aussi vivace, provoquant, dans les rangs des officiers, des réactions de rejet à l'égard de leur hiérarchie.

« Il y a des limites à ne pas franchir », commente un officier supérieur français, sous le couvert de l'anonymat. *« Ici, à Sarajevo, la limite de l'absurdité politique a été franchie par nos gouvernements, et celle de la provocation militaire par les Serbes*, ajoute-t-il. *Il est impossible de rester les bras croisés. Nous sommes humiliés quotidiennement, et cela dure depuis trois ans. Bien sûr qu'il est formidable d'aider un gosse à échapper aux* snipers. *Ce n'est pas une raison pour tolérer une situation pareille. » « Lorsque j'ai choisi d'être officier, j'avais une autre idée, sensiblement plus morale, de mon travail*, ajoute-t-il. *J'étais loin d'imaginer qu'un jour mes supérieurs m'ordonneraient d'accepter l'humiliation et la honte. »* Cet officier est rentré dans le clan des « amoureux » de Sarajevo, de ceux qui connaissent la ville, ses habitants, et rêvent de revenir lorqu'ils repartent en France. Pour eux, l'impuissance de la Forpronu est d'autant plus dure à supporter qu'ils ont des amis bosniaques, des amis qui espéraient un soutien des « soldats de la paix » débarqués en 1992.

A l'absurdité du mandat confié aux « casques bleus » par le Conseil de sécurité des Nations unies s'ajoutent les erreurs accumulées par les commandants successifs de la Forpronu. Un corridor humanitaire (la route entre Sarajevo et l'aéroport), où il fut toléré que les Serbes installent un *check-point* en 1993 et où un accord récent est venu officialiser ce barrage. Un aéroport, placé *« sous le contrôle de l'ONU »*, où des officiers serbes font la loi, ordonnant le rembarquement de telle caisse ou de tel diplomate. Des *« points de contrôle des armes lourdes »*, créés par la Forpronu à la suite de l'ultimatum de l'OTAN de février, qui ont permis aux Serbes de conserver leur artillerie dans la « zone d'exclusion » de 20 kilomètres autour de Sarajevo. Ces derniers jours, des canons ont d'ailleurs servi au bombardement de la capitale, sous les yeux des « casques bleus », sincèrement désolés mais muets. L'attitude des « casques bleus » ne force évidemment pas le respect des belligérants. Dans un pays où les rapports humains sont plutôt virils, où la force est la règle de vie, les tergiversations des chefs de la Forpronu font souvent sourire. Les Serbes, notamment, qui ont craint l'an dernier une intensification des raids aériens de l'OTAN, estiment avoir définitivement gagné la bataille qui les opposait aux « casques bleus », et donc à la communauté internationale.

« POINT DE NON-RETOUR »

Il est désormais permis de bombarder les « zones de sécurité » des Nations unies et de violer consciencieusement chaque résolution adoptée à New York. Les représailles se limiteront toujours à une *strong protest* (« forte protestation », dans le langage onusien), transmise au coupable par téléphone ou par lettre. Le général Ratko Mladic, commandant en chef des forces serbes, ne se donne même plus la peine de rencontrer les émissaires de la Forpronu, refusant de recevoir le général Rupert Smith depuis son arrivée à Sarajevo, il y a quatre mois.

Pour les « casques bleus », dont les consignes de sécurité ont encore été renforcées depuis les récents décès, parfois accidentels, de quinze Français, il est temps que la situation évolue. Tous sont d'accord avec Boutros Boutros-Ghali lorsqu'il évoque un *« point de non-retour »*, une définition polie pour le *« merdier »*. Puisque maintenir la paix n'est pas possible, restent deux options. Partir, et abandonner la population civile à des souffrances accrues : c'est la solution que redoutent les officiers, effrayés par les conséquences, morales et militaires, d'un tel constat d'échec. Ou rester, mais pour « imposer » la paix, au lieu de la « maintenir » : c'est le rêve des « casques bleus », qui sont prêts à prendre des risques sur une terre étrangère. Un rêve d'aventuriers peu compatible avec la politique définie jusqu'à présent par la communauté internationale.

Rémy Ourdan

Les menaces du général Rasim Delic

***« L'armée bosniaque libérera la Bosnie par la force si le processus de paix n'y parvient pas »*, à déclaré, mercredi 17 mai, le général Rasim Delic, chef des forces gouvernementales. *« Notre armée est devenue une force capable de libérer le pays »*, a-t-il assuré aux troupes déployées le long du corridor que tiennent les Serbes dans le nord du pays, et qui les relie à la Serbie.**

Récemment, la direction militaire bosniaque avait aussi fait part de son intention de briser le siège auquel Sarajevo est soumise depuis trois ans. Les responsables de l'ONU sur le terrain ont toutefois indiqué que jusqu'ici il n'y a eu que très peu de signes concrets *d'une tentative pour mettre fin à ce siège.* – *(AFP.)*

Sarajevo est le théâtre d'intenses échanges d'artillerie

SARAJEVO
de notre correspondant

Les combats se sont poursuivis à Sarajevo, mercredi 17 mai, entre l'armée bosniaque et les forces serbes. La colline de Debelo Brdo, qui domine le centre-ville et les quartiers sud, fut le théâtre d'échanges de tirs d'artillerie particulièrement intenses pour le deuxième jour consécutif. Il semblerait que les troupes bosniaques aient repris les trois positions que les combattants serbes avaient conquises la veille, sans que cette information puisse être confirmée par les observateurs de la Forpronu.

Sept heures durant, Debelo Brdo fut recouverte de nuages de fumée, tandis que des éclairs étaient visibles dans les tranchées des deux camps. Côté bosniaque, le bilan de ces deux jours de combats est de onze morts et de quarante-trois blessés, auxquels il faut ajouter les victimes militaires dont les corps n'ont pu être rapatriés du front.

Le centre-ville, mercredi, fut relativement épargné par les bombardements. De rares obus de mortier se sont abattus dans les rues désertes, tandis que des rafales de mitrailleuse lourde crépitaient à chaque carrefour. Les Sarajéviens ont respecté les consignes de prudence transmises par la radio officielle, ne sortant pas de chez eux et descendant dans les caves lorsque les appartements étaient trop exposés. A l'oreille, il est de toute façon impossible de discerner si le centre-ville est pilonné ou pas, à cause de la proximité de cette colline stratégique (environ 500 mètres). La journée fut rythmée par un grondement permanent de détonations.

La Forpronu, spectatrice, ne varie plus de la ligne qu'elle s'est fixée : être « neutre », compter les coups, ne pas réagir. Regrettant que Serbes et Bosniaques aient opté pour la *« solution militaire »*, un porte-parole, Alexander Ivanko, a constaté que *« les deux camps sont extrêmement frustrés concernant le processus de paix »*. *« Ils ont le sentiment qu'ils ont attendu, attendu, attendu, et que rien n'a été résolu »*, a-t-il ajouté.

En deux jours, quatre « casques bleus » ont été blessés par des éclats d'obus (deux Français, un Russe et un Ukrainien). En outre, mercredi, le contingent danois a été la cible d'un obus, sans faire de victime. Et les Serbes ont utilisé des pièces d'artillerie, en principe placées sous le contrôle de « casques bleus » français à Polinje, afin de tirer sur la ville.

R. O.

■ **CROATIE : Le Conseil de sécurité de l'ONU a, mercredi** 17 mai, menacé la Croatie de sanctions si elle ne retirait pas ses forces des zones-tampons, créées en mars 1994 dans le cadre d'un accord de cessez-le-feu. Les forces croates qui ont pénétré début mai dans ces zones de séparation, s'emparant de postes d'observation stratégiques tenus par les soldats de l'ONU, s'étaient engagées à achever leur retrait mardi soir au plus tard. Mercredi, le repli n'était pas terminé. Les forces indépendantistes serbes qui s'étaient également infiltrées dans ces zones attendaient que la Croatie honore ses engagements pour répondre à leur tour à la demande de l'ONU. – *(AFP.)*

NOUVEAU POUVOIR Alain Juppé, nommé premier ministre mercredi 17 mai dans la soirée par Jacques Chirac, devait parachever, jeudi matin, avec le président de la République, la formation du nouveau gouvernement. Celle-ci devait respecter la parité entre les deux composantes de la majorité, le RPR et l'UDF. ● MONNAIE. L'Elysée a démenti, mercredi soir, l'hypothèse d'une « refondation » du SME, dont il avait été dit (*Le Monde* du 18 mai) qu'elle pourrait être évoquée par M. Chirac au cours de sa rencontre avec le chancelier allemand, Helmut Kohl, jeudi soir à Strasbourg. ● EQUIPE. La place de M. Juppé *dans le nouveau pouvoir, déjà considérable, du fait de son itinéraire au*près de M. Chirac, est encore soulignée par le choix de son ancien directeur de cabinet, Dominique de *Villepin, comme secrétaire général* de la présidence de la République.

M. Juppé dirigera un gouvernement associant à parité le RPR et l'UDF

Comportant davantage de ministres et de secrétaires d'Etat que prévu initialement, afin de mieux assurer le contrôle des politiques *sur les administrations, la nouvelle équipe comprend une proportion sans précédent de femmes et de nombreuses « têtes nouvelles »*

DIRIGÉ par Alain Juppé, nommé premier ministre, mercredi 17 mai dans la soirée, le premier gouvernement de Jacques Chirac devait être connu dans la journée de jeudi. Probablement dans le courant de l'après-midi, après le déjeuner que M. Juppé devait partager avec M. Chirac à l'Elysée – les deux hommes ont eu une ultime entrevue dans la matinée – et avant que le chef de l'Etat ne parte pour Strasbourg afin de rencontrer le chancelier allemand, Helmut Kohl.

Cette augmentation du nombre de portefeuilles ministériels s'explique par la volonté de M. Chirac de voir s'affirmer le politique face à l'administration. L'accroissement de la représentation politique gouvernementale répond aussi au souci de constituer des ministères « à taille humaine ». Les contre-exemples sont l'énorme ministère des affaires sociales, de la santé et de la ville, que dirigeait Simone Veil, ou le non moins considérable ministère de l'industrie, des postes, télécommunications et du commerce extérieur, conduit, successivement, par Gérard Longuet et par José Rossi. Il y aurait donc des ministères mieux répartis, pour « mieux travailler ».

Le souhait du nouveau pouvoir est de parvenir, dans chaque cabinet, à un nombre de collaborateurs directs compris entre cinq et huit. Ainsi, au ministère de l'intérieur, version sécurité, qui devait être confié à Jean-Louis Debré, premier secrétaire général adjoint du RPR, on pourrait ne compter que sept membres de cabinet.

DE NOUVELLES TÊTES

Autre nouveauté, le gouvernement de M. Juppé devait battre tous les records de féminisation, puisqu'il était prévu d'y faire entrer plus de dix femmes. Le nombre maximal atteint dans des gouvernement de gauche était, jusqu'à présent, de sept. Le chiffre définitif sera de onze ou douze femmes parmi lequelles quelques représentantes de la « société civile ». Les noms qui circulent le plus fréquemment sont ceux d'Elisabteh Hubert (RPR) pour un ministère de la santé publique et de l'assurance-maladie, de Colette Codaccioni (RPR) pour un ministère de la solidarité entre les générations, d'Anne-Marie Couderc (RPR) pour un secrétariat d'Etat à l'emploi, de Françoise Hostalier (UDF-PR), de Françoise de Veyrinas (UDF-CDS) ou encore d'Anne-Marie Idrac, actuelle directrice des transports terrestres au ministère de l'équipement. La décision de M. Juppé de favoriser les femmes dans son gouvernement a posé un sérieux problème à la confédération libérale, qui dispose de beaucoup moins d'élues que le RPR.

Toutefois, la parité entre ces deux composantes de la majorité devait être assez rigoureusement respectée tant au niveau des grands ministères qu'à celui de l'ensemble du gouvernement. L'UDF devrait même tirer son épingle du jeu dans la répartition des six principaux portefeuilles, en en obtenant quatre : Hervé de Charette aux affaires étrangères, Charles Millon à la défense après avoir été promis à un ministère de la réforme de l'Etat, de la décentralisation et de la citoyenneté ; François Bayrou à l'éducation nationale, couplée avec la formation professionnelle, mais sans les universités, qui pourraient revenir à Jean de Boishue (RPR) ; Alain Madelin à l'économie, aux finances et au budget, flanqué d'un secrétaire d'Etat en la personne de François d'Aubert (UDF-PR). Du côté des néogaullistes, en dehors de M. Debré (Jean-Louis), on devait retrouver Jacques Toubon en tenue de garde des sceaux.

Bernard Pons, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, devait hériter d'un ministère de l'aménagement du territoire, de l'équipement et des transports. Une nouveauté devait résider dans l'apparition, dans des proportions non négligeables, de jeunes et de têtes nouvelles pour l'opinion publique. Si l'agriculture devait revenir à Philippe Vasseur (UDF-PR), le commerce, l'artisanat et les PME à Jean-Pierre Raffarin, porte-parole de l'UDF, le travail ou un ministère social à Jacques Barrot (UDF-CDS) et la culture à Philippe Douste-Blazy (UDF-CDS). Les noms du chiraco-centriste Claude Goasguen, du chiraco-radical Yves Galland, ainsi que ceux de Jean Arthuis (UDF-CDS) et de Jean Puech (UDF-PR) circulaient parmi les « ministrables ».

Dans les rangs du RPR, on citait François Baroin pour le poste de secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement, André Périssol pour le logement, Guy Drut pour la jeunesse et les sports, Pierre Bédier pour la ville, Jean-Jacques de Peretti pour le DOM-TOM que Eric Raoult aurait refusé car il espérait la ville. Ancien balladurien mais toujours séguiniste, François Fillon pouvait espérer obtenir un ministère des technologies et de la poste. Enfin, Xavier Emmanuelli, fondateur du Samu social de Paris, qui aurait d'abord décliné l'offre, aurait dit : « *Après tout, pourquoi pas ?* » pour un poste en rapport avec ses compétences.

Olivier Biffaud et Gilles Paris

Une dissuasion « crédible »

Dans un message adressé aux armées, mercredi 17 mai, à l'occasion de son entrée en fonctions, Jacques Chirac affirme : *« La défense de la France repose, d'abord, sur nos forces de dissuasion nucléaire, voulues et créées par le général de Gaulle et garantes de notre souveraineté. J'en assume aujourd'hui la responsabilité. Elles seront maintenues au niveau nécessaire de suffisance et de crédibilité, dans le respect des engagements internationaux de la France. »*

Le chef de l'Etat salue le *« courage »* et le *« dévouement »* de *« ceux qui servent notre pays à l'extérieur du territoire national, souvent au péril de leur vie »*. Il assure : *« Je veillerai à ce que vous disposiez des moyens nécessaires à l'accomplissement des missions que la France vous confiera »*, et précise : *« la France reste solidaire de ses alliés et revendique sa pleine appartenance à l'Alliance atlantique, à la rénovation de laquelle j'entends qu'elle participe activement. »*

Dominique de Villepin, un diplomate à la présidence

POÈTE ET DIPLOMATE. *Parfois bénéfique pour* les lettres françaises, l'alliance le sera-t-elle cette fois pour la politique de la France ? Dominique de Villepin, déjà auteur de deux recueils, n'est, pour l'heure, encore guère connu comme auteur, mais le « tout-Etat » est déjà contraint de lui tirer un coup de chapeau. Nul ne pourra nier en effet que, bien que n'étant, officiellement, que directeur du cabinet du ministre des affaires étrangères, il a su tirer, dans une fausse ombre, bien des ficelles qui ont fait du premier des Parisiens le premier des Français. Ainsi donc, le fils d'un sénateur centriste aura *contribué à faire du patron du RPR le chef de l'Etat* au point de devenir, aujourd'hui, l'homme-orchestre de la présidence, secrétaire général de l'Elysée...



PORTRAIT

Chez les Galouzeau de Villepin, on était chef d'entreprise. On est devenu serviteur de l'Etat. Le grand-père était administrateur de société, le père industriel, longtemps représentant de Pont-à-Mousson à l'étranger. Les trois enfants, comme bien des Français élevés loin de leur pays, ont développé une passion pour la France. Dominique, son frère et sa sœur ont fait l'ENA. L'aîné est donc diplomate. Pour un homme né à Rabat, le 14 novembre 1953, et ayant fait une partie de ses études à Caracas et à New York, pour le fils d'un sénateur représentant les Français de l'étranger, cette vocation allait de soi. Un apprentissage à l'administration centrale, où il traite des dossiers africains, et, en mai 1984, il peut regagner ces Etats-Unis qu'il apprécie tant. Un temps responsable du service de presse de l'ambassade à *Washington, il* apprend à fréquenter les journalistes *« en temps réél »*, comme il s'en flatte encore. Un petit tour en Inde, puis il regagne le « Quai » pour être directeur adjoint des affaires africaines et malgaches, avant de devenir, en avril 1993, directeur de cabinet d'Alain Juppé.

En l'occurrence, ce n'est pas le choix d'un diplomate délégué par son administration pour veiller à la bonne marche du cabinet d'un ministre « politique ». Car, depuis 1977, Dominique de Villepin a adhéré au RPR. En 1980, il prépare quelques « fiches » diplomatiques pour Jacques Chirac. Il fait la connaissance d'Alain Juppé, qui n'était alors que directeur des finances de la Ville de Paris. Ce diplomate à la peu cou*tumière franchise fait même partie du « groupe J »*, petit club de « technos » que monte M. Juppé, dont il devient un des intimes. En 1985, il travaille à la plate-forme RPR-UDF et, en 1992, celui qui était secrétaire *général du RPR et qui se préparait à devenir ministre* des affaires étrangères lui demande d'animer une cellule de réflexion pour le préparer à cette tâche.

Partout où il passe, ce néo-gaulliste fils de centriste sait se faire apprécier. Au temps où les relations personnelles entre Edouard Balladur et Alain Juppé étaient tendues, il entretenait des relations cordiales avec son homologue, Nicolas Bazire. L'un et l'autre savaient que la victoire de leur patron ferait de l'un ou de l'autre le secrétaire général de l'Elysée. Victorieux, Jacques Chirac a tenu sa promesse. Alain Juppé peut s'en féliciter.

Thierry Bréhier

L'Elysée dément l'hypothèse d'un réaménagement monétaire

ALAIN MADELIN n'aura guère de temps pour se préparer à ses futures fonctions de ministre des finances. De tous les membres de la nouvelle équipe d'Alain Juppé, c'est même lui qui aura la tâche la plus délicate. Sitôt arrivé à Bercy, il devra trouver les moyens pour convaincre les marchés financiers de sa détermination à maintenir le cap de la politique monétaire et à réduire les déficits.

Après une journée de fortes turbulences sur les marchés des changes, mercredi 17 mai, au cours de laquelle le franc a glissé jusqu'à 3,5640 pour 1 mark *(lire page 22)*, le nouveau porte-parole de l'Elysée, Catherine Colonna, a, certes, mâché le travail du futur ministre en opposant un démenti catégorique à l'hypothèse, évoquée dans nos colonnes (*Le Monde* du *18 mai), d'un possible réaménagement du système* monétaire européen (SME). Evoquant des *« rumeurs »*, elle les a déclarées *« absurdes et sans aucun fondement »*. Officiellement, la question ne souffre pas de discussion : lors de sa rencontre à Strasbourg, jeudi, avec le chancelier allemand Helmut Kohl, Jacques Chirac ne devait pas évoquer la question. Le franc restera donc arrimé au mark.

L'extrême nervosité des marchés agit cependant comme un révélateur. Même si, durant la campagne présidentielle, M. Chirac a multiplié les déclarations pour assurer qu'il est attaché à la politique du franc stable – sur TF 1, le 19 avril, il a même exhibé une lettre du gouverneur de la Banque de France qui lui en donnait acte –, la glissade de la monnaie française souligne qu'il en faudra plus pour convaincre les marchés financiers de ne pas spéculer sur un changement de cap.

A cela, il y a une raison principale. Même s'il apparaît que les orientations de la politique monétaires ne sont pas modifiées, les choix de politique budgétaire sont loin d'être connus dans le détail. Tout juste peut-on relever que le candidat Chirac a pris de nombreux engagements. Plan anti-chômage, allègements des charges sociales, augmentation du salaire direct, politique plus active en faveur de la famille ou de la dépendance : il va maintenant falloir financer toutes les promesses électorales.

Pour y faire face, le gouvernement pourrait accélérer le programme des privatisations. On dit, ainsi, que la cession du géant français de l'acier, Usinor-Sacilor, interviendrait très vite pour une dizaine de milliards de francs *(lire page 22)*; mais l'opération, si elle se *confirmait, serait de peu d'effet sur les comptes bud*gétaires, M. Chirac ayant clairement annoncé que les privatisations serviraient à réduire la dette de l'Etat et à financer les dotations en capital des entreprises publiques, mais pas les dépenses courantes.

De même, le futur gouvernement devrait annoncer très rapidement un relèvement du taux majoré de la TVA (et éventuellement de certains autres droits indirects), mais cela suffira-t-il pour que le gouvernement parvienne à réduire aussi les déficits publics ?

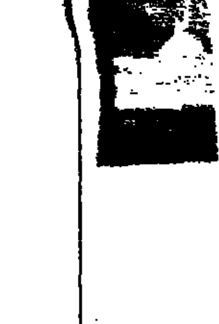
C'est évidemment l'autre grande interrogation qui agite les marchés financiers. D'ici à la déclaration de politique générale d'Alain Juppé, le 23 mai, voire même d'ici à l'annonce, à la mi-juin, du détail du collectif budgétaire, le climat, sur les marchés, risque fort de rester électrique.

Laurent Mauduit









Le « pin des Landes » dans le club des premiers ministres de moins de cinquante ans

TOUT a commencé le 15 août 1945 à Mont-de-Marsan, dans les Landes. C'était l'Assomption. Le jour où les catholiques célèbrent *avec ferveur l'enlèvement mira*culeux de la Vierge par les anges. C'est ce jour-là, au sortir de la guerre, que choisit Alain Juppé *pour venir au monde. Par coquet*terie, l'histoire n'aura pas attendu qu'il ait cinquante ans pour lui offrir l'hôtel Matignon, au soir du mercredi 17 mai 1995.

Alain Juppé entre ainsi dans la liste très restreinte des hommes politiques de la V[e] République qui sont devenus premiers ministres avant la cinquantaine. Le club compte parmi ses membres les plus illustres Michel Debré, chef du gouvernement à quarante-six ans en 1959, Jacques Chirac lui-même, titulaire du poste, en 1974, à quarante et un ans, et Laurent Fabius, le plus jeune premier ministre (trente-sept ans en 1984). Seul l'exemple d'Elie Decazes rivalise en précocité : président du conseil en 1819, le duc Decazes fut, à trente-huit ans, l'homme le plus important de France après le roi qui l'avait nommé, Louis XVIII.

Alain Juppé fait partie de ces dirigeants qui ont tout réussi en politique. Sans que la tâche, d'ailleurs, ne leur soit jamais particulièrement facilitée. Leur réussite est telle que leur description peut conduire à agencer sous leur nom une foule de poncifs et autant de lieux communs. Il y a plusieurs façon d'aborder ce gaulliste libéral : lui et les études ; lui et la politique, qui se confond avec lui et Jacques Chirac ; lui et le RPR ; lui et Philippe Séguin.

DÉLICIEUX ET CASSANT

D'emblée, il est préférable, pour *ne plus avoir à y revenir, d'écarter* l'image de ce « quadra » gentil garçon – cela n'existe pas en politique –, sympathique, intelligent, *voire surdoué, « techno », synthé*tique, moderne, qui peut tellement ressembler à Laurent Fabius en étant froid, fermé, désagréable, autoritaire, péremptoire, parfois jusqu'à la mauvaise foi. Alain Juppé est tout cela à la fois : délicieux et cassant.

Bachelier à dix-sept ans, normalien et agrégé de lettres classiques, auteur d'un mémoire sur « L'influence de la cosmologie chez les poètes de la première moitié du XVII[e] siècle », il intègre l'Ecole nationale d'administration (ENA) à vingt-cinq ans, en 1970, pour en ressortir, deux années plus tard, à la cinquième place de la promotion Charles-de-Gaulle. Ce brillant sujet, qui opte pour l'inspection des finances, se définit comme un *« pur produit de la méritocratie républicaine »*. Ses capacités de synthèses sont telles que, plus tard, ses collaborateurs le surnommeront *« Amstrad »*, pour bien montrer qu'il a la puissance d'un ordinateur. A cette comparaison avec le « hardware » de l'informatique, il *prêfere celle au « pin des Landes »*, qui le définit grand, sec et déplumé.

Lui et la politique, c'est l'histoire *d'une amitié retenue et d'une « réelle admiration »* pour Jacques Chirac. Son premier poste politique, c'est Jacques Chirac, premier *ministre, qui le lui offre en juin* 1976. L'aventure d'Alain Juppé, chargé de mission, dure à peine trois mois, car le chef du gouvernement claque la porte au nez de Valéry Giscard d'Estaing, président de la République, en août. L'année suivante, il entre au cabinet de Jacques Chirac, maire de Paris, où il va gravir tous les échelons jusqu'à devenir deuxième adjoint, chargé des finances, à partir de 1983. Jacques Chirac le fait entrer, en 1986, dans son gouvernement, où il est ministre délégué au budget auprès d'Edouard Balladur. Ses relations avec le ministre d'Etat ne furent pas franchement amicales. C'est toujours Jacques Chirac, après son échec présidentiel de 1988, qui le nomme secrétaire général du RPR. Avec l'accord de Jacques Chirac, il devient ministre des affaires étrangères d'Edouard Balladur en 1993, et c'est, enfin, *son mentor qui l'intronise pré*sident par intérim du parti néo-gaulliste, en novembre 1994. *« Ne soyez pas trop pressé ! »* lui avait *suggéré le maire de Paris à la fin* des années 70. *« Ce qui m'irrite, c'est de sentir le jeu d'influences qui s'exercent sur Jacques Chirac. Une petite phrase susurrée au bon moment, l'air de ne pas y toucher, suffit »*, dit-il de son maître, au début des années 90, dans un ouvrage intitulé *La Tentation de Venise*. L'irritation, cependant, n'ira pas plus loin, car Alain Juppé le confie, il n'est *« pas du genre à tuer le père »*.

LE « GORBATCHEV » DU RPR

Lui et le RPR, ce fut d'abord *Tintin au pays des soviets*. Avant d'en *devenir le secrétaire général, Alain* Juppé reconnaissait que le RPR était *« le dernier parti stalinien de France »*. A la tête de la génération montante des Carignon, Barnier, Noir et Séguin, n'avait-il pas lancé, dès 1984, des appels en faveur d'un *« remaniement ministériel »* au sein du mouvement ? Les uns dénoncent alors *« la révolte du nègre »* ; d'autres, comme Claude Labbé, un cacique du parti, voient dans cette outrecuidance une *« expérience livresque et universitaire de technocrates qui ne représentent rien »*. Et si certains, le député Patrick Devedjian notamment, ont *décelé en lui un « Gorbatchev du RPR »*, la perestroïka (transparence) qu'il a voulue pour son parti aurait pu emporter Alain Juppé quand, en 1990, Philippe Séguin et Charles Pasqua ont lancé une offensive pour renverser la direction. Tintin n'était plus un amateur, il fit front. Victorieusement.

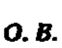
Lui et Philippe Séguin, justement, c'est le drame cornélien de deux chiraquiens qui pensent autant à eux qu'à Jacques Chirac, en n'oubliant jamais d'avoir une pensée fratricide pour la prochaine élection présidentielle (*Le Monde du 5 mai*). Parler de l'un à l'autre, c'est, à coup sûr, le voir perdre son flegme et le sens commun. Ils sont, comme on dit, des *« rivaux générationnels »*, qui vivent actuellement sous l'égide d'un pacte de non-agression destiné à ne pas durer éternellement.

« Ni les criailleries ni les coups de gueule ne m'impressionnent », déclarait Alain Juppé dans *Paris-Match* en mai 1990, en visant implicitement le maire d'Epinal, lequel assurait, lors de la préparation des élections européennes de 1994 : *« Si Alain Juppé est la tête de liste de la majorité, alors, moi aussi, je suis candidat. J'ai avalé assez d'huile de ricin à Strasbourg ! »* A la fin de l'année précédente, en effet, dans la capitale alsacienne, Philippe Séguin avait demandé à Jacques Chirac de s'engager dans la campagne présidentielle, en *« ouvrant le chemin »* qui conduit à l'Elysée, mais le maire de Paris avait préféré rendre hommage à Alain Juppé, *« probablement le meilleur d'entre nous »*.

Premier ministre, président intérimaire du RPR, qui entend prolonger son mandat, Alain Juppé tentera, en juin, de s'affranchir définitivement de Jacques Chirac et de se forger une baronnie en succédant à Jacques Chaban-Delmas à la mairie de Bordeaux. *« Si, un jour, je dois faire des arbitrages* [entre mes différentes charges], *je les ferai, mais pas au détriment de Bordeaux »*, indiquait-il en septembre 1994, en marge de sa déclaration de candidature girondine. Lui et Matignon, lui et les « compagnons », lui et Bordeaux : certains de ses amis, pas forcément les mieux intentionnés, pensent que cela commence à faire beaucoup pour un seul homme. Alain Juppé sera-t-il conduit à faire, un jour, des arbitrages ? C'est là qu'ils l'attendent.

O. B.





Robert Laffont Fixot Seghers

ROBERT LAFFONT

Romans français

Pierre Rey
LE ROCHER
Collection «Best-Sellers»
544 pages, 139 F

Imaginez un royaume perché sur un roc en Méditerranée. Imaginez sept siècles d'une dynastie fière et violente. Imaginez un prince solitaire, veuf de la plus belle star du monde, père de deux princesses rêveuses et rebelles. Imaginez les intrigues, les jalousies, les passions... Et sur ce paradis écrasé de lumière, l'ombre de la mafia qui veut *tout* prendre. Imaginez : c'est la nouvelle saga de l'auteur du *Grec*.

Parution le 22 mai 1995

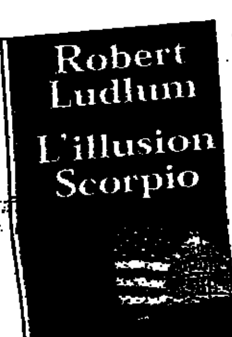


Denise Dubois-Jallais
VENISE, JUSTE EN FACE
320 pages, 129 F

Saint-Nazaire. 1930-1948. Derrière des angelots de macramé, Dora et sa tante Élisabeth épient de leur fenêtre les habitants de la maison d'en face, Armand, Charlotte et leur fille Venise. C'est ainsi qu'elles nourrissent leurs rêves et leurs désirs. Mais au fil des années les regards se troublent et les cœurs s'exaltent. La suite de l'histoire, Dora veut la connaître dans les bras d'Armand. Quant à Venise, si lumineuse et si fragile, elle semble déjà savoir à dix ans qu'on peut un jour mourir d'amour... Un récit où l'audace romanesque s'allie à la tendre et subtile évocation d'un quotidien aux odeurs de cire, de café et de roses.

Paru le 2 mai 1995

Romans étrangers



Robert Ludlum
L'ILLUSION SCORPIO
Collection Best-sellers
Traduit de l'américain par Dominique Defert
544 pages, 149 F

Un récit haletant et remarquablement habile qui confirme le retour au premier plan de Robert Ludlum. Les services secrets des grandes puissances occidentales apprennent qu'une certaine Amaya Bajaratt, soutenue dans son projet par les Scorpios – les chefs d'une redoutable mafia internationale – compte supprimer au même moment les principaux dirigeants occidentaux... Mais les détails du plan ne sont pas connus. Tyrell Hawthorne, agent à la retraite, est chargé de découvrir la teneur du complot... Ce dernier Ludlum ne décevra pas les fidèles lecteurs de l'auteur.

Paru le 8 mai 1995

Bohumil Hrabal
LES MILLIONS D'ARLEQUIN
Collection «Pavillons/Domaine de l'Est»
Traduit du tchèque par Milena Braud et Marie-Élisabeth Ducreux
252 pages, 129 F

Pour le dernier volet de sa trilogie autobiographique, Hrabal prête la plume à sa mère. Elle est venue finir sa vie, avec son mari Franci et l'oncle Pepi, dans le château baroque des comtes Spork, transformé en maison de retraite. Tandis que la radio, tout le jour, y diffuse une vieille valse langoureuse – *Les Millions d'Arlequin* –, elle observe son nouvel univers avec une vivacité intacte et un sens préservé de la beauté. Burlesque et nostalgique, un texte de grande envergure.

Paru le 15 mai 1995

Alissa Walser
... ET CE N'EST PAS TOUTE MON HISTOIRE
Collection «Pavillons»
Traduit de l'allemand par Marianne Dautrey
128 pages, 99 F

Pour le texte «En cadeau», qui ouvre ce volume, Alissa Walser a reçu le très prestigieux prix Ingeborg Bachmann. Au centre de chacun des récits qui le composent, une jeune femme lucide, poussée par le désir, dit l'intimité du malheur et du bonheur, la solitude et les moments partagés. Un destin contemporain, dans une prose de la fin du XXe siècle, affectant une insensibilité glacée, mais débordant en réalité d'une tendresse qui va droit au cœur.

Paru le 8 mai 1995

Greg Bear
L'ENVOL DE MARS
Collection «Ailleurs et demain»
Traduit de l'américain par Guy Abadia
468 pages, 149 F

La planète Mars, partiellement colonisée, est en cours de «terraformation», des aménagements destinés à la rendre directement habitable par des humains. Cette opération se déroule dans un contexte politique interplanétaire difficile. À travers une révolte d'étudiants idéalistes et les destins tortueux et contrastés des deux principaux héros, c'est toute l'histoire d'un basculement politique et social dans le système solaire qui nous est contée. Roman clair et habile, où le brio technologique habituel de Greg Bear s'allie à une évocation sensible et humaine.

Paru le 2 mai 1995

Essais



Ghislaine Ottenheimer
L'IMPOSSIBLE VICTOIRE
270 pages, 99 F

En janvier 1995, personne ne donne la moindre chance à Jacques Chirac, menacé d'être battu dès le premier jour des présidentielles. En deux mois, tout bascule : l'opinion, les médias, et l'issue du scrutin. Ghislaine Ottenheimer, chef du service politique au *Nouvel Économiste*, avec la même verve que dans son succès *Les Deux Nicolas*, raconte cette victoire que l'on croyait impossible, au rythme même de la campagne : une mise à nu de bien de nos mythes – et un portrait souvent féroce du microcosme.

Paru le 17 mai 1995

Isabelle Alonso
ET ENCORE, JE M'RETIENS
Propos insolents sur nos amis les hommes
252 pages, 109 F

Quand vous aurez lu ce livre, vous serez d'accord : «Un homme fort est un homme puissant, une femme forte est une femme grosse. Un expert est un scientifique, une experte s'y connaît au plumard.» En 150 pages d'une irrésistible drôlerie, Isabelle Alonso nous rappelle que dans tous les domaines il reste encore quelques petits problèmes à résoudre. Son ambition : remettre le féminisme à la mode. Un féminisme ouvert, qui cherche la complicité des hommes de bonne volonté.

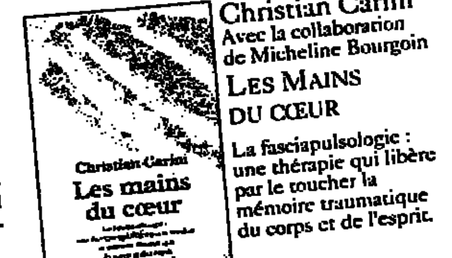
Paru le 8 mai 1995



Scott Peck
PLUS LOIN SUR LE CHEMIN LE MOINS FRÉQUENTÉ
Traduit de l'américain par Laurence Minard
252 pages, 119 F

Dix ans après *Le Chemin le moins fréquenté* – en tête des meilleures ventes depuis sa parution aux États-Unis – le docteur Scott Peck a approfondi sa recherche, l'a éclairée de sa récente convertion au catholicisme. Il réussit ici la parfaite union du psychologique et du spirituel, de la science et de la religion. Avec un formidable talent de conteur – simple, chaleureux et souvent drôle –, il nous accompagne, sans nous brusquer, jusqu'au bout de ce chemin qui mène à la paix intérieure.

Paru le 2 mai 1995



Christian Carini
Avec la collaboration de Micheline Bourgoin
LES MAINS DU CŒUR
La fasciapulsologie : une thérapie qui libère par le toucher la mémoire traumatique du corps et de l'esprit.
264 pages, 119 F

Atteint d'une cécité presque totale, Christian Carini découvre, à huit ans, que ses mains peuvent soulager les maux dont souffrent ses proches. Ses études de kinésithérapie et une pratique quotidienne lui permettent d'élaborer une thérapie originale : la fasciapulsologie. Les mains ne manipulent pas, elles suivent différents chemins – tissulaire, circulatoire – et sentent les tensions, physiques ou psychologiques, que le corps a subies. Rétablir l'harmonie en dénouant ces tensions, telle est l'action de cette thérapie douce qu'ont choisie des sportifs de très haut niveau.

Paru le 15 mai 1995

FIXOT

Document



Thierry Huguenin
LE 54e
256 pages, 109 F

Le 4 octobre 1994, 53 membres de la secte de l'Ordre du Temple solaire mettaient simultanément fin à leurs jours. Pourquoi 53 personnes au lieu des 54 que prévoyait ce mystérieux sacrifice collectif? Quelques heures plus tôt, Thierry Huguenin, membre de la secte depuis quinze ans, avait réussi à fuir le chalet de Salvan, en Suisse. Et ce livre est le témoignage direct du seul homme miraculeusement échappé au carnage ; l'histoire terrible d'un engrenage infernal et d'une dépossession de soi; une analyse de l'intérieur des moindres fonctionnements de la secte. Un portrait intime de Luc Jouret et de Joseph Di Mambro. Un document rare.

Parution le 22 mai 1995

BOUQUINS



SPLENDEURS DE LA COUR DE BOURGOGNE
Récits et chroniques
Édition établie sous la direction de Danielle Régnier-Bohler
1470 pages, 179 F

De Philippe le Hardi à Charles le Téméraire, quatre règnes témoignent de la vitalité de la cour de Bourgogne. Philippe le Bon consacre l'âge d'or de la culture princière. Bibliophile passionné, il aime les livres... et beaucoup les femmes. Sous son règne, de somptueux manuscrits sont commandés et illustrés dans les ateliers du Nord. La production littéraire est foisonnante : tournois et joutes sont décrits avec exubérance; pas d'armes, visites, banquets et «entremets» servent à exalter la gloire de la dynastie. Un fastueux recueil de récits et de chroniques du XVe siècle.

Paru le 2 mai 1995



Théodore Baker, Nicolas Slonimsky
DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE DES MUSICIENS
Coffret 3 volumes. 495 F prix de lancement jusqu'au 30 juin 1995

Publié pour la première fois aux États-Unis il y a près d'un siècle, ce dictionnaire est inédit en français. Ses 15 000 biographies constituent une somme d'informations inégalée à ce jour. Elles recensent compositeurs (avec un catalogue de leurs œuvres), interprètes, pédagogues, musicologues, critiques, mécènes, librettistes, personnalités de l'audiovisuel musical. Le jazz, les variétés et les musiques traditionnelles sont également représentés.

Paru le 2 mai 1995



Jean Tulard
GUIDE DES FILMS
1895-1995
Édition du centenaire du cinéma
Coffret 2 volumes, 298 F

Très attendue, la réédition augmentée d'un best-seller de la collection Bouquins.

Mai 1995

D'UN PRÉSIDENT À L'AUTRE

Elysée, Etoile, Solferino

Pendant que Jacques Chirac était investi dans ses fonctions de président, François Mitterrand retrouvait ses « camarades »

LA JOURNÉE s'annonçait incertaine, entre pluie et soleil. Elle hésita, venteuse, puis fit le cadeau que l'on attendait d'elle, une accalmie d'après-midi, au moment où Jacques Chirac, président de la République, remonta les Champs-Elysées, debout dans la SM Citroën-Maserati de la présidence, seul, saluant la foule, accompagné par la garde républicaine à cheval et un détachement de motards en chevrons. A l'Etoile, ça décoiffait, et il faisait frisquet. Le président avait une tête de moineau ébouriffé, le col de veste remonté. Philippe Séguin remit, du bout des doigts, un peu d'ordre dans sa tenue. Sous l'Arc de triomphe, l'immense drapeau tricolore claquait.

Si l'on a retenu cette image, au doigt mouillé, c'est parce qu'elle est symbolique d'une entrée en fonction solennelle sans trop, populaire sans débordement, un pied dedans, à l'Elysée, un bout de l'autre dehors.

Il pleuvait, au petit matin, lorsque Jacques Chirac est allé, à Colombey-les-deux-Eglises, déposer une gerbe sur la tombe du général de Gaulle. Il pleuvait, un peu plus tard, lorsque François Mitterrand, casquette et veste épaisse, arrivé à l'Elysée vers 9 heures, est allé faire un dernier tour de parc, passer en revue les canards et les rhododendrons. Il pleuvait encore lorsque les premiers invités à la cérémonie de passation des pouvoirs ont foulé, dès 10 heures, le tapis rouge installé dans la cour de l'Elysée. Les cavaliers de la garde républicaine, toutes crinières dehors, formaient un V sur le perron. A droite, les fantassins, main sur le ventre, se préparaient à présenter les armes et la batterie-fanfare à interpréter *Aux champs* lorsqu'arriverait l'élu des Français.

ACCROC DANS LE TAPIS ROUGE

L'affaire avait été minutieusement préparée, en étroite concertation entre Claude Chirac, fille du président qui sera, à l'Elysée, chargée de sa communication, Jacques Pilhan, son homologue de l'ancienne équipe, et Jean Musitelli, porte-parole de François Mitterrand. Ils ne pouvaient pas prévoir qu'un accroc dans le tapis rouge risquerait de mener, aux alentours de 10 h 37, quelque invité à la culbute. Le trio corse de la mairie de Paris, Jean Tiberi, futur maire et successeur de Jacques Chirac à l'Hôtel de Ville, Roger Romani et Jacques Dominati était déjà passé sans encombre, ainsi qu'une brochette d'officiers généraux, le cardinal Lustiger, le grand rabbin Sitruk, le pasteur Stewart et le président du Conseil constitutionnel, Roland Dumas.

Mais, à 10 h 37, on fit donner les petites mais pour ravauder le tapis, si rétif à toute réparation que l'ont dû le raccourcir. Et c'est ainsi que le général Gilbert Forray, grand chancelier de la Légion d'honneur, dut fouler le gravier sur quelques mètres, comme Alain Juppé, premier ministre en puissance, invité en sa qualité d'adjoint à la mairie de Paris, puis Bernadette Chirac, à 10 h 50, accompagnée par une jeune femme du service du protocole du Quai d'Orsay, ainsi que Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, et René Monory, président du Sénat. « *Chirac président !* », criait-on, face à l'Elysée, rue du Faubourg-Saint-Honoré, à 10 h 57. On s'était trompé, ce n'était qu'Edouard Balladur, premier ministre pour quelques heures encore.

A 10 h 59, la pluie cessa de tomber. François Mitterrand apparut en haut du perron, flanqué du secrétaire général de l'Elysée, Hubert Védrine. Et Jacques Chirac fit son entrée, en voiture, avec le nouveau secrétaire général, Dominique de Villepin. Le président Mitterrand et le président Chirac s'éclipsèrent pour un entretien privé qui dura une heure, vingt minutes de plus que celui du 21 mai 1981 entre Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand. De cette conversation, on ne sait qu'un épisode obligatoire, la transmission du code nucléaire. Le reste est secret d'Etat. Quelques heures plus tard, au cours de son déjeuner rue de Bièvre, dans un restaurant proche de son domicile, François Mitterrand, interrogé, n'a rien voulu en dire, évidemment, sauf cette plaisanterie : « *Je lui ai recommandé de prendre soin des canards* ».

Pendant ce temps-là, dans la salle des fêtes de l'Elysée, le Tout-Etat patientait. Ils étaient tous là, fine fleur de la haute fonction publique si suspecte le temps des campagnes électorales : le bureau du Conseil d'Etat, celui de la Cour de cassation, de la Cour des comptes, du Conseil supérieur de la magistrature, de la Cour de justice de la République, le gouverneur de la banque de France, l'Institut en la personne de Maurice Druon, secrétaire perpétuel de l'Académie française, le préfet de la région Ile-de-France, le préfet de Paris, le président du conseil régional d'Ile-de-France, le Médiateur de la République. Et aussi les autorités militaires et religieuses. Alain Prost et Vincent Lindon, arrivés ensemble, n'avaient pas le même air de famille.

Bernadette Chirac saluait sa maman et montrait à son doigt une bague qui, disait-elle, lui avait porté chance, une sorte de secret de famille dont on n'a pas pu percer le mystère. Pierre Joxe et Mgr Lustiger bavardaient. Pierre Mazeaud et Roland Dumas aussi.

A midi, Jacques Chirac a accompagné François Mitterrand vers sa voiture. L'image était belle, de ce président un peu raide, planté au bas du perron, attendant que l'ancien s'en aille. Elle a été un peu gâchée par les quelques sifflets et huées qui ont salué le passage de François Mitterrand rue du Faubourg-Saint-Honoré. On oubliera vite ce dérapage, le même dont avait été victime Valéry Giscard d'Estaing lorsqu'il avait quitté l'Elysée le 21 mai 1981 à pied.

Puis le nouveau président est entré dans la salle des fêtes, saluant, toujours un peu raide, de ci, de là. Roland Dumas, président du Conseil constitutionnel proche de François Mitterrand et qui fut l'un des adversaires politiques de Jacques Chirac, a proclamé les résultats de l'élection présidentielle. Puis il a dit : « *Les Françaises et les Français ont été heureusement impressionnés par les conditions dans lesquelles a été transmis l'exercice de la responsabilité présidentielle. Celles-ci traduisent la continuité de la République et de l'Etat, et font honneur à notre démocratie.* (...) *C'est à vous, Monsieur le président de la République, qu'incombe désormais la plus haute charge de l'Etat. Je forme, personnellement et au nom de tous les membres du Conseil constitutionnel, des vœux très chaleureux et très sincères pour la réussite de votre mission* ». M. Dumas a ajouté que ces vœux « *traduisent, au-delà des divergences naturelles et légitimes d'appréciation et d'opinion, l'aspiration profonde des Français* ».

Le général Forray pouvait alors présenter au nouveau président de la République le grand collier de l'ordre national de la Légion d'honneur, prononcer la formule sacramentelle : « *Nous vous reconnaissons comme grand maître de l'ordre national de la Légion d'honneur* ». Dans la salle des fêtes, parvenaient des échos des vingt-et-un coups de canons tirés devant les Invalides.

M. Dumas avait visé juste, puisque Jacques Chirac a dit aussitôt, dans sa première allocution officielle, qu'il se sentait « *dépositaire d'une espérance* » (*Le Monde* du 18 mai). Puis le président de la République a salué un par un ses invités, suivi dans cet exercice, par Edouard Balladur, visage triste, fermé, de qui voudrait tellement être ailleurs. M. Chirac s'est attardé avec les membres du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur, a échangé quelques mots avec Pierre Drai, premier président de la Cour de cassation, a tenté, sans succès, de faire revivre sa vieille camaraderie de fonctionnaire, en Algérie, il y a près de quarante ans, avec Pierre Joxe, premier président de la Cour des compes, a baisé l'anneau épiscopal de Mgr Lustiger, souri à Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, et embrassé sa fille aînée, Laurence.

« FAISONS UN RÊVE »

Le président a ensuite déjeuné à l'Elysée, avec René Monory, président du Sénat, et Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale. Dans l'après-midi, il a remonté les Champs-Elysées, debout dans sa décapotable, au milieu d'une foule considérable. A l'Arc de triomphe, il a serré consciencieusement les mains des anciens Résistants et des anciens combattants de la guerre d'Algérie, parmi lesquels il avait tenu à faire figurer l'étendard de son ancienne unité, le 6e régiment de chasseurs d'Afrique ; puis, prenant de court la sécurité, il est allé vers les spectateurs massés autour de la place, pour un premier bain de foule de président. Au théâtre Marigny, à deux pas de l'Elysée, on donne *Faisons un rêve*, une pièce de Sacha Guitry. En travers de l'affiche, un bandeau : « *Dernière le 21 mai* », date-anniversaire de l'entrée en fonction de François Mitterrand en 1981. Il était temps.

La nouvelle présidence et l'ancienne ont toutes les raisons de se réjouir des conditions dans lesquelles s'est effectué ce passage de relais. Il n'y a eu, apparemment, d'autres accrocs que celui du tapis rouge. « *La nouvelle équipe a pu commencé à travailler dès midi, au quart de tour* », dit Hubert Védrine, l'ancien secrétaire général qui a commencé à préparer la passation de pouvoirs dès le lendemain du second tour avec son successeur Dominique de Villepin. Les contacts diplomatiques ont été aussitôt établis entre Jean Vidal, conseiller de François Mitterrand et le nouveau conseiller diplomatique de Jacques Chirac, Jean-David Lévitte. Anne Lauvergon, ancienne secrétaire générale de l'Elysée, et Jean-David Lévitte se rendront ensemble, la semaine prochaine à la réunion des « *sherpas* » destinée à préparer le sommet des sept pays les plus industrialisés du monde à *Halifax, au Canada*.

Ce passage de relais entre gens de bonne compagnie efface sans difficulté les quelques accrocs mineurs dont se remettent difficilement les militants et certains électeurs. On a entendu, sur les Champs-Elysées quelques expressions de joie rancunière : « *Pensez*, disait une dame à propos des socialistes, *je les ai subis pendant quatorze ans* ». D'autres ont sifflé, rue du faubourg Saint-Honoré, pas seulement François Mitterrand mais aussi Roland Dumas. On a sifflé aussi, rue de Solférino, près du siège du Parti socialiste où les dirigeants du PS avaient installé un écran géant afin de retransmettre *la cérémonie de* la passation des pouvoirs.

Un millier de personnes s'étaient massées, afin d'apercevoir François Mitterrand, que les socialistes avaient invité à leur rendre visite. On lui a fait la fête, quand il est descendu de voiture, on a parfois hésité entre le rire et quelques larmes. « *Je rentre chez moi. En passant, je m'arrête chez mes camarades* », a dit François Mitterrand à un vieil immigré espagnol fier d'avoir pu, enfin, lui toucher la main.

Lionel Jospin avait failli arriver en retard. Dans son grand imperméable noir dont les pans lui battaient les mollets, il a remonté la rue de Solférino d'une grande foule, sous les vivats des militants. François Mitterrand venait cette fois passer le témoin et chacun avait conscience, comme le disait un dirigeant socialiste, « *que la boucle était bouclée* ». « *Mitterrand, merci* », clamait la foule, prévenue seulement la veille, de cette halte ultime dans la grande maison socialiste. Les roses de 1981 avaient, comme par miracle, refleuri, les slogans du temps de la « *force tranquille* » ressurgi.

Pierre Mauroy parla de « *fierté* » mais aussi de « *mélancolie* ». Avec Laurent Fabius, il était le seul ancien premier ministre qui avait pu prendre sur son temps pour cette réunion de famille autour du patriarche. Edith Cresson s'était fait excuser, Michel Rocard était retenu par des votes dits importants à Strasbourg. Jacques Delors et Martine Aubry n'étaient pas là non plus. Sur le coup de midi, François Mitterrand et madame furent accueillis par Henri Emmanuelli, et d'autres socialistes, les anciens – Louis Mexandeau et Claude Estier, Yvette Roudy – et les modernes – Ségolène Royal et Marie-Noëlle Lienemann. Dans la cour de la maison, comme pour les grandes soirées de 1981, un chapiteau transparent avait été dressé. Anciens ministres nostalgiques, les permanents de la maison émus, les jeunes pousses du parti regardant avec curiosité se tourner devant eux cette page d'histoire et du socialisme, pendant trois quarts d'heure, François Mitterrand sut capter, amuser et mobiliser cet auditoire.

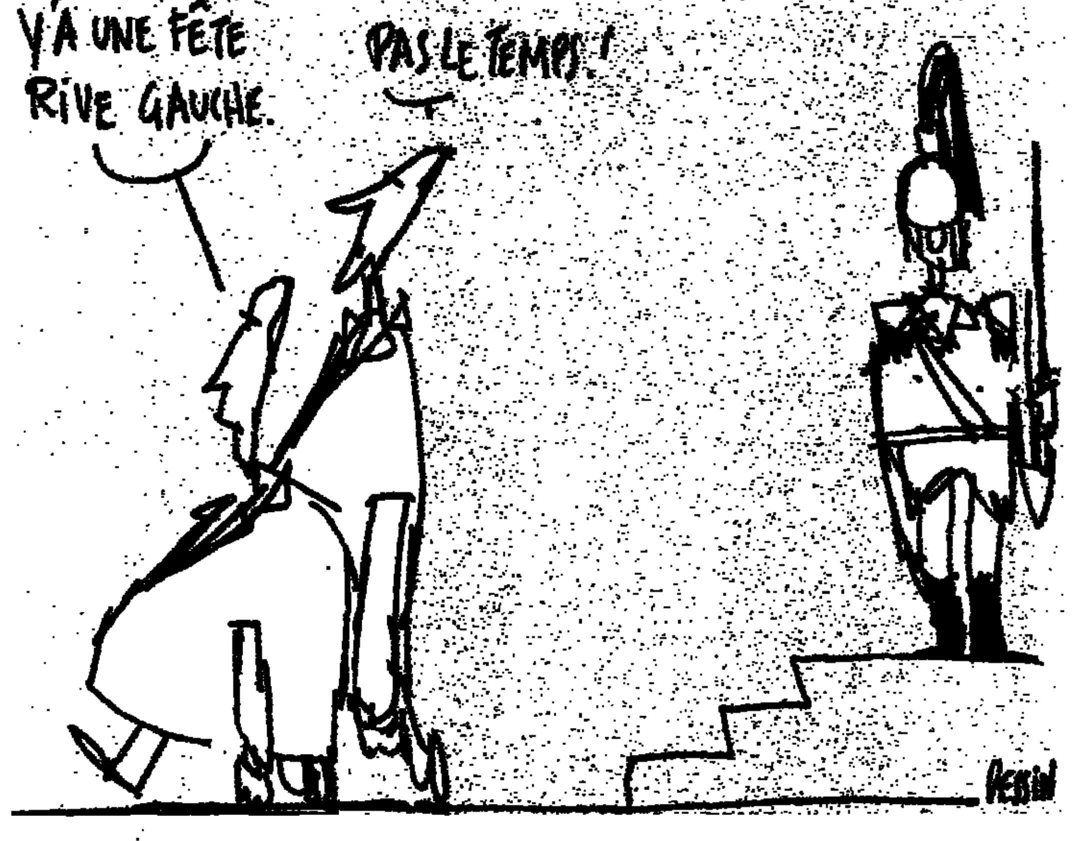
« *Il fera de la politique jusqu'au bout* », s'étonnait-on. Sur la petite tribune, Lionel Jospin se tenait à la gauche de l'ancien président. Le témoin changeait de main, là, devant tous. Dans les présentations, Henri Emmanuelli fut parfait : « *Je suis convaincu que vous avez fait du mieux que vous pouvez. Merci de ce que vous avez fait et de ce que vous êtes* ». François Mitterrand, en dressant le bilan de ses deux septennats, ne dit pas autre chose : « *Je ne me suis jamais contredit, mais j'ai dit autre chose* ». Longuement aussi François Mitterrand s'efforça de défendre l'honneur des socialistes : « *Ce parti est composé d'honnêtes gens qui ont fait de l'intégrité une loi personnelle* (...) *Personne ne doute aujourd'hui que rigueur morale et socialisme soient de bonne compagnie* ». Il y en a eu pour tout le monde. Pour Lionel Jospin, qu'il a « *beaucoup admiré* » pour la manière dont il a conduit sa campagne présidentielle. Pour la direction du PS, dont il a « *beaucoup admiré* » aussi, malgré les dernières péripéties qui ont relancé les batailles internes, « *l'effort de discipline et de camaraderie* ».

Les dernières paroles de François Mitterrand furent pour dire « *qu'il partait sans le moindre soupçon de regret et d'amertume, aussi tranquillement* » qu'il était venu. Avant de quitter les lieux, François Mitterrand se retrouva à l'étage, dans son ancien bureau de premier secrétaire avec Emmanuelli, Mauroy, Fabius, Jospin. Puis il est parti, dans sa voiture de fonction, sans la Renault Twingo verte que les socialistes avaient prévu de lui offrir. Quelle drôle d'idée, cette voiture de jeune homme pour un vieux monsieur qui préfère sans doute l'antique Méhari qu'il pilote à la diable dans les chemins de la forêt des Landes !

Il a suggéré, pour rire, d'en faire le lot principal d'une tombola socialiste.

Et pendant ce temps-là, Alain Juppé, nommé premier ministre en fin de journée, mettait la dernière main à son gouvernement. Nicolas Sarkozy, ancien ministre du budget, soutien émérite d'Edouard Balladur pendant la campagne électorale, a fait une croix provisoire sur sa carrière ministérielle. Il mène la vie d'un élu local exemplaire. Les revers de la vie politique rendent modeste. Le matin, il a parcouru les marchés de sa ville de Neuilly. A déjeuner, il a reçu les prêtres de sa commune, comme il le fait chaque année, paraît-il, avec les représentants de toutes les confessions. A l'heure où Jacques Chirac remontait triomphalement les Champs-Elysées, Nicolas Sarkozy s'entretenait avec le brigadier-chef de sa police municipale. Dans la soirée, il a décliné l'invitation du PDG d'Havas à une avant-première culturelle pour honorer la réunion de l'association des locataires de Bagatelle-Ouest, dans la crypte de l'église Sainte-Isabelle. Patience, Nicolas. Il y aura d'autres tapis rouges.

Récit de la séquence France



On a retrouvé le général de Boissieu

« Monsieur le président de la République, nous vous reconnaissons comme le grand maître de l'ordre national de la Légion d'honneur. » **Cette phrase d'allégeance est prononcée, lors de la cérémonie d'investiture du président de la République, par le grand chancelier de l'ordre. En 1981, François Mitterrand et Valéry Giscard d'Estaing s'étaient accordés sur la désignation du général Biard pour prononcer la formule.**

Le général Biard remplaçait ainsi le général Alain de Boissieu, qui avait donné sa démission de grand chancelier afin de n'avoir pas à prêter allégeance à François Mitterrand, l'adversaire de son beau-père, qui n'était autre que le général de Gaulle. Mercredi 17 mai, les choses étant rentrées dans l'ordre selon M. de Boissieu, le gendre historique était de retour, en grand uniforme, dans les salons de l'Elysée. En invité.

Cadeau

La direction du Parti socialiste avait promis une surprise. C'en fut une. François Mitterrand aurait dû, au cours de la cérémonie organisée rue de Solférino, mercredi 17 mai, recevoir en cadeau une Renault Twingo verte. *« Une idée collective »*, assurait-on, jeudi matin, au siège du PS. Les noms de Julien Dray, chargé des festivités en tout genre dans le parti..., et du trésorier, Alain Claeys, étaient cités pour désigner les instigateurs de cette idée originale, mais l'enquête continue.

Car ce cadeau a semblé ne pas en être un aux yeux de M. Mitterrand : embarrassé à l'idée de recevoir un présent de cette valeur, il a assuré n'avoir nullement besoin d'une voiture. Du coup, *certains ont proposé d'en* faire le gros lot d'une grande fête de la rose. D'autres persistent à vouloir l'expédier à Latche, pour y remplacer une vieille Méhari.

Le 6e régiment de chasseurs d'Afrique

L'étendard du 6e régiment de chasseurs d'Afrique, dissous en 1962, a été présenté au nouveau président de la République, lors de la cérémonie à l'Arc de triomphe. C'est au sein du 3e escadron de cette unité que Jacques Chirac a été affecté pendant son service militaire, après une période d'instruction à l'Ecole d'application de l'arme blindée et cavalerie de Saumur.

D'abord installé à Lachen, en Allemagne fédérale, cet escadron est envoyé en Algérie en 1956, à l'exception du sous-lieutenant Chirac, auquel on propose un poste d'interprète français-anglais-russe à Berlin. Indiscipliné, le jeune officier part tout de même en Algérie, tandis que la sécurité militaire, le prenant pour un déserteur, le recherche chez ses parents. A la tête d'un peloton de trente-deux hommes, Jacques Chirac contrôle un piton à Souk-el-Arba, près de la frontière algéro-marocaine, jusqu'au printemps de 1957.

N'entre pas qui veut

IL Y A mille manières, pour un « ministrable », de ne pas entrer au gouvernement et de l'annoncer soi-même, la tête haute. Certain de ne pas en être, François Léotard avait pris les devants dès avant l'élection. Après le second tour, Lucette Michaux-Chevry, ministre (sortante) délégué à l'action humanitaire et aux droits de l'homme, a fait savoir que, cette fois-ci, elle ne souhaitait pas participer au gouvernement, pour mieux pouvoir conseiller le futur ministre des DOM-TOM au sein d'une cellule élyséenne et, aussi, pour que la Guadeloupe ne se sente pas « *orpheline* ». Le 7 mai, en Guadeloupe, Lionel Jospin avait obtenu 55,10 % des suffrages exprimés.

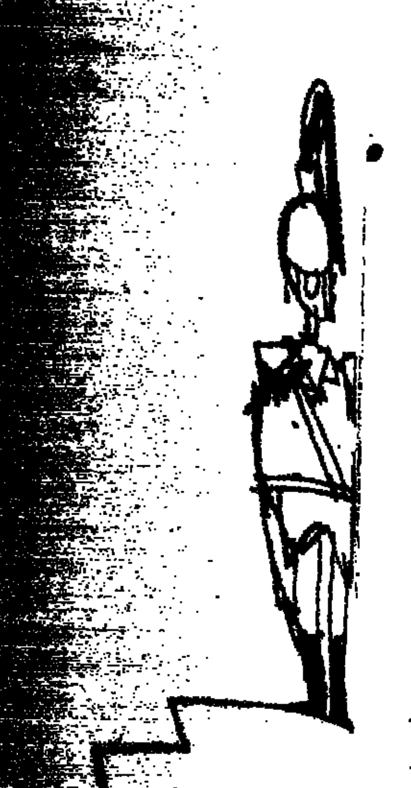
Edmond Alphandéry, ministre (sortant) de l'économie, a déclaré, lors d'une conférence de presse, mercredi 17 mai, qu'il « *n'envisage pas de participer au gouvernement* ». Il a toutefois tenu à rassurer ses fidèles en ajoutant : « *Je resterai évidemment présent sur la scène politique et continuerai à m'exprimer sur les affaires du pays.* »

LIBERTÉ DE PAROLE

Conseiller diplomatique de Jacques Chirac et candidat à la mairie de Cannes, le député (RPR) du Val-d'Oise Pierre Lellouche a « *souhaité prendre un peu de recul par rapport à ce premier gouvernement* (...)*pour garder sa liberté de parole* ». « *J'ai eu une longue conversation avec Jacques Chirac*, a-t-il précisé. *Nous sommes tombés d'accord avec le président de la République, je reste son conseiller, je garde cette proximité, cette relation d'amitié et de confiance sous la forme d'une mission auprès du président de la République.* »

Le député européen Philippe de Villiers a lui aussi annoncé qu'il ne ferait pas partie du gouvernement, mais il a précisé que M. Chirac et Alain Juppé lui avaient téléphoné pour lui indiquer que sa présence n'était pas souhaitée.

هكذا من الأصل



M. Mitterrand a pris congé des socialistes

L'ancien président a assuré que le PS est désormais le parti « de l'alternance » et a défendu son bilan

DEVANT LES DIRIGEANTS et les militants socialistes, qui s'étaient rassemblés au siège du PS et le long de la rue de Solférino, mercredi 17 mai, François Mitterrand a prononcé, pendant près de trois quarts d'heure, un discours dont nous publions les principaux extraits.

« Chers amis, j'ai fait aujourd'hui, en sens inverse, le chemin parcouru il y a quatorze ans. J'étais allé chez moi, je suis passé par le Parti socialiste, je suis allé à l'Elysée. J'arrive de l'Elysée, je rentre chez moi et je m'arrête au Parti socialiste, a lancé M. Mitterrand. *Je n'essaierai pas à mon tour, ni à cette heure-ci, de gloser sur l'expérience que j'ai vécue, avec plaisir, avec plusieurs d'entre vous de très près (...)avec les heures difficiles, les heures plus heureuses. Chacun jugera et, croyez-moi, je ne m'abstiens pas de juger moi-même. J'ai une opinion aussi précise que possible et aussi aiguë que possible sur ce qui a été bien fait ou sur ce qui l'a été moins. Je suis d'ailleurs tout à fait disposé à prendre sur moi tout ce qui a moins bien marché, même si... Enfin, c'est une autre affaire ! »*

A propos de la campagne présidentielle menée par Lionel Jospin et du rôle du PS pour les années à venir, M. Mitterrand a affirmé : *« Aujourd'hui, il y a un changement de président de la République (...). Vous êtes un grand parti d'opposition, qui s'est rassemblé autour de son candidat, Lionel Jospin, au cours de ces dernières semaines. Mais je vous dirai – je l'ai dit d'ailleurs à Lionel Jospin personnellement – je ne doutais pas du résultat, dès lors qu'un effort convenable était accompli, qu'un rassemblement des esprits s'était opéré, et que le candidat y mettait le talent et l'énergie nécessaires, ce qui s'est produit. »* M. Mitterrand, qui s'est dit *« très heureux du réveil de l'espoir, de [l'] élan militant, de la réussite de la campagne présidentielle »*, a souligné la nécessité de l'unité pour les socialistes, en indiquant : *« Je connais autant que quiconque les rivalités, les factions. Il y a quelques années, les courants prédominaient, c'était dommage (...)Je crois que vous vous rapprochez des chemins de la sagesse. Il faut que vous soyez très vigilants là-dessus, ce qui ne veut pas dire que chacun pense comme le voisin. »*

« Le Parti socialiste est désormais le parti de l'alternance. Lorsque les Français désireront changer de politique, c'est vers vous qu'ils se tourneront. C'est peut-être l'un des grands progrès de ces dernières années. Nous sommes redevenus – vous êtes redevenus – une force politique et sociale capable d'entraîner la France, chaque fois qu'elle en sentira la nécessité, pour plus de justice, pour plus de libertés, pour la mise en place d'une certaine idée de la société qui nous est chère », a ajouté l'ancien président de la République, qui a renouvelé son soutien à Henri Emmanuelli *« dont le dévouement à notre cause commune est sans tache, sans reproche »*. A propos de la condamnation du premier secrétaire du PS dans l'affaire Urba-Sagès, M. Mitterrand a déclaré avoir *« ressenti la peine, l'amertume de l'épreuve qu'on l'oblige à subir »*, qu'il juge *« profondément injuste »* : *« Le Parti socialiste est dirigé par d'honnêtes gens, nous avons voulu mettre en ordre le financement des partis politiques. Il a fallu du temps pour y parvenir, ça a été fait. (...). Avant, tout était permis, il n'y avait pas de scandale. L'argent coulait à flots. »*

A propos de cette rencontre au siège du PS, il a indiqué : *« Je ne veux pas avoir l'air d'organiser une contre-manifestation. Ce serait malvenu et moi, j'achève ma vie politique. Je ne suis pas venu ici pour la recommencer. J'aborde la dernière étape de mon existence, dont j'ignore la durée, mais enfin elle ne peut pas être extrêmement longue (...). Malgré tout, il est des moments où un homme sent bien que la vie s'exalte ou s'accomplit. Ce moment en fait partie »*.

Evoquant la lente conquête du pouvoir par les socialistes, M. Mitterrand a confié : *« Je me souviens de notre premier rassemblement en 1971, et ce qui a suivi le congrès d'Epinay. Je me souviens aussi de l'élan formidable qui m'a accompagné en 1981. Je me souviens de la force et de l'espoir qui nous portaient, lorsque nous nous sommes installés chez vous, Pierre Mauroy, qui m'avez accompagné à l'Arc de triomphe, selon la tradition, le jour de mon investiture. »* Le président a saisi cette occasion pour remercier *« ceux qui, en qualité de premiers ministres, ont été les plus proches (...)pendant les années difficiles de gouvernement »*, en précisant que ces remerciements s'adressaient à *« ceux qui sont là et ceux qui ne sont pas là »*, allusion ironique à l'absence de Michel Rocard et Edith Cresson.

> « Je pars sans le moindre soupçon de regret ou d'amertume, aussi tranquillement que je suis venu. »

« Mais pouvions-nous mesurer la somme des difficultés qui nous attendaient ? » s'est interrogé M. Mitterrand, en distinguant culture d'opposition et de gouvernement : *« Les deux cultures sont dissemblables, et comme c'était pratiquement la première fois* [que la gauche était au pouvoir], *cela m'a donné quand même quelques difficultés. Pourquoi ? Parce que l'on ne va jamais aussi loin qu'on le voudrait. Et une sorte de malchance historique – mais il n'y a pas de malchance historique, c'est l'Histoire – a voulu que vous me fassiez élire à la présidence de la République au pire moment de la pire crise économique que l'Occident industriel ait connu depuis 1929. Et la malignité de cette crise a voulu qu'elle ait commencé avant moi avec le septennat de mon prédécesseur mais qu'elle prenne fin pratiquement avec mon départ comme si, par une sorte de prédestination, j'avais été formé pour gérer la crise alors que ce n'était pas du tout mon intention. »*

L'ancien chef de l'Etat a tenu à défendre les grandes réformes de son double septennat : *« Cela ne nous a pas empêchés de transformer les institutions, de modifier la carte institutionnelle de la France avec la décentralisation, de faire d'importantes réformes de société (...)et nous avons pu en même temps, prendre des mesures de caractère économique en dépit de tout et contre tout, contre un monde hostile, au moment où la France s'ouvrait sur l'Europe et sur le monde (...), avec une immensité de pays autour de nous acquis aux idées libérales, et les plus excessivement libérales, l'époque Reagan, l'époque Thatcher »*.

M. Mitterrand a ensuite fait allusion aux deux périodes de cohabitation, de 1986 à 1988 et de 1993 à 1995. *« Il a fallu que je me débrouille. Je me retrouvais un peu tout seul avec, de-ci de-là, un visage connu. Mais finalement on a tenu, et je crois qu'aujourd'hui la France nous sait gré d'avoir réussi l'alternance, d'avoir géré la France correctement, d'avoir imposé quelques idées nouvelles et d'avoir modifié les lois importantes. »* Il a enfin lancé un message d'espoir à ses partisans : *« Je vous assure que, lorsque je circule en France, et cela m'arrive assez souvent, le climat que j'y trouve est tout à fait favorable. Cela ne se transforme pas toujours en suffrages, mais quand même 47 à 48 % des suffrages, ce n'est pas rien et ce n'est que le début d'une reconquête. »*

« Je pars sans le moindre soupçon de regret ou d'amertume, aussi tranquillement que je suis venu. J'espère qu'ici ou là, j'aurai le bonheur de vous rencontrer. Merci ! », a conclu M. Mitterrand.

Le Parti socialiste en pleines turbulences post-électorales

Mis en cause, M. Glavany refuse de démissionner

Quelques heures après avoir reçu, mercredi 17 mai, la visite de François Mitterrand, le Parti socialiste a apporté une nouvelle démonstration de ses difficultés à régler ses différends au lendemain du second tour de l'élection présidentielle. Jean-Marc Ayrault, un des porte-parole de Lionel Jospin a demandé à M. Glavany, porte-parole du PS, de démissionner après la publication de sa note controversée (*Le Monde* du 16 mai).

« **VOUS ÊTES** *le parti de l'alternance. » « Vous êtes redevenus une force politique et sociale capable d'entraîner la France vers plus de justice et de libertés. » « Je crois que vous vous rapprochez des chemins de la sagesse. »* En multipliant ainsi, au cours d'une dernière réunion de famille rue de Solférino, mercredi 17 mai, les paroles d'espoir, en partageant aussi à parts égales les compliments entre Henri Emmanuelli et Lionel Jospin, François Mitterrand, que l'on avait souvent moqué en disant qu'il laisserait ce Parti socialiste dans l'état où il l'avait trouvé en 1971, s'est beaucoup employé à conforter le moral des socialistes à nouveau atteint depuis quelques jours par les petites stratégies médiocres de certains de leurs dirigeants.

« Je connais autant que quiconque les rivalités, les factions, a relevé M. Mitterrand. *Il y a quelques années, les courants prédominaient, c'était dommage. Je crois que vous vous rapprochez des chemins de la sagesse. Il faut que vous soyez très vigilants là-dessus, ce qui ne veut pas dire que chacun pense comme le voisin. Car souvent le voisin pense mal... »* Cette vigilance a encore failli être prise en défaut dès l'après-midi lors du bureau national hebdomadaire. D'entrée, le maire de Nantes, Jean-Marc Ayrault, un des porte-parole de M. Jospin dans la campagne présidentielle, a demandé des comptes à Jean Glavany, auteur de cette note *« scandaleuse »* publiée par *Le Monde* (daté du 16 mai). Selon M. Ayrault, le secrétaire national à la communication aurait dû *« en tirer les conséquences »* et de lui-même remettre sa démission.

Cette requête provoqua aussitôt un tir de barrage de la part de M. Emmanuelli et de deux autres secrétaires nationaux qui lui sont proches, Alain Claeys et Gérard Fuchs. *« Je n'accepterai aucune tentative de déstabilisation externe à but interne »*, objecta M. Emmanuelli. La meilleure défense étant l'attaque, ainsi qu'il était si bien précisé dans la note de M. Glavany, ce fut *Le Monde*, accusé *« d'intervenir dans la vie interne du parti »*, qui fit l'objet des sentences. M. Glavany lui même parla, sans vergogne, de *« trucage »* et de *« manipulation »*. Sans jamais prendre sa défense, M. Emmanuelli préféra s'émouvoir des caricatures de Plantu, déclarant *« qu'il comprenait désormais mieux les juifs, puisqu'il était devenu le juif judiciaire du PS »*...

« DES DEVOIRS ET NON DES DROITS »

En l'absence de M. Jospin, ses amis plaidèrent pour un retour au calme. *« Tout est nul »*, résuma Jean-Christophe Cambadélis. Daniel Vaillant n'admit pas que M. Glavany se pose aujourd'hui *« en victime »*, mais jugea que cette affaire était *« préjudiciable pour tous »* et convia chacun à se souvenir que le PS avait *« des devoirs par rapport aux électeurs et non des droits »*. Le premier secrétaire de la fédération du Pas-de-Calais, Daniel Percheron, demanda que soient *« codifiés »* au plus vite les rapports entre MM. Emmanuelli et Jospin afin d'éviter ce genre de désagréments. *« J'ai fait une proposition à Lionel Jospin, c'est à lui de répondre »*, intervint M. Emmanuelli, qui ajouta que *« que personne ne pourra agir par procuration »*.

Un terme a été mis à cette passe d'armes pour convenir que l'urgence était de développer une stratégie d'opposition face au nouveau pouvoir chiraquien. *« Un devoir d'opposition sans faille*, a résumé M. Glavany, *sans attente, sans illusions sur la volonté de changement de Jacques Chirac et sans naïveté sur les intentions affichées. »* Tout cela s'inscrivant évidemment dans la perspective des élections municipales, les socialistes comptent user et abuser du thème de la nécessaire lutte contre le tout-Etat RPR.

Mais pour l'heure, toutes les querelles à gauche ne sont pas vidées. Une nouvelle primaire avec le PC est annoncée à Saint-Quentin (Aisne). Plus rien ne semble pouvoir empêcher Michel Pezet de conduire sa propre liste à Marseille et Niort devrait voir également s'opposer deux listes socialistes.

Daniel Carton

La Confédération des syndicats médicaux français rappelle à Jacques Chirac ses engagements

Les médecins veulent participer à la définition de la politique de santé

Le docteur Elisabeth Hubert devait faire partie du gouvernement, dont la composition devait être annoncée jeudi 18 mai, comme ministre de la santé. La veille, la principale organisation de médecins, dont Mme Hubert a été une responsable locale, a rappelé au nouveau chef de l'Etat qu'elle ne souhaitait ni durcissement ni relâchement de la maîtrise des dépenses médicales. La CSMF a plaidé pour une réforme de l'hôpital.

LES SYNDICATS de médecins, qui ont applaudi à l'élection de Jacques Chirac à l'Elysée, ne veulent pas être les déçus du « chiraquisme ». Le nouveau président à peine installé, la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) *lui a rappelé ses engagements de* candidat. « *Les propos tenus par le nouveau président pendant la campagne électorale sont tout à fait en phase* » avec la politique prônée par la CSMF, a souligné le docteur Claude Maffioli, mercredi 17 mai, lors d'une conférence de presse.

Le président de la principale organisation de praticiens libéraux, qui ne souhaite ni relâchement ni durcissement de la maîtrise des dépenses de santé, a également lancé un « *avertissement* » aux pouvoirs publics : « *Je me battrai pour que la maîtrise médicalisée continue* » et que l'« *on ne touche pas à la convention médicale* » conclue en octobre 1993 avec les caisses d'assurance maladie. Le docteur Maffioli répondait aux récentes déclarations d'Elisabeth Hubert – qui devait être nommée ministre de la santé jeudi 18 mai – en faveur d'une « *remise à plat* » de cette convention qui a instauré les références médicales (normes de bonne pratique). Ce dispositif « *ne fait que débuter, mais il donne des résultats encourageants* », a-t-il précisé. « *Le gouvernement doit conforter cette voie originale.* »

LES IDÉES DE Mme HUBERT

C'est peu dire que le programme de M. Chirac a de quoi satisfaire la CSMF (*Le Monde* du 25 mars). Le contraire aurait été étonnant : il est largement inspiré par les réflexions de Mme Hubert, qui fut un temps responsable de la CSMF en Loire-Atlantique. Les 110 000 médecins libéraux refusent d'être « *les seuls à faire des économies* » pour l'assurance maladie et réclament une vigoureuse maîtrise des dépenses hospitalières. M. Chirac leur donne satisfaction en assurant que « *la réforme de l'hôpital est la première à engager* » et que le budget global devra être remplacé par des « *contrats d'objectif* » et un « *intéressement des équipes à la réalisation de ces objectifs* ». La CSMF dénonce la réforme toujours différée de la nomenclature des actes médicaux et suggère la création d'une « *agence nationale* » qui aurait un « *pouvoir de décision* ». M. Chirac répond, là encore, que cette « *rénovation s'impose* » et qu'il faut « *revaloriser l'acte à haute valeur ajoutée* ». Souhaite-t-elle une « *harmonisation entre les conventions des différentes professions de santé* » ? M. Chirac lui promet la création d'« *une instance nationale regroupant l'ensemble des professions médicales et paramédicales* » afin de « *coordonner les points de vue* ». Il est clair, en effet, que les normes de bonne pratique imposées aux généralistes ont freiné l'activité des professions dites « prescrites », notamment celle des laboratoires de biologie.

Les médecins, qui ont massivement voté pour le maire de Paris, devraient avoir une première satisfaction avec la nomination d'un médecin au ministère de la santé. De plus, la CSMF souhaitait qu'un même département ministériel gère à la fois « *la politique générale* » (santé publique) et « *les ressources et les dépenses* » de l'assurance maladie (financement). Le docteur Elisabeth Hubert aura ces deux attributions. C'est dans ce cadre qu'elle devrait engager, dans le domaine de la santé, une distinction entre ce qui relève de l'assurance (financé par des cotisations) et ce qui relève de la solidarité (fiscalisation).

Un dernier point préoccupe les médecins libéraux : leur participation à la définition de la politique de santé. La CSMF a demandé la création rapide d'une « *conférence permanente de la santé* », composée à parité de représentants de l'Etat et des professions médicales et paramédicales (libérales et hospitalières). Mais « *il n'est pas question d'y intégrer les financeurs* », a aussitôt prévenu le docteur Maffioli. Comme si les caisses d'assurance maladie, qui versent chaque année plus de 500 milliards de francs au titre des remboursements, n'avaient pas leur mot à dire !

Jean-Michel Bezat

Employeurs et syndicats européens prônent une hausse modérée des salaires

LE DIALOGUE SOCIAL européen va-t-il être relancé ? Dans un document de quatre pages qu'ils devraient adopter, vendredi 19 mai, avant de le soumettre la semaine prochaine à Jacques Santer, président de la Commission européenne, l'Union des confédérations de l'industrie et des employeurs d'Europe (UNICE), la Confédération européenne des syndicats (CES) – dont sont membres la CFDT, FO et la CFTC – et le Comité européen des entreprises publiques (CEEP) prônent *un dispositif qui vise à la fois à stimuler la croissance et à lutter contre le chômage*. Cet avis commun, élaboré par le groupe macroéconomique du dialogue social, se veut une contribution à la préparation des grandes orientations de politique économique de l'Union européenne en vue du sommet de Cannes en juin. Il se situe dans la continuité du sommet d'Essen et des objectifs contenus dans le « Livre Blanc sur la croissance ».

Pour transformer la reprise en un processus de croissance durable *et créateur d'emplois*, les partenaires sociaux des Quinze partagent la même analyse sur trois points. Ils mettent en avant comme priorité la résorption des déficits publics. Ils soutiennent les efforts pour l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Enfin, ils estiment nécessaire une réforme des marchés du travail qui doit privilégier des formes négociées et non des solutions imposées.

Pour les partenaires sociaux, il n'y a pas de contradiction entre la croissance de la productivité et la *création d'emplois*. La reprise économique et le retour espéré à des taux de croissance entre 3 % et 3,5 % vont permettre, après une récession accompagnée de modération salariale, de redonner des marges de manœuvre aux économies des pays de l'Union européenne. Dans ce scénario, il faut favoriser à la fois la croissance de l'investissement, de la production et de la consommation. « *Cette croissance de la consommation serait supportée par le redressement de l'emploi et un accroissement du niveau général des salaires modéré par rapport à celui de la productivité.* »

Parmi les dangers menaçant la croissance, les employeurs et les syndicats européens pointent l'instabilité des marchés des changes. Ils prônent une réduction des taux d'intérêt qui pourrait être encouragée lors du sommet du G7 en juin à Halifax. L'Unice et la CES reconnaissent que la résorption des déficits budgétaires est une priorité. « *Si on ne peut s'attaquer à la réduction des déficits maintenant durant une période de reprise, quand donc le fera-t-on ?* », écrivent-ils. Mais ces politiques d'assainissement budgétaire doivent être socialement équilibrées et ne pas mettre en danger la reprise et la compétitivité des entreprises. La croissance endogène, à l'intérieur de l'UE, doit être recherchée.

Sur la réforme des marchés du travail, les politiques suivies doivent améliorer la qualité du « *capital humain* », faciliter la résorption des chômeurs en améliorant « *la flexibilité positive* » et rendre la croissance plus créatrice en emplois. Quant aux gains de productivité, ils peuvent permettre l'émergence de « *formes innovatrices de travail telles que la réorganisation, la réduction et la reconfiguration du temps de travail* ».

A. B.-M.

La dernière croisade d'Yvon Gattaz

TOUS CEUX QUI CONNAISSENT Yvon Gattaz, l'ancien président (1981-1986) du CNPF, le savent : il a toujours professé qu'il n'était affilié à aucun parti. S'il a défendu une cause, mais une seule, c'est celle du « *parti des entreprises* ». S'il a décidé, selon ses propres mots, d'engager une nouvelle « *croisade* », cela n'a donc strictement rien à voir avec quelques intérêts de boutique. Simple question de bon sens patronal : les entreprises de taille moyenne, qui constituent la richesse du tissu économique français, sont confrontées à un grave problème, celui des successions. Tous les chefs d'entreprise partagent la même conviction : depuis que les socialistes, en 1984, ont relevé de 20 à 40 % les droits de succession en ligne directe, la fiscalité est devenue confiscatoire et la transmission est devenue un grave problème économique, facteur de dépôt de bilan.

M. Gattaz a donc brandi l'étendard de la révolte. Il a annoncé, mercredi 17 mai, la création de l'Association syndicale des moyennes entreprises patrimoniales (ASMEP), dont le but est précisément de faire campagne pour une réduction des droits de succession sur ces entreprises moyennes. La réforme, plaide-t-il, évitera que certains de ses collègues peu scrupuleux soient acculés à des « *montages juridiques tordus, à la limite de la légalité – et même au-delà* » pour échapper à l'impôt.

La proposition risque de faire d'autant plus de bruit *qu'elle recoupe un débat fiscal d'actualité. Estimant* que le système actuel génère 80 000 suppressions d'emplois par an, le maire de Paris a suggéré, durant sa campagne, une réforme qui comblerait M. Gattaz. Considérant qu'il serait injuste de favoriser fiscalement le contribuable qui hérite d'un bien professionnel au détriment de celui qui hérite d'un pavillon, M. Balladur, lui, préférait un relèvement général de l'abattement fiscal sur toutes les successions.

Avec son association, l'ex-patron des patrons vient donc appuyer la solution défendue depuis plusieurs mois par M. Chirac. Pour des raisons d'efficacité économique ? En fait, pas seulement. S'il a décidé d'enfourcher ce nouveau cheval de bataille, c'est peut-être aussi pour une raison très personnelle. *Même s'il refuse d'évoquer sa situation, il est directement* concerné par le dossier. A la tête d'une entreprise de taille moyenne, Radiall (mécanique électronique), il aurait souhaité la céder à ses trois enfants, sous la forme d'une donation-partage (procédure déjà partiellement engagée). Mais la réglementation fiscale a un prolongement inattendu : le propriétaire d'une entreprise échappe à l'impôt sur la fortune quand il en possède plus de 25 % mais non quand il est en dessous de ce seuil. Dans le cas présent, l'ex-président du CNPF serait donc assujetti à l'ISF s'il menait à bien son projet, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Il s'en est si souvent plaint auprès des pouvoirs publics que l'affaire a fini par s'ébruiter.

C'est l'aspect révélateur de cette anecdote. Si la revendication de baisse des droits de succession sur les entreprises est si populaire dans les milieux patronaux, petits et grands, *c'est que c'est aussi un moyen* discret de contourner l'impôt sur la fortune.

L. M.

M. Delevoye (RPR) prédit aux maires un mandat de tous les dangers

PRÉSIDENT de l'Association des maires de France (AMF), Jean-Paul Delevoye a effectué, mercredi 17 mai, une prestation surprenante, rompant avec le discours mesuré qui est habituellement le sien. Invité, par le Club des partenaires de l'économie mixte, à s'exprimer sur « les évolutions des politiques locales » pour les six ans à venir, le sénateur (RPR) du Pas-de-Calais s'est écarté de son texte écrit pour dramatiser son propos. M. Delevoye, qui, pendant la campagne présidentielle, avait appelé les maires à rejoindre les comités de soutien à Jacques Chirac, a dressé un état très critique de la situation dans laquelle se trouvent les communes, *en qualifiant de « mandat de l'impossible »* les responsabilités qui incomberont en juin aux nouveaux maires.

Confirmant un constat largement partagé (*Le Monde* du 16 mai), M. Delevoye s'est alarmé de « *la démobilisation des élus pour la chose publique* ». « *On assiste aujourd'hui*, a-t-il lancé, *à une intercommunalité par défaut, à des délégations de service public par défaut, à une déconcentration par défaut.* » Le président de l'AMF a souligné que « *les collectivités locales n'ont plus le droit à l'erreur* ». Il a également insisté sur la nécessité de redécouvrir le sens des responsabilités en mettant fin à « *l'égoïsme civique* ».

SOMBRE TABLEAU

Mais le président de l'AMF a surtout insisté sur « *les risques d'explosion sociale* » auxquels devront faire face les nouveaux élus. Pour lui, « *deux sociétés coexistent sur le même territoire* » et menacent la cohésion sociale : l'une, où l'individu peut dire qu'« *il sert à quelque chose* » ; l'autre, celle des grands ensembles livrés à eux-mêmes, où les hommes n'auraient le choix « *qu'entre le suicide et l'agressivité* ». M. Delevoye a dressé un sombre tableau de ces quartiers à hauts risques, sous la coupe, d'un côté, des revendeurs de drogue, de l'autre, des « fondamentalistes » religieux qui font régner leur ordre. Il a insisté sur la nécessité pour les maires, dans de telles conditions, « *d'acquérir de nouvelles compétences* », d'envisager « *de nouveaux métiers* », comme le tutorat communal (par l'embauche de personnes chargées de s'occuper des exclus) et même « *des internats* » pour les enfants qui ne peuvent suivre une scolarité normale dans ce climat dégradé.

Enfin, ce « *mandat de gestion des risques* » s'applique aussi aux nouveaux risques réglementaires et juridiques et à l'extinction prévisible des capacités d'investissement des collectivités locales, si elles doivent continuer à engloutir toutes leurs capacités financières dans des dépenses de mise aux normes et de sécurité pour leurs équipements (assainissement de l'eau, traitement des déchets, etc.).

In fine, et pour répondre à une assistance quelque peu étonnée, M. Delevoye a néanmoins tempéré son « *pessimisme* » et assuré qu'il faisait confiance aux élus « *pour remporter cette bataille* », « *redonner souffle à la vie locale* » en restaurant notamment la citoyenneté. Ces questions serviront de toile de fond au congrès de l'AMF qui doit se réunir en novembre. Il n'en reste pas moins que M. Chirac – qui s'est fixé pour tâche de « *restaurer la cohésion de la France* » – voit son attention attirée sur un aspect de ce chantier auquel il n'avait, peut-être, pas encore pensé.

J. P. De.

M. Mazeaud pronostique l'extension du champ du référendum

PIERRE MAZEAUD, député (RPR) de Haute-Savoie et président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, a affirmé, jeudi 18 mai sur RMC, qu'il serait « *très précisément question de l'extension du référendum* » dans le message que Jacques Chirac doit adresser, vendredi 19 mai, au Sénat et à l'Assemblée nationale. « *Donner la parole plus souvent au peuple mérite la modification constitutionnelle nécessaire* », a-t-il fait valoir. « *M. Chirac a prévu un référendum sur l'éducation, il faudra au préalable une modification de la Constitution, c'est ce que nous ferons.* » Le président de la commission des lois a rappelé, en revanche, qu'il avait « *toujours été hostile* » à l'idée d'une session parlementaire unique de neuf mois, mais que « *seuls les imbéciles ne se trompaient pas* ». Il a ajouté qu'il avait « *reçu l'assurance du premier ministre et du président de la République qu'il n'y aura plus inflation de textes* » législatifs.

DÉPÊCHES

■ **PARTIELLES : trois élections législatives partielles** auront lieu le dimanche 18 juin, et éventuellement le 25 juin si un second tour est nécessaire. Elles sont destinées à pourvoir les sièges de Jacques Chirac, député RPR de Corrèze depuis 1967 et qui a démissionné de son mandat après son élection à la présidence de la République, de Robert-André Vivien, député RPR du Val-de-Marne, décédé le 8 mai, et d'André Durr, député RPR du Bas-Rhin, qui a été déchu de son mandat, le 12 mai, à la suite d'une condamnation pour concussion.

■ **DÉMISSION : sur proposition du maire socialiste, Bruno Polga,** trente-cinq des quarante-trois conseillers municipaux de Saint-Priest, une commune de la banlieue lyonnaise, ont démissionné de leur mandat, mardi 16 mai. Ils entendent ainsi protester contre la décision « *autoritaire* » du préfet de police du Rhône d'installer, dans une caserne de la commune, cent trente-quatre réfugiés tsiganes (*Le Monde* du 13 mai). « *Il n'est pas acceptable*, estime M. Polga, *que l'Etat concentre les difficultés sur les villes de la banlieue est de l'agglomération, déjà aux prises avec des problèmes sociaux importants.* » (*Bur. rég.*)

■ ***SALAIRES* : le gain moyen mensuel brut d'un salarié** (primes comprises) s'établissait à 11 174 francs en octobre 1994 (+ 0,7 % par rapport à avril 1994), selon le ministère du travail. « *Les hiérarchies salariales restent stables* », note-t-il. Les cadres (22 286 francs brut) gagnent 2,6 fois plus que les ouvriers (8 410 francs), les techniciens-agents de maîtrise (12 486 francs) 1,5 fois plus et les employés (9 090 francs) 1,1 fois. La part des heures supplémentaires dans la rémunération des ouvriers a augmenté de 0,2 point par rapport à octobre 1993. Les primes mensuelles sont restées stables (6,9 % du montant brut de la paye).

■ **EXCLUSION : délégué CGT et candidat du Front national** aux élections municipales d'Albi, André Galabru, a été exclu de son syndicat par l'Union départementale du Tarn qui lui reproche de s'être prévalu de son appartenance syndicale pour se promouvoir en politique. La CGT précise dans un communiqué que, si son statut permet l'adhésion de personnes d'opinions diverses, « *nul ne peut faire valoir sa qualité d'adhérent ou de membre d'un organe de direction pour une action politique, philosophique ou religieuse* ».

■ **HANDICAPÉS : dans une « lettre ouverte » au président de la République,** la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés (FNATH) demande à Jacques Chirac un rattrapage du pouvoir d'achat des pensions et allocations dès le 1er juillet, « *l'ouverture immédiate d'une concertation sur l'amélioration de la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles* », et des mesure pour « *favoriser l'emploi en milieu ordinaire des personnes handicapées* », notamment dans la fonction publique.

■ **ÉTAT DE GRÂCE : l'Union des industries métallurgiques et minières** (UIMM) n'exclut pas, dans le numéro de mai de sa revue *Actualité*, que « *l'état de grâce dont bénéficie habituellement un nouveau gouvernement soit plus court et plus précaire qu'à l'accoutumée* ». La fédération patronale la plus puissante au sein du CNPF note que « *la protestation se répand çà et là, dispersée* », et que « *la suite dépendra de la capacité du nouveau président et de son équipe à répondre à l'inquiétude des salariés* ».

■ **CONFRONTATIONS : animée par Philippe Herzog,** député européen et membre du bureau national du Parti communiste, l'association Confrontations vient de publier le premier numéro d'une nouvelle revue, baptisée *l'Option de Confrontations*. En vente au prix de 40 francs, il traite de la « *citoyenneté européenne* ».

■ **CNAM : c'est finalement Georges Jollès,** président de l'Union des industries textiles (UIT) et membre du conseil exécutif du CNPF, qui devrait être désigné par le CNPF comme vice-président de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM). Dès janvier, Jean Gandois avait promis aux syndicats, et notamment à FO, qui préside la caisse, le retour du CNPF dans ses instances de direction et de gestion. Le siège du patronat était vacant depuis 1992. Le CNPF doit faire connaître officiellement le nom de son titulaire le 12 juin, lors de son conseil exécutif.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

■ **PARIS : les socialistes parisiens,** dont le bureau fédéral se réunissait mardi 16 mai, ont avalisé la candidature d'Evelyne Desforges, pour conduire la liste dans le 7e arrondissement, et d'Odette Grzegrzulka, dans le 17e arrondissement. Celle-ci faisait partie de l'équipe de Jack Lang, maire de Blois (Loir-et-Cher), ville où elle était premier adjoint, chargée des affaires sociales.

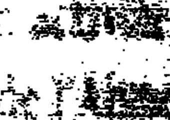
■ **SAINT-PAUL : le secrétaire départemental du RPR à la Réunion,** Jean-François Bosviel, a annoncé, mercredi 17 mai, qu'il se mettait en congé de son parti pour se présenter aux élections municipales à Saint-Paul contre le maire (RPR) sortant Joseph Sinimalé, condamné, le 23 janvier, à huit mois de prison avec sursis pour abus de confiance. Dans une lettre adressée à Alain Juppé, président par intérim du RPR, M. Bosviel estime que le maire de Saint-Paul ne « *peut plus exercer dignement son mandat* » en raison de ses « *ennuis judiciaires* ».

■ **BASSE-TERRE.** Lucette Michaux-Chevry, ministre délégué à l'action humanitaire, a été investie par l'UDF et le RPR pour conduire une liste aux élections municipales à Basse-Terre (Guadeloupe).

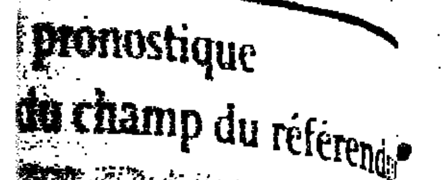
La Réunion : le Conseil d'Etat approuve le schéma d'aménagement

« *UNE MONTAGNE POSÉE SUR LA MER* », ainsi Margie Sudre (Groupe Freedom), présidente du conseil régional de la Réunion, présente-t-elle son île. Au pied de cette haute terre volcanique, la population se masse sur la mince frange littorale. D'ici dix ans, le nombre d'habitants – 600 000 aujourd'hui – devrait croître de 20 %. Il était temps de se pencher sur un développement cohérent de ce beau territoire. Le Conseil d'Etat a approuvé, mardi 16 mai, le schéma d'aménagement élaboré à l'initiative de la région Réunion. Une première version de ce travail entamé en 1990 avait une première fois reçu un avis défavorable.

Compte tenu de l'actualité politique, la signature du décret nécessaire à son adoption devrait attendre quelque peu. Il s'agit du troisième schéma d'aménagement régional après celui de la Corse, et celui de l'Ile-de-France, qui avait donné du mal à plusieurs gouvernements, avant de finalement s'imposer au gouvernement d'Edouard Balladur.



هكذا عن الأصل



Marseille : la confusion règne à gauche

La direction nationale du PS a vainement tenté d'intervenir pour éviter que les socialistes ne se retrouvent sur deux listes

A l'inverse de la droite locale, la gauche marseillaise aborde désunie les élections municipales. Radical, d'une part, allié aux socialistes proches de Bernard Tapie, et l'ancien député socialiste Michel Pezet, d'autre part, ont annoncé leur intention de partir à la bataille ensemble à côté des listes de la « Nouvelle alliance pour Marseille », dirigées par le président, également socialiste, du conseil général des Bouches-du-Rhône, Lucien Weygand, et le député communiste refondateur Guy Hermier. Le responsable du secrétariat national du Parti socialiste chargé des élections, Claude Bartolone, s'est rendu à Marseille, mardi 16 mai, en mission de conciliation.

MARSEILLE
de notre correspondant régional

« Pour faire de la politique à Marseille, il faut avoir des nerfs », se plaît à répéter Lucien Weygand. Instruit par plus d'un demi-siècle de joutes électorales, le président socialiste du conseil général parle d'expérience... Toutes les conditions paraissaient réunies pour la constitution, sous sa houlette, de listes associant l'ensemble des sensibilités du PS, le PC, Radical, ainsi que des représentants du mouvement écologiste, du milieu associatif et du monde socio-professionnel. Mais, dès le 20 avril, Michel Pezet a créé la surprise en annonçant son intention de faire cavalier seul.

A la tête des listes d'union de la gauche, l'ancien homme fort du PS marseillais et ancien président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur avait essuyé une cruelle défaite, en 1989, face au maire sortant de Marseille, Robert Vigouroux. Il a, depuis, fait son *mea culpa*. *« J'ai trop cru*, a-t-il expliqué, *au rôle des partis qui, en fait, ne correspondent plus à ce que les Marseillais attendent. »* Affirmant avoir trouvé *« une sorte de plénitude »* sur un plan personnel, il prône désormais un retour aux sources de la politique. Avec la volonté de tirer un trait sur son passé d'homme d'appareil, dont son image continue, pourtant, à souffrir.

Lucien Weygand a également été lâché, au dernier moment, par Radical, qui voulait obtenir l'exclusion du PC. Déçu aussi, sans doute, par les offres qui lui avaient été faites, Radical a finalement opté pour une alliance avec l'association « Marseille d'abord », proche de Bernard Tapie, animée par Marius Masse, seul député PS de Marseille, et Charles-Emile Loo, maire sortant socialiste du 5e secteur.

Le président départemental de Radical, Michel Dary, député européen et conseiller général, a affirmé que son initiative était soutenue par Bernard Tapie. Mais l'ancien président de l'OM, qui avait fait précédemment un éloge remarqué de Lucien Weygand, est resté silencieux. Par ailleurs, l'Alliance pour les femmes d'Antoinette Fouque et le mouvement barriste Clefs ont démenti leur participation, que M. Dary avait *cru pouvoir annoncer.*

UNE UNION « RÉDUCTRICE »

« L'union traditionnelle de la gauche dès le premier tour est réductrice », persiste à dire M. Dary. L'objectif initial de ce dernier et de ses amis était, apparemment, de créer un rapport de forces pour négocier avec M. Weygand entre les deux tours, au moins dans certains secteurs (ceux des quartiers sud où l'influence de M. Loo reste forte), voire, en fonction des résultats du premier tour, d'aller jusqu'au bout de leur démarche pour constituer, éventuellement, un groupe charnière dans le nouveau conseil municipal. C'est aussi ce que peuvent espérer le FN et M. Vigouroux qui ne paraît plus, lui, en mesure de jouer les premiers rôles.

Compte tenu du mode de scrutin par secteurs et des indications des sondages, on ne peut, en effet, exclure qu'aucune majorité municipale ne sorte des urnes. Mais après l'euphorie du défi lancé, un peu vite, à Lucien Weygand, Radical est, semble-t-il, devenu plus réaliste. Finalement, MM. Pezet et Dary devraient annoncer jeudi 18 mai un accord pour la présentation de listes communes comprenant les représentants de « Marseille d'abord ».

La direction nationale du Parti socialiste a fini par s'émouvoir des divisions de la gauche marseillaise. Dans un premier temps, elle a demandé à M. Weygand de surseoir à la publication des têtes de liste de la « Nouvelle alliance pour Marseille ». Elle a en outre mandaté Claude Bartolone pour tenter de trouver une solution amiable.

Le responsable du secrétariat national chargé des élections s'est ainsi rendu, mardi 16 mai, à Marseille, où il a rencontré les principaux protagonistes du conflit, notamment MM. Weygand, Pezet, Masse et Loo, mais il était trop tard pour préserver l'unité de la gauche.

Guy Porte

Les maires ne considèrent pas l'environnement comme une priorité

Un sondage a été réalisé auprès de 300 élus

LES ÉLECTIONS municipales de 1989 et les européennes qui suivirent furent marquées par l'irruption sur la scène politique des écologistes : 1 200 conseillers municipaux écologistes et 8 députés européens furent élus. Aujourd'hui, la protection de l'environnement ne vient qu'au cinquième rang des priorités des maires, après le chômage, la formation des jeunes, les mesures contre l'exclusion et la bonne marche des entreprises. Ils sont néanmoins un sur quatre à penser que ce thème tiendra une place très importante dans la prochaine campagne électorale et 57 % à se déclarer prêts à augmenter les impôts pour financer des actions précises dans ce domaine.

D'après le sondage effectué, en avril, par la Sofres pour *La Gazette de l'environnement* – en partenariat avec l'association des Eco-maires, Electricité de France et *La Tribune* – auprès de trois cents maires, le manque d'engouement des élus pour la protection de l'environnement ne signifie pas pour autant qu'ils aient décidé de ne rien faire. 61 % des maires interrogés estiment qu'il serait utile de pouvoir recourir à un service spécialisé dans le paysage (entretien des chemins, des voies d'eau, des espaces verts), quelle que soit la taille de la commune, et 67 % se déclarent prêts à développer le recyclage pour tous les déchets si l'Etat leur dégage des crédits supplémentaires. La collecte et le traitement des déchets sont déjà respectivement à la première et à la troisième places des postes pour lesquels les dépenses communales se sont le plus accrues ces dernières années.

Mais devant le manque de moyens humains et financiers (74 % les jugent insuffisants), ils sont une majorité (55 %) à être favorables au regroupement des petites communes pour financer des projets importants. Ceux des maires qui se prononcent contre l'intercommunalité (37 %), *« voulant préserver l'histoire et l'identité des petites communes »*, se retrouvent plus à gauche (41 %) qu'à droite (26 %).

Saint-Gobain abandonne son activité dans son berceau historique de l'Aisne

LAON
de notre correspondant

Le village de Saint-Gobain, dans l'Aisne, n'accueillera bientôt plus d'activité industrielle liée au verre. Saint-Gobain-produits industriels compte encore soixante-treize salariés. Mais l'unité sera implantée sur un autre site de la société – employant cent personnes –, à Condren, distant d'une dizaine de kilomètres, en février 1996. Un nouveau four y fonctionnera et une somme de 10 millions de francs y sera investie. A la fin de 1993, l'arrêt de la fabrication de verre imprimé s'était déjà soldé par la disparition de quatre-vingts emplois à Saint-Gobain. Le transfert de la dernière activité, le verre trempé destiné au bâtiment, a été accepté au début de l'année par le comité d'entreprise. Le personnel sera muté et aucun licenciement ne sera pratiqué.

Le départ de la SGPI de Saint-Gobain, une commune de deux mille trois cents habitants, signifie la fin d'une glorieuse époque, qui avait débuté en 1693 par la venue dans le village de la Compagnie des Grandes Glaces, créée par Colbert en 1665 dans le faubourg Saint-Antoine, à Paris. Il s'agissait alors, pour le ministre de Louis XIV, de recourir à la technicité de maîtres verriers vénitiens. Ils avaient été placés dans un lieu isolé, bénéficiant de la proximité de l'Oise, qui permettait de limiter les coûts de transport, mais aussi près de ressources en sable et en bois. *La forêt est toujours là*, majestueuse, mais les habitants de Saint-Gobain craignent aujourd'hui de perdre leurs racines.

LES PROMESSES DE M. LONGUET

Le maire de la commune, Roland Renaux (UDF ad. dir.), s'est adressé par écrit le 1er mai au PDG de Saint-Gobain, Jean-Louis Beffa, en des termes particulièrement solennels, au nom de son conseil municipal. Il a évoqué les aspects *affectifs* liés à l'arrêt de l'activité industrielle à Saint-Gobain après trois cents ans de vie commune, mais aussi fait état d'une vive inquiétude sur les difficultés économiques à venir. Le maire est lui-même un ancien employé de Saint-Gobain. Entré dans l'entreprise en 1966, il se rappelle qu'elle comptait à l'époque plus de sept cents salariés. *« Nous avons du mal à comprendre que ce site historique puisse fermer*, explique-t-il aujourd'hui. *Beaucoup d'habitants y ont travaillé, et cette décision est liée à des mauvaises orientations économiques remontant à dix ou quinze ans. »*

Roland Renaux insiste encore sur la perte de 1 million de francs représentant 75 % du produit de la taxe professionnelle et près de 11 % des recettes annuelles de fonctionnement de la commune. Il évoque aussi les récents investissements consentis sur place par l'entreprise, l'installation d'un four à fusion électrique en 1980, reconstruit en 1992, et d'un autre four de trempe à plat dans cette même année. Le maire garde enfin en mémoire les affirmations de *Gérard Longuet, alors ministre de l'industrie*, qui, se basant sur la politique industrielle de Saint-Gobain à l'époque, précisait le 17 décembre 1993 à la municipalité : *« L'activité du verre trempé n'est pas remise en cause. »*

« PROFONDE INDIGNATION »

Les élus livrent *« leur sentiment de profonde indignation (...), qu'ils savent partagé par une population tout entière »*. Le conseil municipal estime être en droit de prétendre à des compensations financières et demande qu'un dispositif de *reconversion industrielle soit mis en* place pour que les bâtiments ne deviennent pas des friches. Dans l'ensemble du groupe, tous les salariés sont loin d'accepter le transfert d'activité, pour des raisons sentimentales, mais cette émotion est restée discrète.

La SGPI, spécialisée dans la production de verre trempé, subit des pertes sévères depuis plusieurs années. Ce mouvement allait en s'accélérant : en 1992, le chiffre d'affaires s'élevait à 169 millions de francs pour un résultat négatif de moins 8,6 %. En 1994, il était de 140 millions de francs, avec un déficit de 19,5 %. *« Le fait d'être présents sur deux sites distants de 13 kilomètres, à Condren et à Saint-Gobain, génère des surcoûts énormes »*, a indiqué Antoine Queffelec, délégué régional de Saint-Gobain-développement, lors de ses visites sur le terrain et de rencontres avec les élus.

Au bout du compte, le site historique semble prisonnier de son passé. La présence des ruines d'un château du XIIIe siècle, l'impossibilité de s'étendre dans les bâtiments de la SGPI, ont joué en faveur de Condren, qui accueille une usine moderne de 16 000 mètres carrés. Mais, comme l'a expliqué récemment la direction générale de Saint-Gobain au maire, l'objectif du groupe est de compenser les pertes d'emplois en favorisant l'installation d'entreprises dans les locaux bientôt inoccupés. Fin juin, un cabinet *d'études spécialisé présentera ses* propositions pour l'utilisation du site de la manufacture des Glaces. *Il pourrait devenir un lieu d'exposition et de formation pour le* personnel du groupe. Une autre histoire va commencer.

Thierry de Lestang-Parade

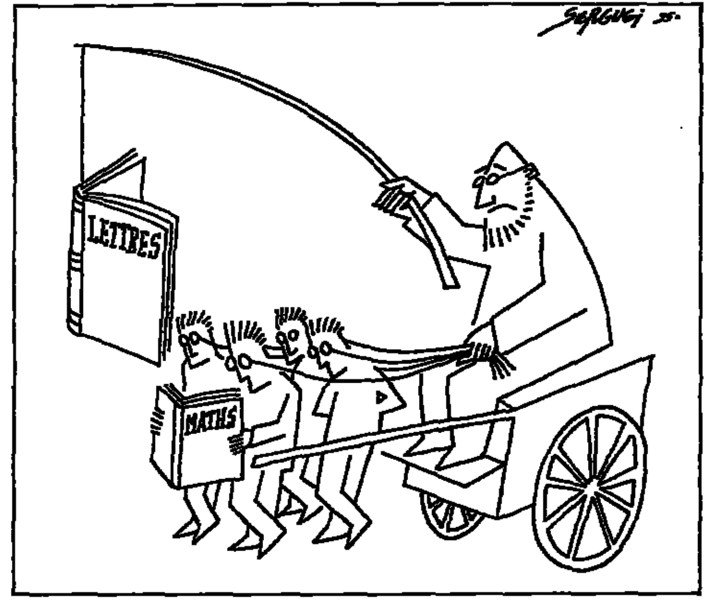
ÉDUCATION 665 788 lycéens passeront, à partir du 9 juin, les épreuves du baccalauréat. L'édition 1995 est à sa façon une première puisque la réforme du lycée engagée en 1992 arrive à son terme. Il s'agissait d'en finir avec la suprématie du bac C, d'alléger les horaires, de permettre aux élèves de se réorienter à la fin de la classe de seconde et d'assurer un soutien plus individualisé. ● CES GRANDES ambitions ont été revues à la baisse. Les choix d'options en seconde valent pré-orientation, les modules de soutien scolaire existent peu et les sections scientifiques dominent toujours largement. ● LE BACCALAURÉAT français demeure ainsi un animal étrange au vu des épreuves qui existent dans les autres pays. Trois élèves sur quatre l'ont obtenu en 1994. L'épreuve 1995 permettra de mesurer l'impact de la réforme des lycées.

Le nouveau bac arrive après trois ans de réforme des lycées

Dès vendredi 9 juin, les candidats au baccalauréat passeront une épreuve largement modifiée. Mais la rénovation du lycée, qui visait à casser la suprématie des mathématiques, à redéfinir les séries et à autoriser des réorientations, n'a pas tenu toutes ses promesses

LA RÉNOVATION de l'examen du baccalauréat, engagée en 1992 en classe de seconde, arrive à son terme et clôt l'interminable saga d'une réforme en débat depuis douze ans. La « rénovation » du lycée, esquissée dès 1983 puis laissée en souffrance jusqu'en 1989, reprise alors par Lionel Jospin, amendée par Jack Lang, a finalement été « bouclée » en 1993 par François Bayrou. Mais si l'on se souvient des batailles successives sur le rôle du latin, la place des mathématiques ou le « contrôle en cours de formation », le calme qui règne dans les lycées à moins d'un mois du coup d'envoi paraît pour le moins surprenant.

La montagne aurait-elle accouché d'une souris ? Les objectifs poursuivis ont fait l'objet d'un large consensus. Il convenait, martelait-on depuis la publication, en 1983, du rapport d'Antoine Prost sur *« les lycéens et leurs études »*, de redessiner les filières du lycée pour redonner à toutes *« une égale dignité »*. Il fallait casser la suprématie du bac C (scientifique), responsable d'une hiérarchisation excessive entre les « bonnes » et les « mauvaises » filières, réduire le rôle des mathématiques et reconstruire une filière d'excellence en lettres.



UNE ORGANISATION RUINEUSE

Pour tenir compte de l'ouverture massive du lycée à un nouveau type d'élèves scolairement plus fragiles, il convenait également d'alléger les horaires, pour augmenter la part du travail personnel et permettre une prise en charge plus *« individualisée »* des plus faibles.

Enfin, une rénovation du baccalauréat paraissait s'imposer. Pour une raison fort simple : de plus en plus difficile à organiser à mesure que croissait le nombre des candidats, ruineux pour le budget de l'éducation nationale – il en coûtera 194,6 millions de francs pour la session de 1995 –, l'examen phare du système scolaire devenait ingérable.

« SPÉCIALISATION PROGRESSIVE »

D'abandons en revirements, sous le poids des associations de spécialistes et des syndicats d'enseignants, beaucoup d'ambitions ont été laissées de côté entre 1989 et 1993. Quand François Bayrou s'est saisi du dossier, il n'a eu aucun mal à infléchir fortement la réforme : l'option mathématiques avait été rétablie par Jack Lang dans la filière scientifique – contre l'avis de nombreux experts – ; la limitation du jeu des options, seul moyen d'alléger les horaires, n'était plus qu'un souvenir ; enfin, promesse avait été faite qu'on ne toucherait pas au baccalauréat.

Dans l'organisation générale du lycée, soit l'on privilégiait un large *« tronc commun »* en limitant le jeu des options, soit on misait sur un *« bac à la carte »* en permettant toutes les combinaisons possibles. Au nom de la *« liberté de choix »* et pour garantir la *« spécialisation progressive des élèves »*, cette deuxième formule l'a finalement emporté. Les nouvelles séries sont certes moins nombreuses – sept au lieu de vingt-cinq –, et la voie royale du « bac C » a bien disparu.

Mais à l'intérieur de ces séries, un large choix d'options reconstitue des profils très typés de bacheliers. La rénovation pédagogique se limite, en seconde et en première, à l'organisation d'heures de travail en petits groupes, les *« modules »*. Les horaires restent très lourds, jusqu'à trente-six heures hebdomadaires de cours. Dans l'organisation du baccalauréat, le poids de l'écrit a été nettement renforcé (en langues vivantes notamment) et les épreuves sont plus nombreuses, par exemple en français.

Rééquilibrer les séries du bac, casser les hiérarchies, distinguer des *« profils »* d'élèves sans les enfermer trop tôt : tel est le credo officiel. La seconde reste officiellement une classe de *« détermination »* : les élèves doivent pouvoir modifier leur choix à l'entrée en première et infléchir leur orientation. *« Aucune option ne sera exigible à l'entrée en première »*, avait promis le ministre de l'éducation nationale.

PRÉORIENTATION EN SECONDE

En réalité, les choses semblent plus figées. La direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère vient de dresser le bilan de deux ans de rénovation des lycées. *« D'une manière générale*, souligne la DEP, *l'orientation en première est très dépendante des options retenues en seconde. »* Exemple : le choix de l'option gestion et informatique conduit les trois quarts des élèves dans une filière technologique. A l'exception des élèves ayant choisi l'option TSA (technologie des systèmes automatisés), pour lesquels l'orientation est plus ouverte, l'inscription en seconde constitue *« de fait »* une *« préorientation des élèves »*.

Dans une circulaire publiée au *Bulletin officiel* du 4 mai, la direction des lycées pointe cette *« dérive »* et s'inquiète de voir des établissements *« rigidifier »* le dispositif prévu. *« Le rééquilibrage des séries s'appuie pour une large part sur la classe de seconde »*, rappelle la DLC. Les enseignements optionnels, *« qui sont une aide au choix »*, ne doivent pas être *« détournés de leur finalité initiale »*. La direction des lycées invite fermement les chefs d'établissement à ne pas imposer aux élèves de *« couplages d'options liés aux structures des anciennes séries »*.

En ce qui concerne le rééquilibrage entre les différentes filières, la réforme ne semble pas non plus tenir toutes ses promesses. La direction des lycées s'inquiète de voir baisser les flux en première scientifique alors qu'ils augmentent dans les filières sciences et techniques tertiaires (anciennes filières G) et sciences et médico-social (anciennes F 8). Cette répartition, insiste le texte, *« ne correspond ni à la demande du monde industriel ni à l'offre de formation post-baccalauréat »*.

Sur le plan pédagogique, l'introduction des *« modules »*, destinés à répondre aux besoins ciblés de petits groupes d'élèves en français, mathématiques, histoire-géographie et langues, semble également décevante. La direction des lycées note *« une certaine rigidité qui semble les détourner de leur finalité initiale »*. En terminale L, enfin, la direction des lycées s'*« étonne »* du peu de succès du profil *« ettresclassiques »*. Plus d'un élève *« littéraire »* sur trois (36 %) choisit en effet l'enseignement de spécialité *« mathématiques »* tandis qu'un autre tiers choisit les langues vivantes, et 6 % seulement les langues anciennes.

SURPLACE

C'est un autre espoir déçu de la réforme. Les langues anciennes continuent d'être davantage prisées des scientifiques que des littéraires. Malgré les efforts de réhabilitation de la filière littéraire, elle semblent demeurer un signe distinctif des « bons élèves », qui restent prioritairement orientés vers les sciences. En légère progression par rapport à 1993, l'étude du latin concerne moins de 10 % des élèves de seconde, le grec 1,4 %. Les deux tiers des latinistes entrent dans une première scientifique – où la moitié abandonne, alors, les langues anciennes. Les scientifiques sont aussi ceux qui cumulent le plus les options : 60 % d'entre eux suivent au moins une option facultative en première, contre 20% des littéraires et 10 % des élèves de la filière économique et social.

Le lycée est-il définitivement condamné à faire du surplace ? L'épreuve de vérité se jouera dès la rentrée, quand sera connue la répartition des bacheliers dans les classes préparatoires. La direction des lycées rappelle que les « prépas » littéraires doivent puiser *« en priorité »* dans le vivier des bacheliers L et que pour l'admission en « prépa » scientifique *« les commissions de choix de dossiers ne doivent pas privilégier systématiquement ceux qui ont suivi la spécialité mathématiques »*. Une manière de souligner, en creux, les limites de la réforme.

Christine Garin

Les résultats de 1994

La session 1994 du baccalauréat est caractérisée par des taux de réussite élevés. 471 000 élèves de terminale ont été promus bacheliers, soit 73,4 %. Les bacheliers technologiques réalisent, avec 71 % de reçus, le meilleur taux de leur histoire, les bacheliers professionnels gagnent plus de deux points par rapport à 1993, ceux de l'enseignement général enregistrent un taux de succès (74,5 %) légèrement supérieur. Avec 83,8 % de reçus en série C et 76 % en D, les scientifiques sont plus performants que les littéraires (71,6 % en A) et bien davantage que les candidats de la filière économique et social (67,2 %).

Six candidats sur dix n'obtiennent pas la moyenne en français, sept sur dix en philosophie. En revanche, atteindre la moyenne en mathématiques est à la portée de la majorité des candidats.

Des épreuves entièrement rénovées

LES 665 788 ÉLÈVES DE TERMINALE inscrits aux épreuves du bac 1995, prévues les 9, 14, 15, 16 et 19 juin, vont essuyer les plâtres d'un examen entièrement rénové.

● **Le baccalauréat d'enseignement général (58,5 % des inscrits en 1995).** Il distingue désormais trois grandes séries, à l'intérieur desquelles plusieurs « profils » sont possibles : quatre pour la série littéraire (L) – lettres-langues, lettres classiques, lettres-arts, lettres-mathématiques ; quatre pour la série scientifique (S) – mathématiques-physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, technologie industrielle. Enfin, dans la série économique et social (ES), trois « profils » sont possibles à partir d'une discipline dite « de spécialité », choisie en terminale – mathématiques, sciences économique et sociale, langues.

La nature des épreuves a été modifiée pour augmenter, dans chaque série, le poids des disciplines dominantes. Ces dernières pèsent pour deux tiers du poids total des coefficients, dans chaque série de bac.

En outre, le baccalauréat littéraire comporte désormais une épreuve obligatoire de lettres en terminale, portant sur plusieurs *« grandes œuvres du patrimoine »*, qui s'ajoute à l'évaluation de français en fin de première.

● **Le baccalauréat technologique (27,7 % des inscrits).** Il propose quatre grandes voies : sciences médico-sociales (SMS), sciences et technologies industrielles (STI), sciences et technologies tertiaires (STT), sciences et technologies de laboratoire (STL). Les élèves se spécialisent dès la classe de première dans l'une d'entre elles.

La réforme valorise les épreuves pratiques, qui ont des coefficients plus élevés, et le travail de l'année est pris en compte. Autre innovation : à partir de la session 1996, les candidats au bac technologique passent une épreuve écrite anticipée d'histoire-géographie en fin de première.

Dans les sept séries générales et technologiques, trois modifications suplémentaires sont introduites à l'examen. La première langue vivante est désormais évaluée à l'écrit et une deuxième langue vivante est introduite dans la filière STT (sciences et technologies tertiaires). En français, pour tous les candidats, il n'y a plus d'« oral de rattrapage » en terminale.

Les candidats qui le souhaitent peuvent se soumettre à une nouvelle épreuve écrite (fixée au 11 septembre 1995 pour la session 1996), la note obtenue se substituant, dans ce cas, à la précédente. Enfin, des « épreuves facultatives » sont prévues (trois maximum), qui peuvent apporter des points supplémentaires, seuls étant pris en compte les points obtenus au-dessus de la moyenne.

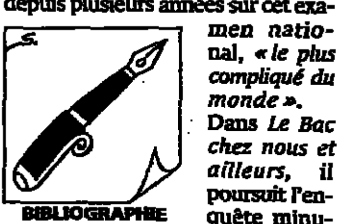
● **Le baccalauréat professionnel (13,8 % des inscrits).** Il n'est pas modifié par la réforme. Ses épreuves écrites se dérouleront entre le 19 et le 22 juin. Ce bac comporte toujours cinquante et une spécialités (dont quarante-quatre industrielles), certaines, très pointues, ne regroupant que quelques dizaines d'élèves.

Enfin, pour renforcer le caractère national du bac, examen-phare du système scolaire, il a été décidé que les sujets seront, à l'exception de ceux des épreuves anticipées de première, les mêmes dans les vingt-six académies de la métropole. Cette mesure simplifie l'élaboration des sujets, mais augmente notablement les risques de « fuites ».

Ch. G.

L'examen « le plus compliqué du monde »

LE BACCALAURÉAT français est un animal singulier. Pierre Legrand, doyen honoraire de l'inspection générale de mathématiques, planche depuis plusieurs années sur cet examen national, *« le plus compliqué du monde »*. Dans *Le Bac chez nous et ailleurs*, il poursuit l'enquête minutieuse qu'il a conduite, à partir de 1993, sur le paysage des examens de fin des études secondaire chez nos voisins européens.



S'il existe un *« phénomène bac »* en France, la fin du cycle secondaire est, dans tous les pays développés, également marquée par une forme plus ou moins allégée de « baccalauréat ». L'obsession est partout la même : évaluer les élèves et organiser la régulation des flux à l'entrée de l'enseignement supérieur. Mais le baccalauréat français est, selon Pierre Legrand, *« le seul examen de ce niveau à réunir un ensemble aussi formidable de contraintes »*.

Le nombre élevé de disciplines, des épreuves plus longues, l'oral de rattrapage et des épreuves facultatives inconnues dans la plupart des autres pays, l'absence quasi totale de contrôle continu et un système de notation plus sévère qu'ailleurs – *« en France, l'élève moyen n'a pas la moyenne »*, écrit Pierre Legrand – font du bac français un cas à part. On passera sur l'examen comparé de la *« machinerie du bac »* en France et chez nos voisins ou sur *« la révolution taylorienne de l'examen »* constitué par le système du QCM (question à choix multiples) adopté au Japon, aux Etats-Unis, en Suède mais que la France refuse dans l'enseignement secondaire. Sur ces sujets, Pierre Legrand dresse un panorama complet et détaillé.

Les diplômes de fin d'études américain, japonais et grec sont plutôt des certificats de scolarité, comme en Allemagne, en Autriche et en Italie où les taux d'échec sont inférieurs à 5 %. Des taux *« nettement plus dissuasifs »* se retrouvent en France, en Espagne, aux Pays-Bas, en Angleterre. La règle du libre accès en vigueur en France s'applique également en Autriche et en Italie. En Allemagne et en Espagne, ce sont les notes obtenues au « baccalauréat » qui commandent l'entrée dans les filières de l'enseignement supérieure.

La massification du lycée touche, à des degrés divers, l'ensemble des pays développés. Avec ses 60 % d'une classe d'âge au bac, la France se situe dans une position médiane devant l'Italie (49 %) et derrière les Etats-Unis ou le Japon (respectivement 71 % et 89 %). La véritable sélection se fait partout en amont, souvent plus précocement qu'en France, à douze ans au plus tard en Allemagne, entre quatorze et seize ans dans la plupart des autres pays. *« Le véritable baccalauréat*, conclut Pierre Legrand, *l'élève l'a déjà passé, par morceaux, au fur et à mesure du franchissement des barrages qui ont jalonné son parcours. »*

Ch. G.

★ ***Le Bac chez nous et ailleurs***, **de Pierre Legrand, Hachette-éducation, 223 p., 127 F.**

A Pontault-Combault, la « folie furieuse » des horaires

AU LYCÉE Camille-Claudel de Pontault-Combault (Seine-et-Marne), la rénovation s'est faite sans heurts. La réforme introduite en 1993 dans cet établissement scolaire, qui n'avait alors que deux ans d'existence, semble n'avoir créé ni traumatisme ni grands bouleversements.

Seules quelques difficultés supplémentaires sont apparues dans l'organisation des emplois du temps et la constitution des classes, véritable casse-tête, même dans un « petit » lycée de huit cent cinquante élèves.

Le proviseur, Alain Burleraux, tente de jouer à fond le principe de la réforme en classe de seconde. Il n'est donc pas question de regrouper les élèves sur la base de l'option dominante qui conduirait à figer, dès l'entrée au lycée, l'orientation des élèves. *«Ici, les élèves qui choisissent l'option TSA (technologie des systèmes automatisés), indispensable pour entrer dans la filière techno en première, sont avec ceux qui font du grec,* affirme t-il. *C'est loin d'être partout le cas. »*

Ce grand brassage a toutefois ses limites : le choix des langues, à partir desquelles on continue à regrouper les élèves.

« TROP LOURDS »

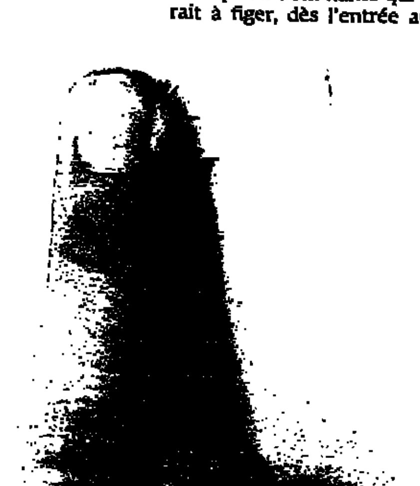
À de rares exceptions près – *« les très bons élèves »* –, le contenu des enseignements optionnels en seconde limite de toute façon les possibilités de réorientation.

Les *« heures de rattrapage »* prévues à cet effet n'ont pas été mises en place à Camille-Claudel. *« Impossible avec la dotation horaire que nous recevons »*, tranche le proviseur. Les horaires restent lourds, *« trop lourds »*, souligne-t-il, malgré la décision de limiter le choix des élèves aux deux options obligatoires. *« La plupart de mes collègues font de même*, dit le proviseur, *pour limiter la charge de travail des élèves.»* En termes d'horaires, *« on frôle la folie furieuse »* dans certaines filières, ajoute-t-il.

Pour cette raison, l'hémorragie constatée au niveau national de l'ancienne série E (informatique) – désormais première scientifique option technologie industrielle –, sur laquelle la direction des lycée formule quelques inquiétudes, ne l'étonne guère. Neuf élèves seulement se sont laissé tenter à Camille-Claudel. *« S'ils conservent une seconde langue vivante, ces élèves ont plus de trente-six heures de cours hebdomadaires. C'est absolument dissuasif, alors que cette filière a plutôt de bons débouchés, bien ciblés. »*

Le volet « rénovation pédagogique » de la réforme se résume à la mise en place des « modules » : trois quarts d'heures hebdomadaires par élève en seconde dans quatre disciplines : français, histoire-géographie, langues et mathématiques. Mais à quelques exceptions près, en histoire et en français, les enseignants de Camille-Claudel pratiquent peu les échanges d'élèves, et le contenu de ces séances en demi-groupes se confond avec le cours. *« Beaucoup d'enseignants modulent avec eux-mêmes »*, regrette le proviseur.

Ch. G.



De quoi demain sera-t-il fait ?

Le Forum des associations arméniennes poursuit l'historien Bernard Lewis

En niant la réalité du génocide, l'orientaliste s'est-il comporté en « démagogue et provocateur » ?

La 1re chambre civile du tribunal de Paris examinait, *mercredi 17 mai, la plainte pour « faute »* déposée à l'encontre de l'historien Bernard Lewis par le Forum des associations arméniennes. *« Vous n'êtes pas là pour juger de la vérité historique, à savoir s'il y a eu ou non un génocide,* a expliqué Me Daniel Jacoby, *mais pour dire si, dans le soutien de sa thèse, M. Lewis s'est comporté en historien ou en démagogue et en provocateur. »*

CELA NE DEVAIT ÊTRE que l'entretien, accordé au *Monde*, d'un éminent orientaliste. L'examen, par un historien aussi érudit qu'original, de l'état du monde musulman et de la poussée de fondamentalisme qui le traverse. Mercredi 17 mai, c'est pourtant sur ce que l'on nomme, depuis dix-huit mois, *« l'affaire Bernard Lewis »* que s'est penchée la 1re chambre civile du tribunal de Paris, présidée par Jacqueline Cochard. Le Forum des associations arméniennes poursuivait l'islamologue anglo-américain pour « faute », lui reprochant d'avoir contesté, dans cet entretien, la réalité du génocide arménien.

Interrogé par *Le Monde* ce 16 novembre 1993, le professeur de Princeton plaide simplement pour l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne quand tombe la question fatidique : *« Pourquoi les Turcs refusent-ils toujours de reconnaître le génocide arménien ? » « Vous voulez dire reconnaître la version arménienne de cette histoire »*, réplique l'historien, avant de juger qu'il est *« fort douteux »* qu'il y ait eu, lors des massacres de 1915, *« une politique délibérée, une décision d'anéantir systématiquement la nation arménienne »*. Ces propos font l'effet d'une bombe. Quelques jours plus tard, trente universitaires, historiens pour la plupart, lui répondent en dénonçant, dans nos colonnes, *« la trahison de la vérité et l'offense faite aux* victimes » (*Le Monde* du 27 novembre 1993). Le 1er janvier 1994, pourtant, Bernard Lewis persiste. Il reconnaît sans difficulté l'*« horrible tragédie humaine »* que constitue la *« déportation »* des Arméniens d'Anatolie. Il chiffre même à un million et demi le nombre d'entre eux qui y laissèrent la vie. Mais, assure-t-il, il n'existe *« aucune preuve sérieuse »* de l'existence d'un quelconque plan d'extermination. Pour la plupart, les Arméniens seraient morts *« de famine, de maladie, d'abandon et aussi de froid »*.

La polémique est alors mûre pour quitter les pages des quotidiens et entrer dans les prétoires. Le comité pour la défense de la cause arménienne tente la voie pénale en accusant Bernard Lewis de *« négationnisme »* (*Le Monde* du 17 octobre 1994). Mais la loi Gayssot du 13 juillet 1990 ne visant que la contestation du génocide perpétré par les nazis lors de la seconde guerre mondiale, la 17e chambre correctionnelle juge l'action *« irrecevable »*.

Ces persécutions « constituent-elles encore un point obscur de l'Histoire ? »

Reste donc la procédure civile, choisie par le Forum avec le soutien de la Licra. Pour les plaignants, il s'agit cette fois de prouver qu'en tant qu'historien Bernard Lewis a commis une faute. C'est cette procédure qui a permis de faire condamner, en 1981, le négationniste Robert Faurisson, à une époque où ce délit ne disposait pas de qualification pénale. Celle-là également qui a été retenue, en 1987, contre Jean-Marie Le Pen et son *« point de détail »*. Une voie technique, délicate, construite, comme le dira d'emblée Me Patrick Quentin, avocat du Forum, sur la *« responsabilité de l'historien »*. *« Vous n'êtes pas là pour juger de la vérité historique, à savoir s'il y a eu ou non un génocide,* renchérira Me Daniel Jacoby. *Mais pour dire si, dans le soutien de sa thèse, M. Lewis s'est comporté en historien ou en démagogue et en provocateur. »* Mais comment parler du rôle de l'historien sans évoquer l'Histoire ? Dans cette salle où trois générations d'Arméniens, massés sur les bancs, écoutent chaque mot, peut-on s'en tenir à un débat juridique ? *« L'idée d'appartenir à un peuple, à un groupe ethnique, visé en tant que tel pour son anéantissement, est quelque chose qui reste, une sorte de névrose dont on ne se guérit pas facilement »*, s'excuse Me Patrick Devedjian, député RPR et maire d'Antony. Aussi, les uns après les autres, les avocats refont l'Histoire. Me Quentin évoque la première guerre mondiale et l'engagement de l'Empire ottoman aux côtés de l'Allemagne, la déroute de la 3e armée, en janvier 1915, face aux troupes russes, la nécessité de *« trouver un responsable »*. Me Devedjian détaille les *« massacres »*, et leur caractère *« planifié »*, dont témoigneront l'ambassadeur américain Henry Morgenthau mais aussi et surtout son consul à Kharpout, Leslie Davis. Les autres rappellent, entre autre, qu'en 1919, la Turquie, elle même, a jugé et condamné à mort les plus hauts responsables de l'Etat pour *« génocide »*.

Autant de *« faits indiscutables »* que Me Thierry Lévy, avocat de Bernard Lewis, entreprend de démonter. Les jugements turcs ? *« Le procès des vainqueurs aux vaincus »*, réplique-t-il, reprenant une argumentation chère aux négationnistes à propos du procès de Nuremberg. La fameuse phrase d'Adolf Hitler – *« qui se souvient des Arméniens ? »* – prononcée à la veille de l'invasion de la Pologne et évoquée par la Licra ? *« On n'est pas sûr de son authenticité et en aucun cas il n'était question de l'extermination des juifs »*. Enfin Me Lévy s'en prend aux télégrammes du ministre de l'intérieur de l'empire, Talaat Pacha, donnant ordre d'exterminer les Arméniens. *« Des faux utilisés pendant de longues années pour justifier le génocide »*, tonne-t-il, oubliant, ou feignant d'oublier, que la partie adverse ne les a jamais évoqués.

« Aucune preuve ! » Seul contre tous, il attaque, deux heures durant, le « bloc » arménien. Lui qui, au procès pénal, avait jugé *« maladroite »* la phrase de Lewis n'a plus le moindre état d'âme. Dix fois, vingt fois il la martèle de sa voix lourde. *« Vision arménienne de l'Histoire ! »* Dans le public, on serre les dents mais on ne bronche pas. *« Il serait trop content »*, soupire une jeune fille.

Et Lewis ? Et la faute ? *« Un historien discute des faits,* estime Me Devedjian. *Lui se sert de sa notoriété pour reprendre la thèse du gouvernement turc. » « Ce n'est pas le texte d'un historien mais celui d'un pamphlétaire, d'un propagandiste »*, renchérit Me Jacoby. *« Faux,* rétorque Me Lévy. *Il a eu une position très modérée. Il y a la version arménienne. Il y a la version turque qui ne donne aucun chiffre. Lui reprend le chiffre de un million et demi et souligne que les Turcs ne partagent pas la vision arménienne. C'est tout et c'est la vérité. »*

Devant un tel enjeu, le substitut Isabelle Terrier-Mareuil devait peser chaque mot. Lisant soigneusement ses réquisitions, elle a rappelé que l'historien n'était *« pas un polémiste »* et qu'il était *« tenu à un devoir de prudence »*. *« M. Lewis a minimisé les événements sur lesquels il était interrogé,* a-t-elle ajouté. *C'est d'autant plus grave que son autorité n'est pas contestée. »* Elle a toutefois mis en garde contre les dangers d'une *« Histoire plate »*. Avant de conclure d'une question, question bien lourde pour un tribunal civil : *« Est-ce que les persécutions arméniennes constituent encore un point obscur de l'Histoire ? »*. Jugement le 21 juin.

Nathaniel Herzberg

Trois adolescentes écrouées pour « actes de barbarie »

MARSEILLE
de notre correspondant

Trois adolescentes, dont deux âgées de 14 ans *et une de 17 ans, ont été écrouées lundi 15 mai* à la maison d'arrêt pour femmes des Baumettes. Le juge d'instruction, Lucie Chapus-Bérard, les a mises en examen pour « séquestration arbitraire, actes de barbarie et vol avec violences ». *Dans l'après-midi du samedi 13 mai*, au domicile de l'une d'entre elles, dans le quartier du Canet à Marseille (14e arrondissement), les trois adolescentes avaient roué de coups l'une de leurs amies, âgée de 15 ans, à l'aide de leurs poings, de leurs genoux et d'un bâton. Les trois jeunes filles ont également avoué avoir brûlé le corps de la victime avec des cigarettes, lui avoir coupé les cheveux et lacéré les vêtements avant de lui dérober ses bijoux : une gourmette et une bague en or. Le médecin chargé d'examiner la victime a trouvé des traces de nombreuses brûlures sur toutes les parties du corps de la jeune fille.

Rapidement identifiées et interpellées, elles ont évoqué devant les policiers qui les interrogeaient des disputes de collégiennes, des paroles déplacées et des réflexions blessantes, des *« motifs futiles »*, selon le parquet de Marseille. Quant à la jeune victime, relâchée par ses tortionnaires dans un état de semi-inconscience, elle a été hospitalisée durant trois jours avant de regagner le domicile de ses parents, auxquels elle avait avoué son calvaire. Avant de mettre fin à la séquestration, les trois adolescentes lui avaient fait promettre d'apporter mille francs dès le lendemain, et de jurer de ne rien dire sur ce qu'elle venait de subir.

Estimant ces faits *« intolérables dans une société civilisée »*, et soucieux de *« faire un rappel à la loi et à la morale »*, le parquet des mineurs avait requis un mandat de dépôt contre les trois jeunes filles. Sans passé de délinquance, l'une d'entre elles, âgée de quatorze ans, était suivie dans le cadre d'une procédure de protection par un juge du tribunal pour enfants, saisi à la demande des parents dépassés par les difficultés scolaires de leur fille. Celle-ci ne fréquentait plus que très épisodiquement le collège où elle était inscrite. La plus âgée suivait un cursus d'apprentissage professionnel.

Dans les milieux proches de l'instruction, on évoque des *« personnalités difficiles, fragiles et revêches »*. Le magistrat instructeur a sollicité des expertises psychiatriques et psychologiques des trois adolescentes. Au palais de justice de Marseille, on s'étonne de *« cette montée inquiétante de la délinquance féminine »* et de *« l'extrême violence dont ont fait preuve ces trois jeunes filles »*. *« Ce n'est pas de gaieté de cœur que l'on place des adolescentes si jeunes en détention,* affirme-t-on au parquet, *mais les faits conduisaient immanquablement à cette sévérité. »* Concernant des mineurs de treize à seize ans, impliqués dans une procédure criminelle, la loi n'autorise le placement en détention provisoire que pour six mois, renouvelable une seule fois.

Luc Leroux

Les experts veulent une procédure d'alerte sur la pollution atmosphérique

LA POLLUTION atmosphérique constitue désormais *« un réel problème de santé publique »*, assure le Conseil supérieur d'hygiène publique de France (CSHPF), qui recommande la mise en œuvre de mesures de prévention et d'information des populations dans un avis rendu public mercredi 17 mai par la direction générale de la santé.

En septembre 1994, une étude de l'Observatoire régional de la santé d'Ile-de-France avait souligné que l'augmentation de la pollution de l'air en Ile-de-France aggravait certaines maladies respiratoires et cardiovasculaires. L'avis que vient d'émettre le Conseil supérieur d'hygiène publique, instance consultative composée d'experts saisie par la direction générale de la santé, va dans le même sens. La pollution de l'air par l'ozone entraîne, selon le conseil, *« des manifestations pathologiques discrètes mais indiscutables (irritations passagères des voies respiratoires et de la muqueuse oculaire, hyperréactivité bronchique, malaise général) plus marquées en cas d'efforts physiques »*. De ce fait, *« la pollution de l'air par l'ozone représente un facteur de risque important pour un grand nombre de personnes, particulièrement les sujets sensibles (enfants, personnes âgées, asthmatiques, insuffisants respiratoires chroniques) »*.

« DÉPASSEMENTS DE SEUILS »

Les concentrations d'ozone et de dioxyde d'azote, essentiellement dues à la circulation automobile, comme les fréquents dépassements des seuils admissibles pendant les périodes les plus ensoleillées *« constituent des éléments suffisamment préoccupants pour justifier des mesures de prévention »*, insiste le conseil. Aussi recommande-t-il *« la poursuite d'une politique active de prévention durable vis-à-vis des polluants, en particulier ceux d'origine automobile, accompagnée d'une politique volontariste des collectivités locales dans les zones à risque »*. Le conseil recommande une *« optimisation de la politique d'aménagement urbain prenant en compte ses aspects de santé »* ainsi que des *« modifications des comportements visant à réduire le trafic automobile »*.

Les autres recommandations concernent l'information à transmettre au public à partir d'un certain seuil de pollution, conformément à une directive européenne de septembre 1992. Rappelant que *« des dépassements de seuil sont à prévoir dans les années à venir »*, le Conseil de l'hygiène insiste sur la nécessité d'une *« information de fond, précise, complète et régulière »* et propose que les structures sanitaires ainsi que celles qui gèrent les urgences soient impliquées. Une information par voie de presse est envisagée lors des pics de pollution de même qu'une permanence sanitaire téléphonique 24 heures sur 24, organisée par les préfets dans le cadre d'une *« réelle procédure d'alerte »*.

Se proposant d'élaborer un dossier sous forme de questions-réponses, le conseil suggère encore que soient diffusés, en périodes de fortes pollutions, des messages comportant des consignes sanitaires. Dès que les niveaux de pollution dépassent les 180 microgrammes par mètre cube, les personnes sensibles devront alors être incitées à éviter toute activité physique intense de l'après-midi jusqu'en fin de soirée. A partir de 360 microgrammes, l'ensemble de la population sera concernée par cette recommandation, tandis que les personnes sensibles devront *« éviter de sortir pendant les heures les plus chaudes de la journée »* et, bien sûr, respecter scrupuleusement leur traitement médical. Des consignes qu'il serait sans doute opportun de diffuser très largement dès les premières grosses chaleurs parisiennes : en juillet dernier, les niveaux d'oxyde de soufre, de dioxyde d'azote et d'ozone ont été tels que le deuxième palier du dispositif d'alerte, qui en compte trois, a été atteint à six reprises...

P. Kr.

Un avocat toulonnais grâcié par François Mitterrand

CONDAMNÉ à un an d'interdiction d'exercer et dix ans d'interdiction de participation à un conseil de l'ordre pour *« manquement à l'honneur »*, l'avocat toulonnais Jean-Claude Guidicelli a été grâcié, mardi 16 mai, par le président de la République. Dans un arrêt rendu le 24 février, la cour d'appel d'Aix-en-Provence lui reprochait d'avoir communiqué à l'un de ses clients *la copie d'un dossier d'instruction le concernant* (*Le Monde* du 10 mars).

Le Conseil national des barreaux, la Conférence des bâtonniers, le barreau de Paris, de nombreux barreaux de province et les organisations syndicales d'avocats lui avaient apporté leur soutien. Ils s'étonnaient *qu'une pratique courante soit si sévèrement sanctionnée et soulignaient* que les textes concernant la transmission du dossier au client étaient contradictoires. Pour Me Guidicelli il s'agit d'une *« victoire pour l'ensemble de la profession »*.

M. Suard obtient la condamnation de « Libération » et du « Monde »

LA PREMIÈRE CHAMBRE du tribunal civil de Paris a condamné, mercredi 17 mai, les sociétés éditrices de *Libération* et du *Monde* à verser à Pierre Suard, PDG d'Alcatel-Alsthom, un franc de dommages et intérêts en réparation du préjudice causé par des articles respectivement publiés les 6 et 8 juillet 1994. Ces articles, consacrés à la mise en examen de M. Suard, constituaient une réponse documentée à une conférence de presse donnée par celui après sa mise en examen. Or, souligne le tribunal dans ses attendus, *« le journaliste est en droit, lorsqu'une personne est mise en cause dans le cadre d'une information pénale, à ainsi décider de combattre publiquement la pertinence des accusations dont elle fait l'objet, de livrer à l'appréciation du public tous les renseignements permettant de vérifier ou de contester la sincérité des dires de cette personne. »*

Relevant que certaines des informations publiées portent néanmoins sur des éléments *« relevant de la vie personnelle et familiale »* de M. Suard, le tribunal note qu'elles *« se fondent exclusivement sur un procès-verbal d'audition »* et rappelle à ce sujet qu'*« aucun texte ou principe de droit n'autorise la publication par voie de presse de la teneur de documents couverts par le secret de l'enquête et de l'instruction »*. Les juges ont toutefois estimé que *« la portée restreinte »* des passages litigieux justifiait *une réparation symbolique : M. Suard qui réclamait 500 000 francs* de dommages et intérêts n'a obtenu qu'un franc.

DÉPÊCHES

■ **MÉDECIN : l'ancien maire de Nice** souhaite faire appel de sa condamnation, le 16 mai par le tribunal correctionnel de Grenoble à deux ans de prison ferme dans l'affaire des détournements de Nice-Opéra (Le Monde du 18 mai). L'avocat de Jacques Médecin, Me Jean-Marc Varaut, va, par ailleurs, demander la libération de son client *« afin que celui-ci comparaisse libre dans un box, comme Alain Carignon »* lors du procès de la SEREL, entreprise de signalisation routière qui aurait bénéficié de marchés publics en contrepartie de pots-de-vins versés à l'ancien maire de Nice. Le procès de la SEREL se tiendra du 19 au 23 juin à Genoble.

■ **MARSEILLE : l'un des trois militants du Front national** impliqués dans le meurtre d'Ibrahim Ali, lycéen français d'origine comorienne tué d'une balle dans le dos au début de la campagne électorale à Marseille, a été libéré mercredi 17 mai de la maison d'arrêt d'Aix-en-Provence. Le juge d'instruction Sophie Daoudal-Gomez a accepté la seconde demande de mise en liberté de Pierre Giglio, un ébéniste de 37 ans, membre du FN, mis en examen pour complicité d'homicide volontaire et de tentative d'homicide volontaire, ainsi que de transport d'armes de la quatrième catégorie. – *(Corresp.)*

■ **PROTHÈSES MAMMAIRES : le ministère de l'économie a interdit** l'utilisation de toutes les prothèses mammaires internes, à l'exclusion de celles préremplies de sérum physiologique, par un arrêté publié le 17 mai au Journal officiel. Cette suspension a pour but d'assurer la sécurité des patientes dans l'attente des conclusions de la Commission nationale d'homologation, saisie en août 1994.

Des circonstances aggravantes retenues contre Francesco Smalto

LES ATTENDUS du jugement du 16 mai condamnant notamment Francesco Smalto à 15 mois de prison avec sursis et 600 000 *francs d'amende* pour proxénétisme aggravé (*Le Monde* du 18 mai) soulignent qu'en faisant livrer, pendant cinq ans, les commandes de costumes du président Bongo par des « accompagnatrices », le couturier avait *« couvert et légitimé l'initiative [prise par l'un de ses adjoints] d'établir ce réseau de prostitution »*. Le tribunal a en outre clairement évoqué les *« risques »* encourus par les jeunes femmes *« au vu de la rumeur persistante de séropositivité »* du président gabonnais.

Les juges précisent que la culpabilité du couturier apparaît comme *« la plus gravement engagée »*, celui-ci ayant prétendu *« qu'il n'avait pas été au courant du détail de cette organisation, notamment en ce qu'elle avait de plus condamnable au vu de ce fait objectif que constituait cette rumeur persistante de séropositivité, alors qu'il ne peut sérieusement soutenir qu'il en ignorait l'existence »*.

CORRESPONDANCE

Une lettre d'Alain Madelin

A la suite de l'article publié dans Le Monde *du 17 mai sous le titre :* « Pressenti pour le ministère de l'économie, Alain Madelin réaffirme qu'il n'avait pas de responsabilités dans le financement du PR », *M. Madelin nous a adressé la lettre suivante :*

Mis en cause dans le numéro du *Monde* du mercredi 17 mai, je tiens, pour une meilleure information des lecteurs, à apporter les précisions suivantes :

1. S'agissant des problèmes soulevés par le financement du Parti républicain, je réitère de la façon la plus nette ce que j'avais déjà déclaré publiquement dès le 29 mars 1994. Les fonctions exercées par moi au sein du Parti républicain ne m'ont jamais conduit à connaître ou à intervenir dans le financement du Parti républicain. Ce sont là des faits incontestables et qui ne seront jamais contestés.

2. Mon nom étant également cité au sujet d'une opération d'importation de charbon menée par l'ATIC, je tiens à rappeler, comme je l'ai déjà fait, ce qu'a été la politique d'importation charbonnière suivie par le gouvernement sous ma responsabilité de ministre de l'industrie d'avril 1986 à mai 1988 :

– la politique d'importation de charbon en provenance de l'Afrique du Sud n'a été modifiée en rien par le gouvernement de l'époque. Elle s'est limitée, comme l'avait décidé M. Fabius, à l'exécution des contrats en cours ;

– des rumeurs ayant fait état de possibilité de détournements ou de trafics sous de fausses appellations, j'ai demandé à l'ATIC, en juin 1987, de faire respecter rigoureusement cet embargo et de mettre en place un dispositif destiné à renforcer les contrôles ;

– j'ai enfin demandé à des magistrats de la Cour des comptes d'effectuer une mission de contrôle de la régularité des comptes et du bon fonctionnement de l'ATIC.



هكذا من الأصل

oulonnais gracié
s Mitterrand

ent la condamnation
n » et du « Monde »

nces aggravantes
re Francesco Smaldo

re d'Alain Madelin

HORIZONS

ENQUÊTE

Le trouble des « Otaniens »

Ils ignoraient superbement l'actualité politique de leur pays hôte, la Belgique. Les membres du secrétariat de l'OTAN se sont laissé rattraper par les « affaires » belges, qui touchent directement leur « chef », Willy Claes

POUR les distinguer des « Eurocrates », les Bruxellois les appellent les « Otaniens ». Ce sont les quelque quinze cents cadres civils, officiers, employés et surbordonnés travaillant au secrétariat international de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) et à l'état-major militaire international de l'Alliance.

Généralement, ils ignorent superbement l'actualité politique d'une Belgique dont les institutions fédérales sont encore plus compliquées que le *« nouveau concept stratégique »* approuvé par un récent sommet atlantique. Mais les affaires belges les rattrapent. Les ennuis de leur secrétaire général ne leur semblent pas près de finir depuis que sa résidence de fonction, à Bruxelles, a été perquisitionnée par des enquêteurs bien décidés à faire la lumière sur les pots-de-vin touchés par le Parti socialiste flamand à l'époque où Willy Claes était ministre de l'économie.

Le trouble gagne le millier de personnes constituant les effectifs des délégations nationales (ambassades) qui représentent chacun des seize alliés au siège de l'OTAN. Bien sûr, il ne faut pas s'attendre à des déclarations officielles. La grosse machinerie otanienne fonctionne, quoi qu'il arrive, et elle en a vu d'autres depuis la création de l'Alliance, en avril 1949. *Diplomates*, militaires et fonctionnaires occupent les mêmes bâtiments sur l'autoroute urbaine conduisant à l'aéroport, dans une zone industrielle où les sièges de grandes sociétés rivalisent de façades modernes. Plat, venté et humide, le site n'a rien de majestueux. L'OTAN a *construit sur l'ancien aérodrome* militaire de Bruxelles. De là partaient les bombardiers qui pilonnèrent Londres pendant la Seconde guerre mondiale. Un ancien se rappelle encore l'exclamation innocente et extasiée d'un officier allemand – ennemi d'hier, allié d'aujourd'hui – lors de l'inauguration des lieux en octobre 1967 : *« Oh, je me reconnais parfaitement ! »*. Il avait fallu faire vite quand l'Alliance quitta Paris pour Bruxelles, après que de Gaulle eut décidé que la France se retirait non pas de l'OTAN; mais des *commandements militaires intégrés*. Le fondateur de la Vᵉ République mit fin à la présence américaine sur le sol français en même temps qu'il revendiqua la liberté d'action de son pays, en passe de devenir une puissance nucléaire à part entière. Un pied dans l'Alliance, un pied en dehors, Paris cherche aujourd'hui sa place au sein d'une OTAN en pleine évolution depuis la dissolution du Pacte de Varsovie.

Souvent en désaccord amical avec son collègue américain, l'ambassadeur de France est une des figures du Conseil de l'Atlantique nord qui se réunit tous les mercredis. Les seize diplomates, le secrétaire général et des responsables militaires siègent dans la salle 1 du bâtiment principal. L'ambiance est feutrée pour examiner le *grand dossier à l'ordre du jour* : l'évacuation de la Forpronu (Force de protection des Nations unies en ex-Yougoslavie) par l'OTAN, si cela devient nécessaire. *« L'opération la plus compliquée depuis la seconde guerre mondiale »*, selon Willy Claes. Un plan de plus de mille pages a été élaboré par les chefs militaires ; tout y est prévu, jusqu'au nombre de pendules dans les salles d'état-major.

Seulement deux cabines de traduction simultanée sont installées dans la salle du Conseil. Il faut s'exprimer dans l'une des deux langues de travail de l'Organisation : l'anglais et le français. Une devise s'étale en grandes lettres sur un mur orbe : *Animus in consulendo liber* (L'esprit libre dans la consultation). Elle avait bien plu au diplomate belge André de Staercke le jour où il la vit à l'hôtel de ville de San Gemignano, en Toscane. L'Italie est toujours présente à la sortie de la salle du Conseil, dans l'immense hall des conférences orné d'une grande toile sortie tout droit d'un musée de Florence et offerte aux Alliés par Giulio Andreotti. Ce hall grouille de délégations diverses, dûment badgées et filtrées. L'OTAN ne s'anime pas seulement les jours de conférences ministérielles dans la grande salle 16. Il s'y passe tous les jours quelque chose, comme en témoigne le tableau d'occupation des dix-sept salles donnant sur le hall : « conférence des directeurs nationaux des armements » (pour la planification et la standardisation des moyens de défense) ; « comité de l'infrastructure » (pour l'examen des dépenses relatives aux aérodromes des Alliés, à leurs oléoducs, etc.)... Participent à cette *« comitologie »* les hauts fonctionnaires et les officiers de la maison, les chargés de mission venus pour quelques heures des seize capitales et les membres des délégations nationales.

LOGÉES dans la partie *droite du site, celles-ci* ont chacune leur style propre. On entre chez les Belges comme dans un moulin. Un « marine » veille sur l'accès du couloir américain derrière une cage de verre. Les locaux français, près de l'entrée principale, passent aussi peu inaperçus que la politique parfois contestataire qu'y élaborent leurs occupants.

Dans les trois restaurants de l'Organisation, c'est un mélange d'uniformes et de complets-vestons, un beau brassage de nationalités, enrichi par la présence des anciens adversaires de derrière feu le rideau de fer, depuis que l'Alliance leur a tendu la main en créant le Conseil de coopération nord-atlantique (Cocona) et en lançant le « Partenariat pour la paix ». Poste, banque, coiffeur, agence de voyages, librairie, rien ne manque au cœur de la zone ouverte aux visiteurs. Depuis, on a mis quelques bureaux à la disposition des « partenaires », dans un petit immeuble en préfabriqué posé parmi les immenses alignements de parkings. Aujourd'hui, il n'est guère de semaine sans quelque colloque avec les nouveaux amis, de mois sans manœuvres militaires communes. On a même installé un canal russe pour les conférences de presse en traduction simultanée dans la grande salle Joseph-Luns (l'un des secrétaires généraux de l'OTAN aux temps antédiluviens de la guerre froide).

Moscou a quand même déçu quand, en décembre 1994, Andreï Kozyrev a opposé un *« niet »*, au moins provisoire, à un « *programme de partenariat individuel* » pourtant concocté entre lui et l'Alliance. Raison de ce revirement : le désir de l'OTAN de compter un jour parmi ses membres à part entière certains pays de l'ancien glacis soviétique. Avec ou sans « programme individuel », les Russes sont déjà dans la place, et c'est ce qui fait parfois *tiquer les gens du service de sécurité*. On a vu des diplomates « égarés » dans des zones où ils n'avaient rien à faire. Du coup, certains couloirs ont été fermés. Des contrôles inopinés ont lieu du côté de l'imprimerie des documents classifiés, d'où sortent chaque année des tonnes de pages marquées *« diffusion restreinte »*, « confidentiel », « secret » et « cosmic top secret », le fin du fin ici, puisque très rares sont les simples mortels à avoir vu le sommet de la classification : le « nucléaire », utilisé par les hauts *responsables américains*. Plus que jamais il faut montrer patte blanche pour se promener aux abords de la « salle de présentation », où les militaires peuvent renseigner les ambassadeurs, cartes à l'appui, en cas de crise grave, ou encore du côté de la « salle de situation », d'où l'OTAN communique avec les capitales et les grands commandements militaires régionaux. C'est de là que partent les fax classifiés et les communications téléphoniques *cryptées*.

Extrait d'une brochure destinée au visiteur : *« Le service de sécurité se tient à votre disposition pour assurer la garde de vos documents classifiés, tant de jour que de nuit, dans le cas où vous ne pourriez faire appel à votre représentation nationale ou au représentant de votre commandement.* [...] *A toutes fins utiles, une corbeille à papier est placée dans chaque salle de conférences pour recevoir le rebut classifié dont la destruction sera assurée dans des conditions de sécurité requises. »* Entre les consignes d'incendie et d'alerte à la bombe, ce document contient des instructions en cas de *« troubles »*. Mais rien n'a été prévu au siège de l'OTAN dans l'hypothèse de la troisième guerre mondiale. Pas d'abris souterrains, pas de PC enterré. *« Les gens vraiment indispensables se seraient repliés au Shape »*, explique-t-on sobrement.

LE Shape (Supreme Headquarters Allied Powers Europe) se trouve, lui, à une soixantaine de kilomètres de Bruxelles. Près du village de Casteau, *c'est un immense complexe* multinational placé sous les ordres du général américain George A. Joulwan. 2 775 personnes y travaillent : 864 officiers ; 1 504 soldats et sous-officiers de toutes nationalités ; 407 civils. Sept officiers français y assurent un minimum de concertation avec les Alliés depuis le départ gaullien des structures militaires intégrées. Le Shape est un monde à part en pleine campagne wallonne, avec son hôpital, ses écoles, ses chapelles. La chaîne de distribution belge GB, présente dans tout le pays, y dispose d'un magasin spécial pour produits hors taxes. Il y a aussi des logements familiaux pour ceux qui ne veulent pas s'aventurer dans les villes francophones des environs. Des Noirs américains en uniforme esquissent mélancoliquement des gestes de base-ball devant le seuil de ces immeubles pour expatriés sans contact avec l'extérieur, dans le brouillard d'un début de weekend en Hainaut.

Le Shape dispose aussi d'un bunker enterré, conçu pour résister à une frappe nucléaire, où les *grands chefs seraient passés* à l'action en cas de malheur. De l'extérieur, on ne voit qu'une butte d'apparence anodine, recouverte de verdure. A l'intérieur, diverses cellules planchent sur les problèmes militaires d'actualité – essentiellement, ces temps-ci, pour faire de la planification quant aux opérations en Bosnie.

A quelques kilomètres de là, c'est la base aérienne de Chièvres, principalement occupée par un groupe de soutien logistique américain. On y compte quelque sept mille mouvements par an. C'est de là que part l'avion personnel du général Joulwan. Celui-ci va souvent rendre des comptes à un Congrès de plus en plus chiche des cents américains en Europe. Entre deux déjeuners en tête à tête avec tel ou tel ambassadeur à *l'OTAN, il lui arrive aussi de quitter* le Vieux Continent pour un entretien direct avec le président Clinton. Que pense réellement la Maison Blanche de l'affaire Claes ? Il est peut-être des réponses que la bienséance diplomatique interdit de donner, même dans les documents classifiés.

Jean de la Guérivière



PIERRE-OLIVIER LECLERCQ

Les roues changent, l'essieu reste

par Helmut Schmidt

La France a voté. Le néogaulliste Jacques Chirac a battu le socialiste Lionel Jospin au second tour. Mais qu'a-t-on choisi au juste ? Que signifie pour nous – et pour l'Europe – ce choix qui concerne notre pays voisin le plus important ? Pendant la campagne, il n'a guère été question de l'Union européenne, et de l'Allemagne encore moins. Pourtant, un grand nombre de Français perçoivent l'Union européenne avec beaucoup de scepticisme ou même parfois avec une certaine antipathie. Et il est vrai aussi que beaucoup de Français voient avec inquiétude le rôle et l'importance futurs de l'Allemagne.

Si ces thèmes n'ont pourtant joué aucun rôle dans la bataille électorale, c'est parce que la classe politique partage, dans sa grande majorité, le même avis sur ce sujet. Ainsi l'Assemblée nationale a-t-elle ratifié le traité de Maastricht à une écrasante majorité. Ne s'excluent de ce consensus – abstraction faite des partis extrémistes – que des fractions du parti du RPR de Jacques Chirac.

Ce dernier, désigné successeur de François Mitterrand, s'était déclaré lui-même, en 1992, en faveur du traité de Maastricht. Depuis, il n'a pas révisé son opinion favorable à l'égard de l'Union européenne. Cependant, lors de la bataille électorale, il n'a parlé (...) qu'avec retenue de l'avenir de l'Union européenne ; étant donné les divergences d'opinions à l'intérieur de son parti, cela ne fut pas surprenant.

Jacques Chirac n'est plus le « bulldozer » tel qu'il était considéré dans les années 70, mais un politicien assez pondéré du centre droit qui a mûri. Qui a eu l'occasion de le rencontrer aux cours de ces dernières années dans les cercles internationaux a pu apprécier ses qualités acquises d'homme d'Etat – et aussi, par ailleurs, ses réelles connaissances artistiques. De plus, il continue de garder cette grande énergie qui le caractérise mais il a développé une aptitude à la coopération à laquelle on ne se serait pas attendu vingt ans plus tôt. Nous, les Allemands, devrions alors rencontrer avec franchise et sans réserves le nouveau président de la France.

Il ne vaut guère la peine d'analyser les discours électoraux de Jacques Chirac ou ses déclarations changeantes autour d'un nouveau référendum portant sur de futurs réformes institutionnelles dans le cadre de l'Union européenne. Il est beaucoup plus instructif de jeter un coup d'œil sur les positions européennes fondamentales de tous les présidents français. Quand, en 1958, Charles de Gaulle s'est retrouvé pour la deuxième fois à la tête de la France, il a agi en nationaliste éclairé, fixé sur le rôle de la France. Il a refusé l'adhésion de l'Angleterre à la CEE ; mais, en janvier 1963, il a conclu avec Adenauer le traité de l'Elysée.

Pompidou, pendant de longues années le premier ministre de de Gaulle, a, en tant que président, annulé, fin 1970, le veto de de Gaulle contre l'adhésion de l'Angleterre. En 1974, Valéry Giscard d'Estaing s'est présenté d'emblée comme un européen énergique allant droit au but qu'il s'était fixé ; en l'espace de sept ans, l'« axe Paris-Bonn » a mené à bonne fin un certain nombre de progrès au sein de la CEE, entre autres le système monétaire européen.

En 1981, François Mitterrand a débuté avec un gouvernement de coalition incluant aussi les communistes. Mais, deux ans après, il s'est défait de sa politique socialiste de gauche et, vis-à-vis de l'Allemagne et de la CEE, a alors marché sur les traces de Giscard. En 1989-1990, le président sortant a tenté de s'opposer à la réunification allemande. Quand il vit que cela était impossible, il est aussitôt revenu vers la collaboration avec Bonn [...]. Aujourd'hui, François Mitterrand se démet avec dignité de sa fonction. En même temps, il lègue une position politique concernant l'Allemagne qui correspond à la tradition française vieille de trente ans.

Quelle est la raison de cette continuité ? Quiconque se trouve à la tête de la France se voit conduit à analyser les intérêts stratégiques et politiques à long terme de son pays. L'intérêt de la France vis-à-vis de l'Allemagne se trouvait et se trouve toujours dans le fait de lier étroitement les Allemands à une union importante de l'Europe (de l'Ouest), et donc à une intime coopération entre la politique française et allemande. Là est le motif principal de la politique européenne d'intégration menée par la France depuis Jean Monnet et Robert Schuman, et non pas un idéalisme européen plus général, même s'il existe par ailleurs. Depuis la réunification allemande, ce sujet prend de plus en plus de poids, car entre-temps le nombre d'habitants en Allemagne dépasse presque de moitié celui de la France.

L'étroite collaboration avec la France et l'intégration voulue par l'Allemagne elle-même sont d'un intérêt fondamental pour nous. Les classes politiques allemande et française sont d'accord sur ce point essentiel. Celui qui fait un examen rétrospectif des deux derniers siècles et des quatre guerres qui ont opposé les Français et les Allemands – de Napoléon à Hitler – sait que le maintien de cet accord est le garant de la paix entre les deux peuples.

Les présidents français passent. La nécessité historique du couple franco-allemand demeure aussi forte, pour les deux pays, pour l'Europe

Toutefois, il y aura aussi toujours des divergences d'opinions sur des sujets importants entre Paris et Bonn (et bientôt Berlin), tels que les relations avec la Russie ou les conflits dans les Balkans. Il y aura des différends à propos de la « politique du Sud » de l'Union européenne, le poids de l'Italie, de l'Espagne, du Portugal – qui sont pour la France des partenaires commerciaux plus importants que pour nous – ainsi que de la politique concernant la Méditerranée.

D'autre part, nous, les Allemands, en raison de notre voisinage immédiat, avons un intérêt beaucoup plus grand à intégrer la Pologne et la République tchèque dans l'Union européenne. Il y aura aussi des tensions sur les institutions, le financement de l'Union européenne et la politique agricole commune. Mais si les Allemands et les Français ne perdent pas de vue leur intérêt commun, ils surmonteront ces divergences.

Cependant, il faudra s'attendre à une négociation complexe entre les Allemands et les Français sur l'union monétaire, au plus tard lors de la conférence intergouvernementale prévue pour 1996. Mais le « marché commun » n'est pas réalisable sans une monnaie commune, sinon il dégénérerait en une zone de libre-échange avec quelques phénomènes marginaux institutionnels. Plus important encore : sans l'union monétaire le deutschemark, en l'espace d'une à deux décennies, deviendrait la monnaie dominant l'Europe, et les instituts financiers allemands régneraient sur les marchés financiers européens. Cela serait en contradiction avec l'intérêt stratégique fondamental des deux Etats.

Après sa victoire électorale, Jacques Chirac a immédiatement annoncé que « la France restera le moteur de l'Union européenne ». Au cours de la même soirée, Helmut Kohl a dit : « C'est à l'Allemagne qu'incombe le rôle de leader. » Dans la pratique, tous les deux devront bientôt réduire leurs prétentions manifestées avec tant de conviction. L'Allemagne ne peut aucunement prétendre à un rôle privilégié. Et Jacques Chirac insistera peut-être plus que ne l'a fait son prédécesseur sur la fierté nationale des Français, mais finalement il agira aussi bien que lui en matière européenne. Plus vite les deux parties se rendront compte de tout cela, mieux ce sera pour la France, pour l'Allemagne et pour l'Europe.

Helmut Schmidt *est ancien chancelier de la République fédérale d'Allemagne et directeur de l'hebdomadaire* « Die Zeit ». *(Traduit de l'allemand par Miriam Rouveyre.)*
© Die Zeit

Demain

par Klaus Kinkel

La France a élu un nouveau président. M. Chirac va présenter un nouveau gouvernement. Les changements de gouvernement en deçà ou au-delà du Rhin n'ont jamais nécessité une refonte de l'amitié franco-allemande, circonstance qui souligne la qualité particulière des relations entre la France et l'Allemagne. Les changements de gouvernement des deux côtés ont plutôt toujours été l'occasion d'insuffler un nouvel élan aux relations franco-allemandes. Le président Chirac suit cette tradition en rencontrant le chancelier fédéral dès sa prise de fonctions. Cela s'applique bien sûr également à mon nouvel homologue français et moi-même.

M. Chirac et le premier ministre Alain Juppé représentent la continuité dans la politique étrangère. En tant que ministres des affaires étrangères, Alain Juppé et moi-même avons pratiqué une coopération étroite, amicale et très personnelle pour que progresse l'unification européenne. Tous les deux, nous avons tout fait pour que l'Union européenne puisse être élargie, le 1er janvier 1995, à quinze membres, avec l'adhésion de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède. En ce qui concerne les Etats d'Europe centrale et orientale, les jalons ont été posés en vue de leur adhésion à l'UE grâce à la conclusion des accords européens et à la stratégie de rapprochement adoptée au Conseil européen d'Essen.

Pour ces pays, la question n'est plus de savoir s'ils vont devenir membres, mais seulement quand ils le deviendront. De concert avec la France, nous nous sommes investis en faveur d'une coopération plus intensive entre l'Union européenne et les Etats de la Méditerranée et nous avons déjà commencé à élaborer le concept « Méditerranée » de l'Union européenne au cours de la présidence allemande de l'UE en 1994.

Les deux peuples ont bien trop intérêt à progresser dans un étroit coude à coude sur la voie commune qui mène vers l'Europe pour que nous renoncions à notre solidarité. Les deux gouvernements le savent : la poursuite de l'intégration européenne est une tâche importante de grande envergure à laquelle nous allons continuer de nous atteler de toutes nos forces.

Au fil des années, l'amitié franco-allemande est devenue une communauté de destin des deux peuples. Chacun des deux pays est pour l'autre le partenaire le plus important. Voilà pourquoi certains ont pensé et pensent encore qu'il fallait se méfier d'un « directoire franco-allemand » ou d'un « axe Paris-Bonn ». En fait, toutes les craintes de ce genre se sont révélées sans objet. Au contraire : nous pouvons dire aujourd'hui que la coopération franco-allemande, notre solidarité, a toujours profité au processus d'unification européenne. Dans cet esprit, l'Allemagne et la France représentent, depuis Adenauer et de Gaulle, le moteur et le cœur de l'Europe.

Comme dans tout partenariat constitué entre des hommes, des peuples et des gouvernements, les relations franco-allemandes ne sont pas, elles non plus, exemptes de conflits d'intérêts et de divergences d'opinions. Mais ce qui est important, c'est le résultat, le règlement de ces différends dans un esprit amical. Et ce résultat a toujours été positif, dans l'intérêt de l'Allemagne et de la France, tout comme dans celui de l'Europe.

Ici et là, des voix s'élèvent qui affirment que les intérêts européens seraient mieux servis par un retour à une politique nationale dans le style du XIXe siècle. Alors que c'est tout le contraire. De nos jours, aucun pays européen n'est plus capable, en faisant cavalier seul, d'assurer la paix et la liberté, la prospérité économique et la stabilité sociale. La poursuite systématique de la politique d'unification européenne, dont les relations franco-allemandes étaient et sont le moteur, est en même temps une réponse d'avenir à la tendance à recourir à des recettes nationales que l'on voit ressurgir dans certaines parties d'Europe.

L'Union européenne devra faire face à des exigences croissantes à l'intérieur tout comme à l'extérieur. Nous ne pourrons les satisfaire qu'en agissant conformément à la bonne réputation dont jouit le partenariat franco-allemand. Telle est la responsabilité particulière qui incombe aux deux ministres des affaires étrangères et que mon nouvel homologue français et moi-même assumerons.

Klaus Kinkel *est ministre des affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne.*

OTAN : pas d'élargissement sans réforme

par Guillaume Parmentier

Depuis le dernier conseil ministériel de l'Atlantique nord, en décembre 1994, la question d'un éventuel élargissement de l'Alliance atlantique est au centre des débats de l'organisation. Après les déclarations du ministre de la défense allemand, M. Rühe, les engagements du programme des républicains américains pour les élections législatives de novembre dernier et certaines déclarations des hauts responsables de l'administration Clinton, la perspective d'une expansion de l'OTAN est maintenant ouverte. Les récentes conversations de Moscou entre les présidents de la Russie et des Etats-Unis viennent de le confirmer.

Les limites de cet élargissement ne sont pas officiellement fixées : jusqu'à la Russie incluse, envisagent en théorie les Etats-Unis, de manière à éviter que celle-ci ne soit isolée du reste de l'Europe. Cependant, les discussions actuelles ne portent en fait que sur un ou plusieurs des Etats du « groupe de Visegrad » (Pologne, République tchèque, Hongrie et Slovaquie), alors que ceux-ci, comme d'ailleurs les membres actuels de l'OTAN, n'ont aucun besoin de garanties contre une éventuelle violation de leur intégrité territoriale qui n'est pas menacée. S'il existe, en Europe centrale et orientale, des risques de conflit international, ils ne concernent pas ces quatre Etats. La seule hypothèse de ce type qui ne soit pas totalement improbable est celle d'un conflit entre la Hongrie et la Serbie à propos de la minorité hongroise en Voïvodine, qui inciterait la Serbie à effectuer une incursion en Hongrie.

Une telle perspective – au demeurant très hypothétique – ne justifierait guère, à elle seule, les coûts élevés et les procédures complexes nécessitées par une adhésion de la Hongrie à l'OTAN (qui impliquerait d'ailleurs à leur tour celles des Républiques tchèque et slovaque, pour des raisons de continuité territoriale). Quant à la Pologne, elle n'est véritablement menacée ni par l'Ukraine ou la Biélorussie ni par les troupes russes, nombreuses mais démoralisées, situées sur le territoire de Kaliningrad.

Il est donc évident que le débat sur l'élargissement de l'OTAN est conduit par des considérations politiques, et qu'aucune justification stratégique sérieuse ne sous-tend, dans les circonstances actuelles, cette proposition. Si cela était le cas, on envisagerait, en effet, d'élargir l'OTAN aux pays européens qui, de bonne foi, affirment que leur intégrité territoriale peut, le cas échéant, être menacée : l'Ukraine et les pays baltes.

Il s'agit donc en réalité bien davantage d'imposer l'image d'une Alliance atlantique démontrant sa capacité à s'adapter aux circonstances nouvelles de la sécurité européenne et ouverte aux nouvelles démocraties, que de répondre à un besoin militaire quelconque. Du reste, certains des thuriféraires de l'élargissement sont parmi les moins enthousiastes quand il s'agit de traduire ces nouvelles adhésions en termes militaires concrets.

C'est cependant précisément parce que les motivations de l'élargissement sont d'essence politique qu'il a des chances de se réaliser rapidement, sans que les obstacles stratégiques et militaires pèsent d'un poids suffisant pour le retarder éventuellement. Dans ces conditions, autant vaut en tirer tout le parti possible. Surtout, la France, même si elle peut avoir légitimement quelques doutes sur les justifications de la confiance très forte de ces pays envers l'OTAN pour renforcer leur sécurité, n'a pas de raison de bloquer une évolution qui ne va nullement contre ses intérêts et qui correspond au souhait très fortement exprimé de pays qui doivent demeurer pour elle des partenaires et des amis.

Jusqu'ici, l'OTAN a disposé d'un appareil militaire lourd et à déclenchement automatique, destiné à faire face à une éventuelle agression massive, et organisé de ce fait sous commandement américain pour assurer, en tout état de cause, la participation des Etats-Unis à la défense de l'Europe dès le premier jour. A l'évidence, les conditions objectives qui pouvaient justifier ces dispositions ont aujourd'hui disparu : une attaque massive est devenue extrêmement improbable et les conflits locaux qui peuvent affecter la stabilité de l'Europe n'intéressent que marginalement les Etats-Unis, rendant aléatoire, sinon improbable, leur participation à leur solution.

Face à ces nécessités nouvelles, l'OTAN a bien du mal à s'adapter, bien qu'elle soit la seule organisation internationale susceptible de coordonner efficacement les contributions militaires de ses Etats membres, ou de certains d'entre eux, lors de crises militaires réelles. Les difficiles discussions à l'intérieur de l'OTAN sur la constitution de structures militaires souples, les groupements de forces interarmées multinationales (GFIM), fournissent cependant une illustration de la complexité du processus d'adaptation de l'OTAN aux réalités nouvelles, ainsi que des conservatismes et de la défense d'intérêts particuliers auxquels se heurte ce nécessaire processus d'adaptation.

Il s'agit bien plus d'imposer l'image d'une Alliance atlantique apte à s'adapter que de répondre à un besoin militaire quelconque

Dans ce contexte, la perspective d'un élargissement de l'Alliance ouvre une voie qui peut permettre à la diplomatie de notre pays de peser dans le sens d'un assouplissement de la structure militaire de l'OTAN, aujourd'hui trop rigide, sans pour autant faire de cet assouplissement une condition de l'entrée des nouveaux membres. L'élargissement imposera en effet naturellement des changements allant dans la direction d'une plus grande flexibilité de cette structure. Le territoire des futurs Etats membres de l'Alliance ne devra ainsi probablement pas abriter de troupes alliées en temps de paix. Ce déploiement serait en effet peu nécessaire pour des raisons militaires, le temps d'alerte étant aujourd'hui considérable. Il serait également susceptible de donner à la Russie le sentiment que cet élargissement s'effectue contre elle, ce qu'aucun Etat ne souhaite accréditer. Le risque serait d'amener la Russie, par exemple à la suite d'une élection présidentielle prévue pour 1996, à revenir à une politique de déstabilisation de la sécurité européenne.

En outre, les Etats désireux de déployer des troupes sur le territoire des Etats du groupe de Visegrad font défaut : la distance entre le désir d'expansion de l'OTAN prôné par certains responsables politiques du Congrès des Etats-Unis, et leurs réticences à assumer des engagements internationaux nouveaux, suffit à le démontrer. Enfin, le coût de ces déploiements ne saurait être assuré par des pays hôtes aux ressources modestes, mais l'évolution des budgets de défense dans la plupart des pays de l'OTAN rend tout autre financement problématique.

L'hypothèse la plus probable de relation entre l'Alliance et ses nouveaux membres s'inspire donc de celle d'un modèle plus classique entre Etats alliés que celui de l'OTAN, qui serait fondé, outre l'engagement de soutien mutuel, sur la compatibilité des doctrines et des systèmes de communication et de commandement des nouveaux membres et des alliés plus anciens. Surtout, les nouveaux alliés pourraient, par le biais des manœuvres communes, de l'entraînement commun et du rapprochement des formations militaires, contribuer au développement et à la mise en œuvre des missions nouvelles de l'OTAN (gestion des crises et maintien de la paix sous mandat de l'ONU). En coopération étroite avec ceux des Alliés dont la participation à ces missions serait la plus probable et la plus régulière, au premier rang desquels on compte la France.

Cette voie réaliste permettrait de contribuer à rapprocher d'une manière générale les structures de l'OTAN, assouplies par l'entrée des nouveaux venus, de ce que souhaite la France depuis toujours, en donnant aux pays membres plus d'autonomie dans leurs choix. Et ce, tout en permettant à l'Alliance atlantique de jouer un rôle effectif dans la contribution militaire à la solution des crises qui ne manqueront pas de survenir en Europe. L'élargissement suppose une réforme de l'OTAN, mais cette réforme suppose que l'occasion soit saisie.

Guillaume Parmentier *est administrateur du Centre d'analyse pour la sécurité européenne (CASE).*





Le Monde

Erreur à Jérusalem

Trois fois sainte, accablée d'absolu, Jérusalem n'est pas le « beau souci » des seuls Israéliens. Elle est chère aux peuples du Livre. Tout ce qui touche à elle, de près ou de loin, soulève fatalement les passions chez les nations arabes, et, à des degrés divers, chez les chrétiens et dans l'ensemble du monde musulman. A oublier cette réalité politique et émotionnelle, on joue avec le feu. Tel est le grave reproche que s'attire l'administration américaine pour avoir mis son veto – le premier depuis cinq ans – à un projet de résolution du Conseil de sécurité des Nations unies qui déplorait, en des termes pourtant fort modérés, la récente décision israélienne d'exproprier 53 hectares de terrains dans la partie arabe de Jérusalem.

Officiellement, Washington avait fait de son vote une « *question de principe* », arguant que le Conseil de sécurité n'avait pas à s'occuper de « *questions sensibles* » liées au processus de paix au Proche-Orient en tentant de prendre position sur le statut permanent de Jérusalem. Cette explication juridique, plutôt alambiquée, ne trompera personne. En volant seul au secours de l'Etat juif, le gouvernement américain semble avoir surtout, en la circonstance, obéi à des motivations d'ordre intérieur.

Depuis quelque temps, en effet, la droite républicaine, cédant à des arrière-pensées électorales, fait assaut de complaisance envers le lobby juif et pro-israélien, en espérant au passage embarrasser le président Clinton. Ainsi, la semaine dernière, le leader de la majorité au Sénat, Bob Dole, en lice dans la prochaine course à la Maison Blanche, s'est associé au speaker de la Chambre, Newt Gingrich, pour introduire une législation demandant le transfert de l'ambassade américaine de Tel-Aviv vers Jérusalem. Une décision cruciale que ne souhaite pas, au stade actuel, le gouvernement Rabin et qui, on le devine, ne manquerait pas, si elle aboutissait, d'enflammer la colère arabe.

Le veto américain est une double erreur. D'une part, il porte atteinte à l'indispensable neutralité qui a permis aux Etats-Unis de jouer un rôle – ô combien fructueux – de médiateur au Proche-Orient depuis les accords d'Oslo et la déclaration de principes israélo-palestinienne de septembre 1993. Un rôle plus que jamais crucial au moment où le processus de paix se languit dangereusement. D'autre part, il place en porte à faux les partenaires arabes d'Israël qui, d'Hussein de Jordanie à Hassan II du Maroc, ont pris des risques politiques en jouant sincèrement la carte de la réconciliation avec l'Etat juif.

Le sort de Jérusalem, chacun le sait, ne pourra être réglé qu'en dernier ressort. Israéliens et Palestiniens se sont engagés à n'en pas discuter avant mai 1996. En attendant, le statu quo est salutaire. Voilà pourquoi l'Etat juif a tort de vouloir pousser un peu plus son avantage sur le terrain. Et pourquoi Washington ne devrait rien faire qui puisse l'y encourager.

Le couple Chirac-Juppé

JACQUES CHIRAC a fait mieux que tous ses prédécesseurs de la V[e] République : son premier chef de gouvernement est à la fois celui qu'imposait les circonstances politiques et celui qui avait sa préférence intime. Charles de Gaulle pour nommer Georges Pompidou puis Maurice Couve de Murville, François Mitterrand pour choisir Laurent Fabius puis Edith Cresson avaient du attendre l'usure ou l'échec d'un autre premier ministre. Celui qui vient de s'installer à l'Elysée savait qu'il lui fallait envoyer Alain Juppé à Matignon, s'il tenait à ce que le changement promis se fasse sans drame avec les partenaires européens de la France, donc sans trop de risque pour le franc. Mais il sait, aussi, pouvoir compter sur la fidélité à toute épreuve d'un homme qui travaille avec lui, pour ne pas dire pour lui, depuis dix-neuf ans. Que ce soit à l'Hôtel de ville ou au RPR, le nouveau premier ministrea démontré qu'il savait être un collaborateur efficace et loyal de celui qui déjà préparait sa conquête de la présidence de la République. Paradoxalement, c'est la volonté de celui qui, longtemps, n'a été qu'un brillant second à Paris, de se bâtir son proopre fief en province qui a, probablement fait découvrir à M. Chirac que le « petit Juppé » était devenu un « grand » de la politique.

Le chef de l'Etat est ainsi assuré que son premier ministre sera à son seul service. Mais le chef du gouvernement sait aussi que l'Elysée ne cherchera pas à compliquer la tâche de Matignon. La nomination de son directeur de cabinet au ministère des affaires étrangères Dominique de Villepin, comme secrétaire général de la présidence de la République lui en offre la garantie. Cela aussi est en rupture avec bien des épisodes de la V[e] République. Cette acte vaut plus que les promesses verbales de M. Chirac. Certes dans son discours d'investiture celui a redit qu'il se contenterait d'arbitrer, de fixer les grandes orientations, d'assurer l'unité de la nation, de préserver son indépendance, alors que le « *gouvernement conduira la politique de la nation* ». Mais, outre que la Constitution, et cet « oubli » n'est certainement pas anodin indique que « *le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation* », la pratique rend cet engagement bien peu crédible.

Contrairement à ce que ne cesse d'assurer Jacques Chirac, il ne correspond d'ailleurs pas à la pratique gaullienne des institutions. Le fondateur de la V[e] République ne s'est jamais privé d'user du droit d'évocation de toutes les affaires qui lui paraissaient nécessiter son intervention, même si ce fut bien moins que tous ses successeurs, y compris Georges Pompidou, il avait clairement expliqué que toutes les autorités de l'Etat, y compris judiciaire, étaient « *conférées et maintenues* » par le président de la République. Au demeurant, le 7 mai c'est à Jacques Chirac et non à Alain Juppé que les électeurs ont confié le soin non seulement d'assurer la pérennité de la République, mais aussi de gérer l'avenir et le présent des Français.

Le Monde est édité par la SA *Le Monde*, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig

Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

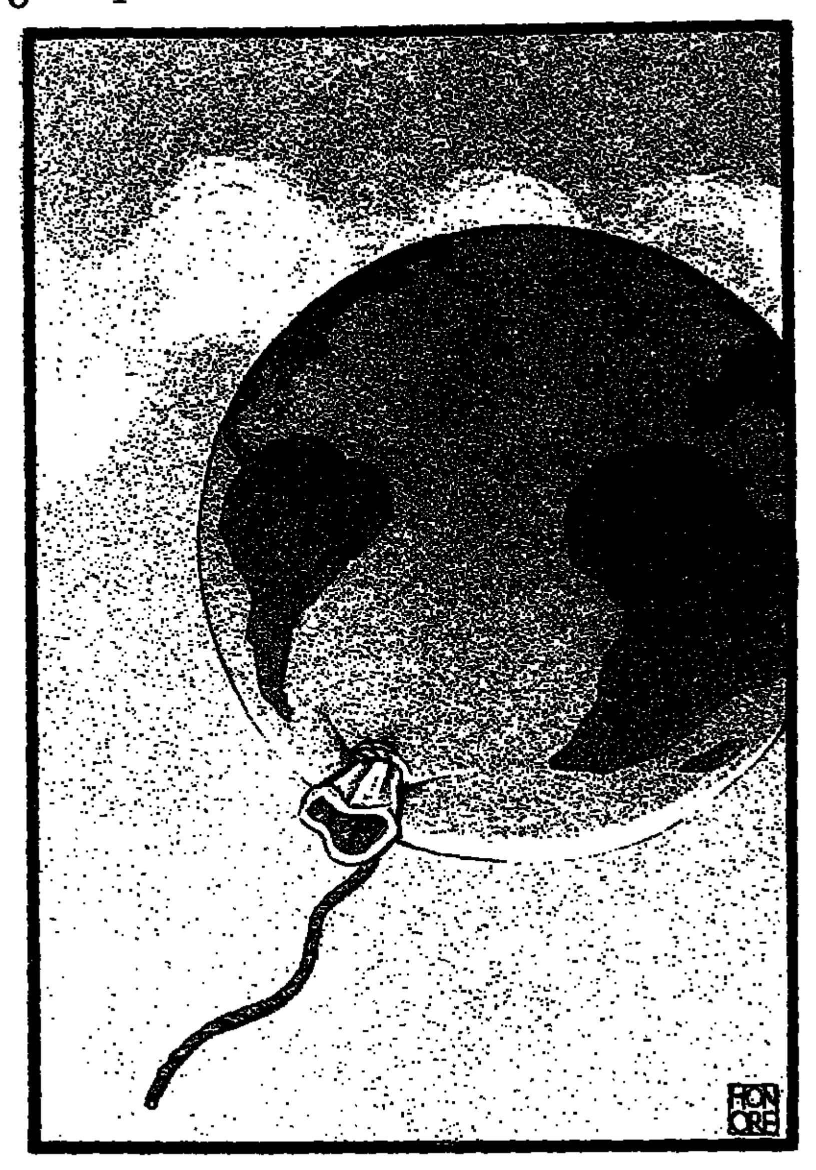
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Fragile *par Honoré*



Les limites de l'entreprise France

Suite de la première page

En renouvelant le genre, ils permettent de relativiser les références traditionnelles à des *maux spécifiquement français tels que le coût* du travail ou la flexibilité. A un moment où le débat sur le chômage tourne en rond, ils permettent d'aller à l'essentiel. C'est-à-dire de mettre en évidence les tares qui affectent un modèle national déterminé par l'histoire et la culture d'un peuple.

Parce qu'elle n'est pas assez musclée pour la croissance interne, l'entreprise française pratique une forme de fuite en avant dont les limites pourraient être vite atteintes. Pour se maintenir dans la course, en effet, elle doit obtenir des « *gains de productivité toujours plus importants* ». Son expansion passe par des fusions, des rachats, des rationalisations, qui se terminent fatalement par des restructurations.

Par voie de conséquence, cette logique des coûts affecte gravement l'emploi, les créations nettes sur dix ans, pour mille personnes en âge de travailler, étant au dernier rang de celles des six pays étudiés (-36,5 pour la France, +15,8 pour le Japon et +55,6 pour les Etats Unis). Alors que les gains bruts d'emploi, par création ou développement d'entreprises, sont, en France, supérieurs à ceux des Etats-Unis, contrairement à une idée reçue, les pertes brutes d'emploi, par fermeture d'entreprise ou réduction des effectifs, les dépassent largement. Pas un seul secteur observé n'échappe à ce mécanisme diabolique, tandis que le Japon et l'Allemagne continuent à créer de l'emploi net dans l'automobile ou l'informatique sur une dizaine d'années, que les Etats-Unis en font de même dans la banque ou la distribution de détail.

ÉLITES CARTÉSIENNES

En élargissant le raisonnement, la préférence française pour une telle stratégie, discutable, se trouve marquée par le goût de la rationalité. Ce qui a forcément à voir avec les modes de fonctionnement de nos élites et influence le comportement des entreprises nationales, différentes en cela de leurs homologues anglo-saxonnes. McKinsey, à ce propos, observe qu'il pourrait y avoir un rapport entre la rémunération des actionnaires, proportionnellement plus faible en France qu'aux Etats-Unis, et le choix d'une gestion exclusive par les coûts, opposée à la recherche américaine du profit.

Cartésiennes, privilégiant la culture d'ingénieurs ou de grandes écoles, ces élites maîtrisent mieux ces schémas mécanistes que ceux de l'innovation et de la croissance interne, plus imaginatifs et davantage créateurs de richesses. Elles peuvent d'autant plus le faire que, en raison de sa structure particulière, avec ses noyaux durs ou la faible intervention de ses actionnaires dans la gestion, le capitalisme français laisse les mains relativement libres à ses dirigeants non propriétaires. Les restes de colbertisme s'accommodent bien de la volonté de puissance, supérieure à la somme des intérêts individuels, édictée au nom d'une cohérence nationale, également appelée politique industrielle.

De la même manière, pareille image de l'entreprise coïncide avec une certaine idée de l'administration publique – laquelle n'est pas sans entretenir des liens de cousinage avec le monde économique, ainsi que le montrent à satiété les « affaires » les plus récentes. Aussi, quand le service public se réforme ou se modernise, prend-il pour exemple l'entreprise à la française, restructurant, diminuant les effectifs et reprenant à son compte la logique de gestion par les coûts. Alors qu'il devrait mettre l'accent sur la qualité et la réponse à de nouveaux besoins pour s'adapter, se développer, et maintenir ou accroître ses effectifs. Selon un paradoxe riche en enseignements, les Etats-Unis n'ont-ils pas créé plus d'emplois que la France dans les secteurs non marchands entre 1980 et 1990 ?

Résultat, les entreprises ont péché par manque d'innovation « *totale* », c'est-à-dire n'ont pas assez imaginé de produits ou de services nouveaux. Par croissance interne, les petites entreprises atteignent rarement les dimensions d'un groupe. A tel point que, parmi les cent plus grandes entreprises industrielles, aucune n'est issue d'une création récente et que, parmi les cent premières entreprises de services, seules deux, Canal Plus et AOM-Minerve, ont moins de vingt ans. Or d'autres scénarios peuvent s'envisager, dont témoignent les expériences étrangères. C'est bien, par exemple, parce que l'industrie automobile japonaise a su accroître la valeur ajoutée par nouveau véhicule, qui lui a permis d'augmenter ses parts de marché, qu'elle a pu compenser la progression de ses gains de productivité et, par conséquent, hausser légèrement ses effectifs.

Avec la distribution, où les spécialistes français de la grande surface paraissent détenir une confortable avance sur la concurrence étrangère, la comparaison est encore plus nette que dans la banque ou l'industrie du meuble. McKinsey distingue trois stades d'évolution, en fonction de la taille des magasins et de leur chiffre d'affaires par salarié. Dans un premier temps règnent les petites boutiques dépendant des grossistes. Vient ensuite la phase de rationalisation dominée par les grandes enseignes généralistes qui centralisent les achats, dont Leclerc et Carrefour sont le modèle. Puis arrive, ou devrait arriver, l'époque des commerces ciblés sur des segments de consommateurs précis à qui l'on propose une offre différenciée, synonyme de forte valeur ajoutée.

Or la France en est restée majoritairement au deuxième stade. Pis, les restrictions dues à la loi Royer pour les permis de construire des nouvelles unités ont freiné l'évolution, maintenant les petites boutiques et ne permettant pas facilement l'implantation de chaînes spécialisées. La réglementation et le rôle joué en France par l'administration auprès des entreprises n'auraient pas créé l'environnement concurrentiel nécessaire. Comme si, dans le couple que forme l'entreprise France avec l'Etat, la même soumission à l'organisation rationnelle devait amener à préférer la croissance externe à l'innovation. Quand bien même les effets sur l'emploi ne seraient pas identiques.

Alain Lebaube

AU FIL DES PAGES / Politique

Sur une victoire conquise

COMME son déroulement et son dénouement l'ont prouvé, cette élection présidentielle n'était pas jouée d'avance. Aussi en est-on encore à rechercher, dans le secret des urnes et la reconstitution des faits, ce qui s'est vraiment passé. Dans ce dernier domaine, les médias semblent avoir presque *tout dit*, sur le moment ou peu après, et c'est surtout de la remise en perspective de ces informations parcellaires, données au jour le jour et hebdomadairement, que des éclaircissements sont attendus avec, au passage, des précisions et quelques révélations. Plusieurs ouvrages, parus avant même la proclamation officielle des résultats, se proposent à cette tâche.

Le premier décrit le *Marathon pour l'Elysée*, du point de vue d'un observateur qui déclare fréquenter ce palais et préfère se masquer derrière un pseudonyme. Il ne cache pas, en revanche, son parti pris, celui d'une chronique d'humeur, délibérément subjective et caustique, surtout pour la droite, encore que la gauche ne soit pas épargnée. L'auteur reproche à ceux de ses membres qui ont exercé des responsabilités de s'y être mal préparé, de ne pas avoir acquis « *la culture du pouvoir* ». D'où la déception qui a suivi : « *Au fil des jours*, écrit-il, *leur intelligence politique a souvent été prise en défaut en raison de leur méconnaissance des affaires de l'Etat qui les a transformés en porte-voix de leur entourage.* » Le chroniqueur n'hésite pas à sortir du palais où il a ses entrées pour aller sur les lieux de l'événement et à jouer de ce don d'ubiquité qu'autorise, comme il le reconnaît, une bonne lecture des journaux.

C'est qu'ils semblent en avoir eu de l'importance les médias, tout au long de cette campagne ! Dans *L'Impossible victoire*, Ghislaine Ottenheimer le donne à penser. Son point de vue se situe plutôt du côté de Jacques Chirac, dans la mesure où elle étudie surtout la démarche de ce candidat et se fait l'écho des analyses propres à son camp. Les spécialistes des sondages, certains politologues, observateurs politiques et autres experts, en prennent pour leur grade, mais il est rendu justice à d'autres théoriciens de la politique, Raymond Courbis, Henri Guaino, Emmanuel Todd, notamment.

Bref, il y avait ceux qui voyaient juste et ceux qui se leurraient avec l'autorité que leur conférait leur position médiatique. La réalité n'était pas aussi simple et on pourrait en donner d'autres lectures. Il ressort cependant de cet ouvrage que *L'Impossible victoire* a été aussi celle de la politique, comme capacité de ressentir et d'exprimer les besoins et attentes de ses compatriotes, par rapport à une conception plus économiste, gestionnaire et résignée. Une revanche, en quelque sorte, qui s'illustre dans d'autres domaines : Ghislaine Ottenheimer souligne « *le pouvoir d'impulsion du politique* », rappelle que l'élection présidentielle est « *un sacre républicain qui n'a rien de scientifique ni de logique* », et note que « *l'hostilité viscérale à Jacques Chirac et au RPR, parti nationaliste, étatique et populaire, donc un parti forcément obsolète, a aveuglé les observateurs* ».

Soit, mais il faut bien convenir aussi que le RPR et toute la droite se sont divisés dans cette aventure et que, si tranchées que soient les visions politiques qui se sont affrontées, elles s'incarnent dans le même personnel politique, dont les divergences, si peu évidentes auparavant, ne semblent pas vouloir laisser de traces après une victoire plus conquise que promise : ne sera-t-elle qu'un simulacre ? C'est un premier point qui reste à vérifier.

Michèle Cotta propose une analyse complète de la compétition présidentielle et du rôle que les différents acteurs y ont joué. Le fait de les avoir côtoyés comme éditorialiste du *Nouvel Economiste* et de les avoir interrogés quotidiennement à RTL lui a permis d'engranger de précieuses informations et observations qui n'ont pris que plus tard tout leur sens. Analyse fine qui explique comment les professionnels de la politique se sont positionnés avec ce que cela comporte de conviction, d'intuition et d'erreur. Ainsi Charles Millon est déçu par Edouard Balladur dès 1993, ce qui le conduit à mettre fin à sa brouille avec Jacques Chirac et à s'entendre avec lui sur la stratégie présidentielle.

Ainsi, en se trompant sur les chances des candidats de son camp, Charles Pasqua aura, selon l'auteur, rendu au maire de Paris le plus grand service. Michèle Cotta range Jacques Chirac, qui pensait que Martine Aubry aurait été une candidate « *dangereuse* », dans la tradition du « *radicalisme autoritaire (...) qui combine le volontarisme politique et la République, l'égalitarisme fondateur de l'école laïque et les grands desseins industriels des chevaliers de l'entreprise* ». Ce sera le second point à vérifier.

André Laurens

★ ***Marathon pour l'Elysée*, de Scrutator. Plon, 225 pages, 110 F. ; *L'Impossible victoire*, de Ghislaine Ottenheimer. Robert Laffont, 260 pages, 99 F. ; *Les Secrets d'une victoire*, de Michèle Cotta. Flammarion, 248 pages, 98 F.**

RECTIFICATIF

VINGT ET UN COUPS DE CANON

Contrairement à ce que nous avons écrit, par erreur, dans nos premières éditions du 18 mai, ce ne sont pas onze, mais vingt et un coups de canon qui ont été tirés des Invalides, à Paris, mercredi 17 mai, pour marquer la prise de fonctions de Jacques Chirac à la tête de l'Etat. Cette tradition des vingt et un coups de canon relève, à l'origine, d'un ancien règlement de la marine royale : lorsqu'un navire arrivait dans un port et voulait démontrer son attitude non belliqueuse, il était tenu de vider toutes ses armes. Peu à peu, ce rituel a été réservé au salut aux chefs d'Etat, pour lesquels étaient tirés cent un coups de canon, soit une « multitude » plus un. Pour des raisons budgétaires, on a ensuite réduit de cent un à vingt et un le nombre de coups de canon.

AU CARNET DU MONDE

Naissances

M. et Mme Bernard LE TOURNEAU,
M. et Mme Michel MAUBERNA,
M. et Mme Philippe MAUBERNA,
ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Alix,

leur petite-fille et fille, à Pretoria, le 13 mai 1995.

Anniversaires de naissance

– Clermont-Ferrand. Nouméa.

Joséphine,

Hetou ar re wella evit ho 75 bloaz ho bugale fra bugale bihan.

Filiale tendresse, pour toi, maman.

Décès

Henri DOFNY,
ancien chef de cabinet du président
de la Haute Autorité de la CECA,
ancien président du MODEF,
ancien conseiller général
de Castelnaudary,
maire adjoint de Floure,

est décédé le 16 mai 1995.

De la part de
Frédéric, Isabelle, Agnès Dofny,
ses enfants,
Maxime Lagleize,
son fils,
Michèle Lagleize,
sa compagne,
Les familles Dofny, Boyer, Lagleize,
Parents et alliés.

Les obsèques civiles auront lieu à Floure (Aude), le jeudi 18 mai, à 16 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Petit Floure,
9, place d'Occitanie,
11800 Floure.

– Olivier Dollfus,
Véronique et Paul, Catherine et Alain, Pascale et Denis, Pervenche et Philippe,
ses enfants,
Cerise, Raphaelle, Gabriel, Marine, Coline et Cécile,
ses petits-enfants,
Lisbeth Dollfus,
sa belle-mère,
Philippe et Marie-Josée d'Avout,
son frère et sa belle-sœur,
leurs enfants et petit-fils,
Michel et Dominique Samson,
son beau-frère et sa belle-sœur,
leurs enfants et petits-enfants,
Geneviève Dollfus,
sa belle-sœur,
Ses amis et ses amies,

font part du décès de

Claire DOLLFUS,
née d'Avout,

le 16 mai à Paris, dans sa soixante-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Tauves (Puy-de-Dôme), le vendredi 19 mai, à 15 heures.

10, rue Royale,
75008 Paris.

– Sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean HONORÉ,
ancien élève ENS,
agrégé de l'Université,
maître de conférences émérite
à l'université Blaise-Pascal
de Clermont-Ferrand,

survenu le 16 mai 1995.

Les obsèques auront lieu le 19 mai, à 15 heures, à Arconsat (Puy-de-Dôme).

– M. et Mme Denis Landau,
M. et Mme Pierre Landau,
M. et Mme Dominique Obelliane,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jean LANDAU,
née Cécile Bernheim,

survenu le 16 mai 1995.

Les obsèques auront lieu le lundi 22 mai, à 11 heures, au cimetière du Montparnasse.

On se réunira à l'entrée principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, à Paris-14e.

9, rue Emile-Duclaux,
75015 Paris.

– M. et Mme Olivier Michon,
Sophie et Richard Carpentier
et leurs enfants,
Pascale et Frédéric Raffaitin
et leurs enfants,
Béatrice et Gérard Milliez
et leurs enfants,
Louis-Marie et Anne-Catherine Michon
et leurs enfants,
Antoine et Sophie Michon
et leurs enfants,
Les familles de Paillerets, Lallemand, Mouton et Estour,
ont la douleur de faire part du décès de

Constant MICHON,

survenu le 17 mai 1995.

Priez pour lui.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 22 mai, à 9 heures, en l'église *Saint-François-Xavier*, 12, place du Président-Mithouard, à Paris-7e.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Courteilles-sur-Avre (Eure), dans l'intimité familiale.

3, villa Mozart,
75016 Paris.

– Mme Jean Ossard et Pascale,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux et père

Jean OSSARD,

survenu le 16 mai 1995, dans sa soixante-sixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 19 mai, à 15 h 30, en la cathédrale Saint-André, à Bordeaux.

– Le conseil d'administration,
L'ensemble du personnel de
l'Association Armines,
la Société Transvalor,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean OSSARD,
directeur général d'Armines,
président-directeur général
de Transvalor,

survenu le 16 mai 1995.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 19 mai, à 15 h 30, en la cathédrale Saint-André à Bordeaux.

Armines,
60, boulevard Saint-Michel,
75006 Paris,
Tél. : 40-51-90-50.

– Pierre et Carole Plissonnier,
Chloé, Pierre, Charles, Garance,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Chambard, De Santis, Plissonnier, Dubois,
Le comité national du Parti communiste français,
La fédération des Hauts-de-Seine du PCF,
La section de Nanterre du PCF,
L'Amicale des vétérans du PCF,
ont la douleur de faire part du décès de

Gaston PLISSONNIER,
officier de la Légion d'honneur
au titre de la Résistance,
membre du comité national du PCF,

survenu le 16 mai 1995, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques auront lieu samedi 20 mai, à 10 heures, au cimetière du Père-Lachaise, boulevard de Ménilmontant, Paris.

Un hommage sera rendu au défunt, par MM. Robert Chambeiron, député honoraire, président de l'Association des anciens combattants de la Résistance, et Robert Hue, secrétaire national du PCF.

On se réunira à 10 heures, entrée principale du cimetière.

80, avenue François-Molé,
92160 Antony,
2, place du Colonel-Fabien,
75019 Paris.

– La supérieure générale
et les religieuses de Sainte-Clotilde,
M. et Mme Maynier
et leurs enfants,
font part de l'entrée dans la paix du Seigneur de

**Sœur Marie du Sacré-Cœur,
Renée PRÊT,**

le 17 mai 1995, à l'âge de quatre-vingt-dix ans et soixante-cinq années de vie religieuse.

La célébration eucharistique aura lieu le lundi 22 mai, à 14 heures, en la chapelle de la communauté, 8, rue Mère-Marie-Pia, à Quincy-sous-Sénart (Essonne).

Remerciements

– Mme Charles Tiberi,
Jean et Xavière Tiberi,
Dominique et Hélène Tiberi,
Et toute la famille,

profondément touchés par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées, lors du décès de

M. Charles TIBERI,

vous adressent leurs sincères remerciements.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée le lundi *22 mai 1995, à 18 h 30, en l'église* Saint-André-de-l'Europe, 24 *bis*, rue Saint-Pétersbourg, Paris-8e, à la mémoire de

Mme Jean RICHARDET,
née Simone Collot,

rappelé à Dieu, le 15 avril 1995, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Anniversaires

Jacqueline,

quatre mois ont passé.

– Il y a un an aujourd'hui,

Edouard WELFLING

quittait ce monde.

Sa famille et ses amis n'ont cessé de penser à lui.

Conférences

– Dans le cadre des conférences de l'ACIP, Maurice-Ruben Hayoun dialoguera avec le poète judéo-alsacien *Claude* Vigée qui publie aux éditions J.-C. Lattès la seconde partie de ses Mémoires, *Un panier de houblon. L'arrachement.* Avec la *participation du grand rabbin de Paris,* M. David Messas. Lundi 22 mai 1995, à 20 h 45, au centre Edmond-Fleg, 8 *bis*, rue de l'Eperon, 75006 Paris.

Soutenance de thèses

– *M. René Gutman présentera le mardi* 23 mai 1995, à 9 heures, dans la salle Henri-Corbin (bibliothèque) de la section des sciences religieuses de l'Ephe, escalier E, 1er étage, Sorbonne, une thèse de doctorat intitulée : « Présentation, édition critique et traduction du Sermon « De la perfection de la loi », de Nahmanide (1263 ?). » *Cette soutenance est publique.*

DISPARITION

Lola Flores

Chanteuse, danseuse, artiste

DOLORES FLORES RUIZ, dite « Loli la Noire », « La Fille de feu », « La Pharaone », « Lola d'Espagne » et le plus souvent « Lola Flores », est morte le 16 mai. Née le 21 janvier 1923, fille de bistrot de Jerez et de mère gitane, elle danse, enfant, sur les tables, triomphe à quinze ans au théâtre Villamarta de sa ville, dans le spectacle *Lumières d'Espagne* et, belle comme la nuit, se produit comme danseuse et chanteuse dans des fêtes flamencas, enchante Franco, pour qui elle danse tous les 18 juillet, donne du flamenco une image vulgaire et rayonnante, pas le moins du *monde orthodoxe, et reste l'artiste* de prédilection de Winston Churchill...

Son tempérament désespère les puristes. Elle est faite pour le succès comme d'autres pour la sainteté. Sa chanson dansée *El Lerele*, qu'elle interprète dans son premier film, devient un des fantasmes obligés de l'Espagne de l'après-*guerre. Sa passion pour le cantaor* Manolo Caracol, de vingt ans son aîné, scande la vie de l'Espagne. On a vu à l'écran Lola Flores avec Pepe Marchena (dans *Martingal*). Dans toutes les grandes villes, son succès est immense, aux côtés des plus ringards comme des plus fameux. Elle tient d'Oum Kalsoum et de Luis Mariano. Sa nature est immense *et généreuse*. Après s'être séparée de Caracol en 1951, elle est l'amante des joueurs de football, des toréadors, des acteurs de cinéma et de quelques coiffeurs.

Elle épouse un gitan catalan, Antonio Gonzalez, el Pescailla, avec qui elle fait la rumba catalane et trois enfants, Lolita, Antonio et Rosario, embauchés sur l'estrade dès leurs premières semaines. Ses démêlés avec le fisc deviennent aussi fameux que ses chansons. Elle veille avec chaleur sur la communauté gitane, se fait célébrer à Miami en 1990 par Julio Iglesias, Celia Cruz et Rocío Jurado, lutte fièrement contre le cancer qui l'aura *minée pendant vingt-cinq ans et* meurt sans disparaître *(« Il y a des vidéos où l'on peut me voir »)*, unanimement pleurée par le peuple, les poètes et les gitans de partout.

Francis Marmande

NOMINATION

Gouvernement

***Alain Juppé** a été nommé* premier ministre par décret du président de la République publié au Journal officiel du 19 mai.

[Né le 15 août 1945 à Mont-de-Marsan (Landes), Alain Juppé est agrégé de lettres classiques et diplômé de l'Ecole nationale d'administration. Sorti, en 1972, dans la « botte » de l'ENA, il choisit l'inspection générale des finances. En 1976, il est nommé chargé de mission au cabinet du premier ministre (Jacques Chirac). En 1977 il devient membre du comité central du RPR (1977).

En 1978, il entre au cabinet du maire de Paris (Jacques Chirac). En 1983, il réintègre l'inspection des finances. Il est candidat aux élections municipales de 1983, dans le 18e arrondissement, et se fait élire conseiller (RPR) de Paris. En 1984, il est élu député au Parlement européen. Il devient secrétaire national du RPR. En 1986, il est élu député de Paris. Il sera réélu en 1988 et 1993.

Pendant la première cohabitation, il est nommé ministre délégué, chargé du budget, *auprès d'Edouard Balladur, et porte-parole* du gouvernement de Jacques Chirac. En 1988, il devient secrétaire général du RPR. En mars 1993, il est nommé ministre des affaires étrangères du gouvernement d'Edouard Balladur. En 1994, il devient président par intérim du RPR.(Lire *Le Monde* daté 18 mai)]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 17 mai sont publiés :

● **Législatives partielles** : trois décrets convoquant les électeurs les 18 et 25 juin, pour l'élection de députés en Corrèze, dans le Val-de-Marne et dans le Bas-Rhin, suite aux démissions de Jacques Chirac et d'Antoine Pouillieute, *ainsi qu'à la déchéance de sa qualité de membre de l'Assemblée nationale* d'André Durr.

● **Prothèses mammaires** : un arrêté portant suspension de mise sur le marché des *« prothèses mammaires internes préremplies d'autre produit que du sérum physiologique »*.

● **Participation** : une circulaire relative à la participation financière des salariés.

RÉVOLUTION La nomination d'Alain Madelin au ministère de l'économie coïncide avec l'essor de l'entreprise individuelle, dont le nouveau ministre ne peut que se réjouir. La loi qu'il a fait adopter en février 1994 et plusieurs mesures de la loi quinquennale sur l'emploi ont incité un nombre très important de chômeurs à créer leur entreprise. ● CE MOUVEMENT DE FOND n'est pas sans danger. Dans certains secteurs, la fausse sous-traitance se multiplie. La manifestation, mercredi 17 mai, de chauffeurs-locataires de taxis parisiens illustre les dangers qu'encourent ces faux indépendants. ● DANS LES GRANDS GROUPES, la tendance à l'essaimage et à la sous-traitance est générale. Entre le salariat et le travail indépendant, les frontières sont de plus en plus floues. Mercure, filiale du groupe Accor, tente de transformer ses directeurs d'hôtel en actionnaires.

Le droit commercial se substitue au code du travail

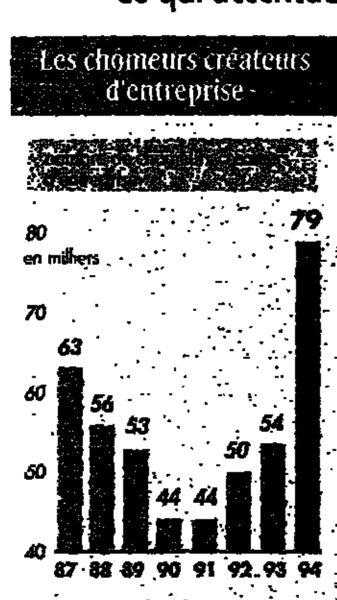
La loi Madelin a favorisé l'entreprise individuelle. Le salariat est écartelé entre le statut d'actionnaire et celui de travailleur indépendant. Ce qui accentue la fracture sociale

TOUT UN SYMBOLE : alors qu'Alain Madelin devait être nommé ministre de l'économie du nouveau gouvernement, la manifestation, mercredi 17 mai, de plus de 300 chauffeurs-locataires de taxis parisiens constitue un embryon d'avertissement. Héraut de l'entreprise individuelle, Alain Madelin ne cache pas que le code du travail constitue à ses yeux un frein au développement de l'emploi. Les protections qu'il offre aux salariés apparaissent comme autant de lourdeurs aux yeux des employeurs et finissent par les dissuader d'embaucher. Le droit du travail joue, selon M. Madelin, contre le droit à l'emploi.

Non sans habileté, celui qui n'était que ministre des entreprises dans le gouvernement Balladur, a fait adopter en février 1994 une loi favorisant l'entreprise individuelle. Pour ce libéral, il convenait de substituer autant que possible un contrat commercial au contrat de travail. Dès lors, il n'y a plus d'employeur et d'employé, mais deux parties qui négocient, en principe à égalité, un contrat régissant leurs relations. Toutes les notions de salaire minimum, de représentation du personnel, de garanties collectives, sont purement et simplement hors jeu. Il s'agit ni plus ni moins que de généraliser un système applicable depuis 1976 aux sociétés de taxis dont les effets pervers sont criants.

Si celles-ci constituent pour le moment un cas exemplaire, les frontières entre le salariat et le travail indépendant sont de plus en plus floues. Les agents commerciaux rémunérés sur la base du SMIC, puis au pourcentage de leurs ventes, sont à la frontière des deux mondes. Quelques semaines après l'adoption de la loi Madelin, une partie des patrons de presse ont envisagé de transformer les pigistes, aujourd'hui salariés, en travailleurs indépendants : une proposition jugée suffisamment provocante pour être – provisoirement ? – abandonnée. A Rouen, le conseil des prud'hommes vient de condamner un groupe de presse à verser des indemnités à des vendeurs de journaux. Recrutés pour vendre les programmes de l'Armada de la liberté en 1994, l'employeur n'entendait les payer qu'à la commission. Il fallut l'intervention des pouvoirs publics pour qu'ils reçoivent un salaire et un bulletin de paye en bonne et due forme.

Dans certains secteurs, comme les transports ou le bâtiment, la sous-traitance aboutit aussi à des pratiques contestables. Les inspecteurs du travail et les syndicalistes dénoncent régulièrement les entreprises de transport qui licencient leurs salariés, puis leur vendent un camion et les transforment en sous-traitants. Ainsi, en 1991, dernière année connue, 14 459 entreprises de transport de marchandises n'employaient aucun salarié. Pour le donneur d'ordre et le sous-traitant, les avantages sont évidents : les cotisations sociales sont moins élevées et les horaires de travail plus souples. Les abus dans ce secteur ont été tels qu'en 1993, avec l'accord des fédérations patronales, le gouvernement a rendu les conditions d'accès au transport routier un peu plus difficiles, exigeant en particulier un capital de départ nettement plus important qu'auparavant (100 000 francs par camion au lieu de 21 000). Le système ne semble pourtant pas franchement dissuasif. En 1994, 11 200 nouvelles entreprises de transport ont vu le jour, soit davantage qu'en 1993 (10 400) et à peine moins qu'en 1992 (11 300). En revanche, 2 425 ont disparu, soit moins qu'en 1993 (2 684), mais plus qu'en 1992 (2 393).



La réforme de l'aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise ainsi que la loi Madelin ont incité davantage les chômeurs à devenir entrepreneurs

ESSAIMAGE

1994 aura été une année particulièrement propice à la création d'entreprise par des demandeurs d'emplois. Sous le double effet de la publicité faite autour de la loi Madelin et de nouvelles mesures inscrites dans la loi quinquennale pour l'emploi, le nombre de chômeurs créateurs d'entreprise est passé de 53 550 en 1993 à 78 771 l'an dernier, soit une progression inédite de 47 %. Alors que 97 045 personnes avaient créé une entreprise individuelle en 1993 (soit 56,7 % de l'ensemble des créations d'entreprise), ce nombre est passé à 106 312 l'an dernier (57,8 % des créations), laissant loin derrière les SARL (65 339 créations). Incontestablement, l'entreprise individuelle a le vent en poupe.

Les reconfigurations des grandes entreprises accélèrent le mouvement (*Le Monde Initiatives* du 17 mai sur les métamorphoses du travail). La plupart des groupes européens réduisent leurs effectifs permanents pour recourir davantage à des sous-traitants, voire des indépendants. Hier réservées aux tâches apportant le moins de valeur ajoutée, ces délégations de pouvoir touchent aujourd'hui des secteurs stratégiques. « *Salomon doit employer environ 2 600 personnes, mais je n'en suis pas sûr. L'emploi interne n'est pas un élément déterminant contrairement au réseau d'innovation, interne ou externe. Un designer créatif externe au groupe est stratégiquement plus important qu'un cadre comptable ou un technicien de maintenance* », explique Jean-François Gautier, un des dirigeants du fabricant de skis. « *J'ai l'ambition que Bull devienne une communauté d'entrepreneurs* », écrit Jean-Marie Descarpentries dans le dernier éditorial du bulletin de l'association des Anciens de Bull, créateurs et chefs d'entreprise. De plus en plus souvent, les entreprises essaiment... et travaillent avec leurs essaimés. Dans les locaux de la SNPE (Société nationale des poudres et explosifs) travaillent aujourd'hui des chercheurs indépendants qui, hier, étaient salariés de la société nationale.

Le groupe hôtelier Accor expérimente discrètement dans sa filiale Mercure un statut à mi-chemin entre le salarié et l'actionnaire, statut réservé jusqu'à présent aux directeurs d'hôtels. Ce réseau, qui gère 300 hôtels en Europe et envisage d'en posséder 1 000 dans le monde en l'an 2000, est désormais découpé en zones géographiques. Mais les directions régionales d'hier ont fait place à des sociétés d'exploitation dotées d'un conseil d'administration et d'un capital compris entre 1 et 5 millions de francs. Si Mercure possède 70 % du capital, les 30 % restants sont répartis entre le président de la société régionale et les directeurs d'hôtel. Conséquence pratique : ceux-ci ont dû verser au pot commun la modique somme de 80 000 francs alors que les présidents des filiales régionales ont contribué à hauteur de 120 000 F. « *Ce n'était pas une obligation absolue. Seulement morale* », précise un directeur.

Ces exemples prouvent que le système traditionnel de relations sociales connaît une véritable révolution. La thèse selon laquelle le salariat correspond à une époque précise de l'histoire économique, dont la page se tourne, est de plus en plus répandue. La loi Madelin ne fait peut-être qu'accompagner un mouvement historique. Elle contribue en tout cas à court terme à déstabiliser les salariés. Loin de resserrer les liens au sein de la communauté de travail, elle accroît les risques de fracture sociale.

Frédéric Lemaître

Dans les sociétés de taxis, la location fait disparaître le salariat

LA G7, PREMIÈRE société de taxis en France avec ses filiales Copagau, Taxitel et Copagly, n'emploie plus aujourd'hui de salariés pour exploiter ses 747 licences. Depuis 1976, les sociétés de ce secteur ont l'autorisation de pratiquer la location de leur voiture et de leur plaque à des travailleurs indépendants. Elles n'ont pas hésité à s'assurer ainsi des recettes stables correspondant au prix de la location sans avoir à supporter les contraintes de la gestion salariale. Les taxis « locataires » doivent acquitter, pour une voiture et une plaque, un prix moyen de 750 francs par jour, dépense qu'ils ne peuvent amortir qu'en travaillant au minimum dix heures, amplitude maximale autorisée, ce qui les incite à pirater l'horodateur, obligatoire depuis janvier 1995. Les salariés perçoivent un fixe de 52,70 francs par jour et une commission de 30 % des recettes ; un régime peu stimulant qui incite à ne pas déclarer à l'employeur toutes les courses. Un professionnel estime que 20 à 30 % des prestations des taxis ne sont pas facturées.

Aussi la profession de salarié est-elle en passe de disparaître à Paris. Sur 14 900 taxis dans la capitale, 8 510 sont des artisans, qui possèdent leur voiture et leur plaque (dont le prix varie autour de 400 000 francs) et travaillent à leur compte. Sur les 6 390 autres, qui travaillent pour le compte de petites sociétés (moins de 50 salariés, 4 534 licences) ou de grandes (plus de 50 salariés, 1 856 licences), on estime à 25 % seulement le nombre de salariés.

Mais cette évolution n'a fait que souligner les problèmes auxquels sont confrontés les taxis locataires. Par la loi de 1976, ils ont le statut de travailleurs indépendants, sont soumis au régime des bénéfices industriels et commerciaux, et paradoxalement souscrivent au régime général de sécurité sociale.

« *Sur les 15 000 francs mensuels que paie en moyenne un locataire, 5 000 francs correspondent au règlement de leurs charges sociales* », incluant les charges patronales, explique Jean-Jacques Augier, PDG de G7. C'est donc avec impatience que les locataires attendent le 30 mai, date à laquelle le tribunal de grande instance de Nanterre (Hauts-de-Seine) doit rendre son jugement sur le paiement des charges sociales d'un locataire.

V. M.

La SNCF entre dans les télécommunications en ouvrant ses infrastructures câblées à des opérateurs indépendants

LA DIRECTION générale des postes et télécommunications (DGPT) vient d'autoriser la SNCF à entrer dans le secteur des communications. Il ne s'agit pas encore pour la société de transport ferroviaire de devenir un opérateur de télécoms, mais d'utiliser son propre réseau pour fournir des capacités de transmission à d'autres opérateurs de téléphones mobiles. L'établissement public utilise une modification, introduite en janvier 1994, de la réglementation sur la licence d'opérateurs mobiles, permettant de louer des réseaux indépendants. La SNCF avait été la première à déposer une demande pour utiliser cette ouverture vers la déréglementation des télécommunications. Sans attendre l'échéance européenne du 1er janvier 1998, elle met fin au monopole sur les infrastructures d'un autre établissement public, France Télécom.

La direction de la société cherche manifestement à minimiser la portée de son introduction dans le monde des télécommunications. « *Nous n'avons pas encore de projet précis, mais nous voulons valoriser au mieux notre patrimoine. Il existe des opportunités à exploiter sans attendre 1998* », explique Roger Gérin, directeur général adjoint en charge de l'exploitation, pour qui le feu vert du gouvernement ne fait aucun doute. Le réseau télécom de la SNCF se compose de 20 000 kilomètres de lignes, mais il n'est pas utilisable dans son intégralité. Selon la direction, 6 000 kilomètres de ce réseau, équipés en fibre optique, répondent aux besoins de diversification.

La SNCF a déjà pris des contacts avec des clients potentiels. La SFR, filiale de la Compagnie générale des eaux et deuxième opérateur français de téléphone mobile, semble déjà toute prête à conclure. Un réseau comme celui de la SNCF permet d'économiser 5 milliards de francs dans la construction d'un réseau identique. Et la SFR voit l'occasion de ne plus être captive de France Télécom, à qui elle verse 45 % de ses revenus au titre de la location de lignes et des charges d'interconnexion, affirme Philippe Glotin, son président. D'autres clients ont été approchés, notamment Bouygues, troisième opérateur de télécommunications. On peut s'étonner de la concurrence que la SNCF livre ainsi à France Télécom même si elle ne porte que sur les infrastructures. « *Toute recette complémentaire est bonne à prendre* », réplique Roger Gérin, faisant allusion au déficit de 8 milliards de francs de la société. Toutefois, la direction générale des postes et télécommunications (DGPT), dirigée par Bruno Lasserre, a imposé une contrepartie : une séparation comptable de l'activité de la SNCF dans les télécoms, avec publication des charges et recettes, car l'Etat n'a pas à subventionner les télécommunications par le biais des sommes versées à la société au titre du transport.

D'autres sociétés pourraient s'introduire dans la brèche où la SNCF est la première à se faufiler. Des compagnies d'autoroute sont sur les rangs. Parmi elles, la SANEF (Société des autoroutes du nord et de l'est de la France) serait la plus avancée.

EDF, également, dispose des moyens nécessaires pour s'engager. Toutefois, les deux entreprises publiques sont très proches, et Gilles Ménage, président, a assuré à son homologue à France Télécom, Marcel Roulet, qu'il ne lancerait pas EDF dans cette aventure tant qu'il la dirigerait. En outre, EDF louant une partie de son réseau à France Télécom, l'opération s'avérerait plus complexe que dans le cas de la SNCF.

En ouvrant ainsi les infrastructures, la France souvent critiquée pour son conservatisme prend une longueur d'avance en matière de déréglementation européenne sur l'Allemagne. Cette disposition devrait induire une plus grande concurrence sur les tarifs et favoriser la croissance du marché français du radiotéléphone, toujours en queue de peloton européen avec 870 000 abonnés à la fin du mois de mars contre 2,8 millions d'abonnés en Grande-Bretagne, 2 millions en Allemagne, ou 1,5 million en Italie.

G. Br.

L'accord franco-allemand attaqué

Après British Telecom, c'est au tour de l'Office allemand des cartels de tenter de s'opposer à l'alliance entre France Télécom et Deutsche Telekom. Karel Van Miert, commissaire européen à la concurrence, aurait reçu une lettre de l'Office dénonçant cette alliance comme un obstacle à une véritable déréglementation européenne compte tenu du poids du futur ensemble. La Commission européenne, toujours attentive à ne pas entraver la libéralisation d'un secteur, n'a pas donné suite pour l'instant à cette démarche émanant des gros industriels utilisateurs des services de télécommunication. Toutefois, pour ne pas prêter le flanc aux critiques, la France choisit d'anticiper la déréglementation dans certains domaines périphériques, comme les infrastructures.

Smart, services compris : le nouveau concept de la voiture, selon Mercedes et Swatch

SARREGUEMINES
de notre envoyée spéciale

Celle qu'on appelait jusqu'ici Swatchmobile, fruit de la collaboration entre Mercedes-Benz et l'inventeur de la montre jetable Swatch, a été rebaptisée : elle s'appellera Smart, « *S pour Swatch, M pour Mercedes, et art pour illustrer la manière dont nous réalisons ce concept* », a expliqué, mercredi 17 mai, Hans Jürg Schär, directeur du département marketing et distribution de la société Micro Compact Car (MCC, joint-venture réalisé entre Mercedes-Benz et Swatch) à Sarreguemines, en Lorraine, où le véhicule sera produit.

Le groupe de Stuttgart a décidément envie de surprendre, en s'associant à un horloger suisse à l'origine du nouveau concept, en construisant une petite voiture bon marché (mais qui aura nécessité 5 milliards de francs d'investissement, auquel la Lorraine aura contribué à hauteur de 600 millions) et en renonçant à son étoile. Et d'innover. Les dirigeant de MCC veulent introduire le principe de l'automobile en temps partagé. Ou encore, le « *MCC pool leasing* », un service qui offrira aux acheteurs de Smart la possibilité d'utiliser différents modèles Mercedes-Benz intégrés dans un pool de véhicules. « *Il serait également possible d'organiser des services de parking avec des places de stationnement pour véhicules supercompacts, mieux situées et moins chères que les places traditionnelles* », indique M. Schär.

« *Autant d'éléments qui devraient nous permettre de vendre 200 000 Smart par an en Europe continentale, trois ans après le lancement prévu au printemps 1998* », développe Helmut Werner, président du directoire de Mercedes-Benz. « *Le taux moyen d'occupation des voitures en agglomération est de 1,2. Les urbains n'ont donc pas toujours besoin d'une voiture quatre places.* » Un premier argument auquel viendra s'ajouter la facilité de garer la Smart (2,5 m de longueur) et l'éventail des options (4 moteurs, une berline et un cabriolet).

Les actionnaires de MCC ne limitent pas leurs ambitions à l'Europe continentale. La Grande-Bretagne est également à l'ordre du jour, de même que les Etats-Unis, où le groupe étudie actuellement la possibilité de construire une usine de montage. Et les parents de Smart ne semblent pas craindre que son prix, 15 000 à 20 000 DM (52 500 à 70 000 francs), plus élevé que les hypothèses de départ, ne constitue un obstacle à son succès...

UN RÉSEAU DE FRANCHISÉS

Au lieu de s'appuyer sur des concessionnaires, agents ou succursales, MCC mettra sur pied un réseau de franchisés, « *qui devront avoir une expérience de vente au détail* », précise Nicolas Hayek, le créateur de la Swatch. « *Nous les choisirons cet été en lançant un appel d'offres, et nous n'exigerons en aucun cas d'eux qu'ils s'y connaissent en automobile.* » La distribution de Smart suivra un schéma très strict. MCC a divisé l'Europe continentale en quatre-vingt-dix agglomérations urbaines, principales cibles du constructeur. Dans chacune de ces régions, le client pourra trouver un « *centre régional* » qui prendra en charge la vente, le service clientèle, le service mécanique, les voitures d'occasion... Les véhicules d'occasion Smart seront vendus séparément des autres ; le service après-vente ne devra pas immobiliser les voitures plus de deux heures, sauf cas de travaux sur la carrosserie. Ces centres régionaux seront situés à proximité de grandes zones commerciales. Par ailleurs, des « *satellites de vente* » proposeront uniquement des services de conseil et de vente et des « *satellites de communication* », situés dans des zones d'affluence comme les gares ou les aéroports, permettront aux clients de s'informer, grâce à des CD-ROM interactifs par exemple. Ce système de distribution pourrait intégrer des centres commerciaux. « *Nous ne vendrons pas directement dans des centres commerciaux, mais il existe des possibilités de coopération* », précise M. Schär. Les noms de Carrefour et de Karstadt, en Allemagne, sont souvent cités.

Virginie Malingre

La filiale allemande d'Alcatel est victime de la déréglementation

Deutsche Telekom lui impose ses prix

ALCATEL-SEL, la filiale allemande d'Alcatel, va réduire sa dépendance vis-à-vis des commandes de Deutsche Telekom. Second fournisseur derrière Siemens de l'opérateur allemand de télécommunications – sa part des commandes est estimée à 30 %, DT *s'approvisionnant à plus* de 65 % auprès de son compatriote –, le groupe mise désormais *sur les nouveaux candidats* à l'exploitation de réseaux de télécoms (les Viag, RWE et autre Veba) pour sortir de l'ornière.

Le « problème » allemand d'Alcatel se résume en quelques mots. Il y a la baisse des prix imposée par Deutsche Telekom qui, sur le point d'être privatisée et d'être confrontée à une vive concurrence, a décidé de pratiquer une politique d'achats *extrêmement* serrée, rompant avec une tradition un peu laxiste. Les prix des matériels vendus sur le marché allemand en commutation publique ont longtemps été supérieurs aux prix français. DT a donc décidé de réduire le prix des équipements commandés de 30 à 40 %. Il y a ensuite la diminution du plan de charges à la suite de l'équipement très *rapide des ex-Länder de l'est.* Il y a enfin des difficultés de financement rencontrés par certains gros clients.

Subissant en 1994 la conjonction de ces facteurs sans les avoir anticipés, Alcatel SEL est apparu étonnamment fragile. Siemens a souffert, mais beaucoup moins violemment. PKI, la filiale spécialisée de Philips, a été mise à genoux, *mais il ne s'agissait que* d'un acteur très minoritaire. Confirmant des estimations faites en février par *Pierre Suard, président* du groupe Alcatel-Alsthom, Alcatel SEL clôt son exercice 1994 sur des résultats catastrophiques et avec de minces espoirs de rétablissement pour 1995. Les facteurs négatifs ont continué à se faire sentir *« au premier trimestre 1995 »*, précise la société. La filiale allemande, héritée du rachat des activités européennes d'ITT en 1986, a accusé une perte pour la première fois de son histoire. Elle atteint 546,6 millions de marks (1,9 milliard de francs) contre un *bénéfice net de* 107,2 millions de marks (375 millions de francs) un an plus tôt. Le chiffre d'affaires a atteint à 5,35 milliards de marks, soit une baisse de 5 % par rapport à 1993.

En 1995, Alcatel SEL prévoit une nouvelle diminution de son chiffre d'affaires qui *« devrait s'établir au-dessous des 5 milliards de marks »*. Et table sur une baisse de la perte nette. Le 9 novembre dernier, Pierre Suard avait annoncé un *retour au profit d'Alcatel SEL* pour 1996 en même temps que des mesures d'urgence dont la sévérité, reflet des difficultés de la société, avait ébranlé très fortement les analystes et plombé le titre Alcatel-Alsthom au moins autant que les affaires.

> Le groupe mise désormais sur les nouveaux candidats à l'exploitation de réseaux de télécommunications pour sortir de l'ornière

L'échéance de 1996 paraît difficile à anticiper. La filiale allemande, qui a supprimé 3 230 emplois en 1994, ramenant son personnel à 18 120 salariés, a prévu de réduire à nouveau ses effectifs de 1 000 à 2 000 postes. Par ailleurs, les futurs concurrents de Deutsche Telekom, ces nouveaux clients grâce auxquels Alcatel SEL *compte rebondir, n'engageront* pleinement leurs dépenses d'équipement qu'une fois l'assurance reçue d'obtenir une licence d'exploitation de réseaux de télécommunications.

La lutte sera de toute façon sévère entre fournisseurs. Certains industriels, peu présents sur le marché allemand, sont prêts à faire d'énormes efforts pour se tailler une place dans la commutation publique outre-Rhin en profitant de cette nouvelle demande. *L'ère de l'aisance est bel et bien* terminée pour la filiale allemande d'Alcatel-Alsthom.

C. M.

La compagnie aérienne Lufthansa multiplie les délocalisations pour abaisser ses coûts

Les syndicats ont accepté l'emploi d'hôtesses étrangères sur des contrats locaux

Après trois années de déficit, la Lufthansa a dégagé 1 milliard de francs de résultat net et compte réduire encore ses coûts pour affronter la concurrence. Elle pourra employer 800 hôtesses de nationalité étrangère à des coûts salariaux moins élevés qu'en Allemagne, introduisant dans l'aérien une pratique courante dans le maritime. Elle sous-traite certaines activités en Inde, et songe maintenant à l'Irlande.

« NOUS NE SERONS PAS nécessairement capables de tout produire en Allemagne », a estimé Jürgen Weber, le président de la Lufthansa, mardi 16 mai, à l'occasion de la présentation des résultats de la compagnie allemande. *« Le* made in Germany *laissera la place au* made by *Lufthansa. »* L'incidence d'une telle subtilité n'est pas mince sur l'emploi. Ainsi Lufthansa vient de passer un accord, le 28 avril, avec les syndicats, qui lui permet d'embaucher 10 % de ses hôtesses et stewards à l'étranger avec des contrats locaux. Elle pourra ainsi recruter dans l'avenir 800 hôtesses de diverses nationalités, une pratique qui se heurte souvent à l'opposition des syndicats, comme ce fut le cas à United Airlines ou à Japan Airlines.

Répandues dans la marine marchande, où elles sont devenues monnaie courante (*Le Monde* du 18 janvier), ces pratiques n'ont pas encore été utilisées dans le transport aérien européen. Mais les directions de compagnie poussent dans cette voie, au point que le ministre français des transports, Bernard Bosson, a tenté d'obtenir *en mars dernier* un accord au niveau européen afin d'éviter ces « délocalisations ». Sans réussir à faire l'unanimité. Et sans convaincre, apparemment, des compagnies comme la Lufthansa du bien-fondé de sa démarche.

M. Weber voit deux raisons *dans cette nécessité de se préparer* à se tourner de plus en plus vers l'étranger. La première a trait à la compétition internationale. *« La mondialisation des prix signifie inévitablement une mondialisation des coûts*, déclare-t-il. *Si nous sommes obligés d'accepter les prix du marché à New York ou à Singapour, nous devons être en mesure d'y répondre en conséquence. »* La deuxième s'explique par les fluctuations des changes, ces variations nécessitant *« une diversification des risques »*. La faiblesse du dollar ou d'autres monnaies européennes, comme la lire et la livre *sterling, diminue les recettes en* provenance de l'étranger.

REDRESSEMENT

La Lufthansa n'est pas unique en son genre. Pour diminuer leurs coûts d'exploitation, de plus en plus de compagnies aériennes sont tentées de délocaliser certaines activités. La concurrence importante qui règne dans ce secteur est appelée à croître en Europe, jusqu'en avril 1997, où elle sera totalement libre au sein de l'Union. Lufthansa fourbit ses armes. Ainsi, elle envisage de sous-traiter une partie de la maintenance de ses avions à la société irlandaise Shannon Aerospace, *dont elle détient 35 %.*

Elle réalise déjà en Inde une part, petite mais croissante, de la comptabilité de sa billetterie. Enfin, elle dispose de plates-formes aéroportuaires pour le transport de marchandises dans certains pays étrangers, comme à Sharjah, dans les Emirats arabes unis, qui lui servent de relais pour acheminer ses marchandises sur d'autres destinations en utilisant des sociétés locales.

La compagnie, qui présentait ses résultats financiers, mardi 16 mai, a effectué, en 1994, un redressement spectaculaire, après *trois années de déficit. Elle a réalisé*, l'an passé, un bénéfice net de 284 millions de marks (près d'1 milliard de francs), contre une perte de 111 millions de marks en 1993. Au niveau du groupe, les résultats font apparaître un résultat de 302 millions de marks, contre une perte de 92 millions l'année précédente. Les efforts consentis pour assurer ce redressement ont *été importants puisque la compa*gnie a supprimé 8 700 postes équivalant à des pleins temps depuis la fin juillet 1992, sur un total de 44 000 personnes. Le groupe s'attend à une hausse de son chiffre d'affaires de 4 % en 1995, mais a une baisse de son bénéfice pour *1995 d'environ 100 millions de* marks si les parités de changes entre les devises européennes et le *dollar restent à leur niveau actuel.*

ACCORDS COMMERCIAUX

La Lufthansa s'est aussi engagée dans une stratégie d'alliances mondiales pour accroître ses parts de marché. Ainsi elle dispose d'accords commerciaux avec Thaï International, la compagnie américaine United Airlines et a annoncé le 11 mai un accord avec la compagnie scandinave SAS (*Le Monde* du 13 mai). Sur son marché intérieur, la compagnie a lancé une formule *en septembre dernier*, Lufthansa Express. Sur sept lignes denses, elle offre une tarification très simplifiée, identique quelles que soient les destinations desservies, et avec un service simplifié. Lufthansa a prévu d'étendre ce nouveau concept d'ici à la fin octobre à l'ensemble de ses destinations intérieures, mais dans une version modifiée dont elle se refuse pour *l'heure à dévoiler les détails.*

Martine Laronche

La convalescence du marché automobile durera jusqu'en 1997

Ce n'est pas avant 1997 que devraient disparaître du marché automobile européen les effets de la crise de 1993 qui s'est traduite par une baisse de 15,1 % des immatriculations cette année-là. L'évolution des marchés à la fin de 1995 devrait être encore en retrait de 10 % par rapport à 1989, année de début de cycle, pour l'Europe occidentale, de 6 % pour le Japon et de 3,5 % pour les Etats-Unis. Telles *sont* les *prévisions*, plutôt pessimistes, d'Eurostaf, cabinet d'analyses financières, dans sa dernière *étude sur « Les stratégies* de reprise dans la filière automobile européenne ».

« En Europe, la croissance pourrait même être négative cette année », estime Patrick Chiron, analyste financier, qui a réalisé cette étude. La fin des mesures d'aide gouvernementales en France et en Espagne le 30 juin prochain, un marché allemand déprimé, et un marché britannique en net ralentissement laissent présager un second trimestre 1995 difficile.

Seule l'Italie est aujourd'hui assurée d'une augmentation substantielle de ses ventes. Et l'attention particulière portée sur les modèles Diesel – avant la mise aux normes européennes des catalyseurs entraînant un surcoût de 5 000 à 7 000 francs par voiture – ne devrait pas sauver les constructeurs européens de la morosité.

Car la crise sans précédent de 1993 a provoqué des modifications durables dans les données du secteur. *Ainsi*, la spectaculaire guerre des prix que se livrent les constructeurs n'est pas près de se terminer. *« Le marché, arrivé à maturité, n'est plus tiré par la demande, mais par l'offre »*, explique Patrick Chiron. Seuls les nouveaux modèles échappent aux remises permanentes.

UN EFFET TWINGO

Entre 1992 et 1994, alors que le marché européen a globalement perdu 10,8 %, le segment A des petites voitures économiques s'est accru de 18 %, notamment sous l'impulsion de la Twingo. Quant aux *achats de voitures haut de* gamme, ils se sont massivement reportés sur des modèles valant en moyenne 20 % de moins, comme la Xantia, la Laguna ou la Mondeo, qui offrent aujourd'hui un confort et une sécurité comparables aux modèles supérieurs.

Aux Etats-Unis, la période de croissance du marché automobile semble être arrivée à terme, et la progression du marché ne devrait pas dépasser 2 %. Quant au Japon, il reste handicapé par la forte évaluation *du yen, dont* les délocalisations de production sont la principale conséquence. Malgré tout, selon Eurostaf, après avoir régressé de 18 % pendant trois ans, entre 1991 et 1993, le marché nippon devrait connaître cette année une croissance de 5 %.

V. Ma.

La Bourse de Paris, ragaillardie, devrait pouvoir absorber un important programme de privatisations

L'attitude des grands investisseurs sera déterminante

Le gouvernement ne pourra se passer d'un programme de privatisations qui devrait être important, ne serait-ce que pour respecter le budget 1995 (55 milliards de francs de recettes de privatisations). La remontée de la Bourse de Paris et le retour des investisseurs étrangers devrait lui rendre la tâche précédente plus facile mais le calendrier sera particulièrement serré. Usinor-Sacilor semble bien placé pour être mis sur le marché dans les prochaines semaines.

LES PRIVATISATIONS sont plus que jamais une nécessité budgétaire et le nouveau gouvernement profitant d'un environnement boursier redevenu plus favorable sera sans doute tenté d'accélérer le mouvement. Le problème, c'est que le budget 1995 prévoit 55 milliards de francs de recettes de privatisations et seuls 5,5 milliards ont été ramassés aujourd'hui après la mise sur le marché en février de la Seita. Le calendrier sera donc particulièrement serré et les capacités d'absorption de la Bourse de Paris mises à rudes épreuves. Mais, c'est bien la seule façon pour le gouvernement d'obtenir des recettes quasiment indolores.

Le gouvernement Balladur l'avait bien compris qui avait récolté 48 milliards en 1993 et 63 milliards en 1994. Il avait d'abord bénéficié d'une *« divine surprise »* : l'engouement resté intact des petits épargnants pour la Bourse. Mais l'an dernier, à partir de la mise sur le marché de l'UAP à la fin du mois d'avril, le contexte est devenu beaucoup moins favorable. Le gouvernement a pu alors se rendre compte de la difficulté à privatiser dans un marché boursier en baisse. Après avoir cédé en sept mois, d'octobre 1993 à avril 1994, la BNP, Rhône-Poulenc, Elf Aquitaine et l'UAP, les pouvoirs publics ont dû réviser leurs ambitions à la baisse et se contenter ensuite d'ouvrir le capital de Renault et de privatiser la Seita.

Les pouvoirs publics vont donc devoir à nouveau convaincre et attirer les investisseurs français et étrangers. Un récent sondage effectué auprès de 1 000 personnes par la Sofres pour le compte de la *Vie Française* souligne l'ampleur de la tâche. Près de 70 % des personnes interrogées ne souhaitent plus acheter des titres d'entreprises privatisées. On peut parler d'une certaine lassitude. Il faut dire que les petits actionnaires qui ont souscrit aux privatisées lancées entre 1993 et 1995 ont effectué un investissement plus risqué qu'il n'y paraissait. Les plus-values affichées, à l'exception du Crédit local de France qui annonce aujourd'hui un gain de 16 % sont faibles ou inexistantes. Rhône-Poulenc et l'UAP évoluent toujours nettement sous leur cours d'offre publique de vente.

Dans ces conditions, on a peu de chances de retrouver les chiffres historiques de petits actionnaires atteints à la surprise générale lors de la mise sur le marché de la Banque nationale de Paris (2,8 millions), de Rhône-Poulenc (2,9 millions) ou d'Elf Aquitaine (plus de 3 millions d'actionnaires). Les dernières opérations effectuées dans des conditions plus difficiles, Renault et la Seita ont à peine dépassé le million de souscripteurs.

Autre facteur important, le temps dont disposera le gouvernement pour lancer son programme et le risque souligné par les analystes de *« télescopage »* et d'engorgement. Les pouvoirs publics peuvent profiter de l'embellie actuelle du marché pour lancer très vite l'opération Usinor, qui devrait rapporter entre 15 et 20 milliards de francs. Mais en tenant compte de la trêve estivale qui suivra, il ne restera que quatre mois pour trouver la trentaine de milliards supplémentaires.

Moins de petits porteurs et un temps limité, le succès des opérations va donc reposer plus que jamais sur l'appétit des fameux investisseurs institutionnels. Sur les 116 milliards de francs rapportés par les privatisations entre 1993 et 1995, l'essentiel provenait déjà des tranches institutionnelles internationales et françaises puisque les ménages n'y ont contribué que pour une quarantaine de milliards de francs. Faudra-t-il encore profiter de circonstances favorables avec le rebond de 17 % de la Bourse de Paris depuis deux mois et le retour massif des investisseurs étrangers. En créant des fonds de pensions et donc en assurant le développement à terme de la Bourse de Paris, le gouvernement peu donner un coup de pouce. Mais il doit surtout mettre sur le marché des entreprises publiques jugées suffisamment attrayantes.

Les plus beaux fleurons ont déjà été cédés comme Elf ou Rhône-Poulenc. Les groupes financiers victimes de la crise de l'immobilier et l'an dernier du krach obligataire sont en convalescence. Les fonds de pension et autres grands investisseurs ont été échaudés par la privatisation difficile de l'UAP. C'est d'ailleurs à la lumière des difficultés de la cession de l'UAP que celle des AGF, dans un premier temps ajournée, a fini par être reporté à des jours meilleurs. Le salut ne peut venir que des groupes industriels. Mais l'ampleur des besoins nécessitera de lancer des privatisations politiquement risquées comme celles de Renault ou de France Télécom.

François Bostnavaron

La mise sur le marché d'Usinor-Sacilor devrait être rapide

Pechiney pourrait suivre, mais sans doute pas Renault

« IL FAUT PRIVATISER Usinor-Sacilor maintenant. » Au nom de la bonne gestion patrimoniale de l'Etat, Philippe Marini, sénateur RPR de l'Oise, membre de la commission des Finances du Sénat, plaide pour un désengagement immédiat de l'Etat dans le groupe sidérurgique. Reprenant les arguments développés par Francis Mer, président d'Usinor-Sacilor, il souligne la nécessité de s'inscrire dans le cycle haussier de la sidérurgie. *« Il y a encore dix-huit mois avant le retournement de conjoncture. Plus Usinor-Sacilor sera introduit tôt sur le marché, mieux il sera valorisé auprès des investisseurs. »*

Le sénateur de l'Oise a toutes les chances d'être entendu. La privatisation d'Usinor-Sacilor est inscrite parmi les actions prioritaires du nouveau gouvernement. Le groupe sidérurgique, qui est redevenu bénéficiaire l'an dernier, est prêt. Les banques-conseils pour le groupe comme pour le gouvernement ont été désignées. Mais le gouvernement n'a pas de temps à perdre. S'il veut mettre le groupe sur le marché d'ici à la fin du premier semestre, le processus de privatisation doit être entamé dans les prochains jours.

SÉVÈRES RESTRUCTURATIONS

S'inscrivant dans la même logique des cycles, Philippe Marini défend aussi une privatisation rapide de Pechiney. *« Il ne serait pas absurde d'imaginer une opération d'ici à la fin de l'année »*, explique-t-il. Le groupe d'aluminium est pourtant loin de satisfaire aux attentes du marché. Il a encore affiché 3,5 milliards de francs de pertes en 1994. Jean-Pierre Rodier, son président, a annoncé des restructurations sévères. Au moins 20 % des actifs du groupe doivent être cédés. Mais à l'exception du désengagement annoncé dans Carbone Lorraine (composants industriels), tout reste à faire. *« Ce qui importe pour les investisseurs, ce sont les anticipations. Si Pechiney est engagé sur la voie du redressement, ce que je crois, car Jean-Pierre Rodier semble y travailler activement, il pourra convaincre les marchés. De plus, le groupe est très connu internationalement, il peut attirer de nombreux étrangers »*, soutient Philippe Marini.

Les cessions d'Usinor-Sacilor et de Pechiney, qui ont demandé chacun à bénéficier d'une augmentation de capital d'environ 5 milliards de francs avant d'être introduits en Bourse, ne pourront à elles seules satisfaire aux impératifs budgétaires. Au mieux, l'Etat peut espérer obtenir 20 milliards de francs de leur cession. On est loin des 55 milliards de francs de recettes de privatisation inscrites dans la loi de finances.

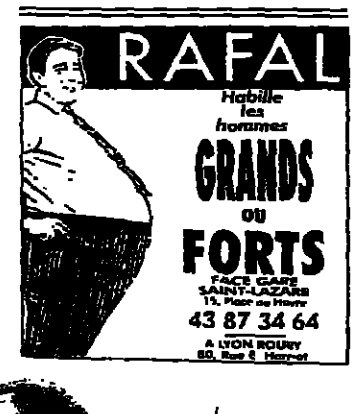
Fervent partisan d'une ouverture du capital de France Télécom, le sénateur de l'Oise n'imagine pas, toutefois, que l'opération puisse être engagée dès cette année. *« C'est une procédure longue, complexe. Il faut changer la loi. Il est nécessaire aussi d'expliquer ce mouvement auprès des salariés du groupe, car on ne peut privatiser contre le corps social. Rien ne pourra être fait avant 1996 »*, dit-il. Des privatisations dans le secteur financier lui paraissent aussi exclues, avant que celui-ci est achevé ses restructurations. A défaut, le gouvernement semble condamné à mener des *« privatisations à la marge »*. Il devrait céder les 10 % qu'il conserve encore dans Elf Aquitaine. Cette vente rapporterait plus de 10 milliards à l'Etat. De même, il pourrait renoncer à la majorité qu'il détient dans Framatome.

Dans cette liste des entreprises publiques privatisables, un nom n'est jamais prononcé : Renault. La vente des 51 % que détient encore l'Etat semble aisée. Le constructeur automobile, très connu des investisseurs, est coté en Bourse depuis l'an dernier. Les résultats sont bons. Renault, pourtant, reste tabou. Par peur d'un conflit social ? A cause des difficultés que soulève le maintien à la tête du groupe de Louis Schweitzer ? Ou par attachement à cette nationalisation symbolique faite par le général de Gaulle ?

Martine Orange

Le tour de table du groupe sidérurgique

Le décret de privatisation d'Usinor-Sacilor pourrait être signé dans les prochains jours. Engagée techniquement depuis le début de l'année, l'opération, incidemment une campagne de publicité institutionnelle a été commencée le 17 mai, soulève peu de difficultés. Le groupe sidérurgique, dont la valeur est estimée entre 15 et 20 milliards de francs, pourrait être introduit en Bourse dès la fin juin. A cette occasion, il bénéficierait d'une augmentation de capital de 3 milliards de francs. Francis Mer, son président, espérait à l'origine ramasser 5 milliards. L'Etat, qui détient 80 % du capital, conserverait une participation de 10 % environ. Le Crédit lyonnais, actionnaire à hauteur de 20 %, abaisserait sa participation à 5 %, voire 3 %. A leur côté, des groupes industriels, notamment des fournisseurs du groupe, pourraient faire leur entrée. Les salariés, eux, se verraient réserver entre 5 % et 10 % du capital. En revanche, il n'est pas prévu de solliciter beaucoup les petits actionnaires. Ceux-ci n'ont pas oublié les pertes qu'ils avaient essuyées en 1986, à la suite de la prise de contrôle totale du groupe par l'Etat.



Le gouvernement italien établit un nouveau calendrier des dénationalisations

ROME
de notre correspondante

Le président du conseil italien, Lamberto Dini, qui semble décidé coûte que coûte à donner un coup d'accélérateur aux privatisations, vient de revoir le calendrier déjà établi. *« Un calendrier,* commentait M. Dini, *qui n'embouteille pas le marché, mais procède toutefois à allure rapide. »*

Grande nouveauté : à l'automne, le Trésor mettra sur le marché 10 à 15 % du capital de l'ENI, les hydrocarbures d'Etat, dont la privatisation n'était jusque-là prévue qu'à la fin de l'année. M. Dini, précisant ses projets dans un entretien au journal *La Repubblica*, publié le 16 mai, a par ailleurs précisé que d'ici au mois de juin – donc avec un peu d'avance sur l'ancien calendrier – viendrait le tour de la seconde « tranche » de la banque d'affaires IMI (Istituto mobiliare italiano) et de l'INA (assurances). Cela passerait par la constitution d'un noyau dur, composé d'instituts financiers nationaux et internationaux, mais laissant assez d'espace aux investisseurs boursiers. En revanche, l'ENEL (électricité) et la STET (télécommunications), dont le coup d'envoi de la privatisation devait intervenir respectivement à l'été et à l'automne, voient leur sort repoussé au premier semestre de 1996.

Pourquoi ces changements ? Parce que, semble-t-il, alors que le sort de l'ENI dépend uniquement du Trésor, celui de la STET ainsi que celui de l'ENEL – dont le président vient d'avoir maille à partir avec la justice – sont une fois de plus liés aux vicissitudes politiques. En l'occurrence, à l'interminable discussion parlementaire sur les « autorités » de contrôle, destinées aux services d'utilité publique, qui sont l'objet d'un projet de loi actuellement en discussion à la Chambre des députés, après une adoption arrachée de haute lutte au Sénat. De nombreux amendements ont été annoncés – notamment par les communistes de Rifondazione communista –, ce qui retardera d'autant l'adoption du texte, qui de toute façon devra revenir au Sénat en seconde lecture.

En attendant, l'administrateur délégué de la Stet, Ernesto Pascale, a une fois de plus démenti toute possibilité de « mariage » avec la Fininvest de Silvio Berlusconi, ainsi que le bruit en avait couru il y a quelques jours. Quant au consortium de banques mené par Mediobanca, qui avait proposé de reprendre la Stet, il a fait savoir que, en dépit du retard apporté à la privatisation des télécommunications, l'offre faite restait valable.

Marie-Claude Decamps

La faiblesse du franc face au mark s'accentue

La monnaie est tombée mercredi à 3,5640 francs pour 1 deutschemark, baissant de 7 centimes en trois jours

LA PREMIÈRE JOURNÉE du septennat de Jacques Chirac n'a pas été favorable au franc. Au moment même où le nouveau président de la République remontait en voiture l'avenue des Champs-Elysées jusqu'à l'Arc de triomphe, le franc descendait jusqu'à un cours de 3,5640 francs pour un deutschemark. En trois jours, il a cédé 7 centimes face à la monnaie allemande. Le franc s'est également déprécié vis-à-vis des monnaies réputées faibles comme la lire italienne, la peseta espagnole ou la livre sterling. La devise britannique est symboliquement repassée au-dessus de la barre des 8 francs à 8,02 francs.

Avant tout destinée à rassurer les marchés en réaffirmant la solidité de l'axe franco-allemand, l'annonce d'une rencontre, jeudi 18 mai, à Strasbourg, entre Jacques Chirac et le chancelier allemand Helmut Kohl a eu l'effet inverse. Elle a alimenté l'inquiétude des investisseurs internationaux. Ils ont craint qu'elle ne débouche sur un réajustement de la parité du franc. Les salles de marché bruissaient, mercredi après-midi, de rumeurs. Au point qu'en début de soirée, un communiqué officiel de l'Elysée – le premier du septennat – a cherché à y mettre un terme en qualifiant ces rumeurs *« d'absurdes et sans aucun fondement »* (voir aussi page 6).

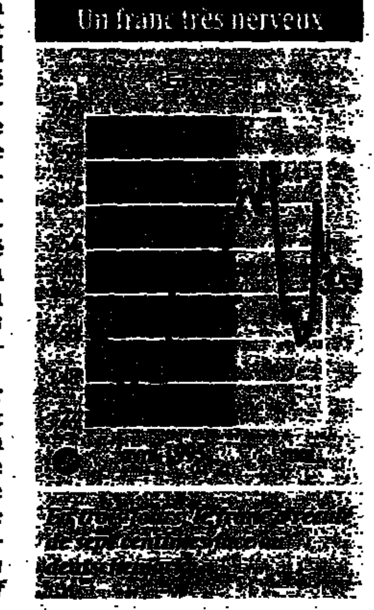
Les propos tenus dimanche soir sur TF1 par Philippe Séguin n'ont pas été étrangers à l'interprétation négative que les marché ont faite de la recontre de Strasbourg. Le président de l'Assemblée nationale avait souhaité qu'il y ait *« une entente franco-allemande faisant de la lutte contre le chômage l'objectif prioritaire »*. Il avait dénoncé l'attitude *« dogmatique »* du président de la Bundesbank. Par recoupement, certains opérateurs de marchés en ont déduit hâtivement que Jacques Chirac allait à Strasbourg pour dénoncer *« la politique du mark fort »*.

Les analystes ne croient pourtant pas au scénario d'une dévaluation officielle du franc, c'est-à-dire à une modification du cours pivot du franc vis-à-vis du deutschemark. Le système de bandes élargies à 15 % permet au franc de se déprécier *de facto* sans qu'il soit besoin de procéder à un réalignement solennel et dramatique des parités. En outre, une telle dévaluation ne pourrait avoir lieu sans l'accord des Allemands qui, selon toute vraisemblance, s'y opposeraient de toutes leurs forces. Enfin, la nervosité actuelle des marchés financiers ne s'explique pas par une remise en cause du niveau du franc par rapport au deutschemark. Elle trouve d'abord son origine dans le niveau très élevé des taux d'intérêt à court terme en France. Or une dévaluation du franc ne s'accompagnerait pas nécessairement d'une détente des taux.

A cet égard, certains analystes dénoncent la rigidité de l'attitude de la Banque de France. Ils lui reprochent de ne pas avoir assoupli sa politique monétaire, à la fin de la semaine dernière, lorsque le franc s'est ressaisi face au deutschemark. Ils jugent que l'institut d'émission n'a pas su tirer la leçon des événements de l'automne 1992 et de l'été 1993. A l'époque, les marchés financiers avaient attaqué le franc parce qu'ils jugaient le niveau des taux d'intérêt insupportable pour l'économie française. Il semble en aller de même aujourd'hui.

P.-A. D.

Un franc très nerveux



Reprise de la cotation du Comptoir des entrepreneurs

APRÈS VINGT-SEPT MOIS de suspension, l'action de l'institution financière spécialisée devait reprendre vendredi 19 mai. Le cours d'ouverture, 219 francs – dernier cours connu le 8 février 1993 –, ne devrait pas survivre au-delà des premières minutes de cotation, les actionnaires devant, en toute logique, se précipiter pour vendre leurs titres. La SBF prévoit que l'action pourrait perdre plus de 80 % de sa valeur en une seule séance. Le prix retenu pour la prochaine augmentation de capital de 700 millions de francs, à l'issue de laquelle les AGF détiendront 75 % du Comptoir, a été fixé à 10 francs. Malgré les demandes de l'Association de défense de l'épargne représentant les petits actionnaires, la SBF a dispensé les AGF de lancer une OPA sur la totalité du capital. Le 8 juin prochain, les actionnaires devront se prononcer sur cette opération de recapitalisation.

■ **TEXTILE : les industriels demandent un « mécanisme » contrebalançant les dévaluations.** Lors de son assemblée générale, l'Union française des industries textiles (UIT), présidé par Georges Jollès, s'est prononcée, le 17 mai, en faveur d'un *« mécanisme »* européen contrebalançant les effets des dévaluations compétitives italienne et espagnole dans le textile. M. Jollès n'a pas voulu définir le *« mécanisme »* en question, laissant *« le soin à Bruxelles de prendre les mesures qu'il juge adéquates »*. Dans des déclarations antérieures, il avait évoqué un système de montants compensatoires similaire à celui appliqué dans les échanges agricoles intracommunautaires.

■ **GEHE : le distributeur pharmaceutique allemand** a annoncé mercredi 17 mai avoir réussi totalement son offre publique d'achat inamicale sur AAH, l'un des plus importants grossistes anglais en médicaments, en obtenant plus de 92 % des actions. AAH, surtout présent en Grande-Bretagne et en Irlande, réalise un chiffre d'affaires de quelque 13,8 milliards de francs. La prise de contrôle d'AAH s'inscrit dans la stratégie de Gehe, qui ambitionne de devenir le premier grossiste en médicaments d'Europe. En 1993, il avait acheté l'OCP, numéro un du secteur en France.

■ **EUROTUNNEL : les banques créancières de l'exploitant du tunnel sous la Manche** envisagent d'accorder à Eurotunnel un moratoire pour le paiement des intérêts de sa dette, affirme, mercredi 17 mai, le quotidien britannique *The Guardian*. Cette bouffée d'oxygène pourrait s'accompagner d'une transformation d'une partie des intérêts, de l'ordre de 5 à 6 milliards de francs par an, en actions. Réagissant à ces affirmations, Eurotunnel et les banquiers observaient que chacun travaille de son côté sur des solutions pour alléger le fardeau de la dette, mais qu'il faudra probablement attendre la fin de la saison d'été pour arrêter les modalités d'une telle opération. Pour l'heure, Eurotunnel est opposé à une solution qui léserait les actionnaires, comme la conversion d'une partie de la dette en actions.

■ **LA BOURSE DE TOKYO** a clôturé en baisse de 1 % jeudi 18 mai, sous l'effet de ventes d'arbitrage sur les contrats à terme et malgré le nouveau repli du yen face au dollar.

■ **LE DOLLAR** a clôturé en hausse jeudi à Tokyo. Il s'inscrivait à 87,05 yens contre 86,51 yens la veille, dans un marché calme attendant la publication du déficit commercial américain en mars.

■ **L'OR** a ouvert en baisse jeudi sur la place internationale de Hongkong. L'once s'échangeait à 383,10 dollars contre 383,65 dollars la veille en clôture.

■ **WALL STREET** a clôturé en baisse mercredi. L'indice Dow-Jones des valeurs vedettes s'est replié de 0,28 % sous l'effet de prises de bénéfices après la forte hausse des derniers jours.

■ **LE FRANC** s'échangeait jeudi matin à 3,5420 francs pour 1 deutschemark lors des premières transactions entre banques. Il était tombé la veille jusqu'à un cours de 3,5640 pour 1 mark.

LES PLACES BOURSIÈRES

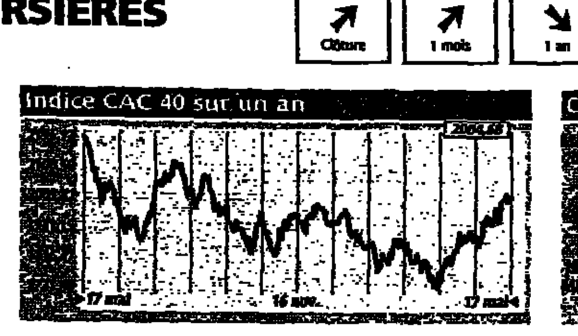
CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↗ 3 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Baisse dans le calme à Paris

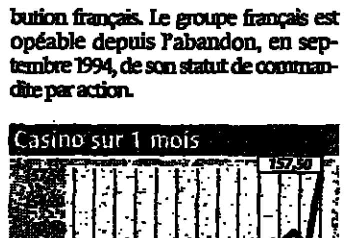
La Bourse de Paris baissait dans le calme jeudi 18 mai en attendant la composition du gouvernement d'Alain Juppé, nommé premier ministre mercredi soir. En baisse de 0,15 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 abandonnait une heure plus tard 0,32 %. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises abandonnaient en moyenne 0,66 % à 1 991,46 points. Le montant des échanges sur le marché à règlement mensuel atteignait, à la même heure, 1,3 milliard de francs dont 1 milliard pour les seules valeurs de l'indice CAC 40.

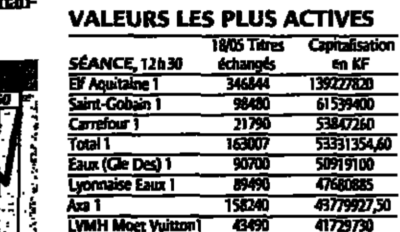
Le Matif était stable à 115,84 tandis que le Pibor affichait une timide hausse de 2 centièmes. Le franc français restait sous pression en attendant la composition du gouvernement et la rencontre Chirac-Kohl à Strasbourg jeudi soir. Mercredi avaient circulé dans les salles de marché des rumeurs sur une refonte du système monétaire, intention prêtée à M. Chirac. Ces rumeurs avaient provoqué un net affaiblissement du franc français avant le démenti apporté par l'Elysée. Parmi les titres en hausse on relevait, à mi-séance, Eurodisney, qui gagnait 3,5 % dans un marché de 2,3 millions de titres, Cie des Signaux (+ 2,4 %) et Bolloré Technologies (+ 2,5 %). En revanche, à la baisse, on notait celle d'Olipar, – 9,9 % pour 114 000 titres échangés et de 4,2 % d'UGC DA.

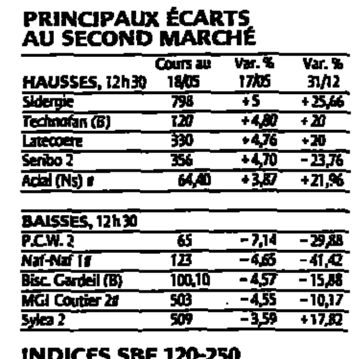


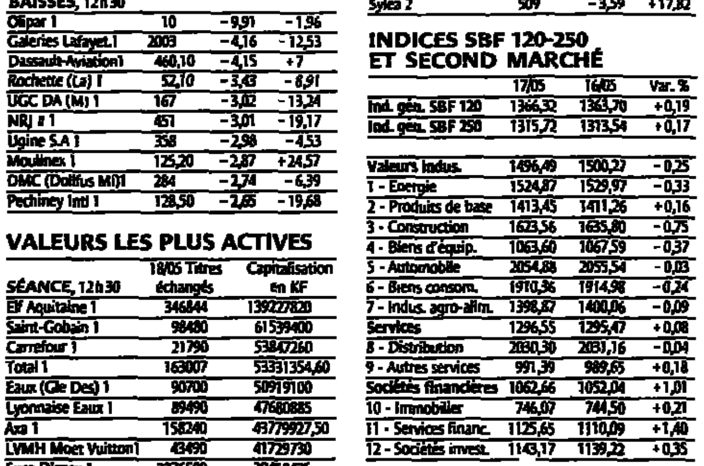
Casino, valeur du jour

RUMEURS D'OPA, mercredi 17 mai, à la Bourse de Paris autour du groupe de distribution Casino, dont les actions ont spectaculairement progressé. Le cours du titre à dividende prioritaire (ADP) est monté de 8,4 % à 129,70 francs dans un marché de 143 350 titres. Le titre « classique » est monté de 6 % à 157,50 francs avec 390 000 titres échangés. Cet emballement fait suite à la publication par le quotidien britannique *Daily Mail*, d'un article affirmant que le groupe britannique Tesco Stores aurait l'intention de lancer une OPA sur le groupe de distribution français. Le groupe français est opéable depuis l'abandon, en septembre 1994, de son statut de commandite par action.









PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 18/05	Var. % 17/05	Var. % 31/12
Damart 1	4800	+4,33	–15,78
Metrologie Inter.1	33	+3,29	+65,82
Euro Disney 1	17,70	+3,21	+58,74
SFIM 2	936	+2,86	+10,11
Bollore Techno.1	505	+2,54	+14,17
CS(ex.CSEE)1	348	+2,35	–4,39
Credit Lyonn.CIP 1	273	+2,25	–38,23
Lebon 2	255	+2	–13,55
Valeo 1	281	+1,96	+5,67
Rue Imperiale(Ly)1	3710	+1,64	+5,12
BAISSES, 12h30			
Olipar 1	10	–9,91	–1,96
Galeries Lafayet.1	2003	–4,16	–12,53
Dassault-Aviation1	460,10	–4,15	+7
Rochette (La) 1	52,10	–3,43	–8,91
UGC DA (M) 1	167	–3,02	–13,24
NRJ # 1	451	–3,01	–19,17
Ugine S.A 1	358	–2,98	–4,53
Moulinex 1	125,20	–2,87	+24,57
DMC (Dollfus Mi)1	284	–2,74	–6,39
Pechiney Intl 1	128,50	–2,65	–19,68

VALEURS LES PLUS ACTIVES

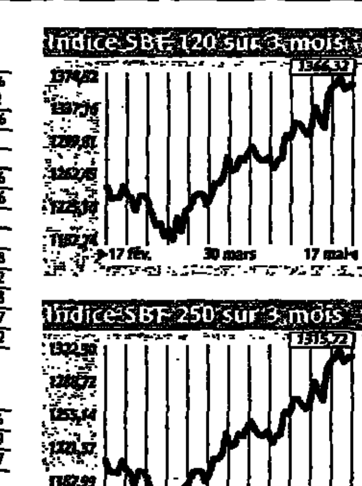
SÉANCE, 12h30	18/05 Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine 1	346844	139227820
Saint-Gobain 1	98480	61539400
Carrefour 1	21790	53847260
Total 1	163007	53331354,60
Eaux (Gle Des) 1	90700	50919100
Lyonnaise Eaux 1	89490	47680885
Axa 1	158240	43779927,50
LVMH Moet Vuitton1	43490	41729730
Euro Disney 1	2276500	39458435
Eurotunnel 1	2276000	38355692,50

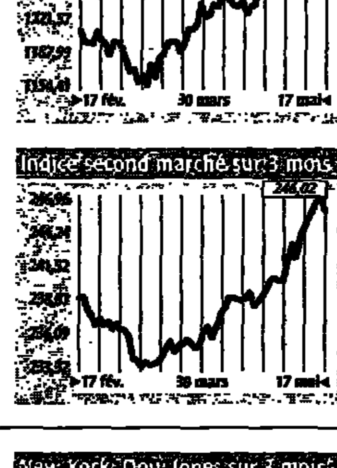
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 18/05	Var. % 17/05	Var. % 31/12
Sidergie	798	+5	+25,66
Technofan (B)	120	+4,80	+20
Latecoere	330	+4,76	+20
Seribo 2	356	+4,70	–23,76
Acial (Ns) #	64,40	+3,87	+21,96
BAISSES, 12h30			
P.C.W. 2	65	–7,14	–29,88
Naf-Naf 1#	123	–4,65	–41,42
Bisc. Gardeil (B)	100,10	–4,57	–15,88
MGI Coutier 2#	503	–4,55	–10,17
Sylea 2	509	–3,59	+17,82

INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

	17/05	16/05	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1366,32	1363,70	+0,19
Ind. gén. SBF 250	1315,72	1313,54	+0,17
Valeurs indus.	1496,49	1500,27	–0,25
1 - Energie	1524,87	1529,97	–0,33
2 - Produits de base	1413,45	1411,26	+0,16
3 - Construction	1623,56	1635,80	–0,75
4 - Biens d'équip.	1063,60	1067,59	–0,37
5 - Automobile	2054,88	2055,54	–0,03
6 - Biens consom.	1910,36	1914,98	–0,24
7 - Indus. agro-alim.	1398,87	1400,06	–0,09
Services	1296,55	1295,47	+0,08
8 - Distribution	2030,30	2031,16	–0,04
9 - Autres services	991,39	989,65	+0,18
Sociétés financières	1062,66	1052,04	+1,01
10 - Immobilier	746,07	744,50	+0,21
11 - Services financ.	1125,65	1110,09	+1,40
12 - Sociétés invest.	1143,17	1139,22	+0,35
Ind. Second Marché	246,02	246,96	–0,37



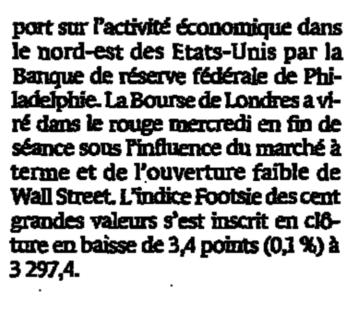


Repli sensible à Tokyo

LA BOURSE DE TOKYO a fini en nette baisse jeudi 18 mai, affectée par des dégagements sur les marchés à terme d'Osaka et de Singapour. L'indice Nikkei a perdu 158,79 points (0,96 %) à 16 312,56 dans un volume estimé à 260 millions de titres.

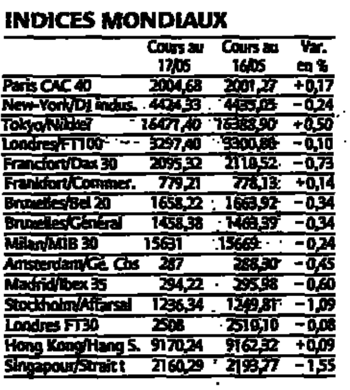
Wall Street s'est finalement replié mercredi 17 mai sous le poids de prises de bénéfice, alors que les opérateurs avaient consolidé leurs positions la veille après six séances consécutives de records. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu 12,45 points (– 0,28 %) à 4 422,60 points. Quelque 351 millions de titres ont été échangés.

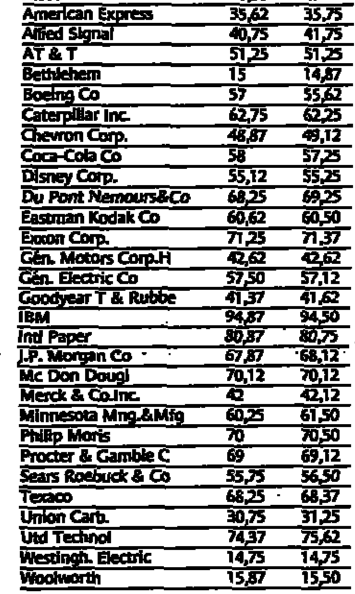
L'indice Dow Jones a cédé près de 30 points avant de limiter ses pertes en clôture. En outre, une certaine prudence a été relevée sur le marché à la veille de la publication d'un rapport sur l'activité économique dans le nord-est des Etats-Unis par la Banque de réserve fédérale de Philadelphie. La Bourse de Londres a viré dans le rouge mercredi en fin de séance sous l'influence du marché à terme et de l'ouverture faible de Wall Street. L'indice Footsie des cent grandes valeurs s'est inscrit en clôture en baisse de 3,4 points (0,1 %) à 3 297,4.

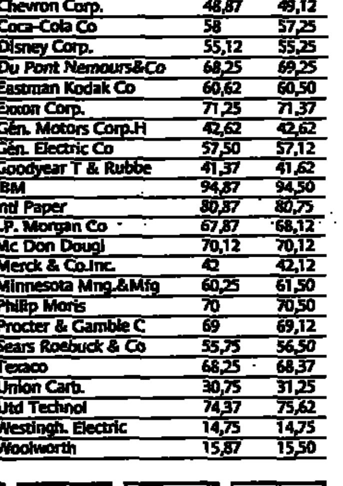


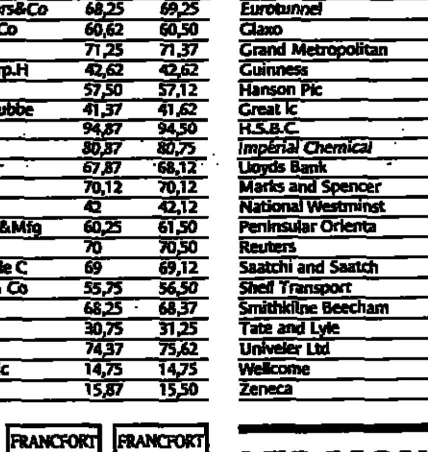
INDICES MONDIAUX

	Cours au 17/05	Cours au 16/05	Var. en %
Paris CAC 40	2004,68	2001,27	+0,17
New-York/DJ indus.	4424,33	4435,05	–0,24
Tokyo/Nikkei	16471,40	16388,90	+0,50
Londres/FT100	3297,40	3300,88	–0,10
Francfort/Dax 30	2095,32	2110,52	–0,73
Frankfort/Commer.	779,21	778,13	+0,14
Bruxelles/Bel 20	1658,22	1663,92	–0,34
Bruxelles/Général	1458,38	1463,39	–0,34
Milan/MIB 30	15631	15669	–0,24
Amsterdam/Gé. Cbs	287	288,30	–0,45
Madrid/Ibex 35	294,22	295,98	–0,60
Stockholm/Affarsal	1236,34	1249,81	–1,09
Londres FT30	2508	2510,10	–0,08
Hong Kong/Hang S.	9170,24	9162,32	+0,09
Singapour/Strait t	2160,29	2193,77	–1,55



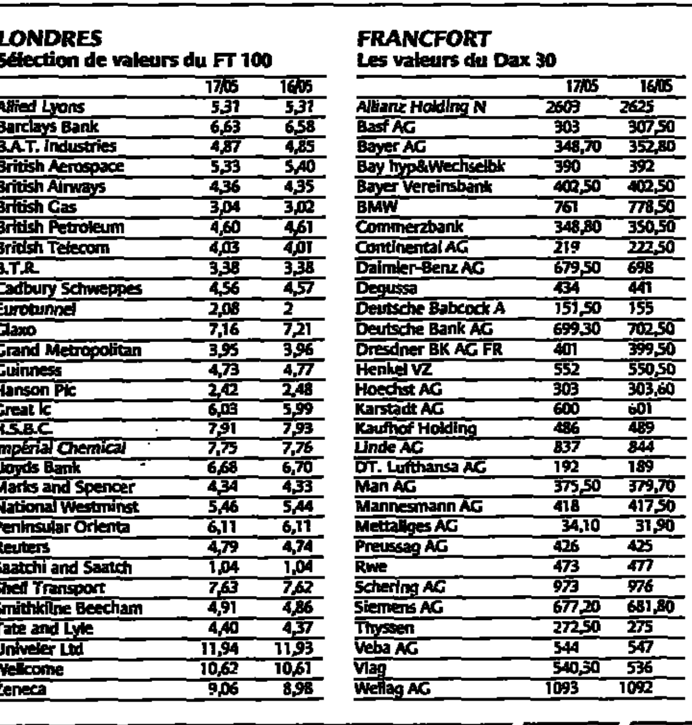






NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	17/05	16/05
Alcoa	46,50	47
American Express	35,62	35,75
Allied Signal	40,75	41,75
AT & T	51,25	51,25
Bethlehem	15	14,87
Boeing Co	57	55,62
Caterpillar Inc.	62,75	62,25
Chevron Corp.	48,87	49,12
Coca-Cola Co	58	57,25
Disney Corp.	55,12	55,25
Du Pont Nemours&Co	68,25	69,25
Eastman Kodak Co	60,62	60,50
Exxon Corp.	71,25	71,37
Gén. Motors Corp.H	42,62	42,62
Gén. Electric Co	57,50	57,12
Goodyear T & Rubbe	41,37	41,62
IBM	94,87	94,50
Intl Paper	80,87	80,75
J.P. Morgan Co	67,87	68,12
Mc Don Dougl	70,12	70,12
Merck & Co.Inc.	42	42,12
Minnesota Mng.&Mfg	60,25	61,50
Philip Moris	70	70,50
Procter & Gamble C	69	69,12
Sears Roebuck & Co	55,75	56,50
Texaco	68,25	68,37
Union Carb.	30,75	31,25
Utd Technol	74,37	75,62
Westingh. Electric	14,75	14,75
Woolworth	15,87	15,50

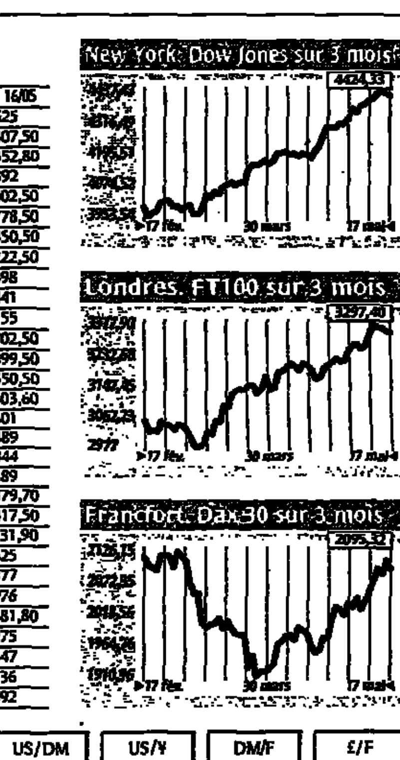


LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	17/05	16/05
Allied Lyons	5,31	5,31
Barclays Bank	6,63	6,58
B.A.T. Industries	4,87	4,85
British Aerospace	5,33	5,40
British Airways	4,36	4,35
British Gas	3,04	3,02
British Petroleum	4,60	4,61
British Telecom	4,03	4,01
B.T.R.	3,38	3,38
Cadbury Schweppes	4,56	4,57
Eurotunnel	2,08	2
Glaxo	7,16	7,21
Grand Metropolitan	3,95	3,96
Guinness	4,73	4,77
Hanson Plc	2,42	2,48
Great Ic	6,03	5,99
H.S.B.C.	7,91	7,93
Impérial Chemical	7,75	7,76
Lloyds Bank	6,68	6,70
Marks and Spencer	4,34	4,33
National Westminst	5,46	5,44
Peninsular Orienta	6,11	6,11
Reuters	4,79	4,74
Saatchi and Saatch	1,04	1,04
Shell Transport	7,63	7,62
Smithkline Beecham	4,91	4,86
Tate and Lyle	4,40	4,37
Univeler Ltd	11,94	11,93
Wellcome	10,62	10,61
Zeneca	9,06	8,98

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	17/05	16/05
Allianz Holding N	2603	2625
Basf AG	303	307,50
Bayer AG	348,70	352,80
Bay hyp&Wechselbk	390	392
Bayer Vereinsbank	402,50	402,50
BMW	761	778,50
Commerzbank	348,80	350,50
Continental AG	219	222,50
Daimler-Benz AG	679,50	698
Degussa	434	441
Deutsche Babcock A	151,50	155
Deutsche Bank AG	699,30	702,50
Dresdner BK AG FR	401	399,50
Henkel VZ	552	550,50
Hoechst AG	303	303,60
Karstadt AG	600	601
Kaufhof Holding	486	489
Linde AG	837	844
DT. Lufthansa AG	192	189
Man AG	375,50	379,70
Mannesmann AG	418	417,50
Mettallges AG	34,10	31,90
Preussag AG	426	425
Rwe	473	477
Schering AG	973	976
Siemens AG	677,20	681,80
Thyssen	272,50	275
Veba AG	544	547
Viag	540,30	536
Wellag AG	1093	1092

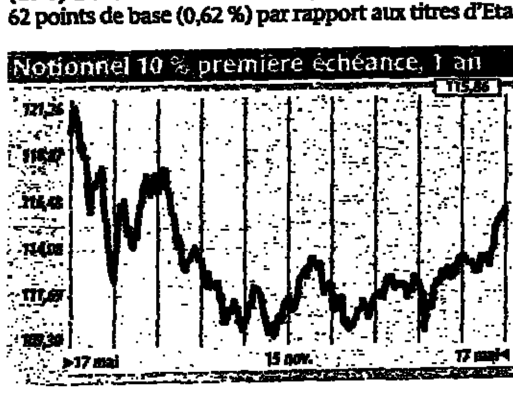


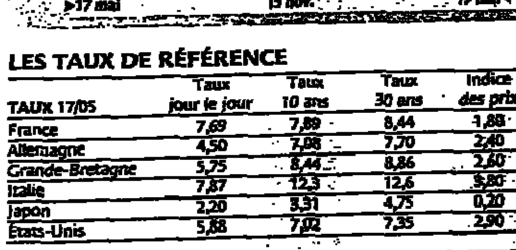
LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT → Bunds 10 ans

Stabilité du Matif

Le contrat notionnel du Matif – le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a ouvert jeudi matin 18 mai pratiquement inchangé par rapport à ses cours de clôture de la veille. L'échéance juin s'inscrivait à 115,82, en baisse de deux centièmes. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'établissait à 7,43 %, soit un écart de 62 points de base (0,62 %) par rapport aux titres d'Etat allemands de même échéance. Les taux d'intérêt à court terme étaient stables. Les taux à trois mois s'inscrivaient à 7 % et le taux de l'argent au jour le jour à 7,5 %. Le contrat Pibor 3 mois du Matif échéance juin était pour sa part inchangé à 93,28. Les opérateurs ont perdu l'espoir d'un assouplissement rapide de la politique monétaire de la Banque de France après le net repli du franc face au deutschemark.





LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 17/05	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	7,69	7,89	8,44	1,88
Allemagne	4,50	7,08	7,70	2,40
Grande-Bretagne	5,75	8,44	8,86	2,60
Italie	7,87	12,3	12,6	5,80
Japon	2,20	3,31	4,75	0,20
États-Unis	5,88	7,02	7,35	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 17/05	Taux au 16/05	indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	7,32	7,33	101,80
Fonds d'État 5 à 7 ans	7,52	7,47	102,09
Fonds d'État 7 à 10 ans	7,81	7,79	102,67
Fonds d'État 10 à 15 ans	7,89	7,87	103,13
Fonds d'État 20 à 30 ans	8,36	8,34	102,63
Obligations françaises	8,08	8,05	102,27
Fonds d'État à TME	–0,74	–0,74	100,17
Fonds d'État à TRE	–0,42	–0,42	99,41
Obligat. franç. à TME	–0,68	–0,57	99,92
Obligat. franç. à TRE	+0,09	+0,08	100,53

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,25 %)

	Achat 17/05	Vente 17/05	Achat 16/05	Vente 16/05
Jour le jour	7,56	—	—	—
1 mois	7,68	8,18	7,90	8,05
3 mois	7,56	8,06	7,95	8,20
6 mois	7,18	7,68	7,57	7,82
1 an	6,81	7,31	7,15	7,40
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	7,48	—	—	—
Pibor Francs 3 mois	7,07	—	—	—
Pibor Francs 6 mois	6,80	—	—	—
Pibor Francs 9 mois	6,68	—	—	—
Pibor Francs 12 mois	6,58	—	—	—
PIBOR ECU				
Pibor Ecu 3 mois	6,18	—	—	—
Pibor Ecu 6 mois	6,24	—	—	—
Pibor Ecu 12 mois	6,32	—	—	—

MATIF

Échéances 17/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Juin 95	162730	115,86	116,08	115,66	115,84
Sept. 95	5133	115,28	115,50	115,20	115,28
Déc. 95	2	115	115	115	115
Mars 96	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Juin 95	36870	93,26	93,35	93,21	93,28
Sept. 95	30896	93,89	94,15	93,85	94,13
Déc. 95	9665	93,89	94,08	93,85	94,06
Mars 96	3688	93,75	93,90	93,75	93,90
ÉCU LONG TERME					
Juin 95	1371	85,80	85,98	85,70	85,78
Sept. 95	—	—	—	—	85,68

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 17/05	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mai 95	19963	2007	2015	1994	2009
Juin 95	1760	1991	1994,50	1977	1992
Juillet 95	1	1992	1992	1992	1993
Sept. 95	370	2007	2013	2002	2013

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,0880 | US/DM ↗ 1,4415 | US/¥ ↘ 86,6700 | DM/F ↗ 3,5496 | £/F ↗ 7,9805

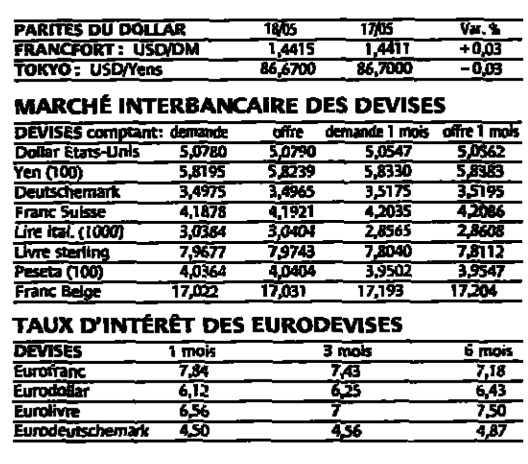
Le franc sous pression

Le franc était en légère hausse, jeudi matin 18 mai, par rapport à ses cours de clôture de la veille. Il s'inscrivait à 3,5420 francs pour un deutschemark après être tombé, mercredi après-midi, à un plus bas niveau de 3,5640 pour un mark. Le franc a été affecté par des rumeurs de dévaluation alimentées par la rencontre, à Strasbourg, entre Jacques Chirac et le chancelier allemand Helmut Kohl. Un communiqué officiel de l'Elysée a qualifié ces rumeurs *« d'absurdes et sans fondement »*. Les économistes ne croient guère à une dévaluation officielle du franc et à un réajustement du cours pivot du franc face au mark. Ils soulignent qu'une telle solution ne permettrait pas une détente des taux d'intérêt à court terme français, principal motif de la nervosité actuelle des marchés financiers. Le dollar était pour sa part en hausse et s'échangeait à 1,4450 mark, 87,21 yens et 5,12 francs.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 17/05	% 16/05	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	354,9600	+1,02	339	363
Ecu	6,5575	+0,64	—	—
Etats-Unis (1 usd)	5,0880	–0,23	4,7500	5,3500
Belgique (100 F)	17,2550	+0,95	16,5500	17,6500
Pays-Bas (100 fl)	317,1500	+1,05	—	—
Italie (1000 lir.)	3,0800	–0,49	2,7500	3,2500
Danemark (100 krd)	90,5800	+0,68	85	95
Irlande (1 iep)	8,1420	+0,03	7,7500	8,5000
Gde-Bretagne (1 L)	7,9805	+0,05	7,5500	8,4000
Grèce (100 drach.)	2,2020	+0,52	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	69,0500	–0,28	63	73
Suisse (100 F)	424,7800	+0,95	407	431
Norvège (100 k)	79,7100	+0,68	74	83
Autriche (100 sch)	50,4810	+1,03	48,5000	51,6000
Espagne (100 pes.)	4,0770	+0,22	3,7500	4,3500
Portugal (100 esc.	3,3800	+0,74	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	3,7467	–0,02	3,4500	4,0500
Japon (100 yens)	5,8869	+0,47	5,6000	5,9500
Finlande (mark)	116,0600	+0,99	110	121



PARITES DU DOLLAR	18/05	17/05	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4415	1,4411	+0,03
TOKYO : USD/Yens	86,6700	86,7000	–0,03

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,0780	5,0790	5,0547	5,0562
Yen (100)	5,8195	5,8239	5,8330	5,8383
Deutschemark	3,4975	3,4965	3,5175	3,5195
Franc Suisse	4,1878	4,1921	4,2035	4,2086
Lire ital. (1000)	3,0384	3,0404	2,8565	2,8608
Livre sterling	7,9677	7,9743	7,8040	7,8112
Peseta (100)	4,0364	4,0404	3,9502	3,9547
Franc Belge	17,022	17,031	17,193	17,204

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	7,84	7,43	7,18
Eurodollar	6,12	6,25	6,43
Eurolivre	6,56	7	7,50
Eurodeutschemark	4,50	4,56	4,87

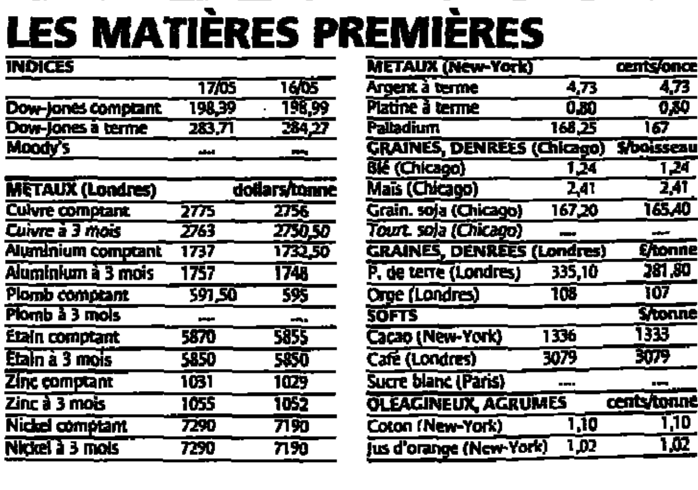


L'OR

	cours 17/05	cours 16/05
Or fin (k. barre)	62600	62400
Or fin (en lingot)	63000	62750
Once d'Or Londres	383,85	382,90
Pièce française(20f)	359	362
Pièce suisse (20f)	361	363
Pièce Union lat(20f)	359	362
Pièce 20 dollars us	2370	2340
Pièce 10 dollars us	1430	1425
Pièce 50 pesos mex.	2340	2335

LE PÉTROLE

En dollars	cours 17/05	cours 16/05
Brent (Londres)	18,90	18,90
WTI (New York)	17,40	17,41
Crude Oil (New York)	20,30	20,30



LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	17/05	16/05
Dow-Jones comptant	198,39	198,99
Dow-Jones à terme	283,71	284,27
Moody's	—	—
MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2775	2756
Cuivre à 3 mois	2763	2750,50
Aluminium comptant	1737	1732,50
Aluminium à 3 mois	1757	1748
Plomb comptant	591,50	595
Plomb à 3 mois	—	—
Étain comptant	5870	5855
Étain à 3 mois	5850	5850
Zinc comptant	1031	1029
Zinc à 3 mois	1055	1052
Nickel comptant	7290	7190
Nickel à 3 mois	7290	7190

METAUX (New-York)		cents/once
Argent à terme	4,73	4,73
Platine à terme	0,80	0,80
Palladium	168,25	167
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	1,24	1,24
Maïs (Chicago)	2,41	2,41
Grain. soja (Chicago)	167,20	165,40
Tourt. soja (Chicago)	—	—
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	335,10	281,80
Orge (Londres)	108	107
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1336	1333
Café (Londres)	3079	3079
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	1,10	1,10
Jus d'orange (New-York)	1,02	1,02

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 18 MAI

Liquidation : 23 mai
Taux de report : 8,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,75 %
CAC 40 : 1989,74

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Compensation (1)
EDF-GDF 3%	7380	[illegible]	− 0,27	[illegible]
B.N.P. (T.P)	990	[illegible]	+ 0,50	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	870	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	1950	[illegible]	—	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2080	[illegible]	—	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1165	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1092	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
Accor 1	623	[illegible]	− 0,16	[illegible]
Air Liquide 1	794	[illegible]	− 0,13	[illegible]
Alcatel Alsthom 1	435,10	[illegible]	− 0,30	[illegible]
Alcatel Cable 1	355	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
Alspi 1	367	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	187	[illegible]	− 0,80	[illegible]
Axa 1	277	[illegible]	− 0,25	[illegible]
Bail Invest. 1	880	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
Bancaire (Cie) 1	620	[illegible]	+ 0,32	[illegible]
Bque Colbert C2#	79,20	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Bazar Hot. Ville 2	554	[illegible]	− 0,18	[illegible]
Bertr.Faure (EBF) 1	201,50	[illegible]	− 0,35	[illegible]
BIC 1	783	[illegible]	− 0,13	[illegible]
BIS 1	385	[illegible]	− 1,30	[illegible]
B.N.P. 1	260	[illegible]	− 1,35	[illegible]
Bollore Techno.1	492,50	[illegible]	+ 2,54	[illegible]
Bongrain 1	2765	[illegible]	− 0,98	[illegible]
Bouygues 1	634	[illegible]	− 0,32	[illegible]
Canal + 1	714	[illegible]	− 0,70	[illegible]
Cred.Fon.France 1	647	[illegible]	− 0,77	[illegible]
Credit Local Fce 1	448,90	[illegible]	− 0,87	[illegible]
Credit Lyonn.CIP 1	267	[illegible]	+ 2,25	[illegible]
Credit National 1	408	[illegible]	− 0,12	[illegible]
CS(ex.CSEE) 1	340	[illegible]	+ 2,35	[illegible]
Damart 1	4601	[illegible]	+ 4,33	[illegible]
Danone 1	809	[illegible]	− 0,12	[illegible]
Dassault-Aviation 1	480	[illegible]	− 4,15	[illegible]
Dassault Electro 1	327	[illegible]	—	[illegible]
De Dietrich 1	2680	[illegible]	+ 0,41	[illegible]
Degremont 1	400	[illegible]	− 2	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal.Li 2	71,50	[illegible]	+ 0,70	[illegible]
DMC (Dollfus Mi) 1	292	[illegible]	− 2,74	[illegible]
Docks France 1	776	[illegible]	− 0,26	[illegible]
Dynaction 1	142,50	[illegible]	− 0,35	[illegible]
Eaux (Gle Des) 1	557	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
Ecco 1	698	[illegible]	—	[illegible]
Eiffage 1	960	[illegible]	+ 0,73	[illegible]
Elf Aquitaine 1	405	[illegible]	− 1,63	[illegible]
Eridania Beghin 1	769	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
Essilor Intl 1	847	[illegible]	+ 0,47	[illegible]
Essilor Intl ADP 1	605	[illegible]	—	[illegible]
Esso 1	605	[illegible]	− 0,50	[illegible]
Eurafrance 1	1669	[illegible]	+ 0,06	[illegible]
Euro Disney 1	17,15	[illegible]	+ 3,21	[illegible]
Euro RSCG W.W 1	510	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
Europe 1-1	1260	[illegible]	− 0,32	[illegible]
Eurotunnel 1	16,95	[illegible]	− 2,06	[illegible]
Filipacchi Medias 1	757	[illegible]	—	[illegible]
Finextel 1	81,60	[illegible]	+ 0,49	[illegible]
Fives-Lille 1	485	[illegible]	− 1,34	[illegible]
Fromageries Bel 1	4355	[illegible]	− 0,05	[illegible]
Galeries Lafayet.1	2090	[illegible]	− 4,16	[illegible]
GAN 1	191,70	[illegible]	− 1,46	[illegible]
Gascogne (B) 1	542	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
Gaz et Eaux 1	1971	[illegible]	− 0,05	[illegible]
Geophysique 1	352	[illegible]	+ 0,85	[illegible]
G.F.C. 1	399,80	[illegible]	− 1,20	[illegible]
Groupe Andre S.A.1	458	[illegible]	− 0,63	[illegible]
Groupe De La Cite 1	845	[illegible]	+ 0,83	[illegible]
GTM-Entrepose 1	445	[illegible]	− 0,67	[illegible]
Gulbert 1	495	[illegible]	− 1,01	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 18 MAI

ACTIONS ÉTRANGÈRES		Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank		1332	[illegible]
Commerzbank AG	■	1165	[illegible]
Fiat Ord.		19,80	[illegible]
Gevaert		262	[illegible]
Gold Fields South		135	[illegible]
Kubota Corp.		34,35	[illegible]
Montedison act.ep.		4,80	[illegible]
Olympus Optical		45	[illegible]
Ottomane(cie Fin.)		176,20	[illegible]
Robeco		333,30	[illegible]
Rodamco N.V.		150,10	[illegible]
Rolinco		348,10	[illegible]
Solvay(SA)		[illegible]	[illegible]
Wagons Lit		1692	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 18 MAI

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 17 mai

SYMBOLES
o cours du jour; ● cours précédent.

AUJOURD'HUI

SCIENCES

CONSCIENCE Comment l'unification perceptive, qui nous permet de reconnaître un objet et de le situer dans l'espace, s'effectue-t-elle à partir des différents éléments de l'information visuelle ? ● FRANCIS CRICK, Prix Nobel de médecine 1962, et Christof Koch, chercheur à l'Institut de technologie de Californie (Pasadena), présentent, dans un article publié le 11 mai dans *Nature*, une hypothèse sur la manière dont la conscience visuelle pourrait être localisée dans certains réseaux de cellules nerveuses contenues dans le cerveau. ● LA QUESTION de la conscience peut aussi être abordée par le biais d'une pathologie particulière, la « vision aveugle ». Elle suggère que cohabitent dans le cerveau différents modes de représentations mentales – conscients et inconscients – faisant appel à des systèmes neuronaux séparés et complémentaires.

Les neurobiologistes enquêtent sur la perception visuelle

Si les yeux sont bien les « fenêtres de l'âme » dont parlait Cicéron, c'est au cerveau qu'il revient d'analyser puis de recomposer les images du monde visible. Ce qui implique, en fin de compte, de savoir ce que l'on voit

VOIR. Acte évident, quasi instantané et d'une complexité sans nom, qui met en œuvre l'une des architectures les plus sophistiquées du vivant. L'œil lui-même,

nature le Monde

animal ou humain, est à lui seul une merveille biologique. Mais il ne suffit pas, pour voir, d'ouvrir les yeux. Ceux-ci cachent une réalité autrement fascinante : celle du cerveau visuel.

Derrière la rétine, que se passe-t-il ? A la fin du XIX[e] siècle, on savait seulement que le cortex visuel des anthropoïdes, *situé* dans la partie postérieure du cerveau, se composait de deux parties anatomiquement distinctes, reliées entre elles par des fibres nerveuses: le cortex visuel « primaire » (ou V1) et le cortex visuel « associatif ».

Grâce aux travaux menés par le neurologue suédois Henschen sur l'anatomie de l'aire V1, on découvrit très vite que les connexions entre la rétine et cette région du cortex étaient organisées de manière systématique, chaque zone de traitement de la rétine se projetant dans une région correspondante de l'aire V1 (disposition dite « rétinotopique »). Le cortex visuel *« associatif »*, *quant à lui, se* présentait de manière bien différente. D'une part, parce que les méthodes classiques d'exploration anatomique ne révélaient dans cette région aucune hétérogénéité architecturale. D'autre part, parce qu'il ne reçoit pas directement d'informations de l'oeil, mais seulement de l'aire V1.

En l'absence de plus amples informations, on en resta donc, jusqu'aux années 70, à la conception dualiste proposée en 1890 par le neurologue allemand Lissauer : le cortex visuel primaire était chargé *de recevoir et de traiter* l'ensemble des informations envoyées par la rétine, tandis que revenait au cortex associatif la tâche de confronter cette vision avec d'autres impressions – en un mot, de la « comprendre ».

Où en est-on aujourd'hui ? A la lumière des nouvelles techniques *d'imagerie cérébrale, auxquelles* s'ajoutent les connaissances actuelles sur les réseaux de neurones, la réalité apparaît désormais tout autre. Loin de se borner à recevoir du cortex primaire une image déjà reconstituée, le cortex associatif participe activement au traitement des données envoyées par la rétine.

On estime aujourd'hui que l'ensemble des informations provenant de l'aire V1, après y avoir subi un traitement approprié, sont redistribuées dans rien moins qu'une trentaine d'aires visuelles distinctes, chacune étant, une fois encore, spécialisée dans le traitement d'un stimulus particulier. Ainsi les aires V2 et V5 sont-elles chargées du traitement du mouvement, tandis que V4 répondra préférentiellement à la couleur, et V3 à des lignes orientées dans l'espace.

« La vision suppose donc l'existence de trajets multiples et parallèles transportant différents aspects de l'information visuelle, et de modules corticaux qui les traitent de façon distincte », résume Michel Imbert, spécialiste de la vision à l'université de Toulouse. Or, *« la cohérence immédiate et sans effort de ce que l'on perçoit visuellement ne garde que peu de traces des subdivisions fonctionnelles que réalise le système visuel »*. Comment, dès lors, s'effectue cette *« unification perceptive »*, qui nous permet, en quelques dixièmes de secondes, de reconnaître un visage et de le situer dans l'espace ?

A cette question s'arrêtent, en fait, nos connaissances sur le « cerveau visuel ». La suite est affaire d'hypothèses, de théories, de choix méthodologiques et expérimentaux.



Une des manières de distinguer les neurones qui "voient" des neurones qui "perçoivent" s'appuie sur le phénomène de "rivalité binoculaire" qui se produit lorsque chaque œil reçoit des données différentes concernant la même partie du champs visuel.

« LIAISONS AÉRIENNES »

Par intuition autant que par souci de simplification, il serait tentant de penser que toutes les aires spécialisées dans la vision communiquent avec une région supérieure, un « poste de commande » qui se chargerait de faire la synthèse de l'ensemble des informations recueillies. Mais la *réalité*, estiment *aujourd'hui* la plupart des neurobiologistes, est sans doute plus subtile. Une réalité d'autant plus difficile à cerner que l'information transportée par les neurones ne circule pas de manière unidirectionnelle entre les différentes aires, chacune d'entre elles, au contraire, recevant et envoyant en permanence des données vers d'autres régions du cortex.

« Il existe entre les aires du cortex visuel un véritable câblage, qui ressemble plutôt à un diagramme des liaisons aériennes entre différentes villes qu'à une structure hiérarchique et directionnelle », précise Jean Bullier, chercheur du CNRS à l'unité « Vision et motricité » de l'Inserm (Bron, Rhône).

Quelle est la raison d'être de ce gigantesque réseau ? *« On peut supposer que de telles projections neuronales permettent de rassembler les signaux provenant de différentes aires visuelles spécialisées »*, suggère Sémir Zeki. Professeur de *neurobiologie à l'université de* Londres, ce grand spécialiste de la vision fut l'un des premiers à étayer, par ses recherches sur la perception des couleurs, la théorie de la spécialisation fonctionnelle du cortex visuel.

Se fondant sur des résultats récemment obtenus par son laboratoire, à l'aide notamment d'illusions d'optique, Sémir Zeki suppose que la perception que nous avons d'une image fait intervenir de multiples aires cérébrales hautement spécialisées, certaines pouvant même ne pas appartenir au cortex visuel. De quoi compliquer un peu plus le problème, qu'Antonio Damasio, directeur du département de neurologie de l'université de l'Iowa (Etats-Unis), résume à sa manière, en rappelant que *« savoir comment le cerveau engendre des états conscients a toujours été le but ultime de la neurobiologie »*, mais que *« savoir comment nécessite d'abord de savoir où »*.

Catherine Vincent

Un cerveau dans l'œil

De la manière dont une image est reçue par la rétine, on sait aujourd'hui l'essentiel. Loin d'agir comme une *simple plaque* photographique, elle fonctionne, ainsi que l'avait déjà supposé Ragmar Granit (qui reçut le prix Nobel de médecine en 1967), comme un *« véritable petit cerveau situé dans l'œil »*. Composée, chez l'homme, de plus de cent millions de photo*récepteurs* (les *bâtonnets* et les cônes), la rétine a pour tâche principale, en effet, de coder l'image optique sous une forme assimilable par le système nerveux. Elle opère pour cela une division du travail entre plusieurs canaux, *parallèles les uns* aux autres, chacun transmettant *séparément* au cerveau des informations portant sur un aspect particulier (couleur, intensité lumineuse, mouvement) du monde visible.

La logique de Francis Crick

QUE SIGNIFIE « être conscient » ? Avec une grande prudence, Francis Crick et Christof Koch, respectivement du Salk Lake Institute (San Diego) et de l'Institut de technolo*gie de Californie (Pasadena)*, viennent de présenter une ébauche de la façon dont la conscience humaine pourrait être localisée dans certains réseaux de cellules nerveuses contenues dans le cerveau *(Le Monde* du 13 mai).

L'importance de leur article ne tient pas tant à ce *qu'il contient* qu'au *fait même qu'il* ait pu être écrit. Francis Crick, codécouvreur avec James Watson de la structure en double hélice de l'ADN, support de l'hérédité, est de ceux qui préfèrent ne rien dire sur un sujet plutôt que de devoir être démentis. Il y a quatre ans, lors d'un colloque organisé par *Nature* à Boston, il avait affirmé qu'il était trop tôt pour espérer comprendre la *conscience*.

Qu'est-ce qui a donc changé, qui le pousse aujourd'hui à s'attaquer à ce sujet ? Plusieurs choses, à commencer par nos connaissances sur le comportement des cellules nerveuses et sur les liens qu'elles entretiennent entre elles. Alors même que le débat laisse place à de nombreuses querelles, sans réel fondement scientifique, par exemple sur la manière dont les animaux ressentent la douleur, ne serait-il pas scandaleux que la question de *la conscience humaine ne puisse* pas être discutée ? Crick et Koch ont, semble-t-il, senti que ce problème, trop ardu il y a quatre ans, était désormais à leur portée. Serait-il aujourd'hui moins risqué de s'exposer à avoir tort ?

Les deux auteurs ne s'intéressent ici qu'à la *vision. Autrement dit à la manière dont* l'homme et d'autres animaux sont conscients (et réagissent en conséquence) des signaux qui se déplacent le long de chaînes neuronales, depuis la rétine jusqu'aux parties du cerveau responsables de ladite conscience.

Pour mieux comprendre *l'enjeu de* cette question, prenons le problème des footballeurs *professionnels. Lors d'une attaque*, un coéquipier leur passe le ballon, et il leur faut décider, en une demi-seconde, soit de le transmettre à un autre joueur, soit de le garder pour aller vers les buts adverses. Comment prend-on une telle décision ? Il faut avoir une vision précise de la vitesse et de la direction du ballon, du positionnement des adversaires, et le temps de calculer la meilleure option. Si les animaux pouvaient jouer au football, peut-être témoigneraient-ils *d'une meilleure agilité que l'homme. Mais* celui-ci aurait sur eux l'avantage de pouvoir élaborer une tactique.

Francis Crick et Christof Koch soulignent que l'essentiel, dans une telle situation, est d'obtenir des cellules nerveuses une représentation explicite des éléments du problème – *en l'occurrence du ballon* et des autres joueurs. Dans le cerveau humain, les images visuelles sont représentées de façon complexe, comprenant au moins sept niveaux différents de traduction. Les traductions les plus proches de la rétine prennent en compte des objets élémentaires : des lignes, des angles, des déplacements. *Les représentations produites à un plus haut niveau dans la chaîne neuronale contiennent*, elles, des informations d'un caractère plus général. Si conscience il y a, elle doit donc puiser dans les représentations du monde réel élaborées au plus haut niveau.

Partant de l'anatomie du cerveau des macaques, les auteurs avancent que le siège le plus probable de cette « conscience visuelle » est situé chez l'homme dans le cortex frontal, dans la partie antérieure du cerveau. Leur proposition a sa logique, dans la *mesure où c'est dans cette partie du cerveau* que se trouve le centre d'organisation du mouvement de l'ensemble du corps. Si ces deux fonctions sont proches physiquement, les footballeurs auront plus de chance de réagir correctement.

Comment tester cette hypothèse ? Crick et *Koch suggèrent de le faire par la négative*, en vérifiant si l'homme est conscient ou non de processus nerveux qui interviennent aux niveaux les plus bas de la perception visuelle. Ils s'attendent, on l'aura compris, à ce que cette conscience « basse » n'existe pas. Une supposition que ne contredit pas Roger Tootell : ce chercheur du Massachusetts General Hospital, (Charlestown) a démontré l'intervention *d'une zone cérébrale supérieure* dans la perception d'une illusion d'optique, étayant ainsi l'hypothèse d'une conscience visuelle au niveau terminal du système hiérarchisé de traitement de l'information.

John Maddox

Lorsque la « vision aveugle » éclaire l'inconscient

L'étude de certaines affections cérébrales permet de distinguer deux types de perception visuelle

AU VOLANT d'une voiture, il *arrive fréquemment que* le conducteur freine brutalement afin d'éviter un obstacle qui surgit devant son véhicule – ballon, cycliste ou animal – avant même de l'avoir clairement *identifié*. Cette expérience familière montre la complexité de la *perception* visuelle et les différents niveaux de *« conscience »* qui y sont associés. Elle illustre les conclusions d'un nombre croissant de neurologues, qui considèrent qu'il existe différents modes de représentations mentales – conscients *et* inconscients – utilisés pour des *tâches distinctes et faisant appel* à des systèmes neuronaux séparés *et complémentaires*.

Pour parvenir à ces conclusions provisoires, les neuropsychologues se sont particulièrement intéressés, depuis une vingtaine d'années, à une pathologie hors du commun, la vision inconsciente ou aveugle (*blindsight*, selon la terminologie anglo-saxonne). C'est en 1974 que le premier cas de *blindsight* a été clairement identifié par un psychologue de l'université d'Oxford. Laurence Weiskrantz avait alors *« découvert » un sujet qui avait* perdu la moitié de son champ visuel après avoir été opéré d'une tumeur du cerveau. « Daniel T. » restait néanmoins capable de suivre du regard et de saisir des objets circulant dans son champ aveugle. *Le plus étonnant est qu'il* n'était pas conscient de ses capa*cités visuelles*, qualifiées de résiduelles, et ne les mettait en œuvre qu'à la demande des expérimentateurs.

Cette vision inconsciente n'est cependant pas propre à l'homme, et les neurologues se gardent bien de la relier à l'inconscient freudien. Ils préfèrent la traquer du côté animal, en particulier chez les primates. De fait, en 1965, l'éthologue Nicolas Humphrey, de l'université de Cambridge, a noté que sa guenon Helen, privée de cortex visuel, pouvait ramasser des objets et éviter des obstacles. Depuis lors, il a été clairement démontré que les macaques pouvaient présenter une *« vision aveugle »* similaire à celle de l'homme.

SYSTÈMES INDÉPENDANTS

Faut-il pour autant voir dans la *blindsight* la survivance d'une vision archaïque ? *« Il est vrai qu'elle s'apparente à celle de vertébrés inférieurs*, reconnaît Marc Jeannerod, qui dirige l'unité Vision et motricité de l'Inserm à Lyon. *La grenouille, qui n'a pas de cortex, est ainsi capable*, dit-il, *de localiser très précisément des objets en mouvement. »* Cela lui permet, entre autres, de gober des insectes au vol. Sans faire un saut trop rapide entre le *batracien et l'homme, il* est de plus en plus admis que divers *types de vision ont pu se superposer* au cours de l'évolution des espèces.

Une expérience récente, menée par Marie-Thérèse Pérenin et Yves Rossetti, de l'équipe de Marc Jeannerod, semble ainsi étayer *l'existence chez l'homme de deux* systèmes visuels indépendants et complémentaires. Ces chercheurs ont demandé à des patients atteints de cécité partielle de placer une carte dans une fente ou de saisir différents objets rectangulaires *présentés dans* leur champ aveugle. Les patients ont pu accomplir ces tâches avec une précision assez bonne, adaptant la pince formée par le pouce et l'index à la forme des objets à saisir, et orientant la carte selon l'axe de la fente. Mais lorsqu'on introduisait un délai entre la présentation du stimulus et la réponse motrice, cette dernière se faisait moins précise.

Chez l'individu normal, les réponses *motrices* sont également moins précises après un court délai, ou lorsqu'il est demandé de décrire l'objet présenté. *« Tout ce passe donc comme si deux systèmes de traitement de l'information coexistaient*, explique Marie-Thérèse Pérenin. *Le système pragmatique, qui est le seul à subsister chez les patients, est précis et rapide. Mais il est très instable. Tandis que le système symbolique, qui leur fait défaut, permet à l'homme normal d'identifier l'objet, de le nommer. » Cette opération plus complexe*, consciente, est aussi plus lente.

L'intérêt de cette distinction entre réponse pragmatique et symbolique est qu'elle s'applique à d'autres types de déficiences spectaculaires mettant en jeu la conscience perceptive. Ainsi, certains patients, partiellement insensibilisés à la suite d'une lésion cérébrale, peuvent pointer un endroit de leur corps qui vient d'être stimulé, alors même qu'ils déclarent n'avoir pas senti qu'ils avaient été touchés. Ce phénomène de *blindtouch* est l'équivalent pour le toucher du *blindsight* pour la vision.

Parmi d'autres, ces observations plaident pour l'hypothèse d'une organisation du cerveau en modules spécialisés dans diverses formes de perception, conscientes ou non. L'identification des mouvements, des formes, des couleurs, ou même des visages et des expressions faciales, ne sont que *quelques-uns des modes de traitement* de l'information visuelle connus, dévoilés au hasard des pathologies et des accidents. C'est pourquoi il apparaît illusoire, estiment les neurologues, d'espérer identifier, s'il existe, un siège unique de la conscience perceptive.

Hervé Morin

★ *Page réalisée par les rédactions du Monde et de la revue scientifique internationale Nature.*

La justice allemande annule la suspension de l'athlète Katrin Krabbe

LE MALENTENDU qui oppose justice civile et instances sportives internationales s'est nourri d'un nouvel épisode, mercredi 17 mai. Un tribunal de Munich a décidé d'accorder gain de cause à l'athlète allemande Katrin Krabbe, ancienne championne du monde du 100 et du 200 mètres, dans son procès contre la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF). Le tribunal a jugé que la suspension de deux ans pour dopage infligée par l'IAAF à l'ex-reine du sprint n'avait aucune valeur légale et lui a reconnu le droit à des dommages et intérêts, dont le montant doit être fixé ultérieurement. *« L'IAAF n'avait aucune autorité pour imposer cette suspension »*, a estimé le juge Wolfgang Rabl, affirmant qu'une telle décision relevait de la Fédération allemande (DLV).

Les faits remontent au mois de juillet 1992, lorsque, pendant un entraînement en Afrique du Sud, un contrôle indique que Katrin Krabbe réagit positivement au Clenbutérol, un anabolisant, avec deux de ses équipières. La DLV suspend immédiatemment l'ancienne Allemande de l'Est pour un an. En août 1993, c'est l'IAAF qui prend le relais en imposant l'application de la règle d'une suspension de deux ans pour tout athlète dont le recours au dopage est avéré. Cette sanction est confirmée en novembre 1993 par la commission de l'IAAF. Elle devait normalement prendre fin le 23 août, ce qui aurait empêché l'athlète de courir pendant trois ans. Or, le tribunal de Munich vient d'estimer que même cette durée était excessive, deux années de suspension lui paraissant suffisantes pour sanctionner des sportifs convaincus de dopage.

Pour Katrin Krabbe, cette victoire est avant tout honorifique. L'athlète, qui doit accoucher dans les jours prochains et n'était pas présente lors de la lecture du jugement, ne devrait pas revenir sur sa décision d'arrêter la compétition. Même s'il n'a pas exclu un éventuel retour, son entraîneur, Thorsten Heuser, a estimé que l'Allemande cherchait avant tout une *« réhabilitation »*. Elle réclamait également des dédommagements financiers : environ 2,6 millions de francs, soit le montant de ses contrats de parrainage annulés, ainsi que ses primes de participation aux meetings.

RISQUE DE CHAOS

Pour l'IAAF, l'affaire dépasse le symbolique. L'instance internationale ne peut se permettre de voir ses réglements sportifs défaits par les tribunaux, que ne manquent pas de saisir les athlètes. Associée à la DLV, l'IAAF a immédiatement annoncé son intention de faire appel du jugement, qui ne sera donc pas immédiatement exécutoire. *« Nous estimons qu'il n'est pas de la compétence de la justice civile d'empiéter sur les prérogatives des fédérations »*, a déclaré son représentant. L'IAAF espère *« que la nouvelle instance d'arbitrage du Comité olympique international (CIO) encouragera les athlètes à choisir, lorsqu'ils feront appel, la voie des instances sportives. Dans le cas contraire, le chaos risque de régner »*.

La Fédération internationale est d'autant plus inquiète qu'elle a déjà connu un avant-goût de ce chaos avec l'affaire Harry Butch Reynolds. L'Américain, champion olympique du 4 × 400 mètres, détenteur du record du monde sur 400 mètres et suspendu deux ans pour un contrôle antidopage positif à Monaco en 1990, avait fait appel, lui aussi, à la justice civile. En décembre 1992, la cour de Colombus lui avait octroyé 27,3 millions de dollars de dommages et intérêts (environ 137 millions de francs), avant que cette décision soit annulée en appel en mai 1994. La Cour suprême des Etats-Unis avait ensuite repoussé définitivement, le 30 octobre 1994, la requête de Reynolds. Mais rien n'indique que l'IAAF se sorte aussi bien de ce nouvel imbroglio avec la justice allemande.

Jérôme Fenoglio

Le football français veut réduire son élite et augmenter ses recettes commerciales

La première division devrait compter dix-huit clubs en 1997-1998

Outre la réduction à dix-huit du nombre des clubs en première division, dont le principe est pratiquement acquis, un débat est en cours au sein de la Fédération française de football entre les amateurs (CNFA) et les professionnels (LNF), en vue de la création simultanée d'une troisième division professionnelle. La Ligue nationale de football cherche à multiplier les recettes commerciales : l'accord exclusif passé avec Adidas pour équiper tous les clubs professionnels fait partie de cette stratégie.

LE CONSEIL d'administration de la Ligue nationale de football (LNF), réuni vendredi 19 mai à Paris, devrait entériner le principe d'une diminution du nombre de clubs de première division (D1). Celui-ci pourrait passer, dès la saison 1997-1998, de vingt à dix-huit, malgré l'opposition des clubs les plus exposés à l'éventualité d'une descente en deuxième division. Noël Le Graët, le président de la LNF, a la volonté d'aboutir rapidement. Certes, il a obtenu que « sa » Coupe de la Ligue soit qualificative pour la Coupe de l'UEFA en échange de la promesse de cette réduction de l'élite, mais, affirme-t-il, *« l'UEFA fait pression sur tous les pays d'Europe »*. Il n'en restait que deux à convaincre : la France et l'Angleterre, qui doit prochainement passer de vingt-deux à vingt clubs.

FOOTBALL

Pour les instances européennes, il s'agit d'alléger les calendriers nationaux afin de programmer dans les interstices ses propres compétitions, comme la Coupe Intertoto, qui verra le jour cet été. Le manque à gagner évoqué par certains dirigeants de club pour refuser cette réforme ne serait plus de mise, selon les calculs de M. Le Graët : *« La gestion des clubs est désormais équilibrée [Le Monde du 28 janvier], et les recettes commerciales hors guichets sont garanties par des contrats qui courent jusqu'à l'an 2000. »* Les défenseurs du projet de la LNF préfèrent mettre en avant des raisons sportives. Une première division moins nombreuse permettrait de rétablir une réelle coupure pendant l'été, comme en Italie, par exemple.

La deuxième division resterait à vingt-deux clubs, les recettes du championnat étant les ressources quasi uniques des équipes à ce niveau. Elles ne peuvent en effet miser sur un long parcours en Coupe de la Ligue ou en Coupe de France. Quant aux matches amicaux, ignorés par les télévisions et boudés par le public, ils ne font plus recette.

Parallèlement, la LNF souhaite la création d'une troisième division professionnelle, forte de dix-huit clubs, où nombre d'équipes pourraient faire un apprentissage doux du professionnalisme. Des discussions sont en cours avec le nouveau Conseil national du football amateur (CNFA), qui a en charge l'actuel championnat National 1 au sein de la Fédération française.

« Une ville, un sponsor, un stade » : Noël Le Graët résume ainsi les ingrédients de cette D3 professionnelle, qui n'exigerait des clubs que des budgets entre 8 et 12 millions de francs. Des terres de football comme Reims, Brest, Rouen, Tours, Grenoble pourraient, à moindre risque, renouer avec un passé glorieux. L'aventure du professionnalisme effraierait moins des cités comme Clermont-Ferrand, Bourges, Limoges, Cherbourg ou Béziers. M. Le Graët y voit un double intérêt : l'établissement d'une vraie hiérarchie dans le football français et la création d'emplois : *« A raison d'une vingtaine de salariés par club, quelque trois cent soixante emplois de qualité se trouveraient créés »*, insiste-t-il.

UN MONOPOLE POUR ADIDAS

Le football professionnel français souhaite l'élargissement de sa base et la pérennisation d'une santé financière péniblement recouvrée après des années de crise. Pour échapper à la dépendance des subventions publiques, *« il faut se préparer à trouver de nouvelles recettes »*, explique Noël Le Graët. C'est ce souci qui a conduit la LNF – après les accords signés avec les chaînes de télévision, puis la création de la Coupe de la Ligue, qui a rapporté 60 millions cette année – à conclure avec Adidas un contrat d'exclusivité d'un montant de 60 millions de francs. Celui-ci prévoit que les quarante-deux clubs de D1 et de D2 devront tous porter les équipements de cette firme en 1994-1995. A charge pour celle-ci de livrer l'ensemble du matériel dès le 1er juillet.

Cette brusque annonce, jeudi 4 mai, a provoqué l'embarras des clubs sous contrat avec des firmes concurrentes. Certaines entreprises dénoncent vivement *« ce coup de force »*. Chez Nike, où l'on se refuse à tout commentaire officiel, on fait simplement remarquer que *« le monopole n'a jamais été un facteur de dynamisme des marchés »*. Les avocats d'affaires décortiquent les clauses de rupture des contrats en cours, et une réunion, provoquée par la Fédération internationale des fabricants de matériels de sport (Fifas), rassemblera les sociétés concernées, vendredi 19 mai à Paris, pour *« examiner la situation »*. Et les éventuelles ripostes. Mais, précise Jacques Thébault, administrateur de la Ligue, *« il n'est pas envisageable que le contrat ne se concrétise pas au plus vite »*.

En instaurant cette relation exclusive avec un partenaire, inspirée du système en vigueur en NBA (basket-ball américain) ou dans le football professionnel japonais, la LNF cherche à développer le chiffre d'affaires du merchandising, actuellement indigent dans le football français. *« Un tel contrat n'est viable que si nous développons simultanément des actions commerciales, telles que la proposition aux supporteurs des lignes de réplicas [NDLR : répliques des tenues officielles de l'équipe] et des gammes de produits dérivés »*, confirme Philippe Kieffer, directeur du marketing chez Adidas.

Cette saison, les ventes de maillots, écharpes et autres gadgets par les boutiques des clubs de première division auraient représenté à peine 50 millions de francs, alors que, dans le même temps, la simple vente de maillots a rapporté quelque 60 millions de francs au club londonien d'Arsenal. Un petit club comme West Ham United réalise plus de 8 millions de francs de chiffre d'affaires, soit plus de 10 % de son budget total, dans sa boutique de Boleyn Ground. Le Paris SG n'a pas fait mieux dans la sienne.

Même si les supporteurs français rechignent à s'affubler, comme leurs homologues anglais, des tenues colorées de leur équipe préférée, la LNF estime qu'il y a de l'argent à gagner dans ce domaine. Les économies d'échelle réalisées grâce à la solution du fournisseur unique devraient profiter à tous. Les lignes de vêtements et de produits commandées à Adidas par la Ligue permettront de redistribuer une manne non négligeable entre tous les clubs professionnels. Cette perspective explique les réactions somme toute modérées des dirigeants de clubs à cette application peu libérale de l'économie au football.

Jean-Jacques Bozonnet

Les contrats en cours

Les contrats d'équipement en cours entre les fabricants de matériel sportif et les clubs de première division sont les suivants, marque par marque, avec, entre parenthèses, la date d'expiration :

- **Adidas** : Le Havre (1997), Monaco (1999), Montpellier (1997), Sochaux (1995), Strasbourg (renouvelable annuellement) ;
- **Puma** : Caen (1997), Metz (1997), Saint-Etienne (1995, puis Lotto jusqu'en 2002) ;
- **Nike** : Paris-SG (1998), Lyon (1997) ;
- **ABM** : Cannes (1995), Lille (1995) ;
- **Olympic** : Lens (1999), Rennes (1998) ;
- **Uhlsport** : Auxerre (1998) ;
- **Asics** : Bordeaux (1997) ;
- **Diadora** : Nantes (1995) ;
- **Lotto** : Nice (1997) ;
- **Duarig** (en faillite) : Bastia (en contact avec Reebok), Martigues (en contact avec Diadora).

Cinq clubs étant déjà équipés par Adidas et cinq autres se trouvant en fin de contrat avec leur partenaire, les contentieux éventuels à régler portent sur dix clubs et six fournisseurs. La LNF pourrait prendre en charge les conséquences financières des ruptures de contrat, voire admettre une ou deux exceptions, *« à condition que la durée du régime transitoire soit la plus courte possible »*.

■ **Parme remporte la Coupe de l'UEFA.** Grâce à son match nul (1-1) avec la Juventus de Turin, mercredi 17 mai sur le terrain du stade San Siro à Milan, Parme a renoué avec le succès européen en remportant la Coupe de l'UEFA, deuxième grand trophée de son palmarès après la Coupe des coupes en 1993. Les Parmesans, qui s'étaient imposés (1-0) au match aller sur leur terrain, ont préservé leur avance au terme d'une partie de bon niveau, mais très engagée, avec sept avertissements. La Juve avait ouvert la marque par Gianluca Vialli (33e), puis Dino Baggio a égalisé (54e), permettant à Parme de succéder à l'Inter de Milan au palmarès de la Coupe de l'UEFA. Les deux équipes finalistes se retrouveront, dimanche 21 mai, en championnat, où un match nul suffisait aux Turinois pour s'assurer du titre, puis elles se rencontreront à nouveau lors de la finale de la Coupe d'Italie.

Grégory Anquetil, handballeur à sensations

Une des révélations françaises au championnat du monde

REYKJAVIK
de notre envoyée spéciale

Grégory Anquetil n'aime pas son poste : *« L'ailier, dans l'équipe de France, c'est un besogneux »*, dit-il. Il aurait voulu être arrière, mais quand on mesure 1,78 mètre pour 80 kilos, on n'est pas un arrière. Trop petit, trop léger. Ce gaucher est l'un des ailiers les plus talentueux, voire le plus talentueux, de sa génération.

Il a vingt-quatre ans, un visage franc, des cheveux châtains tondus de frais et ces yeux sincères, nimbés de promesses. Enfant de profs ou de champions de France, il a un lien de parenté avec Jacques Anquetil. *« Une sorte de grand-oncle. J'aurais aimé le rencontrer. »* Il se fiche de la fausse modestie : *« Ils cherchaient un autre ailier pour l'équipe de France : ils en ont essayé cinq, je suis resté. Pour jouer en équipe de France, il ne faut pas être seulement un bon ailier. C'est bien plus que cela : il ne faut pas avoir peur dans les cas extrêmes (...) je n'ai pas eu peur. »*

Venu au handball à cinq ans et demi, il a travaillé dans son club normand de Gonfreville pendant treize ans, avant de partir à Montpellier, avec son frère. Il y est depuis six ans et vient de signer un nouveau contrat pour trois ans. Il est en équipe de France depuis toujours : d'abord les espoirs, puis l'équipe A', et enfin dans l'Equipe durant l'hiver 1994. Après six mois d'apprentissage et quelques matches au plus haut niveau, le voilà devenu l'un des artisans de la qualification française en demi-finale des championnats du monde.

« L'ESPRIT RUGBY »

Il n'a pas peur de grand-chose, invente des percées, des renversements, des tentatives de contre. Il fait confiance à ses jambes de sprinter et à son culot. Il a été sacré tireur de penalty, spécialiste du duel joueur-gardien. Mercredi, il en a réussi trois, sur trois tentatives : *« Pour réussir un penalty, il faut soit avoir une vitesse de bras exceptionnelle, soit savoir feinter le gardien. Moi, je n'ai pas le bras. »* On lui parle de talent, il répond : *« Le talent est un terme abstrait. C'est quelque chose qui réussit. Un type qui marque un but en tirant de douze ou treize mètres a aussi du talent. »*

Il sait qu'il est l'un des meilleurs ailiers du moment, mais il relativise : *« Le jeu de l'ailier est plus basé sur l'adversaire et sur les copains que sur soi-même. Il y a des matches où je ne cesse de toucher la balle, je marque... Et le lendemain, je n'en touche plus une. C'est pour cela que c'est un poste frustrant. Je voudrais jouer au ballon tout le temps. »* Mercredi, après la tranquille victoire de l'équipe de France contre la Suisse, il était heureux : *« Mais*, a-t-il prévenu, *il se passe trop de choses depuis un an. Au début de 1994, j'étais ailier ; à la fin de l'année, on disait que j'étais le meilleur. Le plus dur est de rester là-haut. »*

C'est un gourmand de sensations. Parce que ses contrats le lui interdisent, il se languit du parachutisme et du saut à l'élastique. Alors, il s'enivre sur sa moto. Il n'y peut rien : l'ivresse, pour lui, ce sont les dangers de ce genre, bien plus qu'un match de l'équipe de France. On vient de lui proposer une formation pour faire partie des brigades d'élite des pompiers. On le dit aussi « barjot » que les anciens de l'équipe : *« Oui, mais nous savons ce que nous faisons. Nous ne pétons pas les plombs pendant un match. L'important, c'est l'état d'esprit de l'équipe. Maintenant, il y a une vraie culture d'un handball français, comme dans les grands pays. Notre qualité à nous, c'est la cohésion, l'esprit rugby. »*

De cette équipe de France qui aura connu quelques difficultés à apprécier ses jeunes, des médaillés de Barcelone il dit sans la moindre trace d'amertume : *« Ils persistaient dans une ossature barcelonaise. Ils ne nous montraient pas le chemin de leurs réussites ou de leurs joies. Lundi dernier, ils nous ont fait partager quelques recettes, ils nous ont expliqué comment ils avaient fait. Et maintenant, c'est clair. »*

Bénédicte Mathieu

Retrouvailles franco-allemandes

La France retrouve l'Allemagne sur son chemin, vendredi 19 mai, en demi-finale. Celle-ci a battu la Russie (20-17), mercredi 17, au terme d'une rencontre très musclée marquée par les expulsions des entraîneurs des deux équipes. Les Français et les Allemands, qui évoluaient dans la même poule de qualification, s'étaient déjà rencontrés dimanche 14 mai. L'Allemagne l'avait emporté 23 à 22. La deuxième demi-finale opposera la Croatie, victorieuse de l'Egypte (30-16), à la Suède, qui a battu la République tchèque (21-17).

Fiche technique

- **FRANCE-SUISSE** : 28-18 (15-7).
- **FRANCE** : Buts de Kervadec (8), Anquetil (5 dont 3 pen.), Stoecklin (5), Volle (3), Richardson (3), Munier (2), Lathoud (1), Monthurel (1). Exclusions : Kervadec (34e et 53e), Quintin (21e).
- **SUISSE** : Buts de Spengler (7), Brunner (7), Rubin (2), Scharer (1), Lima (1). Exclusion :Mat Baumgartner (58e). Carton rouge : Rubin (48e).

Athlétisme : l'équipe de Ma Junren déclare forfait aux championnats de Chine

L'ÉQUIPE FÉMININE de l'entraîneur Ma Junren, forte de dix-sept athlètes et où figure notamment la détentrice du record du monde du 1 500 m, Qu Yunxia, ne participe pas aux championnats de Chine d'athlétisme, qui ont lieu jusqu'au dimanche 21 mai à Taiyuan, dans le nord-est du pays. Pour expliquer ce forfait, qui implique la non-qualification de ces athlètes pour les championnats du monde prévus en août à Göteborg (Suède), Ma Junren a indiqué que Qu Yunxia souffrait du foie et de l'estomac.

L'entraîneur, qui dirige une nouvelle équipe, différente de celle connue sous le nom d'« Armée de Ma », et qui comptait dans ses rangs Wang Junxia, championne du monde du 3000 m et du 10 000 m, a ajouté que ses nouvelles recrues étaient encore insuffisamment expérimentées pour s'aligner dans des épreuves de ce niveau. – *(AFP)*

■ **TENNIS : André Agassi a été condamné à une amende de 2 500 dollars** (environ 12 500 francs) pour avoir fait une remarque considérée comme déplacée lors du Tournoi de Hambourg, la semaine dernière, a annoncé, mercredi 17 mai, l'ATP Tour à Rome. A un spectateur qui lui reprochait son manque de combativité après sa défaite en deux sets devant l'Espagnol Sergi Bruguera en quarts de finale, le numéro un mondial avait lancé : *« Qu'est-ce que tu vas me faire ? Tu vas descendre me poignarder dans le dos ? »* Cette allusion à l'agression de Monica Seles, en 1993 dans cette même ville, n'a pas été du goût des instance du tennis mondial. – *(AFP, Reuter.)*

RÉSULTATS

BASKET-BALL
NBA
Demi-finales Conférence Est

New York-Indiana	96-95

Indiana mène 3-2.

CYCLISME
TOUR D'ITALIE
Cinquième étape
Porto Recanati-Tortoreto Lido : 182 km
1. Filippo Casagrande (Ita) ; 2. Rolf Sorensen (Dan) M. T. ; 3. Erik Breukink (P-B) M. T. ; 4. Mario Chiesa (Ita) à 04 s. ; 5. Luca Gelfi (Ita) à 31.
Classement général : 1. T. Rominger (Sui/Mapei) ; 2. M. Fondriest (Ita) à 51 s ; 3. F. Casagrande (Ita) à 1 min 07 s ; 4. Evgueni Berzin (Rus) à 1 min 15 s ; 5. Piotr Ugrumov (Rus) à 1 min 28 s.

FOOTBALL
CHAMPIONNAT DE FRANCE
29e journée
match en retard

Paris SG-Caen	2-0

Classement : 1. Nantes, 74 pts ; 2. Lyon, 65 ; 3. Paris SG, 63 ; 4. Lens, 56 ; 5. Monaco, 53 ; 6. Auxerre, 53 ; 7. Cannes, 52 ; 8. Bordeaux, 51 ; 9. Metz, 50 ; 10. Strasbourg, 48 ; 11. Le Havre, 47 ; 12. Martigues, 45 ; 13. Rennes, 41 ; 14. Nice, 41 ; 15. Montpellier, 40 ; 16. Bastia, 40 ; 17. Lille, 39 ; 18. Saint-Etienne, 36 ; 19. Caen, 32 ; 20. Sochaux, 23.

COUPE DE L'UEFA

Finale Juventus-Parme	1-1 (0-1)

Parme vainqueur de la Coupe.

HANDBALL
CHAMPIONNAT DU MONDE
Quarts de finale

Suisse-France	18-28
Allemagne-Russie	20-17
Croatie-Egypte	30-16
République tchèque-Suède	17-21

Demi-finales, vendredi 19 mai : France-Allemagne et Croatie-Suède.

TENNIS
INTERNATIONAUX D'ITALIE
Deuxième tour
A. Corretja (Esp) bat A. Gaudenzi (Ita) 3-6, 7-6 (7-2), 6-0 ; J. Tarango (EU) bat O. Gross (All), forfait ; G. Ivanisevic (Cro/N. 3) bat V. Spadea (EU) 6-4, 6-3 ; T. Muster (Aut/N. 7) bat J. Siemerink (P-B) 3-6, 6-4, 6-3 ; A. Medvedev (Ukr/N. 14) bat R. Reneberg (EU) 6-4, 6-4 ; M. Chang (EU/N. 2) bat T. Carbonell (Esp) 2-6, 6-2, 6-3 ; C. Bozroni (Ita) bat R. Carretero (Esp) 7-6 (7-4), 7-6 (7-5) ; W. Ferreira (AfS/N. 4) bat J. Yzaga (Pér) 6-4, 7-6 (7-3) ; B. Ulihrach (Tch) bat T. Martin (EU/N. 10) 6-4, 3-6, 6-3 ; M. Washington (EU) bat M. Goellner (All) 7-6 (7-5), 6-2 ; S. Edberg (Suè/N. 12) bat M. Rios (Chi) 6-3, 6-3 ; J. Bjorkman (Suè/N. 16) bat A. Chesnokov (Rus) 7-6 (7-5), 6-3 ; F. Santoro (Fra) bat Slava Dosedel (Tch) 7-5, 6-7 (5-7), 6-3 ; S. Bruguera (Esp/N. 8) bat Jacco Eltingh (P-B) 6-2, 4-6, 6-4 ; R. Fromberg (Aus) bat T. Guardiola (Fra) 6-3, 7-5.

PROMENADE

De mémoire de Quartier latin

De la Seine au Val-de-Grâce, la rue Saint-Jacques écrit l'histoire de Paris

LA RUE SAINT-JACQUES n'est pas une rue, la plus ancienne de Paris, c'est une route, l'axe Nord-Sud de la capitale. D'abord large et droite dans son escalade des 60 mètres de la montagne Sainte-Geneviève, elle s'infléchit pour s'achever boulevard de Port-Royal. Un tracé qui remonte à la préhistoire : sous le goudron de la voie à sens unique, les dalles de la via Superior dont les vestiges sont exposés dans l'enceinte des thermes de Cluny. Sous les pavés romains, la piste qu'utilisaient les Parisii établis dans l'île de la Cité.

Cette route traverse deux villages, autour de l'église Saint-Séverin et de Saint-Jacques du Haut-Pas. L'élargissement de la chaussée en 1906 a défiguré le premier. Quant au second, il aura échappé de justesse au cordeau du baron Haussmann, ce qui lui a permis de conserver un peu de sa singularité historique. Le XIIIe siècle avait installé l'université sur la pente et le XVIIe, des couvents sur le plateau. Beaucoup de bâtiments ont disparu mais il en subsiste un esprit différent *dans les deux quartiers* : l'animation, en bas ; la gravité, en haut.



Le Val-de-Grâce en 1867 (in Paris-Guide)

Passé Gay-Lussac, la tour carrée de Saint-Jacques du Haut-Pas annonce une agglomération plus austère. L'église ne doit pas son nom à sa position géographique mais à des religieux toscans venus en 1180 s'installer sur le chemin de Compostelle, hors de l'enceinte de Paris. Peu après, Saint Louis crée à cet endroit la Commanderie Saint-Jacques du Haut-Pas, amorce d'une chaîne d'hôpitaux jalonnant le parcours du pèlerinage. L'hôpital deviendra cet Institut national des jeunes sourds de Paris où François Truffaut tournera *L'Enfant sauvage* en 1969. Entre-temps, les paroissiens auront imposé la construction d'une église. Elle sera sobre, dépouillée, janséniste dans sa décoration.

L'ORME DE LA FONTAINE

Quelques maisons pansues, la tranquillité provinciale des rues perpendiculaires, Ursulines et Feuillantines, la pierre du Val-de-Grâce rendue à sa blancheur lumineuse, permettent encore de voyager mentalement dans le passé. Là où le renouveau catholique du XVIIe siècle *avait massé des couvents*, le bruit des moteurs n'interdit pas d'imaginer mère Angélique Arnauld sortant de l'église pour rejoindre l'annexe du monastère de Port-Royal des Champs, rue du Faubourg-Saint-Jacques. Elle entre, trempe sa plume, *et la lettre* qu'elle écrit, on peut la lire aujourd'hui à la Bibliothèque janséniste, au 169. La Société de Port-Royal a rassemblé sous ce toit près de 50 000 volumes et des milliers de manuscrits dont la correspondance de l'abbesse réformatrice. On pense à la douce Louise de La Vallière, favorite de Louis XIV, fuyant les vanités de Versailles pour se retirer au carmel. Le portail qui se referme sur elle a survécu aux démolitions. Visible du trottoir, il soutient le plafond d'un magasin de mobilier de bureau, au 284.

Le 269 est la Schola cantorum. Cour ombragée, rampe en fer forgé, salons aux boiseries dorées, les responsables de la plus ancienne Ecole supérieure de musique privée de France ont su préserver le charme mélancolique de l'enclos. Mais les platanes de la Schola évoquent plus difficilement les ormes d'antan. *Il y en avait un*, colossal, auprès duquel La Fontaine aurait composé *Le Corbeau et le Renard*.

A la naissance de Louis XIV, le 5 septembre 1638, sa mère, Anne d'Autriche, longtemps stérile, exécute le vœu qu'elle avait fait de dédier à la Nativité un « *temple magnifique* ». Le Val-de-Grâce, dont Mansart entreprend la construction en 1645, est une action de grâce, un chef-d'œuvre de pureté et de cohérence architecturale, un miracle de longévité. Aucun autre ensemble conventuel parisien de l'époque classique n'a réussi à sauvegarder ses murs, ses grilles, son église, son cloître et son jardin. Le Val-de-Grâce est un monument unique.

Hôpital militaire d'instruction en 1795, Ecole d'application du service de santé en 1850, c'est la médecine des armées qui l'a sauvé. Elle n'a *pas quitté les lieux depuis lors*, assurant même la gestion de l'église. En 1983, défense et culture décidèrent de rétablir l'ex-abbaye royale dans sa beauté originelle en réunissant leurs compétences. Avec l'agrandissement du musée et la modernisation de la bibliothèque dont les 45 000 ouvrages donnent du travail aux relieurs du quartier, la restauration des bâtiments occupe le général Bazot autant que la formation de ses 140 stagiaires.

HÔTEL DE PRÉFECTURE

Les travaux n'auront pas cessé de réserver des surprises. On abat une cloison, elle libère un escalier dont les moniales ont décoré la voûte à la manière des enfants, avec des coquilles d'huîtres et de moules. On déblaie des marches *s'enfonçant dans le sol*, elles mènent à trois étages de carrières. Un portier a voulu les explorer, il y a quelques années ; on l'a retrouvé mort dans une des innombrables galeries. En 2003, tout aura été découvert ; à cette date, tout sera terminé, y compris les jardins au bout desquels s'est installé le nouvel hôpital. Dans l'intervalle, la mairie aura remodelé la place Laveran que Mansart avait prévu d'orner de fontaines, de colonnades et d'un obélisque en son centre. Elle n'aura que ses deux fontaines mais ce ne sera plus un parking.

Le bénéfice que la rue tirait du Val-de-Grâce et des écoles environnantes s'est amenuisé au cours *des trente dernières années*. Les petits hôtels d'étudiants ont fermé : dans le bas de la rue, une enseigne fichée au-dessus d'un café naguère turbulent, Le Polly Maggoo, rappelle leur présence. En haut, seul de son espèce, au 214, à proximité de la maison où Jean de Meung a rédigé *Le Roman de la Rose*, l'Hôtel de Médicis résiste : réception aussi exigüe qu'une cabine de bateau, 27 chambres de 75 F à 160 F, douche à l'étage, un des derniers établissements de Paris dits « *de préfecture* », « *ne faisant pas le tourisme* ».

Quand Daniel Rault l'acquiert, en 1969, il y en a onze semblables dans les parages – « *des cabanes en planches améliorées* ». Une période heureuse à l'entendre. « *Les clients séjournaient sept ou dix ans, tout le temps de leurs études. Nous recevions les plus désargentés à notre table et le médecin de la famille les soignait gratuitement en laissant de l'argent pour les médicaments.* » Cet ancien marin dont les enfants ont épousé des pensionnaires, un Brésilien et deux Américaines, regrette ce temps.

La rue Saint-Jacques conservera ses librairies hautement spécialisées et ses professions intellectuelles, médecins et avocats, professeurs et magistrats, mais elle aura perdu beaucoup de sa gaieté en perdant ses jeunes résidents. Maintenant, entre la Seine et le boulevard de Port-Royal, les étudiants ne font plus que passer.

Claude Bonjean

Rue des libraires

● ***Au 42, les Editions Leymarie.*** Temple de l'ésotérisme, fondé en 1858 par Pierre Gaëtan Leymarie, premier médium d'Allan Kardec, codificateur du spiritisme en France. L'actuel propriétaire n'appartient pas à la famille, mais il a repris le nom en même temps que la boutique, en 1975. A la fois *éditeur et occultiste pratiquant* dans une pièce attenante, il déclare avoir « *connu antérieurement trois vies au Tibet* » et s'être « *incarné* » dans la société française à seule fin d'assurer la succession. Cette portion de la rue doit posséder un mystérieux pouvoir sur *les initiés*, car elle a attiré deux autres *établissements spécialisés* dans l'alchimie, la voyance et la divination : au 34, les Editions Bussière ; en face, au 67, la librairie Alfred Mader.

● **Au 51 *bis*, les éditions Jacques Gabay.** Maison consacrée aux *sciences mathémathiques* et physiques, il n'en existe qu'une dizaine dans le monde et deux en France, dont celle-ci, créée en 1980 par un ancien ingénieur des travaux publics. 120 titres au catalogue.

● **Au 1, rue du Val-de-Grâce, Le Verre et l'Assiette.** Librairie de gastronomie, qui donne sur la place *Alphonse-Laveran, comme* les Caves Estève. Montée par un ancien photographe, Roger Clairet, et une journaliste, Micheline Dohollou, elle édite une revue trimestrielle destinée aux professionnels et organise deux salons dans *l'année. Au sous-sol* : le vin. Au rez-de-chaussée : la cuisine. Les restaurateurs japonais en visite à Paris ne manquent jamais de venir s'y approvisionner en recettes.

VENTES

Cartes postales d'époque

LA LOI DU 20 DÉCEMBRE 1872 autorise les Français à poster de simples cartons en guise de correspondance – les cartes postales –, à condition que rien de contraire à la morale publique et aux bonnes *mœurs n'y apparaisse*. En 1874, une convention internationale en fixe l'affranchissement à la moitié du tarif en vigueur pour les lettres.

Attrait de la nouveauté, coût réduit, facilités d'emploi, phénomène de mode : en 1900, 8 millions de cartes sont éditées, puis 120 millions en 1910, qui font vivre 30 000 ouvriers français. On estime aujourd'hui que 2 milliards de cartes ont *été* mises en circulation entre 1872 et 1920.

10 000 d'entre elles, réunies par un collectionneur, seront vendues à Drouot, lundi 22 mai. Pour la plupart classées et montées en album, elles sont partagées en 44 lots à thèmes.

MILLÉSIME RARE

Cinq albums, totalisant environ 1 000 cartes, illustrent la France, avec les départements rangés dans l'ordre numérique : de 01 à 19 (200 cartes), avec, entre autres, Bourg-en-Bresse, Cannes au clair de lune, *Nice et Marseille en 1899* (estimation 2 000 francs) ; de 20 à 49 (250 cartes), dont Besançon, Valence, Saint-Malo, (2 500 francs) ; de 50 à 69 (200 cartes avec deux exemplaires de la première série lyonnaise, « Souvenir de la tour de Fourvière », de *1898*, (2 000 francs) ; de 70 à 79 (250 cartes) comportant de nombreuses images de Paris, Notre-Dame, la tour Eiffel et de belles inondations (2 500 francs) ; de 80 à 95 (120 cartes), dont plusieurs de Monaco, en particulier une fantaisie contre le jeu, datée de 1905 et *représentant un cochon habillé* en croupier (1 000 francs). Les pays étrangers sont représentés par un lot d'environ 500 cartes : Afrique, Moyen-Orient, Extrême-Orient, Pacifique, Russie, Amériques (4 500 francs).

Pour les fêtes de Noël, le Nouvel An, et le 1er avril, on dénombre 150 cartes, avec deux fois le rare millé*sime de 1899, et une fois 1918* (1 000 francs). 300 cartes racontent le demi-monde et les spectacles : Sarah Bernhardt, Cléo de Mérode, Cécile Sorel (1 200 francs).

Modèles fantaisie et œuvres d'illustrateurs sont réunis dans un album de 150 cartes comprenant des nus, des érotiques, deux collages pornographiques, et une suite de 6 cartes Modern style bien typées, signées du monogramme MC dans un cercle (1 500 francs). Cinq lots de cartes non triées seront dispersés en dernier, comprenant chacun environ 1 000 exemplaires, estimés 3 500 à 4 500 francs.

Ceux qui préfèrent chiner dans les brocantes veilleront à choisir *des modèles bien conservés*, aux coins sans usure et marges non rognées, au plus près de l'état d'origine. Attention aux illustrations recollées sur un nouveau support, qui dévalorisent les documents, et aux reproductions récentes (très bien imitées).

Catherine Bedel

★ Drouot-Richelieu, lundi 22 mai, exposition le samedi 20 mai, de 11 heures à 18 heures. Etude Loudmer, 7, rue Rossini, 75009. Tél. : 44-79-50-50. Expert : Gérard Neudin, 35, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 75005.

■ **Foires et salons :** Paris, Carré rive gauche, Toulouse (Saint-Sernin) jusqu'au 20 mai. Créteil, jusqu'au 27 mai. Paris, galerie du Claridge, jusqu'au 5 juin. Toulouse (avenue E.-Billières), 18, 20 et 21 *mai. Châtel-Guyon*, *Carrières*-sur-Seine, 19-21 mai. Jarnac, Maisons-Alfort, 20 et 21 mai. Dijon, Eauze (32), 20-28 mai.

PHILATÉLIE

Le Secours populaire

Avec le timbre à 2,80 F sur le Secours populaire français, en vente générale lundi 22 mai, La Poste *abandonne un peu plus une* certaine timidité qui dictait sa politique philatélique peu militante et effrayée à l'idée de toute dérive mercantile. Ainsi, après une opération menée conjointement avec les Restos du cœur l'an passé, à l'occasion de l'émission du timbre sur Coluche, le timbre fait la promotion du Secours populaire français.

Promotion seulement, car le Secours populaire ne touchera pas d'argent sur la vente de cette vignette, à la différence des timbres à surtaxe au profit de la Croix-Rouge. A quand, par exemple, des timbres *à l'effigie de l'abbé Pierre* (déjà mis à l'honneur par la Poste d'Uruguay) ou pour Médecins sans frontières (comme au Tchad, à Wallis-et-Futuna ou en Belgique) ?

Le timbre, au format horizontal 36 × 22 mm, dessiné par Alex Jordan d'après le logo réalisé par Grapus, gravé par Claude Jumelet, est *imprimé en taille-douce en feuilles* de cinquante. A noter, par ailleurs, que cette émission s'accompagne de la mise en service, depuis le début de l'année, d'une cinquantaine de flammes d'oblitération illustrées dans des bureaux de poste à travers tout l'Hexagone.

P. J.

★ Vente anticipée à Paris, les 20 et 21 mai, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert au Secours populaire, 9-11, rue Froissart ; vente anticipée à Metz (Moselle), *les 20 et 21 mai, au bureau* de poste temporaire doté d'un timbre à date sans mention « premier jour », ouvert dans le hall du conseil régional de Lorraine, 1, place Gabriel-Hocquard.

PARTIR

● ***JOURNÉES DES PLANTES DE* COURSON.** Le rendez-vous de printemps du domaine de Courson (Essonne) réunira, du vendredi 19 au dimanche 21 mai, 2 000 exposants français et étrangers, dans le parc à l'anglaise du château, à *35 km au sud de Paris. Conférences* et tables rondes autour des thèmes du jardin, du métier de paysagiste, animeront l'exposition-vente créée il y a douze ans où se rencontrent, deux fois par an, amateurs et professionnels. Renseignements : domaine de Courson, *91680* Courson Monteloup. Tél. : 64-58-90-12. Ouvert au public (entrée : 60 francs) vendredi 19, de 14 h 30 à 19 heures, samedi 20 et dimanche 21 mai, de 10 à 19 heures. Matinée du vendredi réservée aux professionnels.

● **LA FRANCE AU NATUREL.** L'Hexagone revisité, dans la diver*sité de ses terroirs*, grâce à un réseau de personnes excellant dans leur métier et disposant d'un substantiel carnet d'adresses (en tout plus de 9 000) garantes de « *l'authenticité d'un produit, d'un savoir-faire, d'un lieu, d'une découverte* ». *Tel est l'objectif de la France naturelle*, un guide du « *bien vivre* » qui propose une sélection d'hôtels, de restaurants, de chambres d'hôte, de fermes-auberges, mais également de fermiers, de marchés et de commerçants et de 400 viticulteurs. Sans oublier les parcs et réserves naturels, les jardins, les écomusées, les camps de naturisme et les meilleures adresses pour randonner. Le tout classé par département. Guide *France naturelle*, 784 p., 149 F (éd. Ellebore, diffusion Hatier). Egalement disponible en CD-ROM.

● **UN ALMANACH DU BORDELAIS.** Au fil de l'an, cet almanach associe recettes du terroir, légendes et récits, traditions et portraits de grandes figures régionales. La garbure, la poule au pot, les aloses à l'oseille, le gâteau de pommes ou le salmis de palombe, mais aussi le négoce bordelais, Montesquieu à La Brède, François Mauriac ou le Grand Théâtre. En vente (47 francs) au comité départemental du tourisme et dans les Maisons de la presse. Renseigne*ments au (16) 54-96-15-14.*

● **CANTAL EN BLEU, BLANC, VERT.** Situé à 600 km de Paris, 300 km de Bordeaux ou de Lyon, le Cantal (accessible en avion *via* Aurillac et en train *via* Brive ou Clermont) décline son exceptionnel *patrimoine roman*, ses villages, ses cités, ses châteaux, ses musées, son terroir gourmand et son parc naturel régional des volcans d'Auvergne, en bleu (le ciel et l'eau), en blanc (la neige) et en vert (loisirs bucoliques et sportifs). Renseignements au (16) 71-46-22-46 et au Comité du tourisme du département : (16) 71-46-22-00.

EN FILIGRANE

● **Réimpression.** La Poste a procédé à la réimpression du timbre *Europa Espace et Guyane-Ariane émis en 1991. Seule différence* – de taille –, la valeur faciale passe de 2,50 F à 2,80 F, le tarif « lettre » actuel. Vente « premier jour » officielle, le 28 mars, à Kourou avec une oblitération qui peut être obtenue par correspondance, jus*qu'au 3 juin, auprès du Bureau des* oblitérations philatéliques, 61/63, rue de Douai, 75436 Paris Cedex 09.

● **Zeppelin.** Les amateurs apprécieront la parution chez l'éditeur allemand Sieger du catalogue consacré à la poste par dirigeables Zeppelin : 400 pages, un millier d'illustrations, des centaines de cotations, pour 24,50 deutschemarks (Hermann Sieger, Am Venusberg 32-34, 73545 *Lorch/Württemberg*, Allemagne).

● **Centenaire du CIO.** Une bonne soixantaine de pays ont fêté le centenaire du Comité international olympique avec timbres, blocs, enveloppes « premier jour ». Un ensemble réuni par la Numismatique française, préfacé par Juan Antonio Samaranch et luxueusement présenté dans trois albums reliés (Numismatique française, 35, avenue Aumont, 60501 Chantilly Cedex).

Amélioration progressive

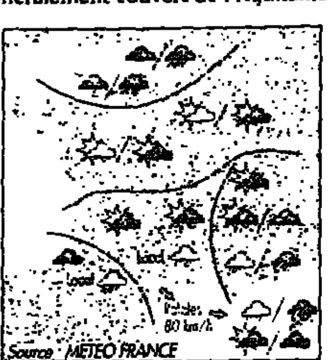
LA PERTURBATION qui a traversé le pays jeudi s'enfonce progressivement vers l'est. A l'arrière, dans un flux de nord-ouest chargé en humidité, les nuages seront prédominants, entrecoupés d'averses au nord de la Seine. Les champs de pression entameront une lente remontée par le sud-ouest, et l'anticyclone régnera pour la fin de semaine.

Vendredi matin, le ciel sera généralement couvert de l'Aquitaine et de la région Midi-Pyrénées aux Alpes jusqu'au comté de Nice, en passant par le Massif Central. Il donnera encore des pluies faibles, en particulier sur le relief des Alpes et des Pyrénées. Le pourtour méditerranéen sera un peu plus protégé grâce à une tramontane soufflant jusqu'à 80 km/h. Néanmoins, les passages nuageux se succéderont et pourront localement donner quelques gouttes. A l'arrière de cette limite pluvieuse, les nuages prédomineront sur la Gironde, le Limousin, le Bourbonnais, la Bourgogne, la Lorraine, la Franche-Comté et l'Alsace, mais autoriseront quelques éclaircies. Les embellies seront plus généreuses sur la Bretagne, les Pays de la Loire, Poitou-Charentes, la Normandie, le Centre, l'Ile-de-France, la Champagne et les Ardennes. Le ciel sera en revanche plus encombré sur le Nord-Pas-de-Calais, puis la Picardie, et des averses feront leur apparition.

L'après-midi, le ciel restera chargé sur les Pyrénées, les Alpes et la Corse, donnant des pluies faibles. Le Languedoc-Roussillon et la Provence observeront des passages nuageux et une tramontane toujours soutenue. Sur le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie, l'Ile-de-France, les Ardennes et la Normandie, les nuages prédominants seront porteurs d'averses. Les autres régions connaîtront une alternance de nuages et d'éclaircies.

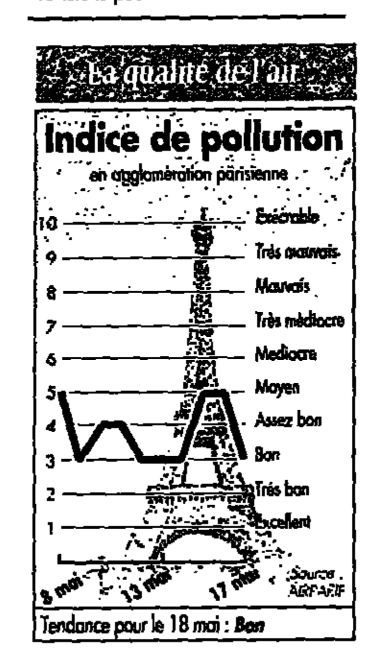
Côté mercure, les températures entameront une lente remontée vers les normales saisonnières. Les minimales seront comprises entre 4 et 8 degrés au nord de la Loire, de l'est vers l'ouest, et de 5 à 13 degrés au sud, jusqu'à 15 degrés près de la Méditerranée. L'après-midi, les températures s'étageront de 14 à 18 degrés du nord au sud, jusqu'à 23 degrés sur les régions méridionales.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

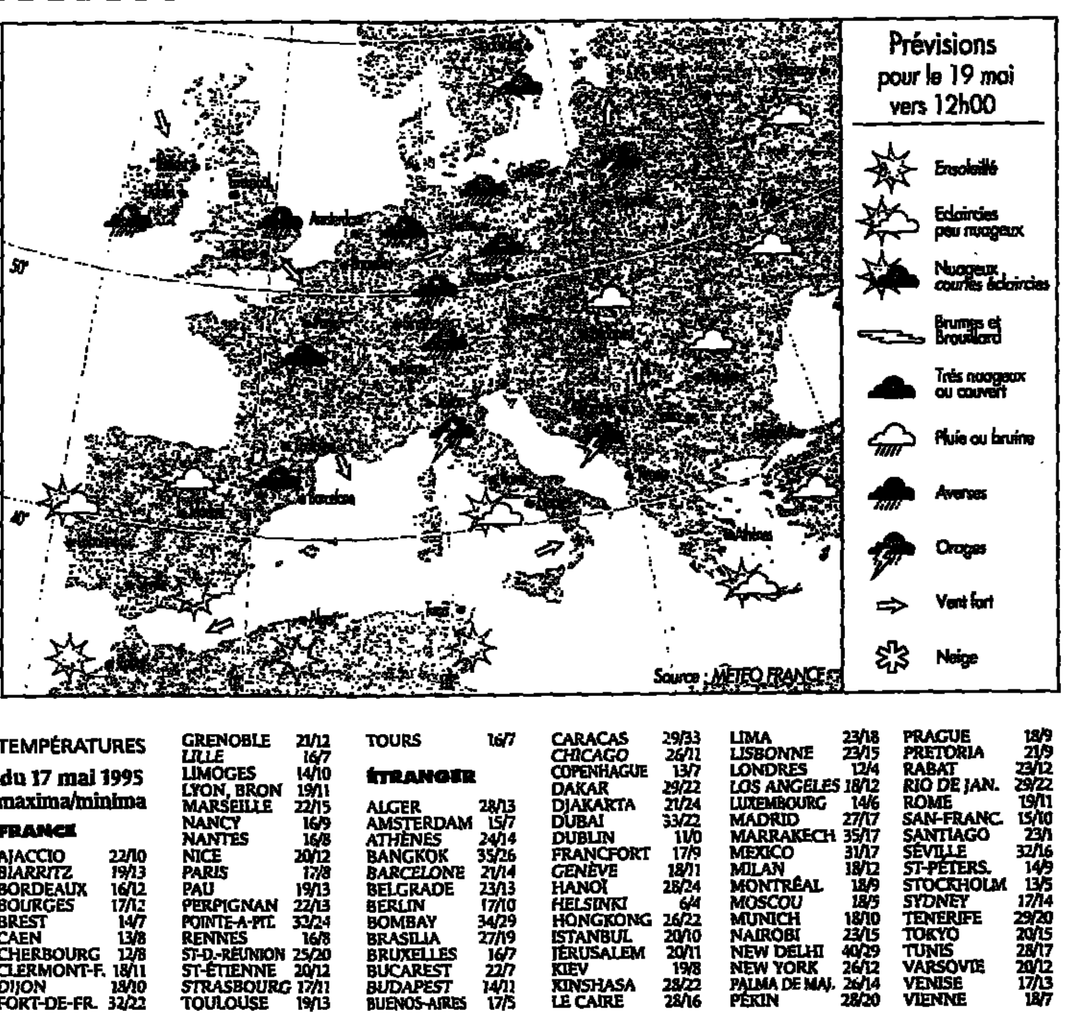


Prévisions pour le 19 mai vers 12h00

La qualité de l'air

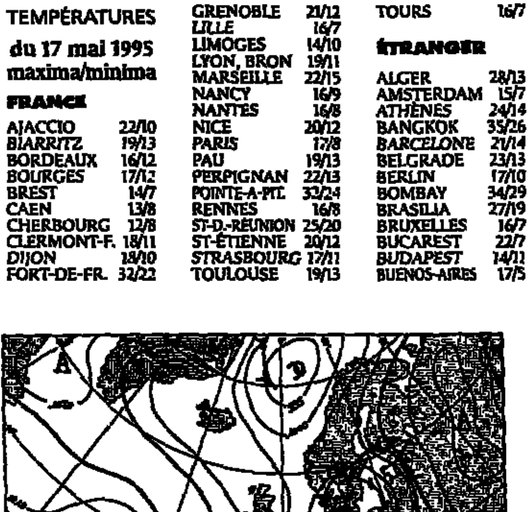
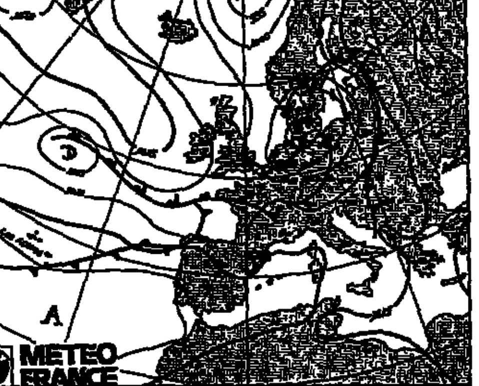


Tendance pour le 18 mai : **Bon**

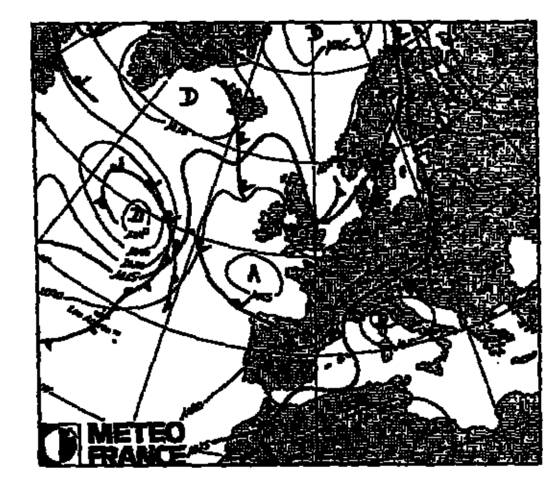


TEMPÉRATURES du 17 mai 1995 maxima/minima

Ville	Max/min
FRANCE	
AJACCIO	22/10
BIARRITZ	19/13
BORDEAUX	16/12
BOURGES	17/12
BREST	14/7
CAEN	13/8
CHERBOURG	12/8
CLERMONT-F.	18/11
DIJON	18/10
FORT-DE-FR.	32/22
GRENOBLE	21/12
LILLE	16/7
LIMOGES	14/10
LYON, BRON	19/11
MARSEILLE	22/15
NANCY	16/9
NANTES	16/8
NICE	20/12
PARIS	17/8
PAU	19/13
PERPIGNAN	22/13
POINTE-A-PIT.	32/24
RENNES	16/8
ST-D.-RÉUNION	25/20
ST-ÉTIENNE	20/12
STRASBOURG	17/11
TOULOUSE	19/13
TOURS	16/7
ÉTRANGER	
ALGER	28/13
AMSTERDAM	15/7
ATHÈNES	24/14
BANGKOK	35/26
BARCELONE	21/14
BELGRADE	23/13
BERLIN	17/10
BOMBAY	34/29
BRASILIA	27/19
BRUXELLES	16/7
BUCAREST	22/7
BUDAPEST	14/11
BUENOS-AIRES	17/5
CARACAS	29/33
CHICAGO	26/11
COPENHAGUE	13/7
DAKAR	29/22
DJAKARTA	21/24
DUBAI	33/22
DUBLIN	11/0
FRANCFORT	17/9
GENÈVE	18/11
HANOI	28/24
HELSINKI	6/4
HONGKONG	26/22
ISTANBUL	20/10
JÉRUSALEM	20/11
KIEV	19/8
KINSHASA	28/22
LE CAIRE	28/16
LIMA	23/18
LISBONNE	23/15
LONDRES	12/4
LOS ANGELES	18/12
LUXEMBOURG	14/6
MADRID	27/17
MARRAKECH	35/17
MEXICO	31/17
MILAN	18/12
MONTRÉAL	18/9
MOSCOU	18/5
MUNICH	18/10
NAIROBI	23/15
NEW DELHI	40/29
NEW YORK	26/12
PALMA DE MAJ.	26/14
PÉKIN	28/20
PRAGUE	18/9
PRETORIA	21/9
RABAT	23/12
RIO DE JAN.	29/22
ROME	19/11
SAN-FRANC.	15/10
SANTIAGO	23/1
SÉVILLE	32/16
ST-PÉTERS.	14/9
STOCKHOLM	13/5
SYDNEY	17/14
TENERIFE	29/20
TOKYO	20/15
TUNIS	28/17
VARSOVIE	20/12
VENISE	17/13
VIENNE	18/7

Situation le 18 mai, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 20 mai, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

Informations tendancieuses

DEPUIS quelque temps déjà, on a pu relever dans la presse étrangère, particulièrement anglaise, des informations nettement tendancieuses au sujet du comportement des forces françaises qui, à la suite des combats gagnés sur les troupes allemandes et fascistes, occupent une petite partie du territoire italien, à proximité de la frontière. Les correspondants de certains journaux londoniens ont été jusqu'à prétendre que nous contraignions la population de ce territoire à réclamer la nationalité française sous peine de se voir refuser des cartes de rationnement ! Ces bruits annonceraient-ils une campagne contre notre pays ? On comprendra en tout cas que le gouvernement français ait jugé utile de publier un communiqué.

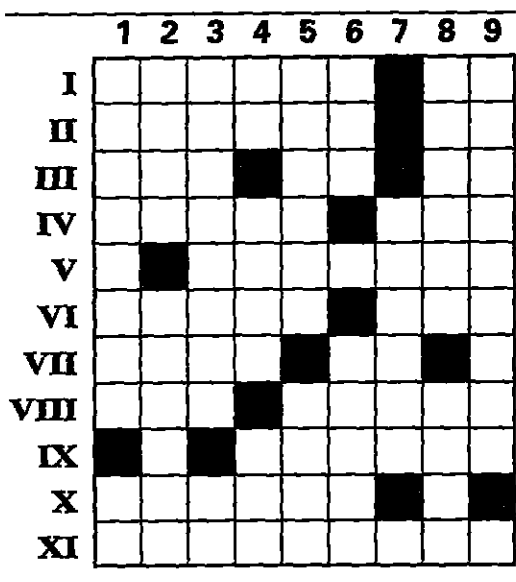
Notre gouvernement y proclame, d'une part, le droit pour le commandement militaire français d'exercer le contrôle de l'administration des régions occupées par nos troupes et, d'autre part, son intention de ne présenter, le moment venu, aucune revendication territoriale, en dehors des quelques rectifications de frontières qui paraissent indispensables pour des raisons de sécurité militaire.

Le communiqué indique, toutefois, que, dans diverses localités libérées par nos soldats, les habitants ont spontanément et clairement manifesté leurs sentiments envers notre pays. Ce qui laisse entendre que rien ne s'opposera à leur volonté, qu'elle pourrait être appelée à s'exprimer librement. Quelles sont les rectifications envisagées ? Nous ne possédons jusqu'ici aucune précision officielle à ce sujet, et l'on s'explique, du reste, parfaitement que notre gouvernement, ainsi qu'il l'a manifesté à diverses occasions, attende le retour de la paix pour les exposer à la table de la conférence.

(19 mai 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6564



HORIZONTALEMENT

I. Vieille connaissance. Equivaut à une note élevée. – II. Plus d'une personne a pleuré devant sa dépouille. Symbole. – III. On y a recours quand on décline. Sont mieux conservés dans les milieux très fermés. Sait se montrer coulant. – IV. Preuves vivantes prouvant que le ridicule ne tue plus. Un souffle peut l'éteindre ou le ranimer. – V. Résulte. – VI. Son coup ne pardonne pas. Le petit jour. – VII. Ordre d'apparition. Elle est pincée *(épelé)*. – VIII. D'un auxiliaire. Même cassé, il peut amuser un enfant. – IX. Se dépose en couches. – X. Point du jour. – XI. Décernera un certificat.

VERTICALEMENT

1. Passée au bleu. Eau douce. – 2. Un roi devant lequel on ne se ferait pas prier pour tirer sa révérence. Comme un tir. – 3. Etait mal éclairé. En activité. – 4. Lettres de créance. Bouts de flûtes. Abréviation. – 5. Son rôle est de protéger. Se mesurent sur le pré. – 6. Coule dans les Alpes autrichiennes *(graphie admise)*. En train d'attacher. – 7. Travaux facilement exécutés par des moules. – 8. Distribuera des marrons ou tentera de sauver des radis. Aller jusqu'au bout des choses. – 9. Allie la futilité à l'inutilité.

SOLUTION DU N° 6563

HORIZONTALEMENT

I. Flûtistes. – II. Lunettes. – III. Amitié. Ca. – IV. Gitent. Al. – V. On. Rehaut. – VI. Reg. Route. – VII. Nuiras. – VIII. Estancias. – IX. Réa. Ton. – X. Niepce. – XI. Eve. Séant.

VERTICALEMENT

1. Flagornerie. – 2. Lumineuse. – 3. Unit. Gitane. – 4. Téter. Râ. – 5. Itinérantes. – 6. Stéthoscope. – 7. Té. Au. Inca. – 8. Escaut. En. – 9. Altesse.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **SINGAPOUR.** Depuis le début du mois d'avril, deux appareils de la compagnie Singapore Airlines sont équipés d'un nouveau système multimédia baptisé Krisworld. Grâce à une télécommande installée dans le siège et à un écran individuel, ce système permet aux passagers d'avoir accès à plusieurs services de divertissement, d'information et de communication : une vidéo individuelle avec un choix de 22 canaux, dont 14 diffusent des longs métrages ; un programme audio de 12 stations ; une information sur la destination finale ; un téléphone individuel avec lequel il est possible d'appeler pendant toute la durée du vol. Un magazine fournit aux passagers toutes les instructions d'utilisation du système et, à l'exception du téléphone, tous ces services sont gratuits. La compagnie prévoit d'installer Krisworld sur tous ses Boeing-747 d'ici à la fin de l'année 1996.

■ **TIBET.** Se fondant sur des mesures d'uranium, de thorium, de radium 226 et de potassium 40, des scientifiques chinois sont arrivés à la conclusion que Lhassa jouissait de l'air *« le plus pur et le plus frais du monde »*. Selon les autorités chinoises, le Tibet, qui est l'une des régions les plus pauvres et les plus agricoles du pays, a été choisi comme modèle national pour favoriser un développement économique et technologique qui respecte l'environnement. – *(Reuter.)*

■ **LONDRES.** Le gouvernement britannique a annoncé que la hausse des tarifs des billets de chemin de fer en Grande-Bretagne à partir de 1996, année prévue de la privatisation des premières lignes, ne pourra pas dépasser le taux d'inflation pendant sept ans. Par cette initiative, le gouvernement entend attirer davantage de passagers vers le rail et rendre moins impopulaire la privatisation, à laquelle une majorité de Britanniques sont hostiles. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Samedi 20 mai

■ **APOTHÉOSE DE L'ARCADE** (60 F ou 100 F les deux promenades) : rue de Rivoli, 10 h 30, sortie du métro Tuileries ; Chaussée d'Antin, 15 heures, sortie du métro Trinité (Vincent de Langlade).

■ **AUTOUR DE LA PLACE DE LA CONCORDE** : évocation de la Révolution française (55 F), 14 h 30, 250, rue de Rivoli (Paris et son histoire).

■ **FAUBOURG SAINT-JACQUES** : couvents et jardins (55 F), 14 h 30, sortie du RER Port-Royal (Europ explo).

■ **LE QUARTIER SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** (37 F), 15 heures, devant le portail de l'église Saint-Germain-des-Prés (Monuments historiques).

■ **LE QUARTIER SAINT-SULPICE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

■ **MARAIS** : le quartier de la place des Vosges (50 F), 15 h 30, sortie du métro Saint-Paul, côté escalier roulant (Claude Marti).

■ **HÔTELS DU MARAIS** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Isabelle Haulller).

■ **LA CHAMBRE DE COMMERCE** et d'industrie de Paris (37 F), 15 heures, 27, avenue de Friedland (Monuments historiques).

■ **LE PALAIS DE JUSTICE** en activité (55 F), 15 heures, sortie du métro Cité, côté Marché aux fleurs (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

■ **L'ASSEMBLÉE NATIONALE** (carte d'identité, 50 F), 15 h 15, sortie du métro Assemblée nationale (Connaissance de Paris).

■ **L'ÉGLISE DU VAL-DE-GRÂCE** et son quartier (40 F), 14 h 30, devant le portail de l'église (Sauvegarde du Paris historique).

■ **LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS** et ses jardins (40 F + prix d'entrée), 15 h 30, place du Puits-de-l'Ermite (Approche de l'art).

■ **LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE** (50 F), 14 h 30, 58, rue de Richelieu (Christine Merle).

■ **L'HÔTEL DE LASSAY**, résidence du président de l'Assemblée nationale (carte d'identité, 55 F), 11 h 15, devant la colonnade de l'Assemblée nationale (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

■ **L'HÔTEL-DIEU** (50 F), 14 h 30, devant l'entrée côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la sculpture italienne, 11 h 30 ; la peinture italienne, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU MOYEN AGE** (34 F + prix d'entrée) : les Thermes antiques et leurs galeries souterraines, 14 heures ; l'hôtel des abbés de Cluny et les collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition Chagall (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

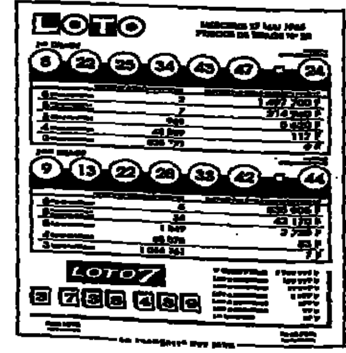
■ **MUSÉE CARNAVALET** : Paris et les Parisiens à travers les siècles (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : visite par artiste, Manet (34 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : exposition Carthage (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris) ; exposition Carthage (50 F + prix d'entrée), 15 h 15 (Odyssée).

■ **PALAIS GALLIERA** : exposition « Dessins de mode » (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (Musées de la Ville de Paris).

JEUX



LES SERVICES DU Monde

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel : 3615 LE MONDE	accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du Monde. 12, rue M. Gunsbourg. 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ — Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

هكذا من الأصل

CANNES 95 Le 48e Festival international du film a été ouvert, mercredi 17 mai à Cannes, par sa présidente, Jeanne Moreau, sous un soleil revenu *in extremis* – très important pour le bon déroulement des opérations. Jusqu'au 28 mai, vingt-quatre films provenant de treize pays sont présentés en compétition officielle. ● APRÈS UNE CÉRÉMONIE de bon aloi, les festivaliers ont assisté à la projection d'un film français à haute teneur technologique, « La Cité des enfants perdus », de Caro et Jeunet. Si l'accueil de la salle a été plutôt froid envers le premier titre en lice, le public s'est réchauffé pour spéculer sur les noms du futur ministre de la culture et du prochain maire de Cannes. ● JOHN FORD fait l'objet d'une grande rétrospective cannoise, avec vingt-cinq films projetés. Maureen O'Hara, son actrice fétiche, raconte le réalisateur américain.

Jeanne Moreau a ouvert le Festival sur fond de rumeurs politiques

Les festivaliers spéculaient sur les noms du futur ministre de la culture et du prochain maire de Cannes

CANNES
de notre envoyé spécial

« On s'est connus, on s'est reconnus, pourquoi s'perdre de vue... » Chantant à deux voix l'inoubliable ritournelle de *Jules et Jim*, la silhouette blanche sur la scène et la silhouette noire dans la salle se sont donné la main, Jeanne Moreau communiant un moment avec Vanessa Paradis, qui venait d'interpréter la chanson en son honneur. Et c'était bien. Aussi bien que ce qu'on peut demander à une cérémonie d'ouverture d'un festival international, qui, soudain, dégage un surcroît de grâce. Et couronne ainsi un rituel jusque-là observé scrupuleusement, et à bonne allure, pour respecter les horaires de Canal Plus, qui retransmettait l'affaire.

Vedettes et célébrités diverses avaient escaladé dans les formes le grand escalier devant le nombre réglementaire – c'est-à-dire considérable – de badauds et de photographes. C'est ainsi que l'on a vu monter Sophie Marceau, Kristin Scott-Thomas, Brigitte Fossey, l'incontournable Daniel Toscan du Plantier, président d'Unifrance, le sculpteur César, Richard Anconina et Vincent Lindon, le réalisateur malien Souleymane Cissé, dont le film *Waati* est en compétition. Et le couturier Jean-Paul Gaultier, portant un remarqué tailleur bleu à longue jupe portefeuille et un tricot de marin.

Maîtresse de cérémonie efficace, Carole Bouquet avait combiné coups de chapeau, évocation de l'inévitable centenaire du cinéma, annonce du programme des dix jours à venir, présentation du jury – avec ovation à Nadine Gordimer, Prix Nobel de littérature. Un seul faux pas, celui de la présidente descendant de scène, qu'elle démentit elle-même en soulevant ensuite dans ses bras Vanessa Paradis pour une vigoureuse accolade. Diane Keaton, Andie McDowell, chapelon melon et tailleur blancs, et Jean Réno pouvaient donc déclarer *open*, puis ouvert, le 48e Festival international du film.

M. TOUBON AU CŒUR DES DÉBATS

Avant que la projection ne commence, les 2 300 invités ont eu droit au premier des montages d'extraits concoctés cette année par le Festival en ouverture de chaque séance, bref florilège de moments célèbres, sur un thème chaque fois différent. En l'occurrence, les chefs d'orchestre : les Marx Brothers se taillaient *illico* un triomphe pour un lambeau d'*Une nuit à l'Opéra*. Suivit encore l'apparition du rideau de scène signé du peintre Alain Jacquet, galaxie de bouées cosmiques qui laissa le public circonspect. Ledit public le fut davantage encore, pour ne pas dire plus, à la projection de *La Cité des enfants perdus*.

D'autres aventures occupaient les esprits lors du dîner traditionnellement offert par le ministre de la culture. Jacques Toubon, qu'on disait sans doute « partant », dès les hors-d'œuvre, et dont la rumeur confirmait l'élévation au rang de garde des sceaux avant le sorbet au chocolat, était au cœur des débats, tandis que les convives convenaient que Philippe Douste-Blazy allait lui succéder Rue de Valois. Les professionnels du cinéma, qui avaient récemment manifesté à Jacques Toubon leur souhait de le voir conserver ses fonctions, s'abstenaient pourtant de tout débordement et excès de commentaires.

En marge de ces rumeurs nationales, la bataille locale pour la mairie de Cannes alimentait aussi les conversations : le maire sortant, Michel Mouillot, privé de l'investiture RPR pour le prochain scrutin, après ses démêlés judiciaires dans le procès Botton, s'était fait longuement tirer l'oreille avant d'assister à la séance d'ouverture. Il refusa en revanche de dîner à proximité de son rival Pierre Lellouche, le candidat du parti néogaulliste. Si son absence fut remarquée, nul n'en a pipé mot.

J.-M. F.



un photographe le prit pour un autre.... et flasha
il gravit alors les 20 marches de la gloire, tout ébloui

Satyajit Ray restauré

Lorsque l'Académie des arts et sciences du cinéma décide, en 1991, de décerner un oscar d'honneur à Satyajit Ray, elle s'aperçoit que certains films sont indisponibles. Peu avant sa mort, en 1992, Ray avait fait état auprès du producteur d'origine indienne Ismail Merchant, l'associé de James Ivory, de lettres d'étudiants de Houston qui venaient de découvrir ses films en tirages pirates. Il lance l'idée d'une restauration. Merchant et Ivory entreprennent la remise en état des films les plus endommagés, ceux des années 50. *« Deux ans pour obtenir les droits, autant pour restaurer les films, et 1 million de dollars environ »*, précise Merchant, *« mais on peut revoir ces chefs-d'œuvre dans des copies presque neuves »*. *Pather Panchali* est présenté à Cannes, où il fut primé en 1956 ; *Aparajito* sera à Venise, où il obtint le Lion d'or ; *Le Monde d'Apu*, au Festival de Montréal, et *Charulata*, probablement à Berlin.

COMPÉTITION OFFICIELLE

« La Cité des enfants perdus » ou le carnaval des hybrides

Le deuxième film de Caro et Jeunet s'effiloche après la surprise des vingt premières minutes

LA CITÉ DES ENFANTS PERDUS, de Jean-Pierre Caro et Marc Jeunet. France.

En décidant d'ouvrir le Festival avec le deuxième film de Jean-Pierre Caro et Marc Jeunet, les organisateurs choisissaient une superproduction ambitieuse, française, signée par de jeunes réalisateurs. *La Cité des enfants perdus* semblait, en effet, réunir une combinaison peu fréquente d'atouts. Le début du film paraît leur donner raison. Le deuxième opus des réalisateurs de *Delicatessen* semble en mesure de tenir son pari esthétique et stratégique : vu par un enfant, un rêve de Noël se mue en cauchemar, peu à peu envahi par d'étranges Pères Noël dans un univers de ville fangeuse et oxydée, habitée par d'inquiétantes créatures.

Le pari esthétique tient à l'invention d'un univers inhabituel à l'écran, le pari stratégique consiste à mettre à profit des moyens inhabituels pour une production française, afin de rivaliser avec Hollywood, qui règne sur le fantastique à effets spéciaux. Mais l'univers de Caro et Jeunet est d'une originalité toute relative. Les familiers de la bande dessinée – de Jean-Claude Forrest et d'Enki Bilal en particulier – y repéreront vite des pans entiers de déjà-vu. Au fil des péripéties, on comptabilise les emprunts à Jules Verne croisé de Charles Dickens, auxquels se mêlent une foule d'autres références, notamment au cinéma expressionniste. Pourquoi pas ? L'hybridation est une démarche créative qui en vaut bien d'autres et le principe-même selon lequel les deux réalisateurs entendent faire prospérer ses plantes vénéneuses. Quoi de plus logique, quand elle est au cœur de ces nouvelles technologies auxquelles les auteurs s'essaient ?

Ces jeux de combinaisons visuelles semblent malheureusement être la seule raison d'exister du film. Plus on pénètre dans le récit, plus on en débrouille le fil, plus son indigence apparaît. Le savant fou Daniel Emilfork vieillit à toute vitesse parce qu'il ne rêve pas ; entouré de duplicatas benêts de Dominique Pinon, il fait enlever des enfants pour leur voler leurs rêves. Aidés d'un géant bonasse (Ron Perlman) et d'un pseudo-capitaine Némo (encore Pinon), les gamins viendront à bout des menées maléfiques du savant, de ses serviteurs cyclopes et de la marâtre au double corps. C'est mignon, cet éloge de la pureté enfantine triomphant des noirceurs adultes de la science sans conscience. Mignon, mais un peu court.

Davantage encore lorsque l'on se rend compte que Caro et Jeunet ont jeté toute leur inventivité ou presque dans les décors et costumes des vingt premières minutes. Mais l'effet de surprise s'émousse sans que l'intérêt de l'histoire vienne prendre le relais. En semblable péril, le cinéma hollywoodien se rattrape grâce aux scènes d'action. Une poursuite ou une bagarre réclament pourtant une habileté particulière, absente ici. *La Cité des enfants perdus* se dévoile ainsi pour ce qu'elle est : une tentative de promouvoir une idée du cinéma reposant sur la seule fascination des images, appuyée sur le bluff du son et les effets de rythme. Un train-fantôme technologique et vain.

Jean-Michel Frodon

★ Sortie nationale le 17 mai.

« John Ford était le plus grand cinéaste de son temps, et un démon »

L'actrice Maureen O'Hara évoque le cinéaste américain, né il y a cent ans – comme le cinéma –, auquel le Festival consacre une rétrospective

LA GRANDE RÉTROSPECTIVE cannoise de cette année est consacrée à John Ford, avec vingt-cinq films. Maureen O'Hara, l'actrice qui a le plus souvent tourné avec lui (cinq films : *Qu'elle était verte ma vallée*, 1941, *Rio Grande*, 1950, *L'Homme tranquille*, 1952, *Ce n'est qu'un au revoir*, 1955, *L'aigle vole au soleil*, 1957) parle du grand réalisateur mort en 1973, qui aurait eu cent ans cette année.

« Hors plateau, nous l'appelions « Papy », *sauf John Wayne qui l'a toujours nommé* « coach ». *Mais sur le plateau, c'était toujours* « M. Ford ». *Le regarder mettre en scène était fascinant mais, dans le travail, John Ford était un démon ! Il tourmentait ses interprètes et ses collaborateurs, il lui arrivait de les agresser cruellement. Certains jours, en arrivant, nous nous demandions :* « Qui sera aujourd'hui dans la ligne de mire ? » « Duke » *(John Wayne) ? Moi ? Barry Fitzgerald ? Victor McLaglen ? Il détestait qu'on sache ce qu'il pensait ou ressentait vraiment.*

» Dans L'Homme tranquille, *John Wayne, qui vient de m'épouser malgré moi, m'entraîne sans ménagement jusqu'à la maison. Nous passons sous une branche, remontons le pré, je tombe, je remets ma chaussure, me relève, je le dépasse, me retourne pour lui donner un coup de poing, le rate, tourne sur moi-même, il me donne un coup de pied dans le derrière, je retombe, et il me traîne en me tirant par la nuque. Pendant des semaines, Duke et moi avons tout chorégraphié dans le moindre détail. Le jour J, on tourne la scène en une seule prise. M. Ford dit :* « On la tire. » *Puis, s'adressant à toute l'équipe :* « Mesdames, messieurs, vous voyez ce qui se passe quand quelque chose n'est absolument pas préparé mais totalement spontané ! » *Duke et moi nous sommes regardés, on l'aurait tué ! D'autant que nous étions certains qu'il nous avait épiés lorsque nous répétions.*

» Il avait acquis les droits de la nouvelle L'Homme tranquille *à la fin des années 30. En 1944, je tournais* Pavillon noir *à la RKO, sous la direction de Frank Borzage. Ford vient me voir au studio. Il ne faisait guère d'efforts pour s'habiller : ses vêtements étaient criblés de brûlures de cigarettes, il portait toujours une casquette ou un vieux chapeau cabossé que mon père lui avait donné. Parce qu'il avait l'air d'un clochard, un gardien novice lui refuse l'entrée du studio. Il rentre chez lui, furieux, et appelle le vice-président de la RKO, Joseph Nolan. M. Nolan m'explique la situation et me supplie d'appeler pour le calmer.* « S'il revient, on lui déroulera le tapis rouge, de l'entrée du studio jusqu'au plateau. »

» John était donc furieux, et enchanté de cette histoire de tapis rouge. Il l'a parcouru, en voiture, très lentement, royalement. Il était venu me proposer L'Homme tranquille. *Ayant été sténodactylo, c'est moi qui ai, physiquement, écrit le scénario. Je prenais sous la dictée de M. Ford, retapais et lui passais le tout page par page. Le scénario a fait le tour d'Hollywood. Tous les studios l'ont rejeté, estimant qu'il s'agissait d'une stupide petite histoire irlandaise qui ne rimait à rien et ne rapporterait pas un sou. En désespoir de cause, John Wayne a suggéré de passer le scénario à Herb Yates, patron de la Republic, un petit studio spécialisé dans les westerns de série. Pour M. Ford, c'était un peu déchoir mais il n'avait plus le choix. Duke porte donc le scénario à* « Ole Man Yates » *qui, comme ses confrères, le trouve nul. Mais si les mêmes acteurs, le même réalisateur, le même producteur (Merian C. Cooper) et la même équipe acceptent de tourner un petit western pour compenser l'argent que Republic ne manquera pas de perdre, il accepte de financer* L'Homme tranquille. *C'est pourquoi nous avons tourné* Rio Grande.

» L'Homme tranquille *a été tourné en Irlande, le pays que Ford considérait comme sa véritable patrie. Je crois qu'il aurait donné sa fortune pour être né en Irlande. Ses parents étaient originaires de Spiddle, dans le comté de Galway. Lui, hélas ! était né dans le Maine... Le tournage fut une affaire de famille : mon frère, deux frères de Ford (dont Eddie O'Fierna, qui avait conservé le nom de famille gaélique), son beau-frère, le fils de Victor McLaglen, et trois des enfants de John Wayne faisaient partie de la troupe. Le film a été tourné à la vitesse record de huit semaines, pas question de perdre du temps ou de faire des caprices. Résultat, la* « stupide petite histoire irlandaise » *a rapporté une fortune, récolté sept nominations et deux oscars.*

> « Sur le plateau, il laissait faire, puis soit on se faisait engueuler, soit il disait : « La prise est bonne, on la tire. Séquence suivante. » Sans jamais adresser le moindre compliment, ce qui me mettait hors de moi. »

» John Ford était très possessif à l'égard de gens comme Ward Bond, Barry Fitzgerald, Duke, moi, et un groupe de dames qui faisaient régulièrement de la figuration dans ses films et qui avaient été surnommées les Rosebuds. Anna Lee et moi étions les Junior Rosebuds. Une fois par an, John Ford réunissait toutes les Rosebuds à déjeuner, il était le seul homme présent. C'est uniquement après le dessert que Ward Bond et John Wayne étaient autorisés à se joindre à nous.

» John Ford est souvent considéré comme un directeur d'acteurs hommes. C'est faux. Il se comportait de la même manière avec les hommes et les femmmes, sans ménagements. Sur le plateau, il laissait faire puis, soit on se faisait engueuler, soit il disait : « La prise est bonne, on la tire. Séquence suivante. » *Sans jamais adresser le moindre compliment, ce qui me mettait hors de moi. Et pas question de s'interrompre pendant une prise :* « Je suis le seul sur ce plateau qui ait le droit de dire « Coupez », *disait-il.* Le metteur en scène, c'est moi ». *Si on se trompait de réplique, si une cascade ne correspondait pas à ce qui était prévu, il fallait continuer, se servir de l'inattendu, qui parfois se retrouvait dans le film.*

» Un jour, le cheval de Ward Bond s'est effondré, John Ford a hurlé : « Get up, horse ! » (« Lève-toi, cheval ! »), *celui-ci s'est relevé à toute vitesse, la scène n'a jamais été interrompue, elle figure telle quelle dans le film ! C'est pourquoi il aimait travailler toujours avec la même équipe : il savait que nous lui donnerions ce qu'il voulait. John Ford est le plus grand cinéaste avec lequel il m'ait été donné de tourner et, à mes yeux, le plus grand cinéaste de son temps. Un peintre de la caméra autant qu'un réalisateur. J'ai souvent entendu dire qu'à la fin de sa vie, John Ford avait perdu sa* « patte ». *En fait, c'était la vue que perdait M. Ford, il n'y voyait plus rien. Il dirigeait au son. »*

Propos recueillis par Henri Béhar

« Le Monde » à Cannes

L'adresse du *Monde* à Cannes : résidence Gray d'Albion (appartement nº 5 III), 64, rue d'Antibes. 06400 Cannes. Tél. : 92-98-09-83 ; Fax : 93-45-98-87.

مكرر من الاصل

La libération des camps de concentration en 1945 n'était pas un but de guerre pour les Alliés

Un livre et une exposition apportent un éclairage sans concessions sur cette période de l'Histoire

Un livre, qui sert également de catalogue à une exposition itinérante, tranche avec les autres ouvrages consacrés à la libération des camps de concentration par les Alliés. Ses auteurs montrent que l'interruption du processus d'extermination des juifs n'a jamais constitué le but de la guerre pour les Alliés, et que la libération des camps n'a été qu'un élément marginal dans les opérations militaires du printemps 1945.

LA LIBÉRATION DES CAMPS ET LE RETOUR DES DÉPORTÉS, sous la direction de Marie-Anne Matard-Bonucci et Edouard Lynch, éd. Complexe, 288 p., 170 F.
L'EXPOSITION sera du 20 au 30 juin à la mairie de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), du 15 septembre au 16 octobre aux Archives nationale à Paris, et, du 17 au 31 octobre, à la mairie de Saint-Mandé (Val-de-Marne).

La célébration du cinquantenaire de l'ouverture des camps de concentration et d'extermination, dans la mesure où il est d'ores et déjà possible d'en tracer le bilan scientifique, laissera un corpus historiographique assez mince. Si quelques bons ouvrages consacrés à la libération accompagnent les nombreux albums-souvenirs émanant des diverses fédérations de déportés, très peu ont osé, comme *La Libération des camps et le retour des déportés*, mettre en question la vision traditionnelle d'un monde, découvrant, en 1945, les atrocités nazies par l'image et le témoignage, et jurant que « ça » ne se produirait plus jamais.

SOURCE DES DÉFORMATIONS

La relation de la déportation et de l'extermination à la photographie ou au cinéma fut pourtant fort problématique, ainsi que le montrent Edouard Lynch et Marie-Anne Matard-Bonucci, qui ont dirigé ce livre collectif, et jamais occasion d'une « pédagogie de l'horreur » ne fut à ce point manquée.

Faisant également office de catalogue d'une exposition itinérante réalisée par le département d'histoire de l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, le livre croise notes historiographiques, clichés rares (comme cette photo des « marches de la mort », après l'évacuation des camps par les SS, ou cette image clandestine de femmes nues, marchant vers la chambre à gaz à Birkenau) et récits de survivants. Les auteurs ont cherché à retrouver, dans les premiers contacts des alliés avec la réalité concentrationnaire, la source des déformations qui allaient peser sur la mémoire de la Shoah.

Cette déformation tient d'abord à la marginalité de la libération des camps dans les opérations militaires du printemps 1945. La plupart ne sont en effet découverts que par hasard ou par ouï-dire, et les vainqueurs ne s'y attardent guère. La célèbre phrase prêtée à Eisenhower, *« maintenant, au moins, les soldats américains sauront contre quoi ils se battent »*, les vomissements du général Patton devant les entassements de cadavres d'Ohrdurf, le premier lieu concentrationnaire délivré par les Saxons le 12 avril 1945, dissimulent une réalité plus prosaïque : jamais ni le sauvetage des déportés ni l'interruption du processus d'extermination des juifs d'Europe n'ont constitué un but de guerre pour les alliés.

« IMAGES-CONCEPTS »

Les libérateurs, comme les correspondants de guerre, héritent, d'une certaine façon, de cet état d'esprit. Ainsi, George Roger, fondateur avec Henri Cartier-Bresson, Robert Capa et George Seymour de l'agence Magnum, ou la célèbre Lee Miller, ne passent guère que deux jours à Belsen ou à Dachau, pressés qu'ils sont d'assister à l'agonie de l'armée allemande.

Trop peu, en tout cas, pour saisir et restituer le fonctionnement d'un univers du meurtre, auquel George Roger avoue n'avoir, jusqu'à son arrivée sur place, guère prêté attention (pourtant, le camp d'extermination de Majdanek, près de Lublin, a été libéré par les Soviétiques, dès juillet 1944). *« J'ai vu un tas de gens couchés sous les arbres, sous les pins*, dit George Roger, qui s'est entretenu avec les auteurs de son arrivée à Bergen-Belsen. *Je croyais qu'ils dormaient, roulés dans des couvertures. J'ai eu l'impression d'une jolie scène paisible. J'ai pris des photos, j'ai une photo de ça. C'est la première que j'ai prise là-bas* (...). *Mais après, tout de suite, quand je me suis avancé parmi eux, je me suis rendu compte qu'ils ne dormaient pas du tout, ils étaient morts. »* Ajoutons que la plupart des camps d'extermination ont été déjà démantelés par les Allemands eux-mêmes, et, à Auschwitz même, les chambres à gaz ont été détruites au cours de l'hiver. Les Russes, qui parviennent à Auschwitz le 27 janvier 1945, ne filment la libération que... quelques mois plus tard, dans une reconstitution du cinéaste Voronzov, truffée d'« images-concepts » (on y voit un groupe de déportés briser symboliquement un fil de fer barbelé), aux accents triomphalistes. A l'époque de l'événement, l'arrivée des Soviétiques dans les camps a pu revêtir des aspects moins lyriques. Un témoin se souvient, par exemple, que les Russes ont astreint certains déportés à bout de force au travail obligatoire, emprisonnant même les récalcitrants.

UNE RENCONTRE MANQUÉE

Très vite d'ailleurs, à l'Ouest, les images des camps sont reléguées pour cause de guerre froide puis de reconstruction de l'Allemagne. Dès la fin 1945, à Paris, le premier film sur Majadanek est retiré de l'affiche.

Quoi d'étonnant, dès lors, que la « pédagogie de l'horreur » se soit soldée par un échec, dans une fin de siècle resté aveugle et sourd aux pires souffrances. De cet échec témoignent aussi sans doute les 1 500 à 2 000 juifs assassinés en Pologne de 1944 à 1947. On connaissait le pogrom de Kielce, en 1946. On sait moins, ce que révèle l'historien anglais David Cesarani dans *La Libération des camps...*, que le sol britannique fut, lui aussi, deux ans après l'arrivée des troupes anglaises à Bergen-Belsen, le théâtre d'émeutes antijuives consécutives aux événements de Palestine et condamnées du bout des lèvres par la presse.

Dès 1947, le journaliste juif anglais Harold Soreff constatait que *« Belsen, Auschwitz et Dachau se sont esquivés de la mémoire publique »*. Est-on en droit, à la lecture de ces pages, de parler encore de la *« libération »* des camps ? Sans doute. Mais ce rendez-vous aura aussi été une rencontre manquée avec une catastrophe, dont le souvenir ne cesse de nous rattraper.

Nicolas Weill

Les photographies clandestines

Plus l'on s'approche du foyer de l'extermination, plus les photos – toutes prises clandestinement – sont évidemment rares. La plus célèbre, d'origine inconnue, est celle de femmes nues, saisies par l'objectif alors qu'elles courent vers la chambre à gaz, à Birkenau. Autre photo célèbre, également prise de loin et clandestinement, à Birkenau : la crémation de cadavres, quand les fours ne suffisent plus à la tâche. Les albums photographiques personnels des SS ménagent parfois des découvertes : celui de Kurt Franz, par exemple, d'où surgissent quelques clichés de Treblinka. De Treblinka aussi, subsiste une photographie de l'ouverture des fosses communes, quand la décision fut prise de brûler les corps plutôt que de les enterrer. Moins rares sont les clichés montrant les assassinats commis en Russie et dans les pays baltes par les *Einsatzgruppen*, après l'invasion de l'Union soviétique en 1941. Des photos d'un policier allemand, Heinz Joest, dans le ghetto de Varsovie, ont été récemment révélées. Moins connues, des clichés en couleur du ghetto de Lodz, publiés dans *Lodz Ghetto, Inside a Community Under Siege*, Penguin, Etats-Unis, 1989.

Le Musée Guimet expose les ors de Java

Le Muséum national de Djakarta a prêté une partie de ses chefs-d'œuvre en pierres et métaux précieux

LES ORS DE L'ARCHIPEL INDONÉSIEN, Musée Guimet, 6 place d'Iéna, 75116 Paris ; tél. : 47-23-61-65. Tous les jours sauf mardi de 9 h 45 à 17 h 45 ; jusqu'au 31 juillet.

Le Muséum national de Djakarta eût enchanté Larbaud et Morand. Le visiteur s'y promène entre des forêts de statues et de grandes, hautes vitrines de bois sombre, monuments de menuiserie qui rappellent les siècles de la colonisation hollandaise. Ces meubles luisants abritent des centaines d'objets en provenance de ces îles dont la fédération forme l'Indonésie. Les sculptures bouddhiques côtoient les parures de plumes, les Vishnu de basalte et de granit voisinent avec les masques polychromes. Les collections sont en somme d'une formidable richesse, à la mesure de l'archipel et de la diversité de ses populations.

De cette abondance, le Muséum national a délégué au Musée Guimet une petite partie, choisie selon un critère simple : qu'ils soient en or ou, à tout le moins, en argent et ornés de pierreries. A obéir à ce critère, l'exposition gagne assurément un côté spectaculaire qui peut séduire ou lasser. Tel kriss compte quatorze diamants et une trentaine de gemmes rouges. Tel nécessaire à bétel du début du siècle a exigé pour sa fabrication une considérable quantité d'argent. Ces objets et d'autres, non moins opulents, témoignent du luxe qui était de règle dans les cours à Java.

Ils retiennent cependant bien moins l'attention que les découvertes archéologiques, récentes pour la plupart, qui ont mis au jour des pièces des Xe et XIe siècles. En octobre 1990, dans le centre de Java, près d'un village nommé Wonoboyo, des travaux d'irrigation ont percé une couche de lave descendue du volcan Merapi. Sous la lave reposaient un grand récipient de bronze et cinq jarres chinoises en céramique, lesquels contenaient d'admirables vases et coupes. Ils appartenaient à un monarque du royaume de Matarâm, qui avait décidé de renoncer à ses trésors pour se faire ermite.

Le plus remarquable de ces objets, une coupe quadrilobée, se compose de feuilles d'or où un orfèvre a figuré en quatre panneaux, eux-mêmes divisés en scènes, des épisodes du Râmâyana. Il se serait inspiré d'une céramique Tang pour organiser décors et figures. Mais, dans le passage de l'une à l'autre technique, et de la Chine à Java, le style se métamorphose, devient plus sinueux et se complique de palmettes et reliefs perlés. Du même site proviennent un récipient en or où le métal, strié de nervures, imite la feuille de palme, à moins que ce ne soit une coquille de nautile, des brassards de parade à têtes de monstres, des colliers et des ceintures, également en or, très habilement ciselées.

D'autres fouilles ont révélé des récipients en forme de pomme de pin, des torsades qui ressemblent curieusement à des torques celtiques, d'autres brassards, des « plaques de pudeur » – cache-sexe du plus charmant effet sans doute – et une pièce énigmatique. Du XIVe siècle, ce pectoral additionne symboles bouddhiques, dragons chinois et ornements végétaux, les différents éléments ayant été tantôt fondus à la cire perdue, tantôt ciselés, tantôt soudés. Quelques effigies du Bouddha et de Vishnu, également datées des IXe-XIe siècles et très indiens de style, s'ajoutent à cette anthologie décidément très dorée.

Philippe Dagen

Les gitans de Perpignan inventent la rumba sacrée

Jérémie, Jérôme, Moïse et Salomon Espinas louent le seigneur en famille

EN 1946, un jeune pasteur breton établi à Lille, Clément Le Cossec, entreprend d'amener ses frères roms, manouches et gitans dans les filets de la communauté évangéliste. Ainsi, beaucoup de tsiganes ont quitté le giron de l'Eglise catholique pour fréquenter assidûment l'Assemblée du dimanche. Relayée à Perpigan par un prêcheur illuminé, adepte des guérisons miraculeuses et répondant au nom de Josep, la doctrine biblique s'est enracinée chez les gitans du Roussillon au début des années 60, par la grâce d'un salsero émérite, Emmanuel Cargol. Les trois frères Espinas, les piliers de Tekameli, fils et petit-fils de pasteurs, sont les descendants directs du joueur de congas, aujourd'hui prédicateur et responsable de l'Orchestre de l'Assemblée.

Les gitans du quartier Saint-Jacques de Perpignan (Sant-Jaume, en occitan) sont croyants, ils ont la foi ardente des hommes du Sud, qu'une longue errance a instruits, et lisent la Bible. Quand ils disent *« Tekameli »* (*« Je t'aime, je te veux »*) à leur Dieu, ils le font avec l'ardeur amoureuse des soufis du Pakistan et la noirceur flamboyante du lointain Rajahstan, rêve ancestral transmuté en flamenco par l'Andalousie.

Ils sont aussi de bons vivants, naïfs et immédiats, auxquels aucune fête possible ne saurait échapper. Les danses cubaines, par exemple, arrivées à la fin des années 50 par le port de Barcelone, où les guitaristes gitans les arrangent à leur sauce : ils inventent le « ventilateur », cette rythmique à tout casser, où la main s'attarde à percuter la table harmonique de la guitare, et que Pedro Calaf Maya « Peret » diffusera dans le monde entier. Enfin, à la fin des années 70, la déferlante salsa fait de Willie Colon, Ray Barreto ou Celia Cruz des héros gitans. En attendant la gloire des Gipsy Kings.

On doit à Joanet Espinas l'entrée en religion de cette rumba festive, qui se met à composer des cantiques à la mode gitane. Des chants à deux voix, accompagnés de guitares et de guitare basse, de *palmas* (les mains frappées), qui s'enracinent dans l'ornementation des gammes andalouses.

De cantiques en rumbas coquines, les fils de Joanet Espinas luttent à leur manière contre un destin de RMistes

Ses fils les chantent : Moïse, vingt-trois ans, chanteur à la barbe drue et noire, de Salomon, guitariste à l'œil rieur et sans malice, et de Jérémie, jeune homme délicat et fébrile. Liberté de ton et d'improvisation, que la famille utilise dans l'enthousiasme et la fraîcheur : qu'ils vantent, en catalan « gitanisé », les mérites d'un tout-puissant ami et bienveillant, qu'ils l'implorent : *« Senyor ajuda me »*, ces gitans-là, dans leurs imperfections et leurs possibles glissements vers l'anarchie musicale, ont la jeunesse pour eux. D'ailleurs, explique Moïse, *« nous sommes trop jeunes pour être aussi sérieux que notre père »*, Joanet Espinas, dit « le Trente ». De cantiques en rumbas coquines, les fils de Joanet luttent à leur manière contre un destin de RMistes, sur le front de la drogue et de l'exclusion.

Depuis 1989, le musicien Guy Bertrand, qui dirige le département musiques traditionnelles du conservatoire de musique de Perpignan – un département pionnier en France – a aidé ces jeunes héritiers d'une tradition libre et multiforme à se structurer, à former des ensembles, à travailler un répertoire encore en gestation. Et c'est avec une ardeur entraînante, touchante, qu'ils abordent la scène, eux pour qui rien ne vaut un bon bœuf de coin de rue, entre copains, entre familles, entre Dieu et Christ.

Véronique Mortaigne

★ Tekameli, les gitans catalans de Sant-Jaume, Théâtre Jean-Vilar, 16, place Stalingrad, Suresnes (92). Le 19 mai, à 21 heures. Tél. : 46-97-98-10. 100 F. Gare Suresnes-Mont Valérien. A écouter : *Tekameli, chants religieux gitans* (1 CD Long Distance 142007, distribué par WMD) et *Musiciens gitans de Perpignan* (1 CD Al Sur ALCD 105, distribué par Media 7).

هكذا عن الأصل

Le cinquième Festival de Cahors est au cœur de la crise dans la photographie contemporaine

Les images de Sophie Calle et de Paul Graham dominent cette édition

PRINTEMPS DE CAHORS, expositions, vidéos, films. Catalogue, 70 F. Jusqu'au 28 mai. Projections de nuit les 19 et 20 mai, de 21 heures à 1 heure du matin. Rens. : (16) 65-53-94-75.

CAHORS
de notre envoyé spécial

La question est venue, timide, du balcon du Théâtre de Cahors. Ce samedi 13 mai, une dizaine de photographes étaient assis sur la scène pour répondre aux questions du public.

« Pourquoi tout ce qui est présenté ici ne laisse aucune place à la photographie normale ? » Régis Durand, le responsable des expositions, a alors répondu en substance : *« C'est mon choix et c'est comme ça. »* Applaudissements. L'homme au balcon, un Anglais, a surenchéri : *« Vous êtes égoïste. Il y a ici beaucoup de gens qui aiment la photographie. »* Un des exposants, l'Allemand Joachim Schmid, a réagi vivement : *« Si ça ne vous plaît pas, vous pouvez faire autre chose, aller au restaurant. »*

Le débat aurait pu, comme c'est souvent le cas, en rester là, avec un public qui, en grande majorité, ne comprend pas les préoccupations de la photographie dite « plasticienne » : souvent de très grands formats, banals ou spectaculaires, énigmatiques ou limpides, concrets ou abstraits.

Le débat en serait resté là si, sur la scène du théâtre, un drôle de personnage ne s'était réveillé. Paul Graham, photographe anglais de trente-huit ans, a pris le micro : *« Je ne comprends pas vos ricanements, ce monsieur a droit à une réponse. »* Et d'essayer, dans un silence religieux, d'expliquer : *« Longtemps, on a considéré que la photographie était un fragment de réalité : regarder dans l'appareil, c'était comme regarder à travers une fenêtre ouverte sur le monde, et l'image ainsi captée était un fragment de réalité. Puis de nombreuses voix ont affirmé que la photographie n'était pas la réalité. S'en est suivie une grave crise dans la manière de représenter le monde. Que montrer ? Comment ? J'ai cherché pour ma part à exprimer que la réalité n'est pas seulement le visible. Le problème est de savoir pourquoi le public ne comprend pas ces photographies contemporaines, qui ne prétendent plus représenter la réalité, pourquoi il ne les accepte pas, pourquoi il ne s'y retrouve pas. »*

Et Paul Graham s'est rendormi. L'essentiel était dit. Reste à vérifier son propos en parcourant les douze expositions et la dizaine de vidéos. Cette fracture entre deux types d'images, entre deux publics, on la retrouve dans la ville même. D'un côté, pour mettre la cité en fête et attirer un nombreux public – ce qui est le cas –, le centre médiéval de Cahors se transforme, la nuit, en ville-lumière avec l'inévitable référence au centenaire du cinéma : des spots éclairent les façades, des affiches de films sont projetées sur les murs, des extraits de dialogues (*Le Mépris* de Godard) et de musiques (*West Side Story*) sont diffusés dans les ruelles, des portraits de stars sont projetés sur un écran d'eau qui s'élève – prouesse technique – au-dessus de la rivière du Lot.







JOACHIM SCHMID (1994)

« Les Archives », exposition de Joachim Schmid, au palais de justice de Cahors.

De l'autre, il y a les œuvres contemporaines en question. La réussite du Printemps de Cahors est d'ouvrir les expositions tard le soir, durant le week-end, pour « obliger » le flot de badauds à s'engouffrer dans les espaces d'expositions et y voir des images plus difficiles. Dans le même sens, des vidéos d'artistes sont intégrées aux vitrines de commerçants et Yann Kersalé a installé, dans le cloître de la cathédrale, une installation de lumières.

Ce principe d'intégrer l'art dans la ville est louable, mais il est dommage que l'effort pédagogique n'aille pas jusqu'au bout. *« Si au moins on nous expliquait un peu mieux ce que l'on nous montre »*, affirment de nombreux visiteurs. Il est vrai que les textes de présentation sont écrits « par des initiés pour les initiés ». Exemple : *« Les œuvres n'ont plus la tranquille certitude de l'analogie et deviennent comme des palimpsestes ».*

Bref, comme le disent ces trois jeunes gens, passablement dissipés : *« Quand on veut rigoler, on lit les textes. »*

Le problème, à force de vouloir affirmer que l'on nous montre de l'art, que ces travaux n'ont rien à voir avec « l'objectivité photographique », qu'une très longue réflexion a précédé la prise de vue, à force de « bidouiller », nier la photographie, c'est d'arriver à des travaux, il est vrai, minutieusement pensés et réalisés, mais qui débouchent sur un résultat essentiellement décoratif (images anciennes, vues en transparence, renvoyant à la mémoire, de Salvatore Puglia ; installation spectaculaire proche de l'icône de Wyn Geleynse), sans intérêt (des paysages de la région de Cahors gravés sur des assiettes cassées de Denis Farley), vides de sens (objets de cristal de Valérie Belin), ou agréables à l'œil mais anecdotiques (cartes postales récupérées de Joachim Schmid).

« Si, au moins, on nous expliquait un peu mieux ce que l'on nous montre »

Au milieu de ces nombreux exercices de style, on trouve quelques travaux remarquables, quand leurs auteurs exploitent simplement et pleinement les pouvoirs et les ambiguïtés de la photographie, tout en imposant au spectateur une autre façon de la regarder. Il fallait par exemple observer le public s'arrêter, attentif et ému, devant la beauté du « journal » de Sophie Calle : des grands formats en noir et blanc quasi documentaires additionnés de textes à la première personne, où l'artiste parle d'une rencontre avec l'homme qu'elle aime, son mariage, sa rupture, son enfance, son ami Hervé, sa grand-mère. Retenons aussi la collection personnelle de Madeleine Millot-Durrenberger avec de très beaux Sudek, les paysages étranges de l'Allemand Knut Maron, déjà montrés à Metz, et la recherche de Johan Van der Keuken sur les relations photographie-cinéma.

Reste Paul Graham : Ses *TV Portraits* montrent des téléspectateurs comme statufiés devant l'écran de télévision qui, lui, est invisible sur les grands formats aux couleurs sombres. Comme le dit Graham, ce qui est important, *« ce n'est pas la télévision mais celui qui la regarde »*. Ce n'est pas son meilleur travail ; le meilleur, il est montré au Festival de Reims, dans les sous-sols du journal *L'Union*, jusqu'au 5 juin. Mais voilà un artiste qui, comme il le dit, *« n'a pas abdiqué »* dans la volonté de montrer le monde tel qu'il va : les chômeurs, l'Irlande du Nord, la guerre, le poids de l'Histoire, la culpabilité. Et qui, tout en s'opposant résolument au reportage, *« aime la photographie pour simplement ce qu'elle est »*.

Michel Guerrin

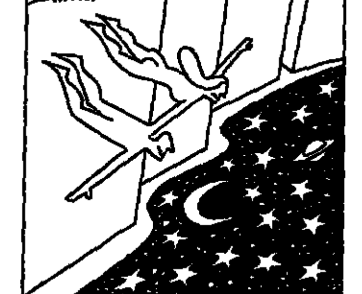
■ **ARCHITECTURE : l'architecte Jean Nouvel lance une campagne en faveur de l'essor de la Friche-Belle-de-Mai, une friche industrielle de Marseille reconvertie en un lieu de création artistique et de *« mutation urbaine »*. *« Il s'agit d'aménager et équiper le support unique de culture vivante »* que représente ce squat officiel installé depuis 1990 dans un espace de 40 000 m² libéré par la fermeture d'une usine de la Seita, a expliqué Jean Nouvel, au cours d'une conférence de presse.** Recevant 6 millions de francs de subventions, la Friche regroupe un théâtre, des ateliers de peintres, un centre de recherche chorégraphique, des studios d'enregistrement, une radio libre, un journal, un restaurant et un bar. Ce centre qui accueille cette année 800 artistes a fait récemment parler de lui en invitant le chanteur MC Solaar pour des sessions d'écriture destinées aux jeunes rappers des cités marseillaises.

■ **CINÉMA : Le sixième festival audiovisuel des cultures minorisées, qui a lieu à Aixe-sur-Vienne (Haute-Vienne), du 19 au 21 mai, propose une quinzaine de courts métrages.** Seront notamment présentées des réalisations bretonnes, occitanes, gaéliques, catalanes, corses, ukrainiennes et lapones. Avec notamment, à l'occasion du centenaire du cinéma, une rétrospective du cinéma basque. Renseignements : Centre Jacques-Prévert, rue des Tuilières, 87700 Aixe-sur-Vienne. Tél. : 55-70-33-90.

■ **Yervant Gianikian et Angela Ricci présentent leurs « films parfumés » au Musée du Jeu de paume à Paris, jusqu'au 28 mai.** *Erat Sora*, au parfum de rose, *Cesare Lombroso*, embaumant l'oeillet, sont les repères d'un travail qui ne se limite pas à ce seul effet et utilise fréquemment des documents d'archives pour recomposer des créations radicales. Renseignements : 47-03-12-50.

Les secousses de Musique action

Le centre culturel André-Malraux de Vandœuvre-lès-Nancy accueille des musiques et des images peu communes



A L'INTITULÉ : Musique action, du Festival de Vandœuvre-lès-Nancy, il manque un point d'exclamation pour dire le volontarisme et l'obstination d'une manifestation qui s'ingénie à ne pas ressembler à – presque – toutes les autres. Des connivences le rapprochent du GRIM marseillais, du MIMI de Saint-Martin-de-Crau, de Jazz à Mulhouse, de Willisau (Suisse) ou Victoriaville (Canada). Ce qui constitue un réseau fourni, consacré au jazz fracassant ou au rock improvisé – ou le contraire ? – et aux expérimentations visuelles et sonores. Le programme de cette douzième édition convoque notamment l'Ensemble Sillages, l'Ensemble Aleph, le quintette à vents Concert impromptu, le trio McPhee/Lazro/Parker, Tim Hodgkinson et Dagmar Krause, les objets musicaux de Sugar Connection, Pascal Comelade avec Jac Berrocal, Lousadzak de Claude Tchamitchian, Ne Zhadli, God is My Co-Pilot ou Fushitsusha... Un rendez-vous avec des artistes du monde entier toujours ravis de secouer les habitudes.

★ Musique action 95, Centre culturel André-Malraux, 1, place de l'Hôtel-de-Ville, 54 Vandœuvre-lès-Nancy. ***Du 19 au 28 mai. Tél. : 85-56-15-00.***

UNE SOIRÉE À PARIS

Mudhoney
Avant Nirvana, ce groupe de Seattle ferraillait dans son garage, débraillant un rock qu'on n'appelait pas encore grunge. Aujourd'hui, avec la même constance, ils enregistrent des disques comme *My Brother The Cow*, bruyants et joyeusement débridés. *Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mº Anvers. 19 heures, le 18. Tél. : 42-31-31-31. Location Fnac. 126 F.*

Lee Konitz Quartet
Après les Instants chavirés, Lee Konitz se retrouve dans le décor new-yorkais du club d'Euro Disney. Il y joue en quartette d'apparence classique avec Jean-François Prins, guitariste belge à la belle sensibilité. *Chessy (77). Manhattan Jazz-Club, Hôtel New-York Euro Disney. Mº RER Marne-la-Vallée-Chessy. 21 h 30, les 17 et 18. Tél. : 60-45-75-16. 50 F.*

Henri Dikongué
Né dans une famille de musiciens de Yaoundé, ce Camerounais qui vit à Paris depuis dix ans, très présent en scène, possède un jeu de guitare très particulier – en souplesse et en muscles – et une voix capable de mettre en valeur les mélodies les plus fluides. *Satellit Café, 44, rue de la Folie-Méricourt, Paris-11e. Mº Oberkampf. 21 heures, les 18 et 25 mai. Tél. : 47-00-48-87. 34 F.*

Sanacore
Le quatuor Sanacore est en filiation directe avec la chanteuse italienne Giovanna Marini. Puisant dans le répertoire de la chanson populaire italienne, les quatre jeunes filles développent une bonne humeur, un humour intelligent qui enrichit leurs chants a cappella (un bel et nouvel album : *All'aria*, 1 CD Buda Records 92626-2. Distribué par Adès).
Passage du Nord-Ouest, 13, rue du Faubourg-Montmartre, Paris-9e. Mº Rue-Montmartre. 21 heures, le 18. Tél. : 36-68-03-32. 100 F.

ART

Une sélection des vernissages et des expositions

VERNISSAGES

Giacomo Balla
Galerie Artcurial, 9, avenue Matignon, Paris 8e. Mº Franklin-Roosevelt. Tél. : 42-99-16-16. De 10 h 30 à 19 h 15. Fermé dimanche et lundi. Du 18 mai au 8 juillet.

Charles Bézie
Galerie Lahumière, 4, place Thorigny, Paris 3e. Mº Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 42-77-27-74. De 9 h 30 à 13 heures et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Du 20 mai au 1er juillet.

Hans Memling
Musée du Louvre, aile Richelieu, salles des peintures françaises, entrée par la pyramide, Paris 1er. Mº Palais-Royal, Louvre. Tél. : 40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 15. Fermé dimanche 4 juin. Fermé mardi. Du 19 mai au 14 août. Billet d'accès au musée : 40 F de 9h à 15 h ; 20 F après 15 heures et dimanche.

Antonio Segui
Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris 1er. Mº Tuileries. Tél. : 42-96-37-96. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Du 23 mai au 13 juillet.

Transferts : Frida Baranek, Asdrubal Colmenarez, Marcela Gomez
Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Paris 7e. Mº Rue-du-Bac, Solférino. Tél. : 49-54-75-00. De 11 heures à 19 heures. Fermé samedi et dimanche. Du 18 mai au 21 juillet.

PARIS

Lionel Andeler
Petite Galerie Caroline Corre, 95, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Mº Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 42-74-40-92. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 20 mai.

François-Marie Anthonioz
Galerie Pierre Brullé, 25, rue de Tournon, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 43-25-18-73. De 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 3 juin.

Pierre Bonnard
Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré, Paris 1er. Mº Concorde. Tél. : 42-60-36-36. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 12 juillet.

Stéphane Bordarier
Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 42-77-32-31. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 10 juin.

Véronique Boudier, Patrick Neu, Jean-Marie Perdrix
Galerie Patricia Dorfmann, 61, rue de la Verrerie, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél. : 42-77-55-41. De 14 heures à 19 heures ; samedi de 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 3 juin.

Constantin Brancusi (1876-1957)
Centre Georges-Pompidou, grande galerie, 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 21 août.

Carthage, l'histoire, sa trace et son écho
Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 42-65-12-73. De 10 heures à 17 h 40 ; nocturne mercredi jusqu'à 21 heures. Ouverture exceptionnelle jeudi 25 mai de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 2 juillet. 40 F.

Jean Cassou (1897-1986)
Bibliothèque nationale, galeries Mansart, 58, rue de Richelieu, Paris 2e. Mº Bourse, Quatre-Septembre, Palais-Royal. Tél. : 47-03-81-10. De 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 18 juin. 22 F.

C'est à vous Monsieur Gasiorowski !
Centre Georges-Pompidou, galerie sud, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 29 mai. 27 F.

Marc Chagall, les années russes 1907-1922
Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mº Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures. Ouverture exceptionnelle jeudi 25 mai de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 17 septembre. 40 F.

Combas
Fondation COPRIM, 112, avenue Kléber, Paris 16e. Mº Trocadéro. Tél. : 47-55-61-64. De 10 h 30 à 18 h 30. Fermé samedi et dimanche. Jusqu'au 9 juin.

Vincent Corpet
Galerie Templon, 30, rue Beaubourg, Paris 3e. Mº Rambuteau. Tél. : 42-72-14-10. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 27 mai.

Cremonini
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Mº Invalides. Tél. : 45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 27 mai.

Jean Degottex
Galerie Romagny, 13, rue de Thorigny, Paris 3e. Mº Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 42-77-38-10. De 14 h 30 à 19 h 30 ; samedi de 11 h 30 à 19 h 30. Ouverture exceptionnelle dimanche 21 mai de 14 heures à 20 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 3 juin.

La Déportation, le système concentrationnaire nazi
Musée d'Histoire contemporaine, hôtel des Invalides, cour d'Honneur, Paris 7e. Mº La Tour-Maubourg. Tél. : 44-42-38-39. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 h 30. Fermé le 25 mai. Fermé lundi et dimanche matin. Jusqu'au 18 juin. 30 F.

Dessins français de la collection Prat (XVIIe, XVIIIe et XIXe siècle)
Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la pyramide, Paris 1er. Mº Palais-Royal, Louvre. Tél. : 40-20-51-51. De 10 heures à 22 heures. Fermé dimanche 4 juin. Fermé mardi. Jusqu'au 24 juillet. 28 F, gratuit pour les moins de 18 ans.

Du temps pour l'art
Galeries de Paris, comité des Galerie d'art, Paris 8e. Tél. : 42-66-66-62. Ouverture exceptionnelle des galeries (Rive gauche ; Beaubourg-Marais) dimanche 21 mai. Jusqu'au 21 mai.

Helmut Federle, Didier Vermeiren
Galerie nationale du Jeu-de-Paume, place de la Concorde, Paris 1er. Mº Concorde. Tél. : 42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Conférence mardi 23 mai à 18 h 30 ; salle audiovisuelle. Fermé lundi. Jusqu'au 15 juin. 35 F.

George Grosz
Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix, Paris 3e. Mº Rambuteau. Tél. : 42-78-61-79. De 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 24 juin.

Peter Halley
Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleyme, Paris 3e. Mº Filles-du-Calvaire. Tél. : 42-79-99-00. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 17 juin.

Herzog & de Meuron
Centre Georges-Pompidou, galerie nord, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 22 mai. 27 F.

Les Heures chaudes de Montparnasse
Espace Electra, 6, rue Récamier, Paris 7e. Mº Sèvres-Babylone. Tél. : 42-84-23-60. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 23 juillet. 20 F.

Hucleux
Galerie Barbier-Beltz, 7, rue Pecquay, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél. : 40-27-84-14. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 21 mai.

Ilya Kabakov
Centre Georges-Pompidou, forum, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 4 septembre.

Mike Kelley
Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes, Paris 3e. Mº Rambuteau. Tél. : 48-87-60-81. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi de 12 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 14 juin.

Donald Lipski, Louise Bourgeois
Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Mº Miromesnil. Tél. : 45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 12 juillet.

Les Livres de Bertrand Dorny
Centre Georges-Pompidou, galerie de la BPI, 2e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche de 10 heures à 22 heures. Le livre d'artiste ; l'autre lieu du texte ? cycle de débats les 17 et 19 mai à 18 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 12 juin.

Macha Makeïeff, Nobuyoshi Araki, Malick Sidibé
Fondation Cartier, 261, boulevard Raspail, Paris 14e. Mº Raspail. Tél. : 42-18-56-51. De 12 heures à 20 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 11 juin.

Marcel Mariën (1920-1993)
Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin, Paris 4e. Mº Rambuteau, Châtelet-les Halles. Tél. : 42-71-26-16. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 4 juin.

Annette Messager
Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mº Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 21 mai. 27 F.

Micromégas
American Center, 51, rue de Bercy, Paris 12e. Mº Bercy ; bus : 24, 62, 87. Tél. : 44-73-77-77. De 12 heures à 20 heures ; dimanche de 12 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 4 juin.

Zoran Music
Grand Palais, avenue Winston-Churchill, place Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau, bus 28, 72, 73, 83. Tél. : 44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 3 juillet. 42 F, lundi : 29 F.

Naraha
Galerie Denise René, 196, boulevard Saint-Germain, Paris 7e. Mº Rue-du-Bac. Tél. : 42-22-77-57. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 20 mai.
Galerie Denise René, 22, rue Charlot, Paris 3e. Mº Filles-du-Calvaire. Tél. : 48-87-73-94. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 20 mai.

Œuvres 1957-1978 : Dado, Castillo, Degottex, Dine, Lewitt, Olitsky
Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon, Paris 3e. Mº Arts-et-Métiers. Tél. : 48-04-00-34. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 27 mai.

Joël Shapiro
Galerie Karsten Grève, 5, rue Debelleyme, Paris 3e. Mº Saint-Sébastien-Froissart. Tél. : 42-77-19-37. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures ; samedi de 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 août.

SPQR 95
Galerie Alessandro Vivas, 11 bis, rue du Perche, Paris 3e. Mº Saint-Sébastien. Tél. : 48-87-23-66. De 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 27 mai.

Les Trésors retrouvés des ateliers d'artistes au temps de Rodin
Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal, Paris 2e. Mº Palais-Royal. Tél. : 42-97-27-20. De 11 heures à 18 h 30. En juillet et août fermé le dimanche Fermeture exceptionnelle vendredi 14 juillet. Fermé lundi. Jusqu'au 10 septembre. 20 F.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine et une sélection des films en exclusivité

NOUVEAUX FILMS

CARRINGTON (à partir du 22 mai)
Film franco-britannique de Christopher Hampton, avec Emma Thompson, Jonathan Pryce, Steven Waddington, Rufus Sewell, Penelope Wilton (2 h).
VO : *Gaumont les Halles*, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opera Impérial, Dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; *La Pagode*, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, Dolby, 8e (36-68-43-47) ; *14-Juillet Bastille, Dolby*, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, Dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, Dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; *Gaumont Alésia*, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; Miramar, Dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (36-68-75-55 ; *réservation* : 40-30-20-10).

LA CITÉ DES ENFANTS PERDUS
Film français de Jean-Pierre Jeunet et Marc Caro, avec Ron Perlman, Daniel Emilfork, Judith Vittet, Dominique Pinon, Jean-Claude Dreyfus, Geneviève Brunet (1 h 52).
Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, Dolby, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, Dolby, 6e (36-68-34-21) ; *UGC Montparnasse*, Dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Normandie, Dolby, 8e (36-68-49-56) ; Max Linder Panorama, THX, Dolby, 9e (48-24-88-88 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, Dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, Dolby, 11e (36-68-48-56) ; *Les Nation*, Dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, Dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, Dolby, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, Dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, Dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; UGC Convention, Dolby, 15e (36-68-29-31) ; Majestic Passy, Dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

GEORGIA
Film américain d'Ulu Grosbard, avec Jennifer Jason Leigh, Mare Winningham, Ted Levine, Max Perlich, John Doe, John C. Reilly (1 h 30).
VO : *14-Juillet Beaubourg*, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet HautefeuillE, Dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan, Dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, Dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; *Gaumont Alésia, Dolby*, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; *Gaumont* Convention, Dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

MÉCANIQUES CÉLESTES
Film franco-vénézuélien-belge-espagnol de Fina Torres, avec Ariadna Gil, Arielle Dombasle, Evelyne Didi, Frédéric Longbois, Lluis Homar, Alma Rosa Castellanos (1 h 25).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Saint-André-des-Arts II, Dolby, 6e (43-26-80-25) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, 11e (36-68-48-56) ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, Dolby, 15e (36-65-70-38 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).

MERCEDES, MON AMOUR
Film franco-allemand de Bay Okan, avec Ilyas Salman, Valérie Lemoine, Micky Sébastien, Alexander Gittinger (1 h 30).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60) ; *Le Balzac*, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

RANGOON (à partir du 19 mai)
Film américain de John Boorman, avec Patricia Arquette, Frances McDormand, Spalding Gray, U Aung Ko (1 h 40).
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, Dolby, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts I, Dolby, 6e (43-26-48-18) ; *UGC Odéon, Dolby*, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, Dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; *UGC Opéra, Dolby*, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, Dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, Dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, Dolby, 16e (36-68-48-56) ; UGC Maillot, Dolby, 17e (36-68-31-34) ; *Pathé Wepler*, Dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Rex (le Grand Rex), Dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, Dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC *Montparnasse*, *Dolby*, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Lyon Bastille, Dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, Dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; *réservation : 40-30-20-10*) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LE TERRORISTE
Film égyptien de Nader Galal, avec Adel Imam, Madiha Yousri, Salah Zulficar, Cherine, Ahmed Rateb, Hanan *Chawki (2 h 10)*.
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

TORA-SAN
Film japonais d'Yoji Yamada, avec *Kiyoshi Atsumi, Chieko Baisho*, Sachiko Mitsumoto, Chishu Ryu (1 h 32).
VO : Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34).

SÉLECTION

A LA CAMPAGNE
de Manuel Poirier,
avec Benoît Regent, Judith Henry, Sergi Lopez, Jean-Jacques Vanier, Serge Riaboukine, *Elisabeth Commelin*.
Français (1 h 48).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; *Epée-de-Bois*, 5e (43-37-57-47) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; *Sept Parnassiens*, 14e (43-20-32-20).

ASTÉRIX ET LES INDIENS
de Gerhard Hahn,
dessin animé. *Allemand* (1 h 24).
VF : UGC Triomphe, Dolby, 8e (36-68-45-47) ; UGC Lyon Bastille, Dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; *Mistral*, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, Dolby, 15e (45-32-91-68) ; *Pathé Wepler, Dolby*, 18e (36-68-20-22).

CIRCUIT CAROLE
d'Emmanuelle Cuau,
avec Bulle Ogier, Laurence Côte, Frédéric Pierrot.
Français (1 h 15).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

FREDDY SORT DE LA NUIT
de Wes Craven,
avec Robert Englund, Heather Langenkamp, Miko Hughes, David Newsom, Tracy Middendorf, John Saxon.
Américain (1 h 52).
Interdit – 12 *ans*.
VO : Forum Orient-Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; George-V, 8e (36-68-43-47).
VF : *Rex*, 2e (36-68-70-23) ; *UGC Montparnasse*, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; *UGC Lyon Bastille*, 12e (36-68-62-33) ; UGC *Gobelins*, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).

HAUT BAS FRAGILE
de Jacques Rivette,
avec Marianne Denicourt, Nathalie Richard, *Laurence Côte*, André Marcon, Bruno Todeschini, *Anna Karina*.
Français (2 h 49).
Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) ; La *Bastille*, 11e (43-07-48-60).

L'INONDATION
d'Igor Minaïev,
avec Isabelle Huppert, Boris Nevzorov, Macha Lipkina.
Franco-russe (1 h 40).
VO : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

LA JARRE
d'Ebrahim Fozouzesh,
avec Behzad Khodaveisi, Fatemeh Azrah, Alireza Haji-Ghasemi, Ramazan Molla-Abbasi, Hossein Balai, Abbas Khavaninzadeh.
Iranien (1 h 26).

JOURNAL INTIME (suite)
VO : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LAST SEDUCTION
de John Dahl,
avec Linda Fiorentino, Peter Berg, Bill Pullman, J. T. Walsh, Bill Nunn, Bill Pullman.
Américain (1 h 50).
VO : Forum Orient-Express, Dolby, 1er (36-65-70-67) ; UGC Rotonde, Dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, Dolby, 6e (36-68-37-62) ; George-V, THX, 8e (36-68-43-47) ; UGC Normandie, Dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, Dolby, 9e (36-68-21-24) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, Dolby, 13e (36-68-22-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).
VF : Rex, Dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, Dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, Dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Miramar, Dolby, 14e (36-65-70-39 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; Mistral, Dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, Dolby, 15e (36-68-29-31) ; *Pathé Wepler*, Dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LES QUATRE FILLES DU DOCTEUR MARCH
de Gillian Armstrong,
avec Winona Ryder, Samantha Mathis, Christian Bale, Mary Wickes, Gabriel Byrne, Kirsten Dunst.
Américain (1 h 55).
VO : Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, Dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, Dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, Dolby, 16e (36-68-48-56) ; Pathé Wepler, Dolby, 18e (36-68-20-22).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, Dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, Dolby, 9e (36-68-75-55 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; Les Nation, Dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, Dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, Dolby, 14e (36-65-70-42 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, Dolby, 20e (46-36-10-96 ; *36-65-71-44* ; réservation : 40-30-20-10).

REALITY SHOW
de Michel Poulette,
avec Martin Drainville, Agathe de La Fontaine, Dominique Michel, Yves Jacques, Patricia Tulasne, Benoît Brière.
Français (1 h 29).
Gaumont Marignan, Dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, Dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, Dolby, 14e (43-20-32-20).

71 FRAGMENTS D'UNE CHRONOLOGIE DU HASARD
de Michael Haneke,
avec Gabriel Cosmin Urdes, Lukas Miko, Otto Grünmandl, Anne Bennent, Udo Samel.
Autrichien (1 h 35).
VO : 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

SONATINE
de Takeshi Kitano,
avec Takeshi Kitano, Aya Kokumai, Tetsu Watanabe, Masanobi Katsumuru, Susmu Terashima, Ren Ohsugi.
Japonais (1 h 34).
Interdit – 12 ans.
VO : *Gaumont les Halles, Dolby*, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

THE KILLER
de John Woo,
avec Chow Yun-Fat, Danny Lee, Sally Yeh, Chu Kong.
Hongkong (1 h 50).
Interdit – 16 *ans*.
VO : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).
VF : Gaumont Opéra Impérial, Dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; *réservation* : 40-30-20-10).

UN ANGLAIS SOUS LES TROPIQUES
de Bruce Beresford,
avec Sean Connery, Colin Friels, Joanne Whalley-Kilmer, John Lithgow, Diana Rigg, Louis Gossett Jr.
Britannique (1 h 36).
VO : Gaumont les Halles, Dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, Dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, Dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, Dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).
VF : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, Dolby, 13e (36-68-75-55 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, Dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

VIVE L'AMOUR
de Tsai Ming-Liang,
avec Yang Kuei-Mei, Chen Chao-Jung, Lee Kang-Sheng.
Chinois (1 h 58).
VO : La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; *Studio 28*, 18e (46-06-36-07).

La chaîne franco-allemande s'élargit à d'autres pays

Jérôme Clément, le président d'Arte, espère que les pouvoirs publics français lui accorderont les moyens financiers de poursuivre sa politique de diversification

LONGTEMPS critiquée par plusieurs parlementaires de la majorité qui voyaient en elle la *« chaîne, fait du prince »*, décidée en 1988 par Helmut Kohl et François Mitterrand ; dédaignée par le microcosme médiatique qui considère que son audience reste trop confidentielle, Arte, la chaîne culturelle franco-allemande, aborde pourtant la nouvelle législature avec une certaine sérénité.

L'installation en début d'année d'une nouvelle grille qui se veut plus ouverte au public (*Le Monde* du 1er décembre 1994) lui a permis de doubler sa part de marché – de 1,7 % à 3,5 % en un an –, et de voir, avec un certain contentement, le profil de ses téléspectateurs se diversifier. Toutefois, la chaîne culturelle franco-allemande n'ignore pas qu'elle doit encore fournir des efforts, notamment afin de mieux faire connaître ses programmes.

Elle souhaite d'ailleurs modifier encore sa grille : changer par exemple la *« case 19-20 h 30 »*, couper en deux sa soirée musicale et diffuser plus d'émissions à dimension européenne : *« Nous aurions, par exemple, dû faire un débat sur « l'Europe à deux vitesses » et sur la crise monétaire,* regrette Jérôme Clément, président d'Arte. *Nous devons rester vigilant à l'avenir, afin d'éviter ce genre de ratage. Arte doit accentuer la diversité européenne, donner plus sur l'information communautaire ».*

L'Europe est au cœur des projets d'Arte. Mais elle lui sert aussi de bouclier et de tremplin. Le Groupement européen d'intérêt économique (GEIE) d'Arte, qui réunit Français et Allemands, constitue un verrou de sécurité primordial. La dernière assemblée générale du GEIE, à Strasbourg, fin mars, n'a-t-elle pas insisté pour que « tous les efforts soient fournis en vue de préserver et de développer l'identité de la chaîne européenne » ? Une manière polie de préserver l'identité de la chaîne et de prévenir une éventuelle fusion avec La Cinquième, à la faveur du Groupement d'intérêt économique créé en octobre 1994 à l'instigation de Nicolas Sarkozy, ministre du budget, chargé de la communication dans le gouvernement d'Edouard Balladur. *« Les Allemands voient d'un mauvais œil cette structure qui a été décidée sans eux et qui leur échappe ; ils craignent que ce groupement ne permette aux responsables de prendre des décisions qui mettent en cause la ligne éditoriale »*, fait remarquer sobrement Jérôme Clément.

Un public qui se démocratise

Arte rassemble de plus en plus de téléspectateurs, en France comme en Allemagne, selon une étude réalisée en mars par Ipsos-GFM-Getas, auprès d'un échantillon représentatif de 3 500 personnes. Les téléspectateurs réguliers (qui regardent un programme d'Arte au moins une fois par semaine) seraient 14 millions en France (10 millions en février 1994) et 4 millions en Allemagne – mais la chaîne y est captée par câble ou, par satellite par 40 % seulement des téléspectateurs. Dans les deux pays, le public d'Arte est celui qui va le plus aux musées, aux théâtres et aux expositions. L'enquête note pourtant qu'*« on trouve la même proportion d'ouvriers parmi les téléspectateurs réguliers d'Arte que dans la moyenne nationale »*. Le public de la chaîne culturelle estime majoritairement que *« l'Union européenne est plus importante que les intérêts nationaux »*.

DIFFUSION EN ESPAGNE

Le président d'Arte estime pourtant *« être serein »*. Ses relations avec Nicolas Sarkozy étaient au beau fixe, et le ministre ne tarissait pas d'éloges sur cet énarque policé, pourtant proche des socialistes. L'arrivée à la présidence de la République de Jacques Chirac n'éveille aucune crainte : le nouvel élu a toujours indiqué qu'il *« ne faisait pas partie des demandeurs de la suppression d'Arte »* et a récemment souligné avec bienveillance l'intérêt qu'il lui portait. Quant à Alain Juppé – dont Jérôme Clément fut le condisciple au lycée Louis-Le-Grand puis à l'ENA au début des années 70 –, il *« a toujours été très conscient de la dimension européenne et franco-allemande »*.

Il reste à développer le tremplin européen. En Belgique, Arte a renégocié avec ses partenaires et pris acte de leurs difficultés financières. Non seulement la chaîne continuera à y être diffusée, mais elle bénéficiera de soirées thématiques (dont un *Tintin*) concoctées par les Belges. Début juillet, des accords de coproduction et d'échange de programmes avec la Suisse – où la chaîne est distribuée par le câble – devraient être *« institutionnalisés »*. L'Espagne est aussi sur les rangs : la télévision publique (TVE) devrait diffuser bientôt une centaine d'heures de programmes par an et fournir en échange des heures de programmes à la chaîne. Mais la chaîne franco-allemande a aussi pris langue avec la Suède, l'Autriche et l'Italie.

La seule inquiétude vient du budget. D'ores et déjà, il semble acquis que la quote-part allemande passera de 210 millions de deutschemarks (plus de 700 millions de francs) à 260 millions (912,5 millions de francs). La décision devrait être prise en 1996. Du côté français, le budget était de 968 millions de francs mais M. Clément souhaite qu'il passe à 1,1 milliard. *« La chaîne doit disposer d'un budget de cet ordre en 1996, afin d'avoir une vraie politique de création »*, fait remarquer le président d'Arte. En matière de création cinématographique –, la chaîne culturelle a renforcé ses liens avec l'Allemagne, espérant ainsi donner à Arte un retentissement d'image – dans la foulée de celui du film *Les Roseaux sauvages* qu'elle a coproduit – qui dépasse les frontières.

Véronique Cauhapé et Yves-Marie Labé

Le quotidien polonais « Gazeta Wyborcza » rénove sa formule

LE 9 MAI, en Pologne, est traditionnellement le jour de la commémoration de la victoire de 1945. Cette année, l'événement coïncidait avec le lancement de la nouvelle formule de *Gazeta Wyborcza*, le quotidien national désormais le plus lu en Pologne. Un million d'exemplaires ont été imprimés à cette occasion.

Né dans le cadre du syndicat Solidarité de Lech Walesa, *Gazeta Wyborcza* – dont le titre signifie « Journal des élections », puisqu'il fut officiellement lancé le 8 mai 1989 avant les premières élections libres de juin –, a d'abord été un journal de huit pages tiré à 150 000 exemplaires sur les imprimeries de l'Etat.

Depuis, il s'est étoffé jusqu'à atteindre une trentaine de pages, réalisant un chiffre de 450 000 exemplaires de vente moyenne en semaine, contre 650 000 le vendredi et le samedi. Mais ces temps derniers le quotidien, dirigé depuis sa création par l'écrivain et homme politique Adam Michnik, a vu son tirage baisser. Le quotidien avait donc besoin de renouveau.

Pour cela, il a fait appel à une Française, Dominique Roynette, ancienne directrice d'Eurolibé (filiale de *Libération* chargée du développement dans les pays de l'Est), qui a rejoint *Le Monde* en janvier dernier à l'occasion du lancement de sa nouvelle formule. La rénovation de *Gazeta Wyborcza* a été facilitée par ses trois sites d'impression – Varsovie, Cracovie et Gdansk – et par l'acquisition d'une rotative couleur. Le nouveau *Gazeta* a été bâti à partir d'un axiome défini par Dominique Roynette : construire un *« journal de masse rigoureux, qui tienne compte du sérieux de* Gazeta *tout en laissant place à l'émotion »*.

Le logo du titre, jusqu'alors vertical, a été placé horizontalement (ses dix-huit éditions régionales ont toutefois gardé le titre *Gazeta* en hauteur), la couleur et les photos ont été plus largement utilisées, et de nouveaux caractères ont été adoptés.

Les trois suppléments que *Gazeta Wyborcza* propose chaque jour ont également été remodelés. Un, à vocation commerciale, accueille les petites annonces ; un autre traite d'un thème spécifique, et un troisième se consacre soit aux livres, soit au travail, etc. De surcroît, le quotidien polonais publie trois suppléments hebdomadaires : le premier, de nature économique, est réalisé en coopération avec la version européenne du *Wall Street Journal* ; le deuxième est un magazine couleur de fin de semaine paraissant le vendredi, et le troisième, un guide des programmes de télévision, publié le samedi.

A l'occasion du lancement de sa nouvelle formule, une grande campagne de promotion a été lancée par *Gazeta Wyborcza* auprès de ses lecteurs. Ce n'est pas une hérésie pour l'ex-quotidien d'opposition : que ce soit dans l'édition nationale, dans les éditions régionales ou dans les suppléments, on y trouve en effet 40 % de publicité.

JEUDI 18 MAI

TF 1

13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Dallas.
15.20 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.50 Club Dorothée.
17.25 Série : Les Garçons de la plage.
18.00 Les Nouvelles Filles d'à côté.
17.55 Série : Le Miracle de l'amour.
18.25 Série : K 2000.
19.20 Magazine : Coucou !
19.50 Le Bébête Show (et 0.45).
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.50 Série : Julie Lescaut.
Recours en grâce, de Joyce Bunuel.
Un dangereux malade mental s'évade d'un hôpital. La même nuit, l'ex-mari de Julie, victime d'un accident, sombre dans un profond coma. Le commissaire va découvrir que les deux affaires sont liées.

22.30 Magazine : Famille, je vous aime.
Invités : Inès de La Fressange et Jacques Rouland.
23.50 Série : Chapeau melon et Bottes de cuir.
0.50 Journal, Météo.
1.00 Programmes de nuit.
Histoires naturelles (et 3.50, 5.05) ; 1.55 TF 1 nuit (et 3.40, 4.15) ; 2.05, L'Odyssée sous-marine du commandant Cousteau ; 4.25, Mésaventures ; 4.50, Musique.

FRANCE 2

13.45 Série : Inspecteur Derrick.
14.45 Série : L'Enquêteur.
15.40 Tiercé à Auteuil.
15.55 Variétés : La Chance aux chansons.
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : Les Années collège.
18.15 Série : Sauvés par le gong.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel.
Invité : Danyboon.
19.50 Bonne nuit les petits.
Maman.
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.50 Magazine : Envoyé spécial.
La musique qui rend sourd ; Il était trois fois Hollywood ; Les Guerriers de l'apocalypse.

22.45 Cinéma : Un homme et une femme. ■■
Film français de Claude Lelouch (1966). Avec Anouk Aimée, Jean-Louis Trintignant, Pierre Barouh.
0.30 Journal, Météo, Journal des courses.
1.00 Magazine : Signé Croisette.
1.10 Le Cercle de minuit.
Spécial Cannes.
2.30 ▶ Cinéma : Faces. ■■
Film américain de John Cassavetes (1968, v.o.).

FRANCE 3

13.05 Jeu : Presse-citron.
13.35 Magazine : Vincent à l'heure.
Invités : Roger Pierre, Nicolas Peyrac.
14.40 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Simon et Simon.
16.30 Les Minikeums.
Popeye ; Ulysse 31 ; Tintin : Le Sceptre d'Ottokar (1).
17.40 Une pêche d'enfer.
En direct de Cannes. Invité : Patrick Dupond.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Opération shylock, de Philip Roth.
18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.

20.55 Cinéma : Rain Man. ■
Film américain de Barry Levinson (1988). Avec Dustin Hoffman.
23.10 Météo, Journal.

23.40 Documentaire : Les Dossiers de l'Histoire.
Le Grand Retour [1/2]. Le Printemps de la liberté, de Jean Cherasse.
En janvier 1945, reviennent les prisonniers français d'Allemagne. C'est la plus grande migration humaine que la France ait connue. Témoignages, archives.
0.35 Magazine : *L'Heure du golf*.
1.05 Musique Graffiti.
Cantabile, de Paganini, par Jean-Jacques Kantorow, violon, Jacques Rouvier, piano.

M 6

13.25 Téléfilm : Max et Hélène.
De Philip Saville.
Simon Wiesenthal, un chasseur de nazis, découvre qu'un industriel estimé est l'ex-commandant du camp de Silésie.
17.00 Variétés : Hit Machine.
Emission présentée par Yves Noël et Ophélie Winter.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : O'Hara.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Agence Acapulco.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Passé simple.
Présenté par Marielle Fournier. 1968 : la révolte étudiante.

20.50 Cinéma : Deux heures moins le quart avant Jésus-Christ. ■
Film français de Jean Yanne (1982). Avec Coluche, Michel Serrault, Jean Yanne.

22.40 Cinéma : Chromosome 3. ■
Film canadien de David Cronenberg (1979). Avec Olivier Reed, Samantha Eggar, Art Hindle.
0.15 Magazine : Fréquenstar (et 4.45).
Présenté par Laurent Boyer.
2.30 Rediffusions.
Airlift rodéo ; 3.25, Fanzine ; 3.50, Sports et découverte (1).

CANAL +

13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : Les Pilleurs. ■■
Film américain de Walter Hill (1992).
15.15 Série : Les Grands Crimes du XXe siècle.
Qui était l'assassin ?
15.45 Cinéma : Naked. ■■
Film britannique de Mike Leigh (1992).
17.50 Magazine : Le Journal du art (rediff.).
18.00 Canaille peluche.
Rocko and Co.

— En clair jusqu'à 20.35 —

18.25 Nulle part ailleurs.
Cannes 95.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du Festival.
Présenté par Isabelle Giordano.

20.35 Cinéma : Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué. ■
Film français de Jean-Claude Sussfeld (1993).
22.10 Flash d'informations.

22.15 Cinéma : Kika. ■■
Film espagnol de Pedro Almodovar (1993, v.o.).
0.05 Cinéma : Grandeur et Descendance. ■
Film britannique de Robert Young (1992, v.o.).
1.30 Magazine : Le Journal du hard.
Présenté par Philippe Vandel.

LA CINQUIÈME

13.00 Jeu : Ça déméninge.
13.30 Défi.
Invitées : Claire Berger, Marie-Odile Monchicourt.
14.00 Les Grandes Séductrices.
Rita Hayworth (rediff.).
15.00 Guerriers des temps anciens.
Les Shaolin (rediff.).
15.45 Allô ! La Terre [4/5].
16.00 La Preuve par cinq (rediff.).
16.35 Inventer demain [4/5].
16.45 Cours de langues vivantes.
Anglais.
17.00 Jeunesse.
Les Explorateurs de la connaissance ; Téléchat
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Cinq sur cinq.
Un avion qui renifle l'air ; Détecter le stress en analysant la voix.
18.15 Affaires publiques.
Le gouvernement.
18.30 Le Monde des animaux.
Le gang des babouins.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
Les hommes au foyer en Europe.
19.30 Documentaire : Dimitri Todorov, un film noir.
D'Uli Kick.
Dimitri Todorov, le premier preneur d'otages de l'histoire de la RFA, sort de prison après vingt-deux ans d'emprisonnement. Une condamnation controversée...
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 ▶ Soirée thématique : Dreyfus.
20.41 Téléfilm : L'Affaire Dreyfus.
D'Yves Boisset [1/2], avec Thierry Frémont, Philippe Volter.

22.25 Documentaire : *Le Sabre brisé*.
De Paule Zajdermann et Alain de Sédouy
23.45 Rage et outrage.
De Raoul Sangla (1994), avec Ute Lemper, Jean-Marc Bory, Lambert Wilson
L'affaire Dreyfus, un moment clef de l'histoire de l'antisémitisme et de la manipulation de l'opinion par les médias, à travers les chansons et les textes de l'époque. Scénario de George Whyte, d'après des textes de Zola, Drumont, Dreyfus.
0.40 Spectacle : Cabaret Valentin.
De Hans Peter Cloos et Marie Pawlotsky. Avec Yann Collette, Denis Lavant, Mona Heftre (rediff.).
2.05 Rencontre.
Avec Roger Colombani et Simon Mickaël (29 min)

CÂBLE

TV 5 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Monsieur Klein. ■■■ Film français de Joseph Losey (1976). 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.45 Pulsations. 23.45 Tout va bien. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.00 Les Enfants du voyage. De *Dominique Maudair et Laurent Chevallier* [1/3]. Au fil de l'acrobatie. 20.05 Une école à la ville. De Jean-Louis Marcos (30 min). ▶ *Lire notre article p. 11.* 20.35 Force brute. De Robert Linari [64/64]. Forces spéciales (*50 min*). 21.25 Louis Roederer, sur les traces de Saint-Exupéry. De Jean-Marc Destang (35 min). 22.00 La Rage de vivre. De Jochen Wolf. Le cinéma beur en France (85 min). 23.25 Martin Veyron, l'enfance de l'art. De *Tessa Racine (25 min)* 23.50 L'Homme libre. D'Annette Dutertre (55 min). 0.45 La Rivière Moraig. De Bernard Pack (50 min)

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première mics. 19.15 Tout Paris (et 20.30). 19.45 Meilleurs souvenirs. 20.00 Ecran total (et 22.50). 21.00 La Maison du Docteur Edwards. ■■ Film américain d'Alfred Hitchcock (1945, N., v.o.). 23.20 Concert : Vladimir Ashkenazy. Enregistré à Moscou en 1989 (110 min).

CANAL J 17.40 La Panthère rose. 17.55 *Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Il* était une fois les Amériques ; 18.20, Tip top clip ; 18.25, Skippy ; 18.55, Jeux vidéo ; 19.00, Montre-moi ta ville ; 19.15, Jeux vidéo ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro.

CANAL JIMMY *20.05 Le Mari de la* femme à barbe. ■■ Film italo-français de Marco Ferreri (1963, N.). 21.30 Quatre en un. 22.00 Série : M.A.S.H. 22.25 Chronique du front. 22.30 Le Dernier Héros. ■ Film américain de Lamont Johnson (1974, v.o.). 0.00 Souvenir. Tous en scène (70 min).

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Docteur Quinn, femme médecin. 19.50 Série : Ne mangez pas les marguerites. 20.15 Série : Les deux font la loi. De sang froid. Avec Richard Comar (30 min). 20.45 Série : Salut champion (et 0.10). 21.40 Série : Mission impossible. 22.30 Série : Code Quantum. 23.15 Série : Equalizer. 0.00 Le Club. 1.00 Série : Le 16 à Kerbriant (25 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 23.30). 20.10 MCM Mag. (et 22.30, 1.00). 20.40 MCM découvertes. 21.00 Autour du groove. *21.30 MCM Rock Legends.* 23.00 Radio Mag. 0.30 Blah-Blah Métal (30 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Guide to Alternative Music. 22.00 The Worst of Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Concert : Live ! with Radiohead. Enregistré au London's Astoria, en mai 1994. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.30 Cyclisme. En différé. Tour d'Italie : 6e étape : Trani-Taranto. 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 20.00 Lutte libre. Championnats d'Europe. A Fribourg. 21.00 *Catch. 22.00 Football. Les meilleurs* moments de la Coupe de l'UEFA 94-95. 23.00 Keirin. 0.00 Golf. (60 min).

CINÉ CINÉFIL 18.50 Entre onze heures et minuit. ■ Film français d'Henri Decoin (1948, N.). *20.30 Les Compagnons de la* nouba. ■■ Film américain de William A. Seiter (1934, N.). 21.35 Les salauds vont en enfer. ■ Film français de Robert Hossein (1955, N.). 23.05 Le silence est d'or. ■■■ Film français de René Clair (1947) (N., 100 min). 0.45 Comment l'esprit vient aux femmes. ■■ Film américain de George Cukor (1950, N., v.o.).

CINÉ CINÉMAS 18.55 Histoires de fantômes chinois. ■ Film chinois (Hongkong) de Ching Siu Tung (1987). 20.30 Les Cavaliers. ■■ Film américain de John Frankenheimer (1970). 22.15 L'Adolescente. ■ Film *franco-allemand de Jeanne Moreau (1978).* 23.50 Vivement dimanche ! ■■ Film français de François Truffaut (1982, N., 110 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Josiane et Jean-Luc Racine (Une vie de paria. Le rire des asservis. Inde du Sud). 19.30 Perspectives scientifiques. Bilan et perspectives de la recherche en environnement. 4. Les îlots boisés : un exemple de recherche interdisciplinaire sur le local. 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Joutes musicales. 4. Lully-Charpentier. 20.30 Fiction. Cantiques de vous, de Stéphanie Katz. 21.32 Profils perdus. François Partant, l'anti-économiste (2). 22.40 Les Nuits magnétiques L'Envol. 3. Blessures, chutes et consolations (rediff.). 0.05 Du jour au lendemain. Gemma Salem (Mes Amis et Autres Ennemis). 0.50 Coda. La Pavane 4. Esquisse d'un pas de danse à l'espagnole. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Entretiens avec Arthur Honegger ; 5.28, Qui êtes-vous Julien Bend ? ; 6.07, La Petite Fabrique du bonheur : Abdelwahad Meddeb.

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Emmanuel Carrère, écrivain. 20.00 Concert. Donné le 18 mars, au salon Marengo, à Versailles, Jean-Paul Fouchécourt, ténor, François Johannel, harpe : Romances chez Marie-Antoinette. 22.00 Soliste. Frans Brüggen, flûtiste, chef d'orchestre. Concerto pour violon et orchestre no 2, de Mozart, par l'Ensemble Mozart d'Amsterdam, dir. Frans Brüggen ; Symphonie no 4 Italienne, de Mendelssohn, par l'Orchestre du XVIIIe siècle, dir. Frans Brüggen. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Rautavaara, Saariaho. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Schumman, Prokofiev. 0.00 Tapage nocturne. Œuvres de Goyone : Choro ; Missa barroca ; Le Baiser de l'araignée ; Balkis. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector Œuvres de Debussy, Franck, Beethoven, Weber, Locatelli, Scarlatti, traditionnelles d'Espagne, Leclair, Méhul, Schumman, Grieg, Tchaïkovski, Moussorgski, Holst, Vaughan-Williams.

Les interventions à la radio

O'FM, 99.9 *19 heures : Jean Glavany et Daniel Ceccaldi (« Le Grand O', O'FM-La Croix »)*

RCJ et Beur FM, 21 h 30 : Hommage à Issam Sartaoui (Première émission diffusée en commun).

Tourbillon

par Agathe Logeart

COQUIN, le ciel distribuait ses giboulées et jouait l'alternance de la pluie et du soleil. Avec un rare talent d'éclairagiste, il maniait les lumières dans un décor de rêve. Un petit homme tranquille regagnait sa voiture. L'autre, très grand, restait au pied des marches. Il le regardait partir, et il avait l'air bien seul tout à coup, avec lui-même et face à nous. Au creux de sa main, il détenait ces clefs qu'il avait si longtemps désirées, encore chaudes de la patte de son prédécesseur. A lui de jouer, maintenant...

Ce devait être vertigineux, cette soudaine puissance. La page était vierge encore. Mais le chemin ne serait pas toujours dégagé comme ces Champs-Elysées chahutés par le vent, qu'il remontait bientôt dans l'historique décapotable aux sièges couleur de miel. Impeccable jusque-là, son costume se rebellait dans la bourrasque de l'Arc de triomphe. En un geste tendre, un vieux compagnon redressait son col, comme la mère de la mariée rajuste la boucle indocile échappée du chignon de la promise. De l'autre côté de la Seine, enjoué comme jamais, au moment précis où retentissait la canonnade de l'investiture, le petit homme, lui, retrouvait ses vieux et jeunes admirateurs, dans un buisson de roses épanouies. Pourquoi s'en défendre ? Ces deux hommes nous offraient un moment de grâce. Pas un état, ne rêvons pas, un moment seulement. Et ça nous est tombé dessus comme ça, comme par mégarde. Recrus de tapis rouges et de roulements de tambour, soûlés d'apparat et de lustres en cristal, nous nous croyions à l'abri de l'émotion. Nous connaissions les ficelles et les artifices de ces cérémonies en grande pompe, et naïvement nous ne pensions pas que sous le corset du protocole pouvait battre un coeur. C'était idiot.

A quoi bon refouler la midinette qui sommeille ? Caressez-la, et ça ne rate pas, elle se réveille. Deux fois présidente, elle aussi, la Jeanne Moreau toute pailletée de nuit s'offrait un nouveau Festival de Cannes. L'effet, là aussi, avait sûrement été calculé. Rose noire, elle était assise au premier rang, comme il sied aux présidentes. De la coulisse, souffla tout à coup la voix acidulée d'une jeunesse à la beauté d'églantine. C'était Vanessa Paradis, chantant la ballade de *Jules et Jim*. « *Tous deux, on est parti, dans l'tourbillon d'la vie... Quand on s'est connu, quand on s'est reconnu, (...) quand on s'est retrouvé, quand on s'est réchauffé, pourquoi se séparer ?...* » A l'unisson de l'églantine, la rose noire fredonnait les paroles, prenant bien soin de ne pas étouffer le filet de voix fragile qu'elle paraissait guider avec délicatesse.

Là aussi, avouons-le, on se laissa captiver. Etait-ce encore une passation de pouvoir d'une femme que le temps ne parvient pas à faner à la novice encore intimidée d'oser ainsi se glisser dans la peau d'un personnage trop grand pour elle ? Les images se brouillaient de l'Elysée à la Croisette, en un baroque apparentement. C'était cela, aussi peut-être, le tourbillon de la vie...

France 3 - Pays basque a su séduire la population locale

Né en 1992, « France 3 Euskal Herri » a le taux de pénétration le plus fort de tous les journaux locaux de la chaîne publique

BAYONNE
de notre envoyé spécial

Mercredi 10 mai, 10 h 30 : dans la cathédrale de Bayonne, où ils se sont réfugiés pour réclamer « *la possibilité de vivre et travailler au Pays basque* », une vingtaine d'« assignés à résidence » participent à une conférence de presse avec des membres de leur famille. Face à eux, une poignée de journalistes, parmi lesquels Allande Boutin et Denise Deus, respectivement rédacteur et journaliste reporter d'images (JRI) à France 3 Euskal Herri-Pays basque.

Monté dans l'après-midi, un sujet est diffusé le soir même, en basque sous-titré en français, dans l'édition locale de France 3-Pays basque, que l'équipe appelle volontiers « France 3 Euskal Herri ». Il sera aussi diffusé, mais en français uniquement, dans le journal régional de la station. La veille, les services parisiens, alléchés par la venue à Bayonne de Mgr Gaillot, avaient commandé une séquence pour la diffuser sur l'ensemble du pays.

La « locale » de France 3-Pays basque est née le 25 novembre 1992. Son siège est installé à Bayonne, mais elle dépend de sa grande soeur de Bordeaux, France 3-Aquitaine. Préparé et soutenu par Gilbert Reculusa et René Garat – les deux monteurs de l'actuelle équipe –, le projet a reçu l'aval de Jean-Marie Dupont, directeur régional. Il a également bénéficié du soutien des pouvoirs publics, qui observaient d'un mauvais oeil la pénétration croissante d'Euskal Telebista (ETB), la télévision de service public de la communauté du Pays basque espagnol, qui émet deux programmes généralistes – l'un en basque, l'autre en espagnol – depuis l'autre versant des Pyrénées.



L'IMPACT DE L'ACTUALITÉ LOCALE

Parmi les neuf personnes (trois rédacteurs, trois journalistes reporters d'images, deux monteurs, une assistante) qui conçoivent – sous la direction de Dominique Langard, rédacteur en chef – les six minutes quotidiennes du journal, qui réalisent et montent les sujets, Allande Boutin est le seul rédacteur bascophone. Mais il est vrai que chaque journal comprend un sujet en basque au plus. L'argument du bilinguisme fut pourtant largement mis en avant lors du lancement de cette télévision de proximité. Tout en affirmant sa volonté de « *sortir la langue et la culture basques de leur ghetto* », Dominique Langard souligne les difficultés d'un recrutement en direction des jeunes de la région, qui « *ne souhaitent pas partir se former là où il est possible de le faire* », et du traitement d'une actualité qui, faute parfois d'interlocuteurs, ne se prête pas forcément au bilinguisme.

Le journal couvre l'ensemble du Pays basque, c'est-à-dire les régions de Basse Navarre, de la Soule et du Labourd. Selon de récents sondages de la chaîne, le journal quotidien intéresserait de 50 000 à 60 000 personnes. Si des téléspectateurs témoignent d'une certaine déception et de regrets liés à la trop faible place accordée à la langue basque, la plupart souhaitent que la station traite largement de l'actualité locale.

Résultat : France 3-Pays basque recueille des chiffres d'audience excellents : 60,9 % de parts de marché, selon une enquête réalisée par Médiamétrie du 13 au 26 mars, ce qui lui confère la première place au sein des décrochages locaux de la chaîne. Ces chiffres reflètent la satisfaction du public, mais résultent aussi, de façon mécanique, de ses « attentes ». Et elles sont visiblement importantes, dans cette région à forte identité qui est passablement éloignée de la capitale régionale.

Avant le lancement de France 3-Pays basque, la station régionale ne disposait que de deux correspondants à Bayonne et ne diffusait, dans ses éditions, qu'un sujet sur le Pays basque. Depuis deux ans et demi, et selon la formule adoptée pour les décrochages de France 3, ce sont six minutes « tout images » qui sont diffusées chaque jour sur le Pays basque. A cela s'ajoute, depuis l'automne 1994, un magazine hebdomadaire de six minutes, diffusé le samedi.

Jean-Baptiste de Montvalon

★ « France 3 Euskal Herri » à partir de 18 h 56 du lundi au vendredi, le magazine est diffusé à la même heure le samedi.

VENDREDI 19 MAI

TF 1

13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Dallas.
15.20 Série : La loi est la loi.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.50 Club Dorothée.
17.25 Série : Les Garçons de la plage.
18.00 Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Série : K 2000.
19.20 Magazine : Coucou !
19.50 Le Bébête Show (et 1.05).
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.45 Téléfilm : Scarlett.
De John Erman, avec Joanne Whalley-Kilmer, Timothy Dalton [2/3].
Installée à Savannah, Scarlett reçoit une demande de divorce de Rhett. Furieuse et blessée, elle part en Irlande pour oublier, jurant de ne jamais révéler à son mari l'existence de leur futur enfant... Deuxième partie de l'adaptation télévisée du film. On ne retrouve ni le charme ni le romantisme ni le souffle épique d'Autant en emporte le vent.
22.45 Magazine : Combien ça coûte ?
Invitée : Sheila.
0.10 Série : Chapeau melon et Bottes de cuir.
1.15 Journal, Météo.
1.25 Programmes de nuit.

FRANCE 2

13.30 America's Cup.
13.40 Point route.
13.45 Série : Inspecteur Derrick.
14.55 Série : L'Enquêteur.
15.50 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.05).
16.35 Des chiffres et des lettres.
17.05 Série : Seconde B.
17.35 Série : Les Années collège.
18.10 Série : Sauvés par le gong.
18.35 American's Cup.
18.45 Jeu : Que le meilleur gagne (et 3.20).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 1.40).
19.50 Bonne nuit les petits.
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.55 Série : RG.
Vengeance, de Claude Barma, avec Victor Lanoux.
Une machination pour enlever à Goupil la garde de son fils.
22.35 Magazine : Bouillon de culture.
Présenté par Bernard Pivot. Nouveaux témoignages sur François Mitterrand. Invités : Jacques Attali (*Verbatim II*) ; Guy Sorman, directeur de *L'Esprit libre* ; Laure Adler (*L'Année des adieux*) ; Geneviève Moll (*François Mitterrand, le roman de sa vie*).
23.50 ▶ Variétés : Taratata.
Invités : Céline Dion, Jean-Jacques Goldman, etc.
1.05 Journal, Météo, Journal des courses.
1.30 Magazine : Signé Croisette.
2.10 Programmes de nuit.

FRANCE 3

13.05 Jeu : Presse-citron.
13.35 Magazine : Vincent à l'heure.
14.40 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Simon et Simon.
16.30 Les Minikeums.
Papeye ; Ulysse 31 ; Tintin : Le Sceptre d'Ottokar (2).
17.40 Une pêche d'enfer.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
La Dordogne vue du ciel, de Lucien Roulland, Alain Bernard, Gilles Ray.
18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 INC.

20.50 Magazine : Thalassa.
En direct de Venise. Embarquement pour Sagar.
21.50 Magazine : Faut pas rêver.
Invité : Alain Corneau. Norvège : route sous haute surveillance ; Burkina Faso : le far-west africain ; France : Foire franche.
22.55 Météo, Journal.
23.25 Magazine : Strip-tease.
Parfums de femmes ; Spécialité niçoise ; Au doigt et à l'oeil ; Carcoke en stock.
0.15 Court métrage : Libre court.
Rayon de nuit, de Jean-Yves Philippe
0.40 Musique Graffiti.
Hymne au soleil, de Pietro Mascagni, par l'Orchestre municipal et Choeur de Rio, dir. John Demain (15 min).

M 6

13.25 Téléfilm : Tous les rêves sont permis.
D'Anthony Shaw, avec Angela Lansbury, Diana Rigg.
A Londres, une femme de chambre dépense ses économies dans l'achat d'une robe de soirée pour assister au couronnement de la reine.
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Série : Classe mannequin.
18.00 Série : O'Hara.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Agence Acapulco.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine : Vu par Laurent Boyer.
20.05 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Capital.
Présenté par Emmanuel Chain.

20.45 Téléfilm : Fugitif au Texas.
De Michael Toshiyuki Uno, avec Peter Strauss, Eric Roberts.
Reconnu coupable de viol et de tentative de meurtre, un homme parvient à s'évader à l'issue de son procès. Il est poursuivi avec obstination par l'inspecteur qui avait procédé à son arrestation.
22.40 Série : Aux frontières du réel.
L'Incendiaire.
23.35 Magazine : Secrets de femme.
0.05 Dance Machine Club.
Présenté par Ophélie Winter.
3.00 Rediffusions.
Fréquenstar ; 3.55, Vahiné Tahiti ; 4.50, La Tête de l'emploi ; 5.15, Venise, cité des doges ; 6.10, Fanzine.

CANAL +

13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 ▶ Cinéma : L'Enfer. ■ ■
Film français de Claude Chabrol (1993).
15.15 Un an dans la vie d'Emmanuelle Béart.
De Stéphane Meunier.
16.25 Cinéma : Ninja Kids. □
Film américain de Jon Turteltaub (1993).
18.00 Canaille peluche.
Rocko and Co.
En clair jusqu'à 20.35
18.25 Nulle part ailleurs.
Cannes 95.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du Festival.

20.35 Sport : Football.
En direct. Match de 36e journée du championnat de France de D1, Bastia-Nantes ; à 20.45, coup d'envoi ; à 21.30, flash d'informations.
22.45 Les KO de Canal.
Combat de poids mi-lourds : Fabrice Tiozzo (France)-Mike McCallum (Jamaïque).
23.00 Cinéma : Cliffhanger. □
Film américain de Renny Harlin (1992).
0.50 Cinéma : Singles. ■
Film américain de Cameron Crowe (1992).
2.25 Cinéma : Les Pilleurs. ■ ■
Film américain de Walter Hill (1992, v.o.).
4.00 Documentaire : L'Eté des paparazzi.
D'Erik Van Empel.
4.55 Cinéma : Les Premiers Hommes dans la Lune. ■ ■
Film britannique de Nathan Juran (1964, v.o.).

LA CINQUIÈME

13.00 Jeu : Ça déméninge.
13.30 Défi.
Avec Simha Arom, Marc Abeles.
14.00 Détours de France.
La Sainte Victoire (rediff.).
15.00 Pas normal (rediff.).
Magazine de l'exclusion.
15.45 Allô ! La Terre. Le loup [5/5].
16.00 La Preuve par cinq.
L'année 1945 (rediff.).
16.35 Inventer demain [5/5].
16.45 Cours de langues vivantes.
Anglais.
17.00 Jeunesse. Les Explorateurs de la connaissance ; Téléchat.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Question de temps.
Le verrier fondateur de la météo française.
18.15 Ma souris bien-aimée.
18.30 Le Monde des animaux.
Une vie de singe : malins macaques.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti.
19.30 Les Filles de la déesse.
De Petra Spamer-Riether.
Les Moso, une peuplade de Chine qui vit sur les principes d'une société matriarcale.
20.15 Le Déboisement de la taïga sibérienne.
De Valentin Thurn.
Des machines sud-coréennes déboisent la taïga sibérienne en dépit de la révolte des habitants, victimes de leur propre gouvernement trop avide de devises étrangères.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 ▶ Téléfilm : L'Affaire Dreyfus.
D'Yves Boisset [2/2].
22.25 Documentaire : Les Mémorables.
Marc Chagall, d'Yves Kovacs et Alain Dhenaut.
1970, Pierre Dumayet rencontre le peintre à sa propriété, dans son atelier puis à l'exposition du Grand Palais.
23.25 Cinéma : Mouchette. ■ ■ ■
Film français de Robert Bresson (1966, N.).
0.45 Magazine : Velvet Jungle.
Top Live : Terence Trent d'Arby ; The Making of The Long Black Veil (rediff.).
2.00 Série : Johnny Staccato.
19. Double Feature, de Richard Whorf, avec John Cassavetes (v.o., rediff., 24 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents. (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Montagne. 20.30 Evasion. 21.00 Faits divers. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.45 Taratata. Rediff. de France 2 du 12 mai. 23.45 Intérieur nuit. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min)

PLANÈTE 19.30 Sana'a et Shibam, les tours de sable. D'Olivier Deschamps. 20.25 Les Enfants du voyage. De Dominique Mauclair et Laurent Chevallier [1/3]. Au fil de l'acrobatie. 21.30 Naufragé volontaire. D'Alain Bombard. 22.05 Force brute. De Robert Lihani [64/64]. Forces spéciales. 22.50 Louis Roederer, sur les traces de Saint-Exupéry. De Jean-Marc Destang. 23.30 La Rage de vivre. De Jochen Wolf (85 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos. 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.15). 19.45 Meilleurs souvenirs. 20.00 Musiques en scènes. 21.00 Embouteillage. 22.00 Musiques en scènes. 22.30 Ballet : La Fille mal gardée. En deux actes de Ferdinand Herold arrangée par John Lanchberry. Chorégraphie de Frederick Ashton. 0.45 Cannes 95 (60 min).

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 La Panthère rose. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Il était une fois les Amériques ; 18.20, Futé-rusé ; 18.25, Skippy ; 18.55, Tip top clip ; 19.00, Bêtes pas bêtes ; 19.15, Tip top clip ; 19.20, Rebus. 19.30 Série : Zorro.

CANAL JIMMY 20.00 The Muppet Show. Invité : Vincent Price. 20.30 Série : Les Envahisseurs. La Soucoupe volante. 21.25 Série : Au nom de la loi. 21.50 Destinations séries. 22.20 Chronique moscovite. 22.25 Série : Dream On. Un long week-end à la campagne. 22.55 Série : Seinfeld. 23.20 Country Box. 23.45 La Semaine sur Jimmy. 23.55 Série : New York. Police Blues (50 min)

SÉRIE CLUB 19.00 Série : Docteur Quinn, femme médecin. 19.50 Série : Ne mangez pas les marguerites. 20.15 Série : Les deux font la loi. 20.45 Série : Julien Fontanes, magistrat (et 23.50). 22.15 Série : Code Quantum. La Dernière porte. 23.00 Série : Nick Mancuso, les dossiers secrets du FBI (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove. 20.10 MCM mag. 20.40 MCM découvertes. 21.00 Concert : Almanagretta. 22.00 MCM dance club. 0.30 Rave On (90 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Guide to Alternative Music. 22.00 The Worst of Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 The Zig and Zag Show. 0.00 Party Zone (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 19.30 Cyclisme. Tour d'Italie : 7e étape : Taranto-Terme Luigiane. 20.00 Tennis. En direct. Internationaux messieurs d'Italie : quarts de finale, à Rome. 22.30 Boxe. En direct. Championnat britannique : poids coq : Johnny Armour-Matthew Harris. 23.00 Catch. 0.00 Athletic Magazine (60 min).

CINÉ CINÉFIL 18.55 A Boy, a Girl and a Bike □ Film britannique de Ralph Smart (1947, N., v.o). 20.30 Comment l'esprit vient aux femmes. ■ ■ Film américain de George Cukor (1950, N., v.o.). 22.10 Entre onze heures et minuit. ■ Film français d'Henri Decoin (1948, N.). 23.45 Feux croisés. ■ ■ Film américain d'Edward Dmytryk (1947, N., v.o., 85 min).

CINÉ CINÉMAS 18.35 Téléfilm. Liberace, le prince du piano. De David Greene, avec Victor Garber. 20.10 Le Nouveau Bazar de Ciné cinémas. 21.00 Arizona Dream. ■ Film franco-américain d'Emir Kusturica (1992). 23.15 Faites comme chez vous. ■ Film américain de Tom Ropelewski (1989, v.o.). 0.45 Rodan ! ■ Film japonais d'Inoshiro Honda (1957, v.o.).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Christophe Mercier (Conversation avec Jacques Laurent). 19.30 Perspectives scientifiques. Biologie et médecine : les greffes. 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Joutes musicales. 5. Artusi-Monteverdi. 20.30 Radio archives. Inspirations : Guy Charles Cros parle de son père. 21.32 Musique : Black and Blue. Dave Liebman : l'écrit et l'oral. Avec Jean-Louis Chautemps. 22.40 Les Nuits magnétiques. L'Envol. 4. Sans oublier le ciel (rediff.). 0.05 Du jour au lendemain. Michel Cournot, écrivain. 0.50 Coda. La Pavane. 5. Esquisse d'une danse métamorphosée. 1.00 Les Nuits de France-Culture

FRANCE-MUSIQUE 19.05 Domaine privé. Gérard Courchelle, journaliste. 20.00 Concert franco-allemand (Emis simultanément sur Mitteldeutscher Rundfunk, Saarländischer Rundfunk et Hessicher Rundfunk). Concert donné le 18 mai, au théâtre des Champs-Elysées, à Paris, par l'Orchestre national de France, dir. Leonard Slatkin : Symphonie no 2, d'Ives ; Concerto pour flûte et orchestre, de Bolcom, James Galway, flûte ; Amériques, de Varèse. 22.00 Soliste. Frans Brüggen, flûtiste, chef d'orchestre. Concerto pour alto, cordes et basse continue, de Telemann, par le Concerto Amsterdam, dir. Frans Brüggen ; Marche K 249, de Mozart ; Coriolan, ouverture, de Beethoven, par l'Orchestre du XVIIIe siècle, dir. Frans Brüggen. 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Heininen, Norgard. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Chausson, Rachmaninov. 0.00 Jazz club. Concert enregistré le 10 mars, au Hot Brass : La chanteuse Nnenna Freelon et son trio. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.



Le Monde

VENDREDI 19 MAI 1995

Les canards et la grenouille

par Pierre Georges

LA FÊTE est finie. Les drapeaux sont rangés. Les larmes de joie ou de tristesse ont séché. La SM décapotable retourne au garage. Les chevaux de la garde auront eu droit à double ration de picotin à la caserne des Célestins. Les anciens combattants à double ration de poignées de mains.

Tout va pour le mieux dans la meilleure des républiques. Même les consignes ont été passées comme témoin dans une course de relais. Voici les clefs. Voici le code. Voici, peut-être, les affaires graves en cours. Et, par-dessus tout, n'oubliez pas, mon cher Jacques, de donner à manger aux canards. *Comptez sur moi*, Monsieur le Président, la continuité de la ration sera assurée.

Comme ces grands hommes sont humains ! Comme ils pensent à tout, toujours, même au sort funeste du canard séduit et abandonné par les ressacs électifs. Il y avait des canards à l'Elysée et nous ne le savions point. Des vrais canards, absolument vivants et palmipèdes, sauvages pour la forme, domestiques pour l'emploi, des canards heureux et prospères, pour eux double ration de septennat. Il y avait des canards présidentiels et ils avaient leurs habitudes, leurs rites, leurs restes, pain de mie, pain de seigle, pain de France.

Il y avait des canards heureux et qui entendent le rester. Il y avait des canards qui ne voulaient pas chanter la triste chanson de la basse-cour ainsi menacée par la *fracture sociale*. Un chant de colporteur, de l'autre siècle qui commençait ainsi, ou à peu près : *« Sur le bord d'une mare/ Un canard soupirait/ Cherchant d'un air bizarre/ Quelqu'chos'qui lui manquait. »*

Allons, canards élyséens, ne tremblez, ni coincointez. La relève est assurée et l'ordinaire aussi. L'arrivant s'y est engagé et ses promesses l'engagent, d'une mare radieuse pour tous, pain et affection à volonté. La France s'honorera à traiter aussi bien le canard présidentiel qu'elle le fait avec son cousin, le canard aux armées, vieille recette militaire. Il est, paraît-il, de coutume, en l'hôtel de la rue Saint-Dominique, pour chaque ministre de la défense sur le départ, de léguer à la postérité un volatile de l'espèce des anatidés. Une sorte de canard de réforme, bon pour le service malgré tout et pour la mémoire. Ces canards de défense, tenus au secret du même nom, en auraient probablement à raconter de vertes et de pas mûres, notamment celui surnommé, on l'imagine, Rainbow-Warrior.

Verte précisément, la voiture de consolation offerte, étrange cadeau, par les socialistes à François Mitterrand. On dit que, rue de Solférino, le président en est resté tout chose. Comme canard devant une Twingo. *« Une voiture ? Que voulez-vous que j'en fasse ! »* Peut-être n'avait-il pas perçu d'emblée, et les donateurs non plus d'ailleurs, toute la symbolique, tout l'inconscient que l'on pouvait attacher au présent. Une Twingo verte, c'est une manière de grenouille à explosions, de grenouille à roues, de rainette version Kermitterrand. Une Twingo verte, c'est le retour à la mare à peine quittée, la promesse de promenades dans la *lande et sous les pins, avec vue sur* la retraite.

Hélas, trois fois hélas ! Le président les moqua tous un peu de cette charmante attention. Et il dit, en substance : « Elle est trop verte, hélas ! Et bonne pour une tombola ! »

De nombreux malades du sida sont victimes de charlatans

APRÈS *les cancéreux*, les malades du sida sont aujourd'hui la cible des charlatans. L'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) et l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale ont remis, mardi 16 mai, à Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, et François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, un inquiétant rapport sur les essais thérapeutiques concernant les malades du sida se déroulant en dehors du cadre organisé par la loi relative à la protection des personnes qui se prêtent à des recherches médicales (loi Huriet).

Selon les auteurs de ce rapport, on assiste aujourd'hui à une *« prolifération »* des pratiques thérapeutiques parallèles, tout particulièrement dans les milieux non institutionnels (associations, personnes privées, sociétés anonymes ou à responsabilité limitée). *« Il est possible,* écrivent les auteurs du rapport, *que certaines de ces pratiques soient utiles quand elles se présentent comme complémentaires et abordent des aspects de qualité de vie, de bien-être, de relations humaines qui ne sont pas toujours prises en considération par les traitements officiels. L'essentiel est qu'elles ne détournent pas des traitements de référence. Mais il est possible que d'autres pratiques soient dangereuses pour la santé. Parfois accompagnées de fortes pressions commerciales et morales, elles révèlent alors un charlatanisme pur. (...) L'absence de perspectives proches, de traitements efficaces et de vaccin entretient un sentiment d'impuissance à fort impact social. »*

Le rapport montre comment de nombreux promoteurs de ces pra*tiques parallèles peuvent tirer par*tie de ce climat général. Quelques-uns ont tendance à démarcher certains des relais associatifs de la lutte contre le sida afin de récupérer leur notoriété au profit de leurs intérêts. *« Par ailleurs, des professionnels de la santé peuvent servir de référence à ces pratiques, parfois à leur insu,* ajoutent les auteurs. *Beaucoup s'entourent de mystère, de confidentialité qu'ils justifient par leur caractère de pionniers, méconnus ou persécutés par la science officielle. Enfin, les conditions de promotion et de distribution de certains produits évoquent aussi parfois certains aspects du fonctionnement des sectes. »*

POUSSÉE D'IRRATIONNEL

Au total, les investigations de l'IGAS ont permis de recenser 25 situations irrégulières, souvent inquiétantes et très significatives du climat actuel. Certaines des affaires – décrites de manière anonyme dans le rapport – sont depuis longtemps connues. Beaucoup sont clairement considérées comme illégales, et certaines ont déjà fait l'objet de poursuites de la part des autorités sanitaires, sur la base notamment de l'exercice illégal de la médecine et de la pharmacie, de la prescription de médicaments en dehors de leurs indications ou de publicités mensongères. Les auteurs évoquent aussi des *« menaces, intimidations et pressions »*.

On retiendra par exemple l'existence d'une société anonyme proposant aux médecins libéraux un *« traitement de l'immunité »* n'ayant jamais fait l'objet d'expérimentations et vendu 600 francs la boîte de 60 gélules. Dans ce cas, les investigations des inspections *régionales des pharmacies ont ré*vélé que le fichier de cette société *comportait* les noms de près de 4 000 malades et de 250 médecins. On découvre par ailleurs l'existence d'une Association pour le soutien des malades qui propose *« des remèdes mis au point et fabriqués par son équipe de recherche »*. Les investigations menées par la puissance publique ont établi qu'en 1990 cette association avait traité 15 000 ordonnances rédigées par 500 médecins pour environ 8 000 malades.

On ne peut que noter l'extrême frilosité dont a fait preuve jusqu'à présent l'administration dans le traitement des différentes affaires dont elle a été saisie. Et ce, même s'il importe de tenir compte de la complexité du cadre juridique et de la dispersion des organismes chargés de faire appliquer la loi. Tout cela explique la création décidée, à la veille du changement de gouvernement, par Mme Veil *« d'une mission permanente auprès de la direction générale de la santé afin de rendre plus efficace l'intervention des différentes administrations compétentes pour lutter contre les pratiques illégales »*. Il semble toutefois bien peu probable que cette mesure soit suffisante pour endiguer cette poussée d'irrationnel, puissamment nourri par la souffrance, la cupidité et le désespoir.

Jean-Yves Nau

★ ***Rapport sur les essais thérapeutiques menés hors cadre légal dans le domaine du sida*, présenté par les docteurs Marie-Laure Lagardère et Liliane Reyrole, Christiane Tricot (membres de l'Inspection générale des affaires sociales) et Thierry Malan, membre de l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale (mai 1995).**

Un conservateur à la tête de l'épiscopat brésilien

CONSIDÉRÉ comme l'un des principaux favoris pour l'élection d'un prochain pape, le cardinal Lucas Moreira Neves, archevêque de Salvador de Bahia, a été élu, mercredi 17 mai à Itaïci, président de la Conférence nationale des évêques du Brésil (CNBB). Le nouveau président, un dominicain de soixante-neuf ans, fut pendant treize ans secrétaire de la congrégation des évêques au Vatican et parle une dizaine de langues.

Mgr Raymundo Damasceno, évêque auxiliaire de Brasilia, devient secrétaire général. Le choix de ces deux personnalités, réputées conservatrices, marque la fin d'une majorité progressiste depuis un quart de siècle dans l'épiscopat brésilien. Ancien président de la CNBB, Mgr Luciano Mendes de Almeida, archevêque de Mariana, a admis que la fonction de l'Eglise catholique était différente aujourd'hui de celle exercée au cours des gouvernements militaires.

« Libération » veut réduire sa masse salariale

SERGE JULY, *directeur et gérant* de *Libération*, a proposé au conseil de surveillance et au comité d'entreprise (CE) du journal, mercredi 17 mai, une formule généralisée de travail « à temps réduit indemnisé de longue durée » (Trild) qui devrait alléger la masse salariale. Des économies sur les frais généraux et la pagination sont également prévues. La CFDT regrette que ces mesures soient proposées *« sans autre plan d'ensemble »* (*Le Monde* du 16 mai). Pour la direction, il ne s'agit pas d'un nouveau plan social après les mesures déjà décidées en février, mais de *« réduire la voilure »* pour contenir le déficit pour 1995 qui pourrait s'élever à 75 millions, au lieu des 62 millions de francs prévus. Les efforts engagés *en février (suppresion de 40 emplois précaires, départs volontaires de 54 personnes, réduction de la pagination moyenne désormais fixée à 55 pages, etc.)ont permis au déficit de passer de 13,5 millions de francs en janvier à 9 millions en avril. Le comité d'entreprise réserve son avis sur les nouvelles mesures préconisées. Quant au directeur il a reporté la réunion avec l'ensemble des salariés du quotidien du vendredi 18 au lundi 22 mai.

■ **FRANCE 3 : un protocole d'accord sur le cas de Philippe Descamps**, journaliste de France 3-Grenoble a été conclu jeudi 18 mai entre l'intéressé, les syndicats et la direction de la chaîne. Philippe Descamps avait été suspendu après la publication d'un livre intitulé *Le système Carignon* (La Découverte) dont il est coauteur (*Le Monde* du 12 mai). Une commission paritaire devrait se réunir avant le 24 mai. En cas de désaccord, un procès verbal sera établi avant le 31 mai. La grève de 24 heures, organisée mercredi 17 mai à France 3, poursoutenir le journaliste, a été *« bien suivi »*, selon les syndicats. Plusieurs journaux régionaux n'ont pas été assurés.

■ **MÉDIAS : le prix Albert Londres a été décerné** mardi 16 mai au bureau de Moscou de l'agence France-Presse (AFP) pour le travail de ses journalistes lors des premiers épisodes de la guerre en Tchétchénie. Il s'agit d'Isabelle Astigarraga, *Boris Bachorz, Marielle* Eudes, Paola Messana, Stéphane Orjollet, Jean Raffaeli, Bertrand Rosenthal, Sebastian Smith et Catherine Triomphe. Dans la catégorie audiovisuel, Marie-Monique Robin, de l'agence CAPA, a été primée, pour son film *Voleurs d'yeux*, qui traite des trafics d'organes en Colombie. Ce film, coproduit par CAPA, *Planète et Canal plus Espagne*, déjà triplement primé, a également été diffusé sur M 6 lors de l'émission *« Zone interdite » (Le Monde* du 6 décembre 1995).

Petite guerre autour d'un grand lama

SAISISSANT *l'occasion de la pleine lune de mai*, qui marque pour les bouddhistes tibétains l'anniversaire du premier enseignement de *« la roue du temps »* par le Bouddha lui-même, le dalaï-lama a pris de court les autorités chinoises en confirmant qu'il avait trouvé la dixième réincarnation du panchen-lama, deuxième hiérarque spirituel du Tibet. Il *s'agit de Gedun Choekyi Nyima, un garçonnet né le* 25 avril 1989 dans une famille nomade du district de Lahai, près de Nagchu, au Tibet central. Le chef spirituel exilé en Inde depuis 1959 se dit certain de son choix pour avoir scrupuleusement suivi les procédures traditionnelles, accompli les rites et consulté à plusieurs reprises les oracles, et il s'est personnellement astreint aux retraites requises afin de mener à bien cette recherche.

En fait, la course de vitesse avait commencé peu après la mort subite à Lhassa du panchen-lama, en janvier 1989, à l'âge de cinquante ans, d'un arrêt cardiaque, alors qu'il se consacrait à la préparation de la grande prière précédant le Nouvel An tibétain. Cette disparition brutale avait suscité rumeurs et interrogations, les autorités chinoises s'empressant de charger une commission spéciale de trouver son successeur. Pour elles, la question était primordiale car, en l'absence du dalaï-lama, le panchen-lama, même parfois rétif, demeurait un atout. Pourtant, deux jours avant ce décès, le neuvième panchen-lama avait prononcé un discours extrêmement sévère, critiquant sans ménagement la politique chinoise à l'égard du Tibet, affirmant même que son pays avait payé démesurément cher ce que Pékin s'obstine à qualifier de *« libération pacifique »*.

Une relation singulière dans le domaine spirituel unissant au fil des siècles les deux grands lamas du Tibet, *le dalaï-lama avait aussitôt offert d'envoyer une mission ecclésiastique pour contribuer aux re*cherches. Ce concours avait été repoussé avec condescendance, le gouvernement de Pékin affirmant ne pas avoir besoin d'interférences étrangères. Pourtant, en juillet 1993, Catral Rimboche, l'un des abbés du Tashilhumpo, le monastère du panchen-lama à Shigatse, et chef de la commission officielle chinoise, *faisait savoir au dalaï-lama, dans une lettre* transmise par Gyalo Thondup, frère du leader exilé, qu'il souhaitait sa collaboration. Le mois suivant, une réponse positive du dalaï-lama était remise à l'ambassade de Chine à New Delhi pour être transmise à Shigatse. Puis ce fut à nouveau le silence officiel.

Pour les Tibétains, trouver la réincarnation du *panchen-lama représente d'abord une assurance de* la pérennité de l'enseignement fondateur de leur personnalité individuelle et nationale. Aux yeux de la tradition, les deux grands lamas ont quasiment le même statut spirituel, le dalaï-lama y adjoignant la suprématie temporelle, ce qui lui confère la préséance. Mais de réincarnation en réincarnation, les *deux sages érudits sont censés s'instruire l'un l'autre* en fonction, précisément, de leur renaissance parmi les hommes.

En tout cas, l'empressement des autorités chinoises à vouloir écarter de cette quête essentiellement religieuse le leader exilé témoigne de l'importance qu'elles attachent à cette découverte. Déjà, admettre la recherche de la réincarnation signifie entrer dans un jeu qu'elles avaient violemment dénoncé auparavant. En leur damant ainsi le pion, le dalaï-lama marque un point, réaffirmant du même coup sa suprématie dans les affaires spirituelles de son pays.

Jean-Claude Buhrer

SOMMAIRE

SERVICES

BOURSE

Cours relevés le jeudi 18 mai, à 10 h 16 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	16471,40	+0,50	– 17,29
Honk Kong index	9170,24	+0,09	+11,95

Tokyo: Nikkei sur 3 mois

18106,78 – 17428,35 – 16744 – 16062,65 – 15381,30 ; 20 fév. – 31 mars – 18 mai ; 16471,40

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 17/05	Var. en % 16/05	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	2004,68	+0,17	+6,57
Londres FT 100	3297,40	– 0,10	+7,56
Zurich	1287,14	– 0,21	+3,77
Milan MIB 30	1044	– 0,29	+1,85
Francfort Dax 30	2095,32	– 0,72	– 0,53
Bruxelles	1458,38	– 0,34	+4,94
Suisse SBS	1101,65	+0,45	+6,11
Madrid Ibex 35	294,22	– 0,59	+3,23
Amsterdam CBS	287	– 0,45	+3,23

DEMAIN dans « Le Monde »

AGGIORNAMENTO À LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE : l'organisation, qui emploie 14 000 salariés et dont le patrimoine s'élève à 2,5 milliards de francs, remet de l'ordre dans ses comptes. Elle oriente désormais ses actions vers la lutte contre l'exclusion.

Tirage du *Monde* daté jeudi 18 mai :523 282 exemplaires

DANS LA PRESSE

La passation des pouvoirs

RTL

Hier, la France a rêvé, et le nouveau président s'est laissé porter par ce rêve avant de se retrouver le soir dans son palais de l'Elysée, tout à coup silencieux et vide, *devant le vertigineux chan*tier du changement annoncé. (...) Le président de la République, avec cet autre lui-même comme premier ministre, n'aura eu en fin de compte qu'une petite et belle journée pour rêver.

Philippe Alexandre

EUROPE 1

*Le premier signe, c'est la fidéli*té gaulliste. Le deuxième, c'est la volonté de simplicité. (...) Et le troisième, enfin, c'est le goût du contact avec la foule, et l'irruption de Jacques Chirac quittant le cortège pour aller serrer des mains. Je crois que c'est quelque chose qu'il a en tête, l'idée qu'il ne doit pas y avoir de fracture entre le pouvoir et les citoyens.

Alain Duhamel

LE FIGARO

La Ve République et l'Europe des nations se sont construites dans des combats. Le devoir de la jeune génération sera de faire vivre ces institutions. (...)

Telles sont peut-être les réflexions que se faisait hier matin M. Chirac, tandis qu'il accomplissait le pèlerinage de Colombey en un geste aussi fort que discret.

Alain Peyrefitte

LIBÉRATION

Ce n'est pas faire injure à Chirac que de remarquer qu'il n'a pas la même stature [que le général de Gaulle] et que son autorité reste à établir. Il est difficile d'arbitrer *quand on a tant promis ou, à tout le* moins, tant laissé espérer.

Jean-Michel Helvig

LA CHAÎNE INFO

A première vue, le dilemme pourrait se formuler en ces deux prémisses contradictoires : ou bien la France d'abord et l'Europe si l'on peut ; ou bien l'Europe avant tout et *la France si possible. Jacques Chirac* a tranché. Plus exactement, il a refusé de trancher : ce sera et l'une et l'autre.

Pierre-Luc Séguillon

مكبرا من الاصل

هكذا من الأصل

Le Monde
DES LIVRES
VENDREDI 19 MAI 1995

Lumière de Faulkner

Envoûtement, enchantement, vertige du temps. L'œuvre du romancier américain est encore très en avance sur nous

ŒUVRES ROMANESQUES tome II
de William Faulkner.
Edition établie par André Bleikasten et François Pitavy,
Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1 488 p., 400 F.

Non, Faulkner n'est pas ce romancier régionaliste, prolixe et mal ponctué, confus, ambigu, puritain, sexiste et peut-être insuffisamment antiraciste, qu'on nous présente à longueur de temps sur fond de figures folkloriques du Mississippi, couleur d'antrefois, quand se perpétuaient le souvenir pourri de l'esclavage, le martyre des Noirs, l'arrogance des Blancs. Non, Faulkner n'appartient pas au passé de malaise des Etats-Unis, guerre de Sécession mal digérée, nostalgie pseudo-aristocratique, culte de fantômes, s'opposant au radieux avenir d'une démocratie planétaire. [illegible] est un [illegible] actuel, encore et toujours très en avance sur nous.

Qu'un écrivain, entre trente et quarante ans, ait pu écrire autant de chefs-d'œuvre (depuis *Le Bruit et la Fureur* jusqu'à *Absalon, Absalon !*) est déjà un problème. Qu'il ait pu le faire, en marge, comme si de rien n'était (rien : la société en plein bouleversement de son temps, la crise mondiale, le remplacement de la réalité par Hollywood, l'approche rapide d'une nouvelle catastrophe), relève du mystère pur. Sartre, dès 1938, voit très bien l'enjeu, le danger. Il trouve tout de suite Faulkner *« déloyalement secret »*. Il l'admire, mais il se méfie, il lui préfère Dos Passos, plus social, lui, plus humain, plus communicatif. Faulkner ? *« On voudrait dire « trop de gestes » comme on disait* « trop de notes » *à Mozart. »*

Déjà, Faulkner est *trop*. Est-ce parce que Malraux, dans une formule restée célèbre à propos de *Sanctuaire*, a parlé de *« l'introduction de la tragédie grecque dans le roman policier »* (ce qui fait une violente commotion historique). Est-ce parce qu'*Œdipe, entre autres, en* sortirait bouleversé ? Oui, oui, quelque chose tremble, les fondations sont atteintes. Faulkner, nous prévient Sartre, décrit un monde en *« trompe-l'œil »*. Cet obsédé, surgi d'on ne sait où, semble ne rien voir *pour nous, pour demain*. Est-ce qu'il nous ment ? *« Que fait-il quand il est seul ? S'accommode-t-il du bavardage de sa conscience trop humaine ? Il faudrait le connaître. »* Autrement dit, est-il vraiment *humain* ? Un auteur de cette puissance, en plein XXe siècle, appuyé avec aisance, comme s'il était chez lui, sur la Bible et Shakespeare, est-ce bien raisonnable ; Sartre commence à vouloir se guérir de son admirable *Nausée*. Va-t-il y parvenir ? Hélas, c'est probable.

> *Un auteur appuyé avec aisance sur la Bible et Shakespeare*

Il faut dire que les romans de Faulkner ont de quoi inquiéter. Pas de narration en ordre, des points de vue multiples et enchevêtrés, un éclatement du temps et de la conscience classiques au profit d'un présent monumental et d'un passé tourbillonnant. *« Rien n'advient,* dit Sartre, *l'histoire ne se déroule pas : on la découvre sous chaque mot, comme une présence encombrante et obscène, plus ou moins condensée selon les cas. »*

Eh oui, le « déroulement » a changé de sens et d'allure, on ne va surtout pas se conformer à la logique du cinéma. Elle *roule*, l'histoire, autour d'elle-même, en avant, en arrière, de nouveau en avant ; elle titube, elle plonge, elle s'égare, elle s'interroge. Le progrès n'est pas spécialement sa boussole. Le passé n'est pas une table rase mais une forêt. Il est en train d'arriver quelque chose de sans précédent au Temps. Sartre, immédiatement, sent bien que Faulkner est l'exact contemporain d'*Etre et Temps* de Heidegger. Faulkner, romancier métaphysique ? *« Une technique romanesque renvoie toujours à la métaphysique du romancier... Or il saute aux yeux que la métaphysique de Faulkner est une métaphysique du temps. »* Oui, à moins qu'il s'agisse ici, précisément, d'une explosion du temps contenu, jusque-là, par la métaphysique. C'est grave, très grave. *« Les monologues de Faulkner,* écrit encore Sartre, *font penser à des voyages en avion remplis de trous d'air. »*

Attention, vertige. Ce qui arrive au temps est insolite, peut-être monstrueux, un ébranlement global (mais on pouvait s'en douter avec l'apparition de Proust, de Joyce, et voici déjà Céline). Que veulent-ils, tous ces écrivains ? « Mutiler » le temps, le « décapiter » ? Nous priver du futur changement volontaire et conscient ? Empêcher les lendemains qui chantent ? l'être social en cours ? L'homme lui-même, qu'il s'agit, comme d'habitude, d'éduquer, de rectifier, d'améliorer ? Sartre écrit : *« Le passé, pour l'expliquer, la tâche de l'historien n'est-elle pas d'abord d'en rechercher l'avenir ? »* Mais si le passé n'était plus *soumis* à l'avenir ? Ah, non, pas ça ! Trop de notes !

Les écrivains qu'on relit *en se disant* qu'on ne les a jamais assez lus, et le cœur battant, c'est rare. Faulkner est de ceux-là : enchantement, envoûtement, contagion physique, paradis constant de détails. Vous ouvrez *Pylône*, vous arrivez sur un *champ d'aviation où va avoir lieu la* tragédie des pilotes acrobates et des parachutistes de compétition. Vous allez être très au-delà des trous d'air. Tout de suite, vous êtes embarqué dans l'activité frénétique et publicitaire d'un aéroport, vous entendez distinctement le chaos des bruits, moteurs, voix, speakers, haut-parleurs. Et puis, après un long *détour*, voici les avions : *« Silencieux, élancés, perfides, fluets, immobiles, avec leur taille de guêpe, leur légèreté de guêpe, ils semblaient stables sans pesanteur, comme faits de papier, dans le but unique de reposer sur les épaules des hommes en combinaisons qui les entouraient. »*

Voilà : *Pylône* (et c'est peut-être la raison pour laquelle il en est si peu question) est un roman sur l'expansion du règne de la Technique, rendement, *vitesse, journalisme. Plus* de temps « pour rien » : il faut des performances, des nouvelles sensationnelles, du drame, une motorisation générale des corps et de la pensée. Cette nouvelle tyrannie a des contre-héros sacrifiés : les pilotes. *Son témoin fantomatique, fasciné*, jaloux, écœuré : le reporter. Ses victimes innocentes : le petit garçon qui ne sait même pas qui, des deux pilotes, est son père, la femme libre (Laverne), promise, comme toujours, à la rancœur de la foule des spectateurs.

Le monde est livré aux machines et à l'information. Faulkner a dit qu'il avait voulu, avec *Pylône*, écrire une *« légende de la vitesse en soi »*. C'était aussi un hommage funèbre à l'un de ses frères, tué dans un accident d'avion. *Plus de soixante ans* après, le livre est d'une grandeur poignante. C'est, si l'on veut, l'introduction de Shakespeare dans l'univers des courses et de la presse. Ou le contraire. Comme *Absalon, Absalon !* est l'intrusion de la nouvelle violence érotique *dans* la Bible. Ou le contraire. Tout est sans cesse semblable et différent sous le soleil. Quelque chose est figé, pétrifié, mais parle : c'est une femme, Rosa Coldfield, une rose de glace dans la chaleur étouffante de l'été. Personne, mieux qu'une femme, ne peut représenter le temps déboussolé, bavard, mort, répétitif, effervescent et pourtant arrêté (Beckett s'en souviendra dans son splendide *Pas moi*). Ouvrez *Absalon, Absalon !*, vous êtes pris par la phrase florale et exubérante de Faulkner, sa poussée, sa percée, sa précision de son, de température, d'attention. La glycine, les moineaux, la poussière, l'obscurité de la pièce, le témoin hypnotisé (Quentin), et puis l'ancêtre parleuse : *« sa voix ne cessait pas, simplement, elle disparaissait »*.

Sartre avait bien défini le style de Hemingway, l'autre aventurier américain de la fin de la métaphysique : *« Hemingway a un mode saccadé de narration qui fait sortir chaque phrase du néant par une sorte de spasme respiratoire. »* Faulkner, lui, fait exactement le contraire : ses phrases, en forme de passes magnétiques de plus en plus profondes, sa méthode en vrille, font à chaque instant basculer une surabondance d'être dans le néant, il souffle sur nous la pleine lumière éblouissante du néant. Cette négativité fiévreuse, empressée, sortie, dirait-on, de la *« rance odeur de vieille chair féminine depuis longtemps embastillée dans sa virginité »*, éclaire une étrange loi dont les religions ne sont que des dérivations plus ou moins folles : *« Une accusation vivante, omniprésente et même transmissible contre le principe mâle tout entier ici-bas. »*

Philippe Sollers

Lire la suite page IV


MAGNUM
William Faulkner vu par Henri Cartier-Bresson



Le capitalisme est-il éternel ?

Hier, on tenait sa disparition pour assurée. Aujourd'hui, on chante son triomphe. Quelques lumières sur la « religion du Capital »

Il allait mourir. C'était prévisible, nous disait-on, c'était même inéluctable. La découverte des lois de l'Histoire permettait d'annoncer, comme un résultat scientifique, la disparition du capitalisme. Toute crise devenait un nouveau signe de son agonie. Elle n'a pas eu lieu, en tout cas pour l'instant. On semble même en être très loin. C'est au contraire le communisme qui s'est évanoui. Et le capital est actif comme jamais.

N'est-ce pas trop simple ? Si la croyance d'hier dans la disparition assurée du capitalisme peut paraître naïve, celle d'aujourd'hui – son règne mondial serait durablement établi, impossible à remettre en cause et définitivement triomphant – ne l'est-elle pas autant ? L'Histoire nous a enseigné au moins cette certitude : *aucun système social ne dure toujours.* Alors ?

Plusieurs livres, ces jours-ci, incitent à revenir sur ces questions. *Du « miracle » en économie*, d'Alain Peyrefitte, texte issu d'une série de leçons données au Collège de France, insiste sur le rôle-clé de la confiance et des « facteurs mentaux » dans le développement économique. En très bref : la conviction de pouvoir réussir est la condition première du développement. *Le Capitalisme*, de Jean Baechler, étude sociologique et historique en deux volumes, conclut à la victoire mondiale de ce système et à son universalité. *Les Paradoxes du capital*, de Gérard Jorland, reprend les analyses les plus techniques de Marx pour montrer où elles se fourvoient. On lira les comptes rendus de ces ouvrages dans notre dossier.

> *« Il est le seul Dieu international, le Dieu universel »*

A côté d'études si sérieuses, ne pas oublier l'ironie de *La Religion du Capital*, plaquette publiée en 1887 par Paul Lafargue – gendre de Marx, et auteur du célèbre *Droit à la paresse*. Cette rareté vient d'être rééditée (1). De quoi s'agit-il ? Un Congrès réunit à Londres les représentants des gouvernements européens, de la finance et des religions. Motif : rien ne va plus. Le peuple manque de foi, les idées sociales progressent. Il faut un nouveau credo. *« Le Capital ne connaît ni patrie, ni frontière, ni couleur, ni races, ni âges, ni sexes ; il est le seul Dieu international, le Dieu universel, il courbera sous sa loi tous les enfants des hommes ! s'écria le légat du Pape en proie à un transport divin. »* Convaincus de la justesse de ces remarques, les congressistes, *parmi lesquels on reconnaît également* quelques sociologues, historiens et philosophes, s'emploient à formuler les nouveaux dogmes.

Résultat : une parodie de catéchisme, pour commencer. Quelles fautes un salarié doit-il avoir commises pour subir *« l'excommunication du chômage »* ? Réponse : *« Aucune. Le bon plaisir du Capital décrète le chômage sans que notre faible intelligence puisse en saisir la raison. »*

Suit un éloge de la courtisane, laquelle *« pompe de ses lèvres altérées et insatiables l'honneur et la fortune des familles »*, rédigé par le légat du Pape en compagnie du Prince de Galles, de deux industriels et d'une certaine Cora Pearl, *supposée pulpeuse, « qui fit passer par son lit la haute noce cosmopolite »*. Pourquoi la courtisane est-elle la grande prêtresse de la religion du Capital ? Parce qu'elle vend du vent. Même pas son corps, mais un leurre, le mirage de l'amour, la pure apparence qui exigent une dépense infinie.

Des pastiches de l'Ecclésiaste, du Livre de Job, du *Notre Père*, du *Credo* et de quelques autres textes sacrés achèvent de faire de cette *Religion du Capital* une sorte de classique de la dérision. Certains le jugeront sans doute dérisoire, et ce ne sera pas tout à fait faux. Mais cette brochure schématique, outrancière, habitée à son tour de préjugés et de partis pris, a au moins un mérite. Elle fait sentir crûment, par le fait même qu'elle suscite un certain malaise, combien nos attitudes envers le capitalisme, quelles qu'elles soient, sont aussi des manières de croire.

Roger-Pol Droit

(1) *La Religion du Capital*, de Paul Lafargue, préface de Michel Valensi, Editions Climats, 104 p., 70 F.

Lire pages X et XI les articles de Pierre Drouin, Bernard Maris et Philippe Simonnot

L'ÉDITION

■ **L'avenir de Gallimard (suite).** Alors que les milieux de l'édition évoquent avec insistance une possible redistribution du capital de Gallimard (« Le Monde des livres » du 6 mai), Pierre Dauzier, PDG du groupe Havas, qui détient 12,5 % des parts de la maison d'édition, précise, dans un entretien au quotidien *Les Échos* daté 12-13 mai, qu'il est prêt à *« apporter un appui limité »* à Gallimard et à *« monter au-delà de 12,5 % dans le cadre d'ajustements éventuels, à la condition que l'on puisse construire un plan d'entreprise pour mieux valoriser son fonds de commerce »*. *« Il faut que Gallimard examine les domaines dans lesquels il peut éventuellement désinvestir*, ajoute le patron d'Havas. *Car les investisseurs rechercheront des possibilités de plus-values »*.

■ **Jacques Chirac répond aux éditeurs.** Le président de la République, Jacques Chirac, a répondu, avant son élection, aux questions sur le livre que lui avait posées le président du Syndicat national de l'édition, Serge Eyrolles. Dans une lettre du 3 mai, Jacques Chirac considère comme *« un premier pas »* la loi sur la reprographie et se déclare *« prêt »* à aller plus loin. Sur la numérisation et la rémunération des ayants droit, il estime notamment que *« la communication des livres par écran doit se faire dans le strict respect des droits d'auteur, qu'il s'agisse du droit de reproduction ou du droit de représentation »*. Quant aux rabais consentis à l'État et aux collectivités, M. Chirac souligne qu'*« il y a là des efforts à consentir »*, tandis que, selon lui, une application stricte de la directive européenne de 1992 sur le droit de prêt *« ne manquerait pas de se heurter à de nombreux obstacles »*. Enfin, il juge *« intéressante l'idée du prix unique du livre à l'échelon communautaire »*, estimant que *« nous sommes très loin de ce que pourrait être un grand marché intérieur du livre en Europe, qui serait pourtant un aspect essentiel de l'Europe culturelle qui reste à construire »*.

■ **Prix littéraires.** Le prix Maurice-Edgar-Coindreau récompense Paol Keineg pour sa traduction du recueil de poèmes de William Bronk *Le Monde, le sans monde* (éd. Circé). Le prix Maurice-Genevoix est attribué à Jean-Noël Pancrazi pour *Madame Arnoul* (Gallimard). Le grand prix des lectrices de *Elle* est décerné, dans la catégorie roman, à *L'Alchimiste*, du Brésilien Paulo Coelho (éditions Anne Carrière), et dans la catégorie document à *L'Aventure des langues en Occident* d'Henriette Walter (Robert Laffont). Le prix des Libraires ainsi que le prix Madame Europe, attribué à la foire du livre de Saint-Louis, reviennent à Anne Cuneo pour *Le Trajet d'une rivière* (Denoël).

La Tunisie sur la Canebière

Marseille à l'heure de Tunis pour une série de manifestations culturelles où l'écrit occupe une place de choix

C'est à Marseille, ville ouverte sur la Méditerranée, que se déroule une grande partie des manifestations de la « saison tunisienne », dont a notamment fait partie l'exposition parisienne consacrée à Carthage. Dans le cadre d'un ensemble coordonné par la direction des affaires culturelles de la ville, la cité phocéenne accueille une série de débats, spectacles et expositions centrées sur les richesses historiques et culturelles de la Tunisie. La littérature occupe une place de choix dans ce dispositif qui doit faire intervenir plusieurs écrivains et chercheurs jusqu'à la fin de juillet.

Le but de l'opération consiste à provoquer des rencontres entre deux contrées qui entretiennent, depuis fort longtemps, des liens de diverses natures. Ces échanges, qui empruntèrent très largement le chemin de la mer, sont mis en valeur par une très belle exposition installée à la bibliothèque municipale Saint-Charles. Intitulée « Itinéraires de France en Tunisie, XVIe-XIXe siècles », la manifestation permet de comprendre la fascination exercée sur les Européens par l'Empire ottoman. Elle incite à découvrir la Tunisie à travers de splendides et précieuses cartes portulans – dont la bibliothèque se fait un acquéreur systématique –, des atlas, des guides nautiques, des croquis, des estampes et des relations de voyage. Dès l'origine, donc, le dessin, mais aussi l'écrit eurent une importance considérable dans les relations entre les deux pays.

D'où l'intérêt d'évoquer l'écriture dans le lieu même qui abrite l'exposition jusqu'au 27 juillet. La littérature tunisienne contemporaine a ainsi fait l'objet, jeudi 11 mai, d'un débat qui a accordé une large place à la question du dilemme langue arabe-langue française. Pour Majid El Houssi, professeur de linguistique française à l'université italienne d'Ancône, la langue arabe classique, qui est aussi celle de l'écriture, s'apparente à *« une langue morte »* dans la mesure où c'est celle *« du Livre, du sacré, de l'interdit »*. Pour Nefla Dhab, au contraire, l'arabe est une langue vivante qui permet de s'adresser à ses concitoyens. Parfaitement bilingue, cette femme, auteur de nouvelles et de contes pour enfants a choisi ce moyen d'expression en dépit de ses contraintes.

Corollaire de ce dilemme, une autre interrogation a porté sur l'identité de la littérature tunisienne. Selon Jean Fontaine, directeur de la revue scientifique *Ibla* et auteur de plusieurs études sur la littérature tunisienne, *« l'identité de cette littérature est avant tout arabe »*. Ce qui n'empêche pas les écrivains tunisiens d'affirmer des spécificités, parmi lesquelles une certaine façon de *« détourner le classicisme par des messages ultramodernes »*, ou encore *« une manière de vivifier l'arabe littéraire par le dialecte »*.

La faiblesse des structures éditoriales, le rôle politique de la littérature et la subsistance d'une censure plus ou moins subtile ont aussi été évoqués au cours de cette soirée qui précédait d'autres rencontres faisant intervenir l'écrit. Vendredi 19 mai, un débat sur la place des femmes en Tunisie donnera ainsi la parole à plusieurs auteurs, parmi lesquels Emna Hadjyahia, traductrice et philosophe, Souhayr Belhassen, journaliste et Alia Tabaï, journaliste et romancière.

Raphaëlle Rérolle

Renseignements auprès de la ville de Marseille, Luc Douzon, tél.: 91-33-03-00.

Enquête sur la philosophie

L'organisation de la recherche en France a fait l'objet d'une vaste consultation

Comment est organisée la recherche philosophique en France ? Quels sont – dans les universités, au CNRS, dans les grands établissements d'enseignement supérieur – les équipes, les programmes, les travaux, les projets ? Pour répondre à ces questions, une consultation des universitaires et chercheurs a été organisée par les directions des départements Sciences de l'homme et de la société de la mission scientifique et technique du ministère de la recherche (André Dauphiné) et du CNRS (André Kaspi). Les premiers résultats viennent d'être présentés et discutés au cours d'un colloque au siège du CNRS à Paris. Placée sous la responsabilité de Pierre Magnard (Paris-IV), Yves-Charles Zarka (CNRS) et Michel Fichant (Paris-X), et d'un comité scientifique, cette consultation a fait l'objet d'une série de rapports préliminaires relatifs aux principaux domaines de l'activité philosophique. Leurs auteurs se sont appuyés sur les matériaux fournis par les réponses au questionnaire adressé, au début de 1995, à deux cent quarante personnes et institutions qui l'ont diffusé à leur tour.

Le rapport final devrait être remis le 15 juillet aux autorités et publié à l'automne. On disposera alors d'une vue d'ensemble aussi complète et objective que possible sur la recherche philosophique française aujourd'hui. Il se pourrait que cette initiative fasse école. François Laroque, directeur adjoint du département Sciences de l'homme et de la société du CNRS, a vivement souhaité que ce double travail d'inventaire et de prospective puisse servir de modèle pour d'autres disciplines. A suivre.

R.-P. D.

Renseignements complémentaires au *Bureau de la consultation sur la recherche philosophique*, CNRS (SHS), 3, rue Michel-Ange, 75016 Paris. Tél. : 44-96-42-88.

DROIT DE CITER

C'était le petit équilibriste attendu qui, le front parmi les phalènes, s'élançait sur une corde raide tendue d'un arbre à un autre, devant les tables du café, et il paraissait, chaque fois qu'il atteignait l'extrémité du fil, entrer dans une grotte verte, très ouvragée, d'où dégouttait avec tendresse, sur son léger maillot de sclo-rose, la chlorophylle.

GEORGES LIMBOUR, extrait de « La Pie voleuse » (1939), L'« Imaginaire »-Gallimard, nº 330.

Un regard anglais sur Proust et l'histoire

C'est la vision proustienne de la IIIe République que s'est attaché Michael Sprinker (*History and Ideology in Proust*, Cambridge University Press), montrant en particulier comment l'auteur de *La Recherche* travaille avec la minutie d'un anatomiste décrivant la pathologie de la société bourgeoise, et comment, en tournant autour de la notion de classe, il dépeint les glissements et les transformations de la société française qui se met en place : les acteurs économiques, les pouvoirs, les relations sociales à l'intérieur du nouvel ordre capitaliste. Selon le critique du *TLS*, Christopher Prendergast, l'essayiste analyse la manière dont Proust observe au fur et à mesure l'épreuve de force décisive entre une bourgeoisie ascendante et une aristocratie déclinante livrant un combat d'arrière-garde dans les salons du faubourg Saint-Germain, symbolisée par la mutation de madame Verdurin devenue la nouvelle princesse de Guermantes. Parallèlement, Sprinkler décrit l'évolution des idéologies qui traversent l'œuvre – nationalisme, patriotisme, valeurs républicaines et, bien sûr, antisémitisme –, produisant d'étranges et imprévisibles réalignements.

GRANDE-BRETAGNE. *ET POUR QUELQUES LIVRES DE PLUS*

Il n'a pour le moment vendu que cent soixante exemplaires de son premier livre, *Nietzsche and the End of Freedom*, et pourtant il va probablement amasser au moins 100 000 £ (environ 790 000 F) pour son premier roman. Si les éditions Jonathan Cape en la personne de Dan Franklin lui ont versé 32 000 £, si les droits aux États-Unis, en Espagne et aux Pays-Bas ont déjà été vendus (les Français et les Italiens en sont encore à débattre), les producteurs de télévision et de cinéma sont eux aussi sur les dents alors que le livre ne sera publié qu'en janvier. Il s'appelle James Hawes, il a trente-quatre ans, enseigne la littérature allemande à Swansea, dans le pays de Galles, après avoir enseigné l'anglais en Espagne, gagné sa vie en jouant du cor anglais dans les rues de Saragosse ; il a aussi été acteur et écrit des pièces de théâtre. Son livre est un roman policier intitulé bizarrement *A White Merc with Fins* (« Un Blanc mercenaire avec des palmes ») dont on dit qu'il tient à la fois de *Reservoir Dogs* et de *Generation X*, mais l'auteur se réfère plutôt au *Catcher in the Rye* (L'Attrappe-cœur), le livre-culte de Salinger.

■ **RUSSIE.** Selon l'hebdomadaire *Knijnoié Obozrenié*, la dernière édition des œuvres d'Antoine de Saint-Exupéry a été bien vendue depuis le début de l'année. Un résultat qui confirme aussi une popularité avérée de longue date. Ainsi, jusqu'en 1983 (derniers chiffres connus), le romancier français aurait été édité cinquante-quatre fois en Russie pour un tirage global de six millions d'exemplaires. Publiée en deux volumes, cette dernière édition a été tirée à dix mille exemplaires par Soglacié.

■ **BRÉSIL** La Bibliothèque nationale de Rio de Janeiro et le ministère français de la culture publient en collaboration un livre consacré à la poésie française contemporaine : quatorze poètes français contemporains, dont les textes étaient encore inédits au Brésil, sont ainsi traduits en portugais. L'ouvrage est illustré de reproductions de l'album *Jazz* de Matisse. C'est le cinquième d'une série intitulée « Poesia sempre » (Poésie toujours) qui a pour objectif de promouvoir une collaboration entre les poètes de langue portugaise et ceux d'autres pays. Il a été également publié en Argentine et en Colombie.

■ **ESPAGNE** Le Centre culturel contemporain de Barcelone accueille une exposition consacrée au Dublin de James Joyce, inaugurant ainsi un cycle ambitieux qui devrait permettre de découvrir par la suite la Lisbonne de Pessoa, le New York de Dos Pasos, le Prague de Kafka, le Tanger de Paul Bowles, le Londres de Conan Doyle... L'objectif étant bien sûr de faire percevoir les liens qui unissent certains écrivains à leurs villes de prédilection.

■ **AUTRICHE** A la suite d'un accord avec les exécuteurs testamentaires de Karl Popper, l'État autrichien et la province de Carinthie ont acheté pour 11 millions de schilings (5,5 millions de francs) la bibliothèque du philosophe, quelques jours avant la vente prévue chez Sotheby's. Grand lecteur, le penseur britannique d'origine autrichienne avait accumulé une bibliothèque de travail de six mille volumes auxquels il faut ajouter pas moins de trois cents livres anciens d'une exceptionnelle valeur historique, les premières éditions de ses œuvres et les lettres qui lui ont été adressées par Albert Einstein. Cette acquisition viendra enrichir le fonds du Centre Karl Popper à l'université de Klagenfurt.

CORRESPONDANCE

Benoît Duteurtre répond au « Monde »

Au titre du droit de réponse, légalement réglementé, nous avons reçu de Benoît Duteurtre la lettre qui suit.

J'ai été stupéfait de découvrir, dans *Le Monde* du 14 avril dernier, que le fait d'émettre un jugement critique sur certains courants de l'art contemporain pourrait conduire à nier l'existence des chambres à gaz dans les camps nazis.

C'est en effet ce qu'exprime l'article désolant de votre collaboratrice Anne Rey consacré à mon ouvrage *Requiem pour une avant-garde* (éditions Robert Laffont). Tant d'imagination laisse songeur, et je m'étonne que vous laissiez paraître une chose aussi extravagante, ne serait-ce que par respect pour les victimes du nazisme.

L'ouvrage que j'ai écrit est une réflexion sur la musique contemporaine, sur « l'académisme d'avant-garde » et sur la façon dont un courant artistique historico-scientifique a pu masquer des mouvements plus vivants de la création. Retraçant l'histoire de la musique « atonale » (celle de Boulez, Stockhausen, Xenakis...), je m'efforce d'analyser les raisons de son échec, voire de ses demi-réussites. Une autre partie du livre est consacrée à l'étude de la musique contemporaine « tonale » (celle de Reich, Adams, Gorecki...) qui a, selon moi, innové de façon plus convaincante.

Face aux grands courants de la musique contemporaine, je propose une lecture différente de celle qui est habituellement enseignée en France. Je n'attaque pas l'art moderne mais un dogmatisme pseudo-moderne. Je conteste l'idéologie du progrès en art. J'invite à réfléchir sur ce que Debussy appelle une beauté *« sensible »*, avant d'évoquer de stimulantes perspectives fondées notamment sur le « métissage » artistique. Ces positions auraient-elles un caractère fascisant ?

Tel est le sens du réquisitoire dressé par Anne Rey. Plutôt que de parler du livre, elle construit le portrait d'un réactionnaire, manipulé par les pouvoirs, procédant à des *« règlements de comptes »*, occupé à « réviser » l'histoire pour des motifs personnels intéressés.

Je serais obsédé par Pierre Boulez. Comment ne pas reconnaître le rôle central joué par le théoricien du mouvement post-sériel dans le Paris de l'après-guerre ? Mais je m'intéresse d'abord aux *principes* de cette musique, à leur élaboration par Schönberg, à la façon dont un Stockhausen, un Berio s'en sont inspirés. Il se trouve toutefois que Pierre Boulez est le seul de ces musiciens à occuper une position sociale d'hégémonie. Maryvonne de Saint Pulgent ou Michel Schneider l'ont souligné avant moi : loin de *« se contenter d'un poste au Collège de France »* (comme l'affirme Anne Rey), le même homme aura cumulé les fonctions de direction ou d'influence de l'Ircam à la Cité de la musique, en passant par l'EIC, l'Opéra Bastille, l'Orchestre national, etc.

Le deuxième point de l'attaque de Mme Rey découle d'une vision policière de l'art et de la pensée. Découvrant que Marcel Landowski préside l'association que je dirige (Musique nouvelle en liberté), notre détective en déduit que mes idées seraient le fruit d'une manipulation. Mon *Requiem « téléphoné » constituerait* l'instrument naïf de la guerre de pouvoir Landowski-Boulez. Je n'en serais même pas l'auteur ! J'ai pourtant publié nombre d'articles sur la musique contemporaine avant de connaître Marcel Landowski, et celui-ci n'a jamais eu besoin de moi pour dire ce qu'il pensait. Nos relations professionnelles (et amicales) m'interdisent-elles toute analyse personnelle ? Je voudrais signaler à Mme Rey que l'esthétique de la musique contemporaine est un débat d'idées (cela existe !), un peu partout dans le monde, quoiqu'il demeure souvent occulté en France. Si elle m'avait mieux lu, elle saurait également que ma réflexion sur la « tonalité » est relativement éloignée des préoccupations spirituelles développées par Marcel Landowski. Elle ne ferait pas de moi le porte- parole de Menotti, Sauguet ou Rota (musiciens à peine évoqués dans ces pages) ; elle n'affirmerait pas que j'aime particulièrement l'accord parfait, mais soulignerait plutôt mon admiration pour les polyphonies de György Ligeti ou la jeune musique afro-américaine.

Le comble est toutefois atteint lorsque cette dame explique que la critique de l'art moderne risque de me conduire là où elle a conduit Robert Faurisson. Partant d'une tentative de démystification des *Chants de Maldoror*, celui-ci en serait arrivé, presque naturellement, à la négation de l'existence des chambres à gaz... Je ne connais pas les textes de M. Faurisson sur Lautréamont : mais il y a vraiment quelque chose d'odieux dans cette façon d'éliminer le sujet musical, en me clouant soudain – sans aucun motif – au pilori du révisionnisme, de l'antisémitisme et de la haine raciale. Comment ose-t-on établir une relation de cause à effet entre la réflexion sur l'art contemporain et une tendance néo-nazie ? Mme Rey englobe-t-elle dans ses soupçons Claude Lévi-Strauss, Witold Gombrowicz ou Guy Debord, cités dans mon livre pour avoir remis en question, eux aussi, l'ordre avant-gardiste ?

Mme Rey veut faire de moi le porte-parole de la « réaction ». Mais la virulence de son propos m'autorise à me demander quelle cause elle défend elle-même. Celle d'une avant-garde nationale qu'elle n'a jamais négligé de célébrer, au fil de son parcours journalistique, tout en ignorant nombre de mouvements plus significatifs ? Celle de la modernité considérée comme une religion, avec ses procès en sorcellerie ? A l'issue d'une révolution artistique décevante, notre « musique contemporaine » demeure le royaume de la langue de bois. Dans ce microcosme aux abois, ceux qui osent discuter se voient traités de fascistes ou de révisionnistes. En pratiquant l'anathème, Mme Rey vient involontairement confirmer mon analyse.

On peut attaquer les idées que je défends, à condition de recourir à des arguments. Au lieu de cela, Mme Rey (qui me reproche *« une citation tronquée »*) se contente de prélever ici ou là des mots destinés à conforter sa thèse, quand bien même mon ouvrage dirait exactement le contraire.

Pouvez-vous tolérer qu'un journal comme *Le Monde* évite de parler d'un livre pour développer une fausse polémique – sans rapport avec le sujet – et dresser en toute malveillance le portrait à charge de son auteur ?

Le Monde indique que ce droit de réponse aurait dû être publié dans « Le Monde des Livres » du 12 mai, mais qu'un problème technique l'en a empêché.

BULLETINS, COLLOQUES ET SOCIÉTÉS

■ **VERCORS ET SON ŒUVRE. L'université d'Angers organise un colloque sur l'auteur du *Silence de la mer* les 19 et 20 mai. Au programme : Vercors conteur, Vercors et la Catalogne, Vercors outre-Atlantique, Vercors dessinateur et graveur, Vercors biographe et autobiographe et, bien sûr, Vercors éditeur clandestin... (bibliothèque municipale, rue Toussaint, 49100 Angers ; contact : Georges Cesbron, tél : 41-72-12-06, fax : 41-72-12-00).**

■ **LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES DE L'HOMME consacre trois journées d'études au récit des découvertes en sciences humaines. On tentera de cerner un « imaginaire de la découverte » en analysant des récits fictifs et des récits autobiographiques (les 30, 31 mai et 1er juin, Centre Malher, 9, rue Malher, 75004 Paris).**

■ **LA CRÉATION BIOGRAPHIQUE, POUR QUOI FAIRE ? La création biographique sera à l'honneur au Colloque international interdisciplinaire organisé par le Centre d'études canadiennes de l'université Rennes-II - Haute Bretagne, les 22, 23 et 24 mai (pôle Langues, campus de Rennes II-Villejean, tél. 99-33-51-36). En marge du colloque, l'écrivain et cinéaste québécois Jacques Godbout, auteur de *Salut Galarneau*, participera à une rencontre-débat après la projection de son plus récent film, *L'Affaire Norman William* (inédit en France), le lundi 22 mai à 20 h 30, au cinéma Le Colombier, à Rennes.**

■ **L'ASSOCIATION DES AMIS DE JACQUES RIVIÈRE ET D'ALAIN-FOURNIER (Ajraf) organise son voyage littéraire annuel en Berry, au pays du Grand Meaulnes, du samedi 3 au lundi 5 juin (renseignements et inscriptions : Michel Baranger, Ajraf, 21, allée Père-Julien-Dhuit, 75020 Paris, Tél. 43-66-79-72).**

■ **HENRI MALDINEY. Le philosophe est l'invité de la bibliothèque municipale de Lyon-la Part-Dieu pour une journée qui lui est consacrée samedi 20 mai, de 10 à 18 heures. Roger Dextre, André du Bouchet, Jean Oury et Maria Villela-Petit seront présents autour d'Henri Maldiney (entrée libre, renseignements : 78-62-18-07).**

■ **POUR SALUER ROBERT DESNOS, à l'occasion du cinquantenaire de sa mort, la Maison des écrivains organise, jeudi 8 juin, à 18 heures, une rencontre au cours de laquelle auront lieu des présentations de manuscrits et de peintures, ainsi que des lectures d'extraits d'œuvres de cet auteur (salons de la chancellerie de la Sorbonne, 47, rue des Ecoles, Paris-5e).**

L'Europe près des ruines

En décrivant la montée en conscience d'un homme ordinaire, Tabucchi livre un grand roman

PEREIRA PRÉTEND
Un témoignage
(Sostiene Pereira)
d'Antonio Tabucchi.
Traduit de l'italien
par Bernard Comment,
Christian Bourgois, 220 p., 100 F.

Lisbonne, 1938. Tout va bien. Tout va toujours très bien en 1938. Les autruches se montrent plus que jamais passionnées par la profondeur des sables et les intellectuels par la rubrique culturelle des journaux. En première page du quotidien *Lisboa*, le lendemain du meurtre par la police d'un charretier socialiste, on voit *« le yacht le plus luxueux du monde »* à son départ de New York, les passagers babillant en canotier, au son des bouchons de champagne.

Et nous ? Nous, nous enregistrons une déposition. Celle d'un homme, Pereira, responsable, en pleine dictature salazariste, des pages culturelles du *Lisboa*. Disons plutôt que nous enregistrons la déposition d'une déposition, car on ne saura rien de plus que ce qu'il *prétend* à un intermédiaire anonyme. C'est celui-ci qui s'adresse à nous. Ce *« Pereira prétend »* revient comme une litanie, nous enfermant dans le piège de son affirmation, nous obligeant au témoignage. Nous l'écoutons suivre sa mollesse, sa prudence, sa conscience, son chemin, son éveil. Et par l'audition même de ses moindres faits et gestes, rendus dépositaires de sa déclaration, nous voilà, qu'on le veuille ou non, *engagés*. Les autruches italiennes se sont senties visées. Publié en 1994 et perçu comme une dénonciation de l'empire berlusconien, *Pereira prétend*, le dernier roman d'Antonio Tabucchi, a connu en Italie un succès phénoménal.

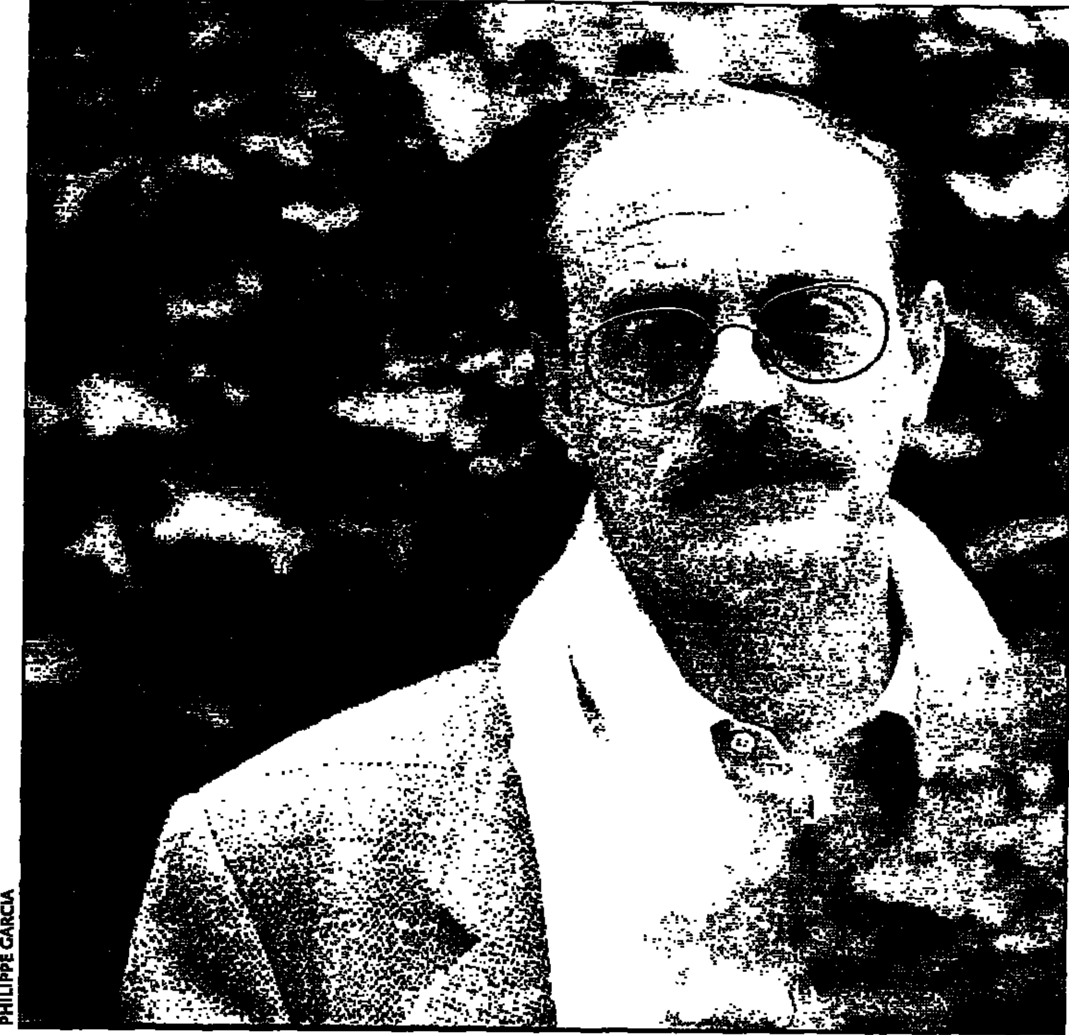
Les autruches françaises, à leur tour, ne résisteront pas à la secousse de ce livre qui est, plus qu'un appel à la résistance, plus qu'un clin d'œil à une atmosphère politique bien actuelle, la plus inattendue, la plus réaliste, la plus accomplie des œuvres de Tabucchi. Un monde est *créé*, un monde sans âge, autonome et d'une impeccable précision.

Un personnage existe, étonnamment exact dans son mystère, attachant dans sa passivité même, troublant par son désir mou de brusquer peu à peu sa propre indifférence. Il s'en est fallu de peu. En route pour le maquis, Lacombe Lucien, lui, était devenu collaborateur par hasard, à cause d'un pneu crevé qui lui avait fait changer sa route. Pereira sera résistant de la même façon. Pas de vélo ni de pneu crevé, car Pereira est gros. Il souffre du cœur. Il transpire. Il aime beaucoup la citronnade. On peut dire qu'il aura tout fait pour ne pas regarder les choses en face. Pour ne pas affronter le monde inquiétant des vivants, il s'interroge sur la mort et la résurrection de la chair, et se confie régulièrement au portrait de sa femme morte, seul témoin permanent, avec nous-mêmes, des doutes qui le taraudent. Pour ne pas écouter Franco, Hitler ou Mussolini qui grondent à deux pas (Lisbonne, après tout, c'est loin, au bout de l'Europe), il brandit l'excuse de ses pages culturelles. Et pour ces mêmes pages, il s'entête à rédiger des notes sur des écrivains morts, ou à ranger dans des dossiers des nécrologies anticipées d'auteurs destinés à mourir. Ne croyez pas que Pereira soit un lâche. Simplement, il aurait bien voulu échapper au monde.

Un désir mou de brusquer sa propre indifférence

On ne saura pas tout de Pereira. Lui-même ne sait pas tout. Si scrupuleux fût-il dans sa déclaration, il est des zones d'ombre, des rêves, sur lesquels il ne cède pas. Quant à la rencontre qu'il fait du jeune Monteiro Rossi, elle est plutôt, pour lui, une reconnaissance confuse. Pourquoi Pereira invite-t-il cet inconnu à rédiger des nécrologies anticipées ? Pourquoi le rémunère-t-il pour ses notes sur Garcia Lorca, Marinetti ou Maïakovski alors qu'elles sont, politiquement, impubliables dans un journal aux sympathies salazaristes ?

Pereira n'en sait rien, assistant en spectateur à ses automatismes, porté par le hasard ou quelque chose qui ressemble à du hasard et qui serait une sorte de morale intérieure. Chaque rencontre est un guide qui sème le doute. Il y a l'homme de foi – le Père Antonio –, l'homme de science – le docteur Cardoso –, le politique – Monteiro Rossi, qui avec ses nécrologies orientées le propulse face à cette évidence si simple : *« suivre les raisons du cœur »* plutôt que *« les raisons de l'intelligence »*.



PHILIPPE GARCIA

Antonio Tabucchi, le talent de se faire oublier pour laisser à son personnage ses responsabilités.

Il y a aussi le dépositaire moral – mais qui donc est cet intermédiaire anonyme qui enregistre la déposition ? La police politique, à supposer que Peirera se soit fait prendre ? A moins que ce ne soit lui-même ? Spectateur ébahi de son propre éveil, forçant la pesanteur de sa graisse, on dirait que Pereira subit tout, jusqu'à son héroïsme. Il est vivant malgré lui. Tout se passe malgré lui. Bien malgré lui, et contre sa prudence naturelle, il se laisse porter par un devoir qui le dépasse : celui d'agir selon sa conscience, s'étonnant lui-même de sa conscience.

Tabucchi nous dit, en postface, comment le personnage de Pereira s'est imposé à lui : s'il rappelle un vieux journaliste portugais qui osa narguer, en son temps, la dictature de Salazar, Pereira *« était simplement un personnage en quête d'auteur. (...) Je me sentis embarrassé, mais je l'accueillis avec affection. (...) Je compris vaguement qu'une âme en train de voyager dans l'air avait besoin de moi pour se raconter, pour décrire un choix, un tourment, une vie »*.

Pereira ne pouvait pas si bien tomber. Nous non plus : l'arrivée d'un grand livre, cela se fête. Tabucchi a ce talent suprême de se faire oublier pour laisser à son personnage ses responsabiltés d'existence. Nous voilà pris à partie, tout près des ruines, au bord d'une Europe qui bascule, là où, le cœur malade, à bout de souffle, Pereira s'éveille. On l'écoute. Quand Pereira, au bout de son cheminement, obéit à sa conscience, quand il se décide à suivre les règles du cœur plutôt que les règles de l'intelligence, il quitte la scène, le devoir accompli. A notre tour de nous trouver les bras ballants, face aux ruines. A nous l'éveil.

Marion Van Renterghem

★ Pereira prétend **a inspiré le réalisateur Roberto Faenza pour un film avec Marcello Mastroianni dans le rôle de Pereira. La date de sa sortie en France est prévue à l'automne.**

Le puriste amoureux

Du « plaisir du texte » à l'art du roman, Giuseppe Pontiggia distille avec légèreté et humour réflexions et aphorismes

PORTRAIT DE L'ARTISTE DE TAILLE
(Le Sabbie immobili)
de Giuseppe Pontiggia.
Édition bilingue,
traduit de l'italien
par François Bouchard, les
« Bilingues » de Babel
(10, rue de Roi-de-Sicile,
75004 Paris) 130 p., 49 F.

Plus qu'une librairie, la Tour de Babel, rendez-vous de tous les Italiens et italianisants de Paris, fait office de véritable centre culturel. Pour inaugurer leur collection bilingue, les toutes jeunes éditions homonymes, fondées par Fortunato Tramuta, ont choisi les représentants de trois générations d'écrivains. Entre le Siennois Romano Bilenchi (1), né en 1909, mort en 1990, naguère traduit chez Gallimard et récemment réédité chez Verdier, et le jeune écrivain romain d'adoption Sandro Veronesi (2), Giuseppe Pontiggia apparaît comme une figure extrêmement singulière.

Les lecteurs français désireux de s'initier à la littérature italienne disposeront ainsi de trois niveaux stylistiques différents : le classicisme toscan de Bilenchi, la vivacité journalistique de Sandro Veronesi (dont nous conseillons le dernier texte très drôle, intitulé « Le Pays des bivouacs », consacré à la vente des montres Swatch) et l'humour brillant de Pontiggia. Depuis *Le Joueur invisible*, découvert en 1985 par Maurice Nadeau, cet écrivain né en 1934 est largement traduit en France (3).

Citant Gaston Bachelard, mais rappelant plutôt Borges, Pontiggia commence par rêver au paradis comme à une immense bibliothèque, à partir d'une libre conversation avec un bouquiniste. Le dilettantisme, la flânerie, le bavardage peuvent devenir un art. Pontiggia le confirme, glissant imperceptiblement, en admirable dialoguiste qu'il est, du propos anodin à la réflexion profonde, à ce que Saba appelait le *« raccourci »*, modeste dénomination de l'aphorisme.

A cette même veine appartient le récit suivant, qui, dans l'esprit de Roland Barthes, tente de retrouver le « plaisir du texte » : *« Retrouver le sens de la littérature conçue comme un bonheur et non pas comme une contrainte : voilà le degré d'enfance qu'il faut désirer à l'âge adulte. Rechercher les livres comme autant de plaisirs, et pas seulement en guise d'instruments. »* Et bel écho, aussi, au *Don des morts* de Danièle Sallenave.

Les livres qui réfléchissent intelligemment sur l'art du roman ne sont pas si rares. Ceux qui le font avec légèreté le sont davantage. *« On n'écrit ni pour soi ni pour les autres : on écrit pour ce soi qui est devenu les autres. »*

AUTODÉRISION

Les importunités de l'avarice, des dettes, de la graisse, du ronflement d'un compagnon ou d'une compagne de lit sont traitées avec une élégance à vrai dire inattendue. Pontiggia ne se contente pas de rire : il rit de lui-même. Des difficultés du langage lorsqu'on est amoureux (jamais, dit l'auteur à juste titre, parler n'exige autant d'attention à la syntaxe et au vocabulaire : une inexactitude, un faux-sens, un solécisme, et c'est le désastre ; l'amour rend puriste), de l'avantage de mourir pour un écrivain (*« l'écrivain posthume publie beaucoup plus que de son vivant et il fait montre d'intérêts étonnamment variés »*), enfin du peu d'existence de l'homme de lettres aux yeux de ses confrères (*« à propos d'un collègue, la phrase « il n'existe pas » est la plus significative de ces expressions par lesquelles ils ont coutume de résumer un jugement »*) : sur chacun de ces sujets, Pontiggia écrit avec une fantaisie qu'en bon lecteur du XVIII[e] anglais il sait devoir aux excentriques d'outre-Manche. Car le *nonsense* n'est souvent que la forme poétique du bon sens.

R. de C.

(1) *Anna et Bruno*, traduit par Marie-José Tramuta, 90 p., 49 F.
(2) *Chroniques italiennes*, traduit par Martine Van Geertruyden, 130 p., 49 F. Né en 1959 à Florence, Sandro Veronesi est l'auteur de trois romans, dont le deuxième a été traduit chez Robert Laffont l'an dernier sous le titre *Les Vagualâmes*.
(3) Après *Le Rayon d'ombre* (toujours chez Maurice Nadeau, 1988), Albin Michel a pris la relève avec *La Comptabilité céleste* (1991).

La beauté poétique selon Leopardi

CHANTS
(Canti)
de Giacomo Leopardi.
Edition bilingue,
traduit de l'italien
par Michel Orcel,
Aubier, 330 p., 135 F.

DISCOURS D'UN ITALIEN SUR LA POÉSIE ROMANTIQUE
de Giacomo Leopardi.
Traduit par Denis Authier,
préfacé par Bruno Pinchard,
Allia, 140 p., 100 F.

A vingt ans, Leopardi partait en guerre contre les romantiques. Paradoxe historique qui n'est pas rare : celui qui métamorphosera la sensibilité poétique de son siècle et exercera une incontrôlable influence sur le siècle suivant, figeant, malgré lui, malgré eux, les innovations de ses successeurs victimes de sa prédominance, se réclamait du passé. En cela, il confirmait l'idée que les poètes lointains sont nos proches parents et que nos prédécesseurs immédiats paraissent être de poussiéreux ancêtres. Aux romantiques il reprochait le choix de leurs objets ; ce qui est excessif, exotique ou carrément laid (catégorie esthétique qu'il considère comme acquise et évidente et sur laquelle il ne s'attarde pas) ne saurait plaire davantage en poésie que dans l'expérience immédiate, nous dit-il. *« Ordures, pourritures, horreurs et monstres »* ne sauraient, selon lui, être privilégiés aux dépens de sujets plus naturels et courants. La beauté poétique naît du supplément d'émotion qu'apportent la qualité de l'imitation et le regard du poète, et *« surtout, et essentiellement, de l'émerveillement de voir ces objets comme transportés où cela paraissait impossible, et représentés par des choses qui, apparemment, ne pouvaient pas les représenter »*.

Ce texte, d'une grande virulence polémique, qui pourrait, à première vue paraître réactionnaire, est, comme toutes les proses de Leopardi, fussent-elles de jeunesse comme celles-ci, d'une étonnante vivacité, d'une séduisante présence. On s'amusera de lire quelques lignes où Leopardi conseille aux romantiques... d'inventer le cinéma ! *« Pourquoi chaque poète, au lieu d'écrire, n'invente-t-il une belle machine qui par diverses combinaisons de moyens ingénieux produise au-dehors, les unes après les autres, des vues et des figures de toute espèce, imite le son par le son, et bref, représentant en bon ordre ce qu'il aura plu à l'inventeur de montrer, agisse non seulement sur l'imagination, mais aussi sur les sens d'un public non plus lecteur, mais spectateur, auditeur, et que sais-je ? »* Nous sommes en 1818.

Leopardi, qu'on lit plus volontiers, il faut l'avouer, lorsqu'il théorise que lorsqu'il met en pratique et dont le *Zibaldone* restera une lecture plus durable que ses poèmes, frappera toutefois définitivement l'imaginaire de son pays. Ses souvenirs d'enfance (le désormais viscontien *Vaghe stelle dell'Orsa* (1) élégamment rendu par son traducteur en de *« vagues flammes de l'Ourse »*), ses élans nationaux, ses contemplations de la nature à travers les puissantes métaphores du *Genêt*, si abondamment commenté, et du *Chant nocturne d'un berger errant de l'Asie*, sa conscience amère du néant et de l'infini, ses désillusions amoureuses (*« Lorsque nouvellement/Dans l'intime du cœur/Naît un désir d'amour/ Languide et las se fait sentir ensemble/Un désir de mourir »*), méritent-ils la place qu'ils occupent désormais dans l'histoire littéraire italienne ? Pourquoi est-il beaucoup plus qu'un Lamartine italien ? L'édition bilingue ici proposée par Michel Orcel, spécialiste depuis de longues années de ce poète, donnera aux lecteurs tous les éléments pour répondre à cette question, d'un point de vue historique et littéraire, grâce à une traduction précise, qui tient compte des archaïsmes et singularités de l'original, et à un appareil critique fourni.

R. de C.

(1) Il s'agit du titre italien de son film *Sandra*.

Dernières livraisons

LETTRES ÉTRANGÈRES

TINTIN AU NOUVEAU MONDE, de Frédéric Tuten
Le projet de l'écrivain américain, auteur des *Aventures de Mao pendant la longue marche* (Gallimard, 1974), était séduisant : s'attaquer à un mythe contemporain pour en faire un objet de rêverie littéraire. Tintin, l'éternel adolescent, s'il est allé sur la lune, n'a jamais affronté les démons de son inconscient. L'auteur va donc confronter cette icône d'innocence asexuée aux réalités du monde adulte : le vieillissement et la mort, la trahison des idéaux, l'exploitation de l'homme par l'homme... Le Nouveau Monde, ce sera aussi la découverte du corps désirant et vulnérable, du doute et de l'incertitude... Hélas, une telle prise de conscience doit passer par de grands débats d'idées, des dilemmes moraux et de longs monologues intérieurs qui succèdent trop vite aux péripéties annoncées par le titre... On reste sur sa faim, malgré l'indéniable talent de styliste de Tuten (traduit de l'anglais – États-Unis – par Maurice Rambaud, Grasset, 270 p., 120 F).

AIMER, VERBE INTRANSITIF, de Mario de Andrade
Dans ce roman, qui fit scandale lors de sa parution au Brésil, en 1927, l'auteur fait le récit d'un apprentissage méthodique : l'initiation à l'amour d'un jeune homme de la bourgeoisie par une gouvernante allemande. L'occasion pour Mario de Andrade de dresser un portrait acide de la société brésilienne du début de ce siècle, de sa fascination mêlée de répulsion pour ce qui provient de l'étranger (traduit du portugais – Brésil – par Maryvonne Lapouze-Pettorelli, Gallimard, 166 p., 120 F).

PRINTEMPS FRANCAIS suivi de POÈMES SATIRIQUES,
de Stig Dagerman
Particulièrement dur et angoissant ce printemps 1948 pour l'auteur de *L'Enfant brûlé*. Installé à Paris, le romancier s'est engagé à écrire une douzaine d'articles sur la vie française pour un journal suédois. Il mettra fin à son projet à mi-chemin : Sont reproduits ici, outre deux lettres adressées à son éditeur suédois, les cinq articles qu'il a finalement écrits, mais aussi, sous le titre *Poèmes satiriques*, une trentaine des quelque mille billets quotidiens signés Dagerman et parus dans un journal syndicaliste. Ainsi peut-on lire dans ses *Bonnes résolutions*, écrites deux ans avant qu'il ne se donne la mort : *« Dans mon grenier plus jamais je ne me pendrai, parce que c'est très mauvais pour la constitution. »* (traduit du suédois par Philippe Bouquet, Ludd, 4 *bis*, rue de Palestine, 75019 Paris, 118 p., 80 F.)

ROMANS, NOUVELLES ET POÈMES, de Malcolm Lowry
« Aucun livre, depuis la guerre, ne m'a autant frappé », écrit Emmanuel Berl à propos de l'œuvre maîtresse de Malcolm Lowry. L'écrivain britannique disait lui-même, s'adressant à son futur éditeur, Jonathan Cape : *« Lisez, lisez encore, lisez plusieurs fois. » Under the Volcano,* paru en 1947, ne devait constituer qu'une partie du grand projet d'écriture jamais achevé de Malcolm Lowry... Projet qu'il avait si justement intitulé *« Voyage qui ne finit jamais »*. Outre *Sous le volcan*, dans la traduction de Jacques Darras parue en 1987, le présent volume rassemble pour la première fois en français les textes majeurs de cet écrivain *« désespérément romantique »*, notamment les poèmes, part la moins connue de l'œuvre. On pourra lire aussi une partie de la correspondance de Lowry, dont cette lettre de quarante pages à Jonathan Cape où il démonte minutieusement les arguments de ses détracteurs (présentation et notes de Jacques Darras, plusieurs traducteurs, Le Livre de poche, « La Pochothèque », 1 087 p., 145 F).

ESSAIS LITTÉRAIRES

LES ÉCRIVAINS SACRIFIÉS DES ANNÉES SIDA,
de Jean-Luc Maxence
Par un directeur d'association d'aide aux toxicomanes, le point sur une génération de romanciers (Guy Hocquenghem, Cyril Collard, Pascal de Duve, Hervé Guibert) décimée par l'épidémie et sur quelques figures essentielles victimes et témoins de la maladie à divers titres (Michel Foucault, Jean-Paul Aron, Conrad Detrez, Alain-Emmanuel Dreuilhe). Une analyse, parfois dominée par une conception spirituelle sinon religieuse de la littérature, et qui n'interdit pas un regard sévère sur certaines faiblesses des livres inspirés par une telle tragédie personnelle. (Bayard-Centurion, 140 p., 100 F).

POÉSIE DE LANGUE FRANÇAISE 1945-1960,
sous la direction de Marie-Claire Bancquart
Les différentes approches, à la fois historiques et thématiques, que proposent les auteurs – Christian Doumet, Jean-Pierre Martin sur « les figures du temps », Christine Dupuy sur « la poésie du lieu », Michèle Finck sur la réception des poésies étrangères et sur la musique, Carine Trévisan sur la peinture, Françoise Rouffiat sur les rapports avec la philosophie – donnent une intéressante vue d'ensemble sur la poésie d'expression française au lendemain de la guerre. Le rôle des revues, les poésies canadienne, belge, suisse ou issues de la négritude sont également traités (PUF, 328 p., 148 F).

HISTOIRE LITTÉRAIRE

LA VIE LE FARD DE DIEU. JOURNAL 1968-1971, de Charles Duits
Charles Duits (1926-1991) a quarante-deux ans lorsque, le 10 mai 1968, il entreprend de tenir un « Journal » dans lequel présent et passé ne feront plus qu'un. Tout paraît le ramener à l'hiver 1942-1943 durant lequel il rencontra André Breton à New York et entra ainsi, à sa manière, dans la mouvance surréaliste en collaborant à la revue *VVV*. Même s'il se sent mal à l'aise au sein du monde *« stalino-sexuel »* qui l'entoure, Duits n'est pas indifférent, et les événements de mai 1968 flattent son goût de la révolte pure. Le 25 mai 1968, il note joliment : *« La France fait une jeunisse. »* Toujours en quête de lui-même et en proie à des crises d'angoisse qui lui laissent peu de répit, Duits n'en poursuit pas moins une œuvre tournée vers l'aventure intérieure qui est la sienne. Il se veut et réussit à être son témoin à charge (présenté par Christian Le Mellec, éd. Le Bois d'Orion, L'Orée-de-l'Ile, Bât. A, 84800 L'Isle-sur-la-Sorgue, 380 p., 185 F).

CARNETS DE ROUTE, de Patrice de La Tour du Pin
Parallèlement à son œuvre poétique – notamment les trois volumes de sa considérable *Somme de poésie* –, Patrice de La Tour du Pin (1911-1975) tint le journal de son itinéraire spirituel. La méditation et l'intelligence des mystères de la foi prennent chez lui la forme de sa prière, qui, a son tour, devient le motif de son poème. *« Réponses aux siècle »* autant que *« réponses à Dieu »*, les notes de ce premier volume ne se bornent pas à l'intimité d'une expérience personnelle mais ambitionnent d'embrasser l'universalité de l'homme (édition établie par Joseph Gelineau, Plon/Mame, 294 p., 125 F).

Israël vers le multiculturalisme

Plusieurs écrivains représentatifs de la littérature israélienne se sont retrouvés à Bordeaux
Au-delà de la politique, ils témoignent d'un renouveau

L'image classique de l'écrivain israélien contemporain est celle d'un homme de gauche, pacifiste, profondément engagé dans la vie politique de son pays, et reconnu à l'étranger pour s'opposer à l'occupation des territoires. Dans ce moule-là se coule assurément David Grossman (né en 1954), invité avec Emile Habibi, Yehoshua Kenaz, Orly Castel-Bloom, et le poète Israël Pinkas au « Printemps d'Israël » qui s'est tenu à Bordeaux, du 4 au 13 mai, à l'initiative de Silviane Sambor et de son association Le monde autour du livre. L'un des effets de cette rencontre a été de compliquer heureusement la perception d'un univers littéraire, dont on s'imagine trop souvent qu'il ne se nourrit que du conflit israélo-arabe, tout en maintenant en survie artificielle les formes romanesques et poétiques de la Russie du début de ce siècle.


JEAN-LUC CHAPIN
Emile Habibi, le ton mordant de la dérision

Telle qu'elle a été présentée à Bordeaux, dans une palette limitée mais représentative, la littérature israélienne témoigne au contraire *de la diversité d'expression* et d'inspiration d'un pays qui est en train de bousculer les codes du sionisme intégrateur de jadis, pour se découvrir comme une société *profondément multiculturelle*. La présence à Bordeaux du grand écrivain d'expression arabe Emile Habibi symbolisait à sa manière le pluralisme linguistique israélien – *même si l'hébreu domine*, et même si le voisinage entre les langues ne va pas sans conflit. Le personnage principal du dernier livre de David Grossman, *Le Livre de la grammaire intérieure* (Seuil), l'adolescent Aaron, qui refuse, à treize ans, de continuer à grandir et se révolte contre la tyrannie d'un corps en pleine mutation, est à sa manière aussi l'expression d'une rébellion : *« A la différence des héros des romans de culture, comme* Wilhelm Meister, dit David Grossman, *Aaron ne sera jamais socialisé. Je ne le lui souhaite pas. »* Comme si l'intégration n'était plus désormais une valeur suprême, dans une société qui demeure, malgré tout, une *société d'immigration*.

RACINES

A cette quête de la diversité culturelle, à cette recherche des origines juives, européennes ou orientales, que ne dissimule plus une identité israélienne moderne saupoudrée d'américanisme forcené, correspond une littérature des racines, au succès significatif. Ainsi, le *Victoria* de Sami Michaël (chez l'éditeur israélien Am Oved, 1993) : un tableau coloré de la vie des juifs de Bagdad. L'intérêt nouveau qu'un David Grossman, pourtant « laïc », porte au Talmud, *« réservoir de mots, racine araméenne de l'hébreu moderne »* dont la fréquentation lui permet de *« se reconnecter à une chaîne de pensée juive, et de céder à l'attraction de l'abstraction »*, appartient au même phénomène.

David Grossman, reste cependant l'auteur « engagé » de l'un des premiers romans écrits en hébreu, au début des années 80, sur l'occupation de la Cisjordanie (*Le Sourire de l'agneau*, qui doit sortir au Seuil, dans une traduction de Gisèle Sapiro). Il a écrit bon nombre de reportages sur la confrontation entre Palestiniens et Israéliens, dont le fameux *Vent jaune*, livre prophétique sur l'Intifada (1987), et, plus récemment, un essai sur les Palestiniens, citoyens israéliens, de Galilée, *Absents-Présents*, à paraître également au Seuil. La place qu'il occupe dans l'espace littéraire israélien est celle que le sionisme a assignée aux intellectuels : celle de conscience, que l'écrivain conserve encore dans une société de plus en plus envahie par la télévision.

Mais il serait simpliste de comparer la littérature israélienne ancienne et la nouvelle, en opposant l'engagement des « anciens » (Amos Oz, A.B. Yehoshua, David Grossman) au relatif désintérêt des « jeunes » pour la politique. Certains de ces « jeunes », comme le poète romancier Ytzakh Laor, poursuivent une impitoyable critique de la société (*dans son Festin de roi*, fresque contre-utopique sur l'armée israélienne non traduite). Et n'est-ce pas justement de *« repli narcissique »* sur la sphère privée que les critiques israéliens ont, récemment, accusé lesdits « anciens » ? L'atmosphère minimaliste moderniste, amorale et violente des livres d'Orly Castel-Bloom (née en 1960) – dont Actes Sud publie ces jours-ci, dans une traduction de Rosie Pinhas-Delpuech, le roman *Où je suis* – est en apparence à mille lieues d'une problématique de l'engagement : une héroïne en quête d'une normalité introuvable y cherche désespérément un travail, un *mari, etc.*, en faisant l'expérience de la désinsertion que lui impose un environnement de cauchemar.

Reflet de la diversité, les rencontres de Bordeaux *avaient lieu* en trois langues, au moins : en hébreu, en arabe, ou en français. C'est dans cette langue que s'exprimait Yehoshua Kenaz, le sabra francophone, *dont on a particulièrement remarqué le roman Vers les chats*, son cinquième livre, le premier à être traduit en français tout récemment chez Gallimard (1). *Traducteur en hébreu des grands* classiques français – notamment *Le Rouge et le Noir, Le Cousin Pons, Bouvard et Pécuchet* – et aussi d'auteurs du XXe siècle aussi divers que François Mauriac, Paul Zevacco, Gaston Leroux, ou Cecil Saint-Laurent, Kenaz se caractérise par une volonté d'être, avant tout, un écrivain israélien, sans avoir recours, *comme presque tous*, aux références juives. *« Je ne fais pas une littérature juive »*, dit souvent ce Tel-Avivien né en 1937 à Petah Tikva, très influencé, dans son style et sa culture, par l'Europe. Fasciné par le grotesque, son regard cruel et sans complaisance n'exclut cependant pas une réelle compassion pour les faibles, pour les fous : *« Ce sont toujours des victimes »*, dit-il.

Ainsi, dans *Vers les chats*, l'héroïne, Yolanda Moscovici, une vieille Israélienne impotente hospitalisée *dans un service de gériatrie* pour une banale fracture, manifeste-t-elle une attention aux autres exceptionnelle. Pour elle, l'hôpital, avec *ses êtres difformes et délabrés*, va être, paradoxalement, le lieu d'une vie nouvelle. Revenue à la fin chez elle, décidée à s'accepter, à vivre sans illusions, elle verra de sa terrasse, comme un double *d'elle-même, la voisine* qui s'est écrasée près des poubelles. Près des chats.

Ce pourrait être l'horreur, si l'on ne sentait dans ce fort roman aux obsessions baudelairiennes qu'à force de disséquer froidement un monde déprimant l'auteur s'est laissé prendre par son écriture. Et qu'il a fini par aimer réellement Yolanda... Une traduction de *Moment musical*, quatre nouvelles de Kenaz sur une enfance au temps du mandat britannique, *doivent* paraître chez Actes Sud.

SATIRE

Emile Habibi, lui aussi, a connu le *temps du mandat. Il n'a jamais* envisagé de vivre ailleurs qu'à Nazareth. Né à Haïfa en 1922 dans une famille arabe anglicane, il a été tout d'abord un écrivain politique, *directeur d'un journal communiste* arabe qui a disparu en 1988. Son œuvre, écho de l'expérience vécue des Arabes d'Israël, par un mélange de style arabe classique et *d'expression occidentale*, ouvre des perspectives nouvelles à la littérature, alors qu'Anton Shammas, par exemple, autre Arabe chrétien, avait choisi l'hébreu pour *son beau roman Arabesque* (Actes Sud). Avec *Les Aventures extraordinaires de Saïd le peptimiste* (Gallimard), Emile Habibi créait avec une formidable ironie un personnage de petit Arabe roublard qui se débrouillait pour vivre avec les Israéliens. *« La satire est une spécificité de notre patrimoine littéraire dans la mesure où ce genre a su s'imposer et défier la répression culturelle que nous ont infligée les tyrans à travers les siècles*, explique-t-il dans un intéressant entretien paru dans la revue *Méditerranéennes* (2). » *« Si j'ai choisi le ton mordant de la dérision, c'est certainement à cause de la situation tragique dans laquelle nous nous sommes trouvés au sein de l'Etat d'Israël »*, poursuivait-il.

« Moi, j'ai une dette à l'égard des écrivains israéliens. Quand il y aura la paix, chacun pourra tirer des enseignements de l'autre », concluait-il à Bordeaux. En attendant, il nous annonce son dernier roman, *Sarayya, fille de l'ogre* (à paraître chez Gallimard). L'histoire d'une petite paysanne très curieuse qu'un ogre amoureux enferme dans un château. *« C'est une histoire populaire palestinienne »*, résume-t-il.

Nicolas Weill et Nicole Zand

(1) Joshua Kenaz a reçu pour ce livre le prix Wizo 1995 ; Claude Vigée a, pour sa part, été récompensé par le prix Wizo français pour les deux tomes de ses souvenirs, intitulés *Un panier de houblon* (J.-C. Lattès).

(2) *Méditerranéennes*, été-automne 1994, 6, rue du Mail, 75002 Paris.

Lumière de Faulkner

Suite de la page 1

Les hommes obéissent à cette loi ? Mais oui, et c'est pourquoi ils s'égorgent. Misogynie de Faulkner ? Nullement. Au contraire. Les femmes sont les premières victimes de cette barbarie de base (même si *« elles ont toujours préféré la mort à la paix »*). Les religions ? Celle que Faulkner montre, dans sa dévastation psychique et physique, est le christianisme dans sa crispation protestante : *« La musique, comme toute musique protestante, garde toujours quelque chose de sévère et d'implacable, de prémédité et de froid. Les ondes sonores, avec moins de passion que d'immolation, demandent, implorent le refus de l'amour, le refus de la vie, les défendent aux autres, réclament la mort, comme si la mort était le plus grand des bienfaits. »* Et encore : *« Plaisir, extase, ils semblent incapables de supporter cela. Pour s'en évader, ils ne connaissent que la violence, l'ivresse, les batailles, la prière. »* Et encore : *« Dans ces conditions, pourquoi leur religion ne les pousserait-elle pas à se crucifier eux-mêmes, et à se crucifier mutuellement ? »*

Nous sommes ici dans *Lumière d'août*, sans doute le plus « réussi » des romans de Faulkner. C'est *le pasteur Hightower* qui parle, et il sait de quoi il parle. Il a sa phrase-clé : *« Maintenant, bientôt. »* A la tombée de la nuit, les chevaux de la guerre de Sécession passent devant lui comme une vision. Christmas, lui, le Blanc-Noir devenu l'assassin de Joanna Burden, a aussi sa phrase-clé : *« Elle n'aurait pas dû se mettre à prier pour moi. »* Faulkner se projette intensément dans ces deux personnages, et pour cause.

La *fuite de Christmas* (ce Christ troublant la communauté puisqu'il est des deux côtés à la fois, ce qui lui vaudra la passion érotomane de la femme blanche négrophile, puis la castration des Blancs négrophobes) est une occasion rêvée de faire sentir ce qu'est le temps désenclavé, *non compté*, respiré de toute part : *« Il lui semblait qu'un jour serait suivi d'un autre jour, plein de fuite et de hâte, sans nuit entre eux, sans intervalle pour se reposer, comme si le soleil, au lieu de se coucher, s'étant retourné dans le ciel, revenait en arrière sans avoir touché l'horizon. »* Mais aussi : *« Il lui semblait que, tandis qu'il restait là, assis, le jour doré le contemplait nonchalamment, comme un chat jaune couché et somnolent. »* Faulkner est le pasteur chassé de son temple par les fidèles ; il est l'assassin, au fond innocent, qui, depuis l'enfance, est soupçonné d'en savoir trop long sur la sexualité refoulée des acteurs (Christmas, à l'âge de cinq ans, surprenant la diététicienne dans sa chambre en train de faire l'amour, il est caché dans un placard, il mange le *« ver rose »* du dentifrice ; Christmas utilisé comme objet sexuel par la propriétaire blanche voulant, pour finir, le ramener à la société et à Dieu.)

Le pasteur voit *« toutes les églises du monde... comme un rempart dressé contre la vérité et contre cette paix, ouverte au péché aussi bien qu'au pardon, qui est la vie de l'homme »*. Christmas, lui, répète : *« Je ne voulais qu'une chose, la paix. »* Mais il n'y a pas de paix, il n'y en a jamais eu, il n'y en aura jamais. Les faux prophètes n'arrêtent pas de broder à son sujet, de déclamer, de pérorer, de spéculer ; Faulkner, vrai visionnaire, n'a pas été un faux prophète : c'est pourquoi il reste lisible, comme on lit *Macbeth, Hamlet*, ou encore Isaïe, Ezéchiel, Jérémie. Révélation de l'*être-là* : *« Il se tenait là, simplement, au milieu d'on ne sait quelle suprême distillation du jour impitoyable, éblouissant, quasi tropical, ne sachant plus s'il clignait des yeux ou non, au milieu d'une implacable infiltration que les murs mêmes ne pouvaient arrêter, et qui venait de l'atmosphère qui l'entourait, relents de poisson et de café, de sucre et de fruits, de chanvre et de marécage... »* (il s'agit du reporter, dans *Pylône*). Les deux mots qui reviennent sans doute le plus souvent, dans ces récits actifs et méditatifs, sont *« implacable »* et *« impondérable »*. L'implacable ouvre sur l'impondérable. Suspens, éclaircie, liberté vide perdue dans le temps, hymne.

Ainsi des cavaliers sudistes, morts depuis longtemps, qui apparaissent au pasteur blessé dans *Lumière d'août* : *« Ils tourbillonnent et disparaissent. La poussière s'élève, aspirée vers le ciel, s'efface dans la nuit qui maintenant est tout à fait venue. Et cependant, penché à la fenêtre, sa tête bandée énorme et sans volume au-dessus des taches jumelles de ses mains sur l'appui, il a l'impression de les entendre encore : les clairons sauvages, le cliquetis des sabres et le tonnerre expirant des sabots. »*

Ou encore, pour décrire le visage de Christmas mort, ce que ses tueurs seront obligés de voir toute leur vie : *« Ce sera toujours là, rêveur, tranquille, constant, sans jamais pâlir, sans jamais rien offrir de menaçant, mais par soi-même serein, par soi-même triomphant. »* Telle est l'étrange lumière de Faulkner traversant le siècle.

Philippe Sollers

Signalons aussi *Lettres à sa mère 1918-1925 (Thinking of home)*, édition préparée par James G. Watson, traduit de l'anglais (États-Unis) par Didier Coupaye et Michel Gresset, Gallimard, coll. « Arcade », 264 p. 95 F.

هكذا من الأصل

Driss Chraïbi, l'homme libre

« L'Homme du Livre » est une évocation anticonformiste de Mahomet. En forme de main tendue par-dessus la Méditerranée...

L'HOMME DU LIVRE
de Driss Chraïbi.
Éd. Balland-Eddif,
coll. « Le Nadir », 104 p., 70 F.

Il aurait dû devenir chimiste, mais son prénom – Driss, « le semeur », en arabe – le prédestinait sans doute à l'écriture. En quarante ans naîtront ainsi une quinzaine de livres de colère et de passion. Dès 1954, semant le vent, il récoltait la tempête avec *Le Passé simple* (1), qui dénonçait, d'une plume rageuse, la rigidité et l'hypocrisie sociale de l'islam traditionnel. Un brûlot que les nationalistes marocains reçurent très mal, au moment où le pays luttait pour son indépendance – et qui, aujourd'hui, fait l'objet de thèses dans les universités. Puis, ses critiques prirent pour cible la civilisation occidentale avec *Les Boucs*, en 1955 (2), où la domination pernicieuse de la société de consommation dans *Une enquête au pays*, en 1981 (3). Avec son insolence tranquille et son réalisme cru, Chraïbi-le-rebelle peaufinait son image d'enfant terrible de la littérature maghrébine.

A le voir aujourd'hui, la tignasse en bataille, sorte de grand carnassier maigre descendu des montagnes de l'Atlas, on pense à la fable du loup et du chien. Aux autres, les écrivains « installés », le confort et les soucis de la notoriété. Lui n'a que la peau et les os, mais il court où il veut, ne ménageant rien ni personne : *« C'est un écrivain en liberté »*, écrivait Tahar Ben Jelloun (4).

Mais cette liberté, Driss Chraïbi, depuis quelque temps, en use différemment. Avec moins de férocité et plus d'ironie. Grâce à son *Inspecteur Ali* (5) – dont il médite les prochaines aventures à Cambridge –, il s'est même offert un petit tour du côté du faux roman policier. Histoire d'étudier, sur le mode amusé, l'identité de ce qu'il appelle, non sans malice, *« l'homo arabicus »*.



J.R. BAJARD/EDITING

« Le Semeur » sur le terrain de la poésie et du sacré

Et le voici aujourd'hui sur un terrain plus inattendu encore, celui de la poésie et du sacré. Non qu'il ait renoncé au plaisir de déconcerter *« les idéologues, les conformistes, les journalistes à bretelles... »* Au contraire. *« Ce livre vient à contre-courant,* note-t-il en se frottant les mains, *il perturbe... »* Mais, avec le temps, sa prose se fait plus ronde, plus sensuelle, marquée, à ses yeux, *« du sceau d'un mysticisme dont l'Occident aurait perdu le sens »*. Lui, l'écrivain marocain nourri au français du Littré, amoureux de Saint-John Perse et de René Char, ne cherche plus seulement à *« faire dérailler la littérature maghrébine pour qu'elle sorte enfin du rapport conflictuel Orient/Occident, fils/pas fils »*. Il veut, ici, *« rendre la musicalité de la langue coranique à travers la beauté de la langue française »*.

Le sujet de cet *Homme du Livre* s'y prête d'ailleurs magnifiquement. L'Homme, c'est Mahomet, *« le loué »*, fondateur de la troisième grande religion abrahamique. Le Livre : le Coran, révélé par Dieu à Mahomet via l'archange Gabriel du paradis chrétien. Le tout est une évocation poétique et anticonformiste de l'aventure terrestre de Mahomet, avant qu'il ne devienne le prophète de l'islam. *« Figurez-vous un homme, bien avant la révélation, allant méditer dans une grotte, en l'an 610, du côté de La Mecque,* explique Driss Chraïbi. *J'ai rêvé que cette grotte était un utérus d'où allait sortir un prophète. J'ai rêvé d'être un instant auprès de cet homme en qui allait descendre l'esprit divin... »*

Émaillé de phrases du Coran, le livre, sous-titré *« roman »*, fait la part belle à l'émotion, au souffle lyrique, à l'imagination. Chraïbi y chante un Orient mythique, avec ses fêtes hautes en couleur, ses récits de bravoure guerrière, son sens de la terre et de la tribu. On y trouvera, en filigrane, de superbes peintures de déserts ou de chevaux, *et aussi – dans la description* de la vie dépouillée d'alors – une certaine nostalgie de grandeur et de pureté. Pas un mot, cependant, qui soit *susceptible de froisser les « barbus islamistes ». « Le livre a été lu soigneusement par les oulemas, les gardiens de la loi,* raconte Chraïbi. *D'ailleurs, je n'ai rien d'un martyr chiite. »*

C'est pourtant en pensant – aussi – au fléau de l'intégrisme que Driss Chraïbi a écrit cet *Homme du Livre*. *« Nous sommes dans un monde où il faut tendre la main »*, dit-il. Aux musulmans, pour leur montrer que la perception de leur monde ne se réduit pas aux islamistes ou aux groupes armés. Aux Occidentaux, et singulièrement aux Français, pour qu'ils acceptent la part méditerranéenne qui est en eux.

Et si les mots pouvaient jeter un pont entre les rives de la Méditerranée ? Si la poésie, cette *« entreprise de résurrection »*, pouvait offrir cette main tendue, cette amorce de réponse aux fanatiques d'Alger, de Téhéran, de Dacca... ? Driss Chraïbi semble le penser qui mûrissait ce livre depuis plus de dix ans. Cette fois, c'est sûr, le semeur veut laisser derrière lui des graines d'espoir.

Florence Noiville

(1) Denoël ; réédité en « Folio » Gallimard (n° 1728).
(2) Denoël ; réédité en « Folio » Gallimard (n° 2072).
(3) Seuil, « Points-roman » (n° 84).
(4) « Le Monde des Livres » du 14 janvier 1994.
(5) Denoël, 1991 ; réédité en « Folio » Gallimard (n° 2518).

Les vertus de l'eau

Pour oublier ses peines d'amour, l'héroïne de Cécile Wajsbrot nage. Et le roman épouse avec fluidité le rythme de ses brasses

LE DÉSIR D'ÉQUATEUR
de Cécile Wajsbrot.
Zulma, 100 p., 85 F.

La piscine peut-elle guérir un chagrin d'amour ? C'est ce qu'espère l'héroïne du nouveau roman de Cécile Wajsbrot qui, après *Atlantique*, trouve décidément dans l'eau une vertu de consolation...

La piscine est devenue pour la narratrice le seul rituel, représente la seule continuité à travers ses journées d'abandon absolu, la carte d'abonnement étant l'unique preuve qu'*« elle existe, qu'elle vit encore »*. La discipline des brasses, leur méthode – *« on écarte mieux les souvenirs sur le ventre que sur le dos »* –, leur lenteur appliquée, leur décompte minutieux lui permettent, tandis que le chlore emporte la tentation des larmes, de noyer peu à peu une peine sentimentale dont on lui a assuré qu'elle ne saurait durer au-delà d'une année.

La première qualité du roman de Cécile Wajsbrot réside dans le rythme de la phrase qui épouse, dans le balancement égal de ses éléments, la reprise régulière d'un même mot, l'harmonie calculée de ces exercices d'oubli que la narratrice prolonge jusqu'à ce que le plafond de la piscine devienne, à la nuit tombante, aussi lumineux que la voûte étoilée du Rex, le cinéma des grands boulevards. La phrase s'épanouit peu à peu, acquiert sa respiration propre, reflétant l'espérance progressive de l'héroïne de revoir, en sortant de la piscine, les lieux, le monde d'un regard neuf. Mais il arrive aussi qu'elle se crispe, se fige soudain sur une formule douloureuse : *« Recommencer, je n'en ai pas la force. »* Le souvenir, alors, attaque, vient la submerger au moment même où la fatigue physique était sur le point d'effacer la mémoire.

LUI ET ELLE

Le souvenir, c'est d'abord Lui, qu'elle ne nomme pas, s'abstient de décrire, de situer comme s'il se ramenait à un simple courant de l'amour, mais aussi et surtout Elle – dont le souvenir occupe de plus en plus de place à mesure que le texte se déroule. La liaison que la narratrice a entretenue avec cette femme, qu'elle ne nomme pas non plus, était plus secrète, menacée, poignante et sûrement plus complète.

Elle a fini pourtant par se lasser de son oscillation entre deux mondes de sensations, deux vies amoureuses – *« l'une trouble, l'autre claire »* –, deux histoires – *« l'une impossible, l'autre extraordinaire »* –, qu'elle ne parvenait plus à concilier. Et cette lassitude de naviguer d'une relation à l'autre, cette impossibilité de perpétuer un flottement douloureux – *« Quand je partais avec lui, j'étais hantée par elle »* – ont provoqué le désir d'équateur – qui donne au livre son beau titre. L'équateur, vers lequel elle avait pensé, un temps, s'en aller, incarnait non seulement à ses yeux le rêve d'une ligne où l'on peut se tenir à égale distance de tout, établir un rapport équidistant avec ceux que l'on a aimés, mais aussi – par ce qu'il représente d'incandescence et d'oubli brûlant – le songe d'un repos calciné, où elle aurait découvert *« l'or, un or de chair, un or de vie, un absolu »*. Mais elle a renoncé à ce départ parce qu'elle a compris que l'Equateur ne serait qu'un leurre de plus, une fausse Terre promise, un simple trait hypothétique où les touristes aiment à se faire photographier avec un pied dans chaque hémisphère.

Mais, surtout, elle prend conscience qu'elle n'a servi que de parenthèse, de respiration momentanée à ceux qui prétendaient l'aimer, qu'ils ne l'ont admise dans leur existence que pour colmater leurs brèches, pallier leur manque de plaisir. Lui comme Elle étaient en guerre avec eux-mêmes, s'enfermaient dans des citadelles impossibles à ébranler, et devant lesquelles elle campait, impuissante. Ils appartenaient à la tribu des gens raisonnables qui daignent à peine se livrer, hésitent indéfiniment à plonger et, dans le domaine des sentiments, demeurent là où on a encore pied.

Elle aspire – et ce souhait communique à la fin du livre un ton de douce euphorie, un large mouvement de surplomb, de dépassement soulagé – à partir au large de l'amour, dont elle n'a plus besoin pour se sentir exister, rejetant la dépendance qu'il implique et décidée à ce que *« sa vie ressemble à ce qu'elle en dit »*. Elle peut se délivrer du rituel à la fois rassurant et frustrant de la piscine, *« pleine d'illusions, de mirages flottants, de déceptions qui coulent »*, et nager au loin, dans une mer inconnue, avec comme repère minimal une vieille femme et son transistor, sur la plage, car *« il y a toujours quelqu'un qui veille »*. Le rythme de la phrase ne se heurte à aucun écueil, ne se brise plus jamais, reste ample et souverain au terme de ce beau roman d'amour qui laisse une impression de paix voluptueuse.

Jean-Noël Pancrazi

L'esprit du surréalisme

LES PÉLICANS DE VALPARAISO
de Claude Courtot.
Le Cherche Midi Éditeur
172 p., 110 F.

Peut-être simplement parce qu'il fut, malgré les tentations doctrinaires qui le menaçaient, moins une école qu'une certaine manière de regarder le monde, de l'écrire, de le rêver – de le vivre –, le surréalisme n'est pas une théorie littéraire passée, arbre mort incapable de produire de nouveaux fruits. En ses œuvres et ses pensées les plus vives, il est encore, pour certains, un principe actif, vivant.

L'héritage dont se réclame Claude Courtot – qui appartint au groupe dans les années 60, juste avant la mort d'André Breton, et à qui l'on doit notamment des essais sur Benjamin Peret ou René Crevel – n'est pas historique. Et ce n'est pas un hasard s'il cite, au début de son dernier roman, cette phrase de Maurice Blanchot : *« L'histoire du surréalisme n'a qu'un intérêt d'érudition. »* Plus donc qu'à une histoire figée et achevée, c'est à un esprit vivace, encore fécond, qu'il se réfère. Esprit qui est tout à la fois regard et sensibilité, pensée et poésie, manière de rêver, raison de vivre. Qui est surtout désir. Dans ce sens, *Les Pélicans de Valparaiso* est bien une œuvre surréaliste. Sans vaine nostalgie, sans passéisme.

Récit autant que roman, le très beau livre de Claude Courtot mêle des souvenirs personnels et une fiction en forme de quête amoureuse et d'identité. Surréaliste, cette quête l'est de chercher les clefs – de fait, il est beaucoup question de clefs dans ce récit – du réel dans les arcanes de l'imaginaire. Surréaliste également, mais sur un mode plus convenu, les piques obligées contre la religion ; d'autant que la confiance accordée à l'invisible et à ses signes relève bien d'une vision idéaliste et « surnaturelle » du monde.

Dans ce mélange et cette confusion des plans, rien n'est forcé ou arbitraire : ce sont les zones incertaines où le réel devient le vrai lieu des songes, où l'onirique donne à la réalité son juste sens, son poids, qui sont ici explorées. *« La logique des faits a la solidité, l'épaisseur du fatal. On n'échappe pas davantage à l'une qu'à l'autre. Implacable latent, inéluctable manifeste. »* Nous sommes loin des exercices littéraires, quelquefois poussifs et besogneux, qui laissaient aux libres associations et aux automatismes de la plume le soin de pallier une certaine vacuité de l'esprit. Ne s'embarrassant pas de ce fatras, le récit de Claude Courtot a la force d'une évidence limpide.

Patrick Kéchichian

Histoires littéraires
PAR FRANÇOIS BOTT


B. CLEEVE

LA FABLE ET LE FOUET suivi du **GARDIEN DES ROSÉES**
d'Alain Bosquet.
Gallimard, 364 p., 150 F.

GEORGES ET ARNOLD ARNOLD ET GEORGES
d'Alain Bosquet.
Gallimard, 250 p., 120 F.

Perruques et paradoxes

Avez-vous déjà goûté les charmes de Varna ? C'est une ville de Bulgarie, sur les bords de la mer Noire, et c'est là qu'Alain Bosquet (qui se prénommait alors Anatole) vécut sa petite enfance au début des années 20. D'origine alsacienne et belge par son père, russe et juive allemande par sa mère, il a trouvé le moyen de devenir un des écrivains les plus parisiens de notre république littéraire, après être passé par Bruxelles, New York, l'Angleterre de 1943-1944 et l'Allemagne des années 1945-1950. Cet homme a retracé son parcours dans une trilogie très romanesque – *L'Enfant que tu étais, Ni guerre ni paix* et *Les Fêtes cruelles* (1) –, dont la tonalité ou le climat sont peut-être résumés par cette phrase : *« Si tu ne sais pas pourquoi tu pleures, tes larmes le savent. »* Alain Bosquet habite maintenant derrière la place Saint-Augustin, loin de la mer Noire et de sa ville natale, Odessa. Il est obligé de traverser la Seine pour rejoindre les arrondissements de la république des lettres. Vous le reconnaîtrez à ses manières de prélat et de diplomate... Cependant, elles cachent quelqu'un de très écorché et des sourires revenus de tout. Le cosmopolitisme entraîne beaucoup de choses, notamment le sourire de la désillusion.

Pour se reposer de ses romans et se distraire de ses poèmes – « faire diversion » en quelque sorte, comme les excellents diplomates et les meilleurs stratèges –, Alain Bosquet écrit des aphorismes. Il les a réunis sous le titre *La Fable et le Fouet.* Cette curieuse « enseigne » laisse entendre que la vocation de la littérature serait de stimuler ou de raviver les sentiments et les pensées comme on « se fouette le sang ». Dans son avant-propos, Alain Bosquet se distingue des *« penseurs »* qui, *« de Montaigne à Cioran et de La Bruyère à Bachelard »*, eurent la (seule) préoccupation de la morale et de la vérité. Je ne suis pas sûr qu'il ait raison pour Cioran, ni pour l'auteur des *Essais*, ni pour celui des *Caractères*. En tout cas, lui-même ne se laisse gouverner que par ses *« hantises »*. Il en cite quelques unes : *« la vieillesse »*, *« la luxure »*, *« la santé de l'âme »* et la peur de s'encroûter dans ses habitudes. Beau sujet de dissertation pour les élèves de philosophie : les périls de l'habitude, et sa nécessité. Car il faut bien, tout de même, se familiariser avec cette planète... Alain Bosquet, pour sa part, ne s'y est pas tellement accoutumé. Quand il est fatigué de son époque et de son quartier, il voudrait qu'en récompense de ses *« bons et loyaux services »*, la République lui permette de réviser sa biographie. Si *« le réel n'est qu'un petit défaut de l'irréel »*, pourquoi ne pas le corriger ?

Alain Bosquet a une façon particulière de mélanger les choses élevées (la théologie, par exemple) et les choses triviales. *« Moi, un pèlerin de l'absolu ? Plutôt son gigolo »*, dit-il... Au détour d'une page, tous les écrivains donnent leur définition de la littérature. D'après Bosquet, c'est une manière de *« gérer le désespoir »* ou d'*« habiller le néant »*, avec diverses *« perruques »*. Les auteurs d'aphorismes cultivent les paradoxes. C'est leur spécialité, comme les états d'âme pour les poètes de jadis. On en trouve dans le jardin de Jules Renard comme dans celui de Vauvenargues, l'éternel jeune homme... Alain Bosquet applique ce mode de pensée à la politique, laquelle s'y prête très bien. Ainsi nous fait-il savoir que *« le régime le plus heureux de l'histoire moderne a été celui de François-Joseph : une dictature consciencieuse »*. Pour obéir à sa vocation, la maxime réclame également de la misanthropie. Versé dans l'art de discréditer ses semblables et de se dénigrer lui-même, Alain Bosquet traite *« le genre humain »* de *« genre mineur »* – comme le mélodrame ou le vaudeville. A son avis, *« le mot* presqu'île *devrait servir d'exemple : pourquoi ne pas dire que nous avons une presqu'âme, et que nous sommes des presqu'hommes ? »* C'est grinçant, blessé, humoristique et savoureux tout à la fois. Et l'amertume se dissimule tout de suite derrière une boutade, une pirouette. La mélancolie doit être *« pimpante »*. Question de politesse... Dans sa *« boutique »*, Alain Bosquet propose des *« crépuscules en tous genres »*, mais il annonce une excellente nouvelle : les rêves, mystérieusement, ne vieillissent pas.

Pour dépeindre les bonheurs du dimanche, il se déguise en disciple de Tchouang-tseu : *« Les jours pairs, l'arbre choisit son oiseau. Les jours impairs, c'est l'oiseau qui choisit son arbre. Le dimanche, tous les arbres sont oiseaux, et tous les oiseaux déplorent d'être des arbres. »* Du reste, le dernier roman d'Alain Bosquet, *Georges et Arnold. Arnold et Georges*, est une sorte d'apologue chinois. Une fable philosophique sur la jeunesse et sur l'amitié... Cela nous mène du printemps 1968 à la guerre des Malouines, quatorze ans plus tard, et les événements de l'Histoire servent d'épigraphes aux différents chapitres. Étudiants en botanique, les deux héros sont des *« camarades d'introspection »*. Georges *« souffre de n'avoir pas absorbé assez de livres ou de paysages »*. Arnold *« prend des airs »*, mais il a *« peur de ses audaces »*. Alain Bosquet dépeint très joliment les passe-temps d'une jeunesse partagée entre les *« oisives réflexions »*, les naïvetés de la rêverie, les élans du cœur et les bravades du scepticisme. Les deux amis demandent à Descartes, à Kant, à Montesquieu de justifier le monde... et leurs amourettes. Arnold prendra congé très tôt de ses contemporains, n'ayant découvert ni le mode d'emploi de son existence ni le moyen de transformer ses *« passades »* en *« passions »*. Connaissez-vous la recette pour faire durer les états d'âme ?

(1) Grasset.

D'autres mondes
PAR NICOLE ZAND

LE JEU SÉRIEUX
(Den Alvarsamma leken)
de Hjalmar Söderberg.
Traduit du suédois
par Elena Balzamo,
éd. Viviane Hamy, 250 p., 129 F.

Le roman des occasions perdues

Ce roman, quand il parut en 1912, fit scandale en Suède. Considéré depuis comme un classique, il contient une étrange puissance d'émotion, un charme, qui fait qu'on ne le lâche pas. Un roman d'amour ? Peut-être. Plutôt un roman de la souffrance, de la trahison amoureuse sous toutes ses formes exposée avec une audace, une immoralité et une sensualité toutes simples, évidentes, qui sont comme le pied de nez d'un esprit libre à la morale protestante rigoriste de ce temps-là. Un roman des occasions ratées.

Tout commence, dans l'archipel de Stockholm, l'été des dix-huit ans de Lydia, la fille d'un peintre connu. Elle ne pense qu'à aimer. Prête, en toute innocence, à se jeter au cou de n'importe quel jeune homme, en l'occurrence le licencié Arvid, de quatre ans son aîné, qu'elle étreint *sous les lilas avec un miaulement* dont l'indécence l'étonne elle-même. *« J'ai confiance en toi. Je peux attendre »*, lui a-t-elle dit. Lui va entrer dans la vie. Velléitaire dans sa vie sentimentale, il sait pourtant affirmer brutalement ce qu'il ne veut pas faire : ne pas être professeur, ne pas renoncer à un besoin de solitude pour commencer et pour finir la journée, ne pas s'attacher surtout. Ce qui n'exclut pas la jalousie. *« Je ne supporte pas la pensée que quelqu'un m'attende,* songe-t-il devant cette avalanche de passion. *Je ne supporte pas que quelqu'un attende quelque chose de moi. »*

De cette contradiction, de cette irrésolution va naître le drame intime de ce *« jeu sérieux »*, finalement dérisoire, qui apparaît comme une suite de *La Jeunesse de Martin Blick*, un roman écrit en 1901 par Söderberg, largement autobiographique, que Viviane Hamy avait publié l'an dernier. Considéré comme le maître de la prose suédoise, admiré pour la pureté de sa langue, comparé volontiers à Anatole France, dont il a d'ailleurs traduit plusieurs romans, Hjalmar Söderberg (1869-1941), à la différence d'un Strindberg, ou d'un Ibsen, n'était guère lu en dehors de la Scandinavie. On ne le connaissait en France jusque-là que par sa pièce de théâtre, écrite en 1906, *Gertrud* (1) ; et surtout par le film admirable qu'en avait tiré le Danois Carl Dreyer en 1964 (2).

Né à Stockholm vingt-cinq ans après Strindberg, il avait débuté sa carrière comme journaliste et critique littéraire. Il appartient à une génération d'écrivains fin de siècle, influencée par le positivisme et le naturalisme, qui refuse les débordements romantiques et les grands épanchements. Ce qui ne l'empêcha pas de faire scandale dès son premier roman, *Égarements* (1895), et d'être accusé de pornographie. Même si l'immoralité de ses personnages peut nous paraître aujourd'hui bien anodine.

> *L'exploration des « mécanismes de la désillusion »*

Mais la Suède de Söderberg n'est pas le Paris de Maupassant. Et lorsque, échappant à une vie conjugale infernale, il aura pendant quatre années une liaison avec une jeune femme mariée, il se verra contraint, devenu lui-même objet de scandale, de quitter Stockholm, et de s'installer au Danemark. Où il demeurera jusqu'à sa mort, ne retournant en Suède que pour de brefs séjours.

En 1912, il reprendra dans *Le Jeu sérieux* le thème du drame sentimental qui a bouleversé son existence et qu'il a déjà utilisé dans *Gertrud*. Il ne s'agit pas pour lui de ressusciter le passé, mais de transformer le traumatisme vécu en une œuvre d'art. *« Si tu étais écrivain,* demande Lydia à Arvid, *pourrais-tu alors faire comme Strindberg et tant d'autres, moins grands, pourrais-tu faire de la littérature de ce qui, un jour, a été ta propre vie, ta réalité, ton bonheur et ton malheur ? – Jamais,* répond-il, *je ne crois d'ailleurs pas qu'il soit possible, même pour un écrivain, de faire de la littérature avec son amour tant que celui-ci contient encore une étincelle de vie. Il faut qu'il soit parfaitement mort avant qu'il puisse l'embaumer. »*

Dans ce roman d'un exilé, le dernier qu'il ait écrit, l'auteur, âgé alors de quarante-deux ans seulement, va se complaire d'abord à retrouver les quartiers, les rues, les cafés de la capitale suédoise qu'il décrit avec une précision étonnante dans un minutieux exercice de nostalgie qui ne dit pas son nom. Ensuite, il va s'attacher à ancrer ce « drame de chambre » dans une « belle époque » dont il ne peut savoir qu'elle va bientôt prendre fin, mais dont il ressent douloureusement les fêlures : l'affaire Dreyfus, la séparation de la Suède et de la Norvège, le « coup » d'Agadir, la guerre russo-japonaise. Surtout, ce « précieux dégoûté », un peu dandy, très égoïste, va se livrer à l'exploration de ce que Söderberg a appelé les *« mécanismes de la désillusion »*. Jeux d'un amour sans hasard, puisque l'un des deux protagonistes, persuadé d'être soumis à un déterminisme absolu, est incapable de s'engager. *« On ne choisit pas son destin. On ne choisit pas non plus sa femme, sa maîtresse ou ses enfants. On les a, on les garde, il arrive aussi qu'on les perde. Mais on ne choisit pas ! »*

Lydia, donc, est amoureuse d'Arvid. Arvid pense être amoureux de Lydia. Mais il a conscience que l'amour, loin d'apporter le bonheur, ne laisse derrière lui que souffrance et malheur. Ces deux-là vont passer leur vie à se manquer. Elle s'offre à lui. Il se dérobe. Elle se marie alors avec un homme riche qui a trente ans de plus qu'elle. Quand elle retrouvera Arvid, celui-ci s'est laissé épouser, pourrait-on dire, par une femme qu'il aime *« à la manière luthérienne »*, raille-t-il. *« Viens ! Moi, tu peux m'aimer à la manière païenne »*, lui répond Lydia. Elle va quitter son mari pour s'établir, seule, dans un petit appartement de la capitale, proposant avec hardiesse l'union libre à celui qui n'exerce son libre arbitre que dans l'esquive. *« Je crois à la volupté de la chair et à l'irrémédiable solitude de l'âme »*, proclamait l'un des personnages de *Gertrud* qui lui ressemble. Lydia, elle, prend tous les risques pour forcer Arvid à décider. A sa façon, elle se comporte en femme libre, prend des amants de passage (exclusivement parmi les amis et connaissances d'Arvid), quitte à être séparée de ses enfants, quitte à provoquer des drames, à laisser des cadavres sur son passage. Une amoureuse à l'état pur... Hjalmar Söderberg n'est certainement pas un des plus grands romanciers de son temps ; il n'a pas la modernité et la férocité d'un Strindberg. Mais il y a chez lui une pureté, une netteté, une économie de l'écriture, qu'il porte à son sommet dans ce portrait de femme.

Une contemporaine des héroïnes de Tchekhov, mais qui, contrairement à elles, ne se laisse pas voler sa vie, refuse les concessions, prête à rompre toutes les amarres. Si bien qu'on se laisse prendre par ce petit roman désuet, serein, à l'intrigue banale, qui réussit à transmettre au lecteur l'émotion d'un désespoir tranquille.

(1) La première traduction française de *Gertrud* a paru en novembre 1994 aux éditions Esprit ouvert. Préface de Maurice Drouzy. Traduction de Vincent Dulac, 150 p., 89 F.
(2) Une cassette vidéo du film de Dreyer est disponible chez K-Films Vidéo (111, rue Saint-Maur. 75011 Paris, tél. : 43-57-65-15).

Histoire
PAR JEAN-PIERRE RIOUX

FRANÇAIS D'AILLEURS PEUPLE D'ICI
sous la direction de Pierre Milza et Émile Temime.
Autrement,
10 volumes de 139 à 167 p.,
89 F chacun.

Ailleurs, chez nous


SERGUEI

L'heure est venue d'apprendre par cœur la bigarrure de cette France à fleur de peau, de saluer ces légions étrangères ou exilées qui sont venues, de toute leur âme, allonger la liste de nos lieux de mémoire. Car le « peuple d'ici », quoi que semblent en penser à ce jour 15 % des électeurs, doit savoir qu'il a grandi depuis 1789 dans le refus de l'exclusion, qu'il s'est enrichi en colorant et cimentant une mosaïque humaine. Si négligente, si méprisante et même si raciste qu'elle ait pu être face à l'immigration, aux pires heures de 1940 notamment, la France fille des Lumières n'a jamais pu ignorer la dialectique singulière du Même et de l'Autre, ni renier l'exceptionnel droit du sol qu'elle avait, la première, offert au monde.

Une fresque vient nous rappeler ces vérités élémentaires. Conçue par Henry Dougier chez Autrement, orchestrée par Pierre Milza et Émile Temime, si vaillants historiens de l'immigration, elle décrit dix populations, dix lieux en mémoire, dix moments d'une trajectoire qui ont francisé le cosmopolitisme. Elle cartographie l'espace et le temps de ce *« creuset français »*, comme dit Gérard Noiriel, qui ne fut pas un *melting pot*. Elle dessine la première symbolique de la « France-monde » terre d'assimilation. En six mois, depuis janvier dernier, elle a égrené les enquêtes nourries d'archives, d'interviews et de photos fanées. Elle a musardé et raconté, dans un travail sensible et fin d'auteurs sur le qui-vive, historiens, sociologues ou anthropologues eux-mêmes parfois issus de l'immigration qu'ils décrivent (1).

Leur propos est inévitablement plus ou moins dense, hésitant entre le livre d'histoire universitaire et le carnet de bord ethnologique, traduisant avec une intensité inégale l'intimité de toute *microstoria*. Mais l'ensemble respire. Il entraîne. Il convainc. Dans ces dix essais, on lira le meilleur d'une histoire toute chaude, qui rompt avec le discours morne et abstrait sur le « problème » des immigrés. C'est la première saga sur le sujet : un récit d'histoire vraie qui va au-devant de la vie, *ébouriffé et doux-amer*.

On y vérifiera que la France républicaine, lieu d'asile ou terre d'accueil, n'a pas fabriqué de ghettos et n'a pas songé à enkyster durablement sur son sol, avec armes et bagages culturels, les communautés étrangères qui ont frappé à sa porte. L'intégration, malgré ses lenteurs, la résorption souvent inachevée du désarroi et l'acculturation à tout prix ont constamment été faites à l'air libre, en misant sur une plasticité de l'espace offert aux immigrés d'une génération à l'autre. Cette invite à la mobilité ne fut pas de pure obéissance à la loi d'un marché qui réclamait des bras à tous les coins de l'Hexagone. Non, elle eut sa respiration civique, sur un modèle républicain dont l'uniformité a été bienfaisante parce qu'elle sut aller partout, écoles et symboles tricolores en tête, à la rencontre des nouveaux venus. Il y a eu reproduction à l'identique de la méthode intégratrice inaugurée au XIX[e] siècle jusqu'au fond du dernier village et qui y instilla généreusement le Droit. Si bien que les lieux de la mémoire immigrée ne peuvent être que des lieux commémorant de nouveaux départs, des épicentres d'intégration en marche, des bornes plus que des refuges, des repères d'émotion plus que des cantons de vie. Ici, pas de Harlem ou de Little Italia. Les juifs de la rue des Rosiers viennent certes retrouver depuis des décennies une certaine manière d'être chez Goldenberg ou à la librairie Hebraïca, mais cette identité n'a eu de cesse d'être exportée aux alentours, en jouant d'une géographie parisienne très permissive, du Sentier aux Folies-Bergère. Quoi qu'en dise le spectacle superficiel de la rue, le XIII[e] arrondissement entre Italie et Masséna n'est pas une Chinatown : une vieille Creusoise « montée » là en 1922 confesse même que ses voisins jaunes lui ont fait *« retrouver son quartier »* d'avant-hier, fort en gueule et fou de travail. Les Polonais des corons du Nord, pour leur part, n'ont jamais été séparés des autres « gueules noires » : ils ont simplement cultivé plus de choux et soigné plus de fleurs que leurs voisins, à l'ombre des Vierges de Czestochowa. En montant la rue de la Défense à Issy-les-Moulineaux, où passèrent tant d'Arméniens depuis 1920, en parcourant le plateau de Champigny où les Portugais sortirent du bidonville pour construire à mains nues leurs pavillons, en errant dans le quartier Belsunce, cette vieille « casba » de tous les trafics de Marseille, on sent aussi bien l'appel francisé qui va faire déserter les hauts lieux des premières batailles post-débarquement. Et le Nogent des « Ritals » ou le marché portugais de Villiers-sur-Marne sont sans doute les meilleurs exemples de ces mémoires désormais focalisées sur le pèlerinage convivial, au point d'ancrage d'une intégration qui a tressailli à tous vents.

Ainsi, le lieu de mémoire des immigrés a-t-il pour vocation d'aller vite à l'essentiel. Bâti sur une symbolique et une ferveur communautaires apurées par la francisation qui va, il accueille ceux qui veulent s'y recueillir pour mieux poursuivre leur longue marche. C'est ainsi qu'une phalange de pieds-noirs sut ériger Carnoux en commune autonome et rebâtir une Notre-Dame-d'Afrique pour entretenir chez tant de rapatriés l'espoir de pouvoir un jour oublier l'offense du médiocre accueil. C'est pourquoi Nogent n'a pas tout à fait renié l'accordéon de Tony Murena. On trouvera dans ces dix livres beaucoup d'autres signes concrets et d'autres aveux pudiques. Ils ne font oublier ni les humiliations, ni les peurs, ni les rejets que la terre d'accueil a produits. Mais ils disent la vivacité du feu qui a entretenu son « creuset ».

(1) Dans l'ordre de parution : *Marseille transit ! les passagers de Belsunce*, d'Émile Temime ; *Le Nogent des Italiens*, de Pierre Milza et Marie-Claude Blanc-Chaléard ; *1962 : l'arrivée des pieds-noirs*, de Jean-Jacques Jordi ; *Rue des Rosiers : une manière d'être juif*, de Jeanne Brody ; *Les Polonais du Nord ou la mémoire des corons*, de Janine Ponty ; *Les Arméniens et leurs territoires*, de Martine Hovanessian ; *Un Nanterre algérien, terre de bidonvilles*, d'Abdelmalek Sayad ; *Portugais à Champigny, le temps des baraques*, de Marie-Christine Volovitch-Tavares ; *Les Camps de la plage, un exil espagnol*, de Geneviève Dreyfus-Armand et Émile Temime ; *Paris-XIII[e], lumières d'Asie*, de Jacqueline Costa-Lascoux et Live Yu-sion.



LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE


TUDOR BANUS

MÉMOIRES
Tome 1 : La Brisure et l'Attente
de Pierre Vidal-Naquet.
Seuil-La Découverte, 308 p., 130 F.

La passion de la vérité

Quand un historien écrit ses *Mémoires*, il se jette dans les embarras. Qu'un homme politique, un joueur de football ou une vedette de cinéma se lance dans une telle entreprise ne fait pas problème. Ni pour eux ni pour ceux qui les lisent. Le *« pacte autobiographique »*, comme l'appelle Philippe Lejeune, ce contrat de confiance implicite passé entre l'auteur des *Mémoires* et ses lecteurs, repose sur une réciproque naïveté. L'un raconte ses campagnes électorales, l'autre ses matches, le troisième ses films, et tout cela, pour peu qu'on sache y mettre, ici et là, quelques touches d'ornement et quelques illusions de perspective, passe sans trop de mal pour le récit d'une vie. On n'en demande pas plus.

L'historien ne bénéficie pas de ce préjugé d'innocence. C'est un professionnel de la mémoire, même et surtout lorsqu'il cherche la vérité de temps immémoriaux. Il connaît les pièges du témoignage et les mensonges du souvenir aussi bien qu'un policier ; il sait aussi que tout récit de vie, biographie ou autobiographie, est un roman que le travail savant de l'historien transforme en document, en matériau, en objet de savoir. Lorsqu'il écrit ses *Mémoires*, c'est comme s'il se trouvait à la fois sous le microscope et derrière lui ; et aussi se racontant en train de s'observer au microscope. Il y a des situations plus confortables.

S'agissant de Pierre Vidal-Naquet, la figure se complique encore de la complexité propre à ses choix. Il se reconnaît quatre visages d'historien : celui des Grecs de l'Antiquité, celui des crises et des crimes contemporains, celui des juifs, celui enfin de l'histoire elle-même. Et le tableau ne serait pas complet si l'on omettait de dire que la passion de la vérité qui anime le savant trouve son écho exact dans la passion de la justice et de la liberté qui brûle le citoyen. Pierre Vidal-Naquet est un historien militant. Cela ne gêne personne lorsqu'il déroule ses éblouissantes analyses sur les formes de pensée et les formes de société dans le monde grec ; cela a un tout autre impact lorsqu'il conjugue histoire et présent, qu'il applique les méthodes de la critique historique à la révélation de la torture pendant la guerre d'Algérie ou qu'il met en évidence les enjeux réels de l'entreprise « révisionniste » : nous faire *« glisser peu à peu vers un monde où tout se vaut, l'historien et le faussaire, le fantasme et la réalité, le massacre et l'accident de voiture* (1) *»*.

Il fallait donc faire tenir ensemble plusieurs récits. Celui d'un homme de soixante-cinq ans qui raconte ses années d'enfance et de formation ; celui d'un historien qui a soin de faire entrer ce récit particulier dans un cadre plus général : la France entre 1930 et 1965 ; celui d'un intellectuel juif enfin, d'une très ancienne et bourgeoise famille de juifs de France, qui dessine le terrible tracé d'une brisure à la fois individuelle et collective, singulière et historique : l'arrestation de ses parents à Marseille un jour de mai 1944 et la vaine attente de leur retour.

Pierre Vidal-Naquet n'est pas toujours parvenu à faire parler ces trois récits d'une même voix. Peut-être était-ce impossible. Peut-être la mémoire, l'histoire et le souvenir empruntent-ils des langages si différents qu'ils ne peuvent jamais se fondre hors du creuset d'une écriture exceptionnelle. Ici, le plus souvent, nous lisons trois livres, également passionnants, mais dont les manières, les matières et les intentions divergent. D'où une lecture qui donne le sentiment de cette incommodité – pas forcément désagréable – que provoquent, dans un film, les incessants changements de focale.

Il y aurait grand dommage à privilégier une perspective. Ce qu'écrit Vidal-Naquet sur son aventure personnelle, sur sa formation sensible et intellectuelle au sein d'une vieille famille de bourgeoisie de robe dans les années 30, puis, après 1945, dans les écoles d'élite de la République, témoigne d'un passé très proche mais dont l'étrangeté, déjà, nous saisit. Étranges, ces garçons de dix ans façonnés à l'amour des textes classiques et de la musique allemande ; étranges, ces adolescents graves, tout bouillants de ferveur, qui découvrent dans les poèmes de René Char une parole à la hauteur de leur attente ; étranges, ces étudiants juifs de dix-huit ans, foudroyés par l'histoire, menacés par le spectre d'une troisième guerre mondiale et qui s'acharnent à imaginer l'avenir à partir du passé, de la Révolution française, de la révolution d'Octobre.

Tout cela, cette enfance heureuse, austère et protégée, cette jeunesse brisée par l'horreur puis ressaisie, reconstruite autour du vide, du chagrin et de la colère, Vidal-Naquet le restitue avec tant de précision, tant d'exactitude documentaire que les risques de l'impudeur et de l'émotion facile en sont écartés. Le mémorialiste parle à mi-voix, à peine plus haut qu'il se parlerait à lui-même, et cette retenue extrême, dans l'expression du bonheur comme dans celle de la souffrance, dans l'affection comme dans la haine, est plus émouvante qu'une confession lyrique.

Mais le vrai centre de gravité de ce premier volume de *Mémoires* n'est pas le mémorialiste lui-même, d'où l'impression parfois que le livre bascule en arrière au lieu de rouler sur sa pente « naturelle », celle de la chronologie d'une vie. Les figures centrales de *La Brisure et l'Attente*, ce sont Margot et Lucien, le père et la mère, les assassinés d'Auschwitz. A travers eux – l'avocat parisien d'origine comtadine, ami et secrétaire de Millerand, et la fille de la grande famille des Valabrègue de Carpentras et de Marseille –, c'est toute une histoire des juifs de France, depuis la Révolution française, dont il entreprend la traversée. Des juifs qui avaient presque oublié qu'ils l'étaient, des juifs *« déjudaïsés »* comme les appelait Raymond Aron, l'ami de Lucien, qui ne pratiquent aucune religion – Margot et Lucien ont même décidé que leurs enfants ne seraient pas circoncis –, sinon celle de la patrie et de la culture. Le culte de la patrie, cet amour dévorant de la France, étroitement lié à l'émancipation des juifs décrétée par la Révolution, est la constante la plus forte – rétrospectivement, la plus dramatique – de l'engagement existentiel de cette communauté, sa manière paradoxale de se signaler comme juive. Le Journal de Lucien, publié par son fils en 1993 dans les *Annales*, est bouleversant. On y lit à la date du 15 septembre 1942 cette note sublime où il évoque sa guerre : *« J'ai ardemment désiré mourir pour la France ; dans ma tendresse pour mon pays – dont je n'étais pas seulement fier, dont j'étais aussi vaniteux –, je concevais la mort pour son salut comme un enivrement de gloire que rien, qu'aucune vie ne pourrait jamais surpasser* (...), *tant la mort pour la France me semblait désirable et flattait, disons le mot, le sentiment que j'avais, en tombant pour mon pays, de participer à la création d'un chef-d'œuvre. »* Cette déclaration d'amour fou est rédigée cinq mois après que le gouvernement français, celui de Vichy, l'a chassé, comme juif, de sa profession. Interdit d'exercer son métier, il écrit au bâtonnier, le jour même du honteux décret : *« Plus heureux que mes enfants, j'aurai vu mon père conserver jusqu'à son décès un titre dont il était fier, et dont il avait su m'inspirer le respect. Fidèle à mon serment, dans le temps même où la loi m'en délie, je m'interdis d'apprécier la mesure excluant du barreau un avocat qui n'a jamais éludé aucun de ses devoirs professionnels, familiaux, me bornant à rappeler la parole du bâtonnier Liouville exaltant la Liberté : « Aime-là, c'est la vie des peuples, c'est leur sang, disait-il. Quand il ne bat plus dans leurs artères, ils meurent. » C'est à cet idéal que je veux, en toute sérénité d'âme, adresser, comme un dernier hommage, l'expression de mon attachement et de ma foi. »*

Que Lucien, patriote, cité à l'ordre de la nation, médaillé de la Résistance, ait été tué par l'ennemi est, écrit Pierre Vidal-Naquet, *« quelque chose que je peux comprendre et assumer. Je ne puis ni comprendre ni assumer le meurtre de ma mère. Et cela reste vrai en 1995 comme c'était vrai en 1945. »* Le mémorialiste prend garde à ne pas réécrire le parcours de sa vie à partir de son point d'arrivée. S'il est devenu historien, nous raconte-il, c'est à partir d'un certain nombre de choix, intellectuels, littéraires, philosophiques, relativement autonomes et où le hasard a, aussi, joué son rôle. Il n'empêche qu'on devine un chemin secret qui mène le garçon de quinze ans qui avait entrepris d'écrire une tragédie intitulée *L'Attente*, celui encore qui composait un poème qui se terminait par ces mots : *« Vers toi je vais, ô souvenir mon frère »*, à l'historien de la tragédie grecque et à celui de la mémoire juive.

(1) En même temps que le premier tome des *Mémoires*, reparaissent en édition de poche deux volumes qui sont exemplaires de l'engagement de Vidal-Naquet, indissolublement savant et citoyen : l'un, *Les Assassins de la mémoire*, est un recueil de cinq textes consacrés au plus répugnant des sujets, le révisionnisme (« Points-Essais », nº 302). L'autre, *Les Juifs, la mémoire et le présent*, rassemble à la fois des études scientifiques sur l'histoire politique et intellectuelle du judaïsme autour du Iᵉʳ siècle de notre ère, des « interventions » sur l'histoire présente des juifs et d'Israël, enfin deux préfaces consacrées à l'assimilation des juifs en France au siècle dernier et au comportement des notables juifs pendant l'occupation nazie (« Points-Essais », nº 301).

Passage en revues
HISTOIRE, IDÉES, SOCIÉTÉ

La politique, humeurs ou raison

RUE DESCARTES
L'homme étant un être de passion autant que de raison, l'organisation politique de la cité doit tenir compte de sa double nature. *Rue Descartes*, revue du Collège international de philosophie, examine la façon dont les grands penseurs de la politique, de Machiavel à Kant, ont traité ce thème. De la Renaissance aux Lumières, la question des passions fut traitée, rappelle l'avant-propos, *« comme la question par excellence de la théorie politique »*. Gérard Sfez et Marcel Hénaff, qui ont coordonné ce numéro, examinent l'un la réflexion de Machiavel sur *« la raison des humeurs »*, l'autre *« le silence des passions »* dans le contrat social de Rousseau (*Rue Descartes*, nº 12-13, « Passions et politique », Albin Michel, 150 F).

ESPRIT
Esprit salue, à sa façon, le départ de François Mitterrand, *« l'homme qui n'aimait pas les bons sentiments »*, par référence à une déclaration récente du président de la République. Appelant à une *« rupture indispensable avec le cynisme mitterrandien »*, l'éditorial de la revue se demande si celui-ci n'est pas *« un désaveu implicite de l'action politique »*. Cette action politique est plus que jamais nécessaire dans le tumulte des passions qui agitent l'Europe centrale. *Esprit* y consacre plusieurs articles sous le titre « L'Europe entre Maastricht et Sarajevo ». Alors que François Fejtö exprime la crainte qu'un *« rideau d'indifférence »* se substitue au *« rideau de fer »*, au risque d'empêcher la stabilisation de ces pays, Timothy Garton Ash, au terme d'un *« voyage au centre de l'Europe »*, de Vienne à Saint-Pétersbourg, en passant par Bratislava, Budapest, Prague, Varsovie et Vilnius, relate les contradictions et les incertitudes du postcommunisme (*Esprit*, mai 1995, 80 F).

LE BANQUET
Le Banquet analyse longuement le nouveau paysage politique de la France, qui correspond, selon Nicolas Tenzer, à une période de transition. *« Les tensions s'aiguisent dans la société française*, souligne-t-il, *sans nécessairement que celles-ci débouchent sur des antagonismes clairs entre groupes et a fortiori entre classes faute de relais politiques »*. D'où le risque de *« révoltes ou contestations sporadiques non canalisées »*. Plusieurs articles (sur les programmes des candidats à l'élection présidentielle, les institutions, la corruption, la cohésion sociale) et entretiens (avec Yves Meny, Jean-Michel Belorgey, Marcel Gauchet, Philippe Raynaud, Robert Castel, Serge Paugam) dressent un tableau très complet de cette *« démocratie d'approximations »* que les auteurs aspirent à changer (*Le Banquet*, nº 6, 1ᵉʳ semestre 1995, Centre d'étude et de réflexion pour l'action politique, 289, rue Lecourbe, 75015 Paris, 95 F).

LA RÈGLE DU JEU
La Règle du jeu exhorte le nouveau président de la République à rompre avec l'attitude de son prédécesseur face aux *« nouvelles barbaries »*. Bernard-Henri Lévy attire l'attention sur *« quatre terrains »* qu'il juge décisifs : la Russie où, écrit-il, il est inacceptable de *« laisser le Kremlin rebâtir un empire sur le sang des peuples de Tchétchénie et d'ailleurs »* ; l'Afrique, où il importe de mettre fin au *« clientélisme »*, à l'*« affairisme »* et à l'appui accordé aux dictatures ; l'Algérie, où il faut écouter les démocrates et les victimes du fondamentalisme musulman ; la Bosnie où, selon « BHL », il est temps de renoncer à l'*« esprit munichois »*. Dans le même numéro, Bogdan Bogdanovic invite à élaborer une *« sémiologie du mensonge »* pour déchiffrer le langage de Slobodan Milosevic et Anna Cataldi apporte son témoignage sur les massacres de Grozny (*La Règle du jeu*, mai 1995, nº 16, 115 F).


NICOLAS GUILBERT

COMMENTAIRE
Les *« affaires du Forum »*, affirmait Chateaubriand, permettent d'éviter l'*« aigreur des passions étouffées »*. *Commentaire*, qui cite ce passage du *Génie du christianisme*, s'est donné pour vocation de nourrir par ses analyses la passion de la chose publique. Sa dernière livraison consacre plusieurs articles à l'Afrique (notamment sous la signature du sociologue américain Daniel Bell), à l'Europe et à plusieurs grands dossiers français (la Sécurité sociale, l'école, le chômage). Elle propose aussi des *lettres inédites* d'Elie Halévy, ainsi que des textes de Marc Fumaroli sur Voltaire et d'Alain Lancelot sur Jules Romains (*Commentaire*, printemps 1995, nº 69, Plon, 120 F).

LIGNES
Passions politiques ? Michel Surya, dans *Lignes*, déplore *« la défaite de toute critique un tant soit peu violente du pouvoir »*, au point, dit-il, que *« nul ne différencie plus le capitalisme de la démocratie »*. Ainsi la confusion est telle, selon lui, que celui qui la commet est *« deux fois sourd : à la logique du capital mais aussi à ce que coûte le deuil du désir de révolution »*. Dans le même numéro, Christophe Bident juge préoccupante la *« banalisation du fascisme »*, même si celui-ci n'est que *« larvé »* et n'apparaît qu'à travers quelques dérives. Ruse de la raison ou plutôt, selon le titre de l'article, *« ruse de la passion »* (*Lignes*, février 1995, nº 24, Hazan, 100 F).

ET AUSSI...
– La démagogie est l'une des dérives qu'entraîne le mauvais usage des passions politiques. Aussi cinq revues, *Esprit*, *Commentaire*, *Les Temps modernes*, *Le Messager européen* et *Etudes*, lancent-elles un premier « concours des essais politiques » sur le thème de « L'avenir de la démogagie » (textes de 50 pages à adresser, avant le 15 septembre, au Concours des essais politiques, 12, rue Colbert, 75002 Paris)
– *La Revue des deux mondes* présente un bilan du double septennat de François Mitterrand. Parmi les diverses contributions, retenons celles d'Olivier Duhamel, qui décrit *« les avatars de la démocratie »*, et de Philippe Labarde, qui constate *« l'échec du pari économique »* (*Revue des deux mondes*, mai 1995, 65 F).
– *Hommes et migrations* pose une question provocatrice : *« Où sont passés les travailleurs immigrés ? »* Dans l'imaginaire collectif, explique Philippe Dewitte, *« les travailleurs immigrés ont laissé la place aux chômeurs, aux clandestins, aux exclus »*, mais ces nouvelles catégorisations *« masquent la place qu'occupe le travail des immigrés – en situation régulière ou non – dans l'économie »* (*Hommes et migrations*, mai 1995, 38 F.)
– *Les Cahiers des deux mers* font paraître leur premier numéro. Revue trimestrielle de l'Institut méditerranéen de la communication, cette publication entend rappeler que la Méditerranée et la mer Noire, longtemps séparées par la guerre froide, partagent les mêmes eaux. Elle propose un entretien avec René Khawam, traducteur de l'historien musulman Tabarî (839-923) dont l'œuvre apporte des informations inédites sur la généalogie du Christ et les origines du christianisme (*Les Cahiers des deux mers*, avril 1995, nº 1, 17, rue du Fbg-Poissonnière, 75009 Paris, 40 F).
– *Qantara*, publication de l'Institut du monde arabe, consacre un dossier spécial à *« l'image entre le sacré et le profane »*, qui comprend un entretien avec Pierre Legendre, pour lequel l'image est liée à *« la maîtrise de la violence »* et se trouve *« au cœur des élaborations institutionnelles, politiques par nature »* (*Qantara*, nº 15, avril-mai-juin 1995, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, 75236 Paris Cedex 05, 30 F).
– *Alliage* s'intéresse aux mutations des pratiques scientifiques. Jean-Marc Lévy-Leblond s'étonne et s'inquiète de *« la parfaite compatibilité de la science moderne et des fanatismes nouveaux »*. Il appelle la science à renoncer à *« ses fantasmes d'omnipotence »* et à se faire *« prudente plutôt que conquérante »* (*Alliage*, printemps 1995, nº 22, 85 F).

Thomas Ferenczi

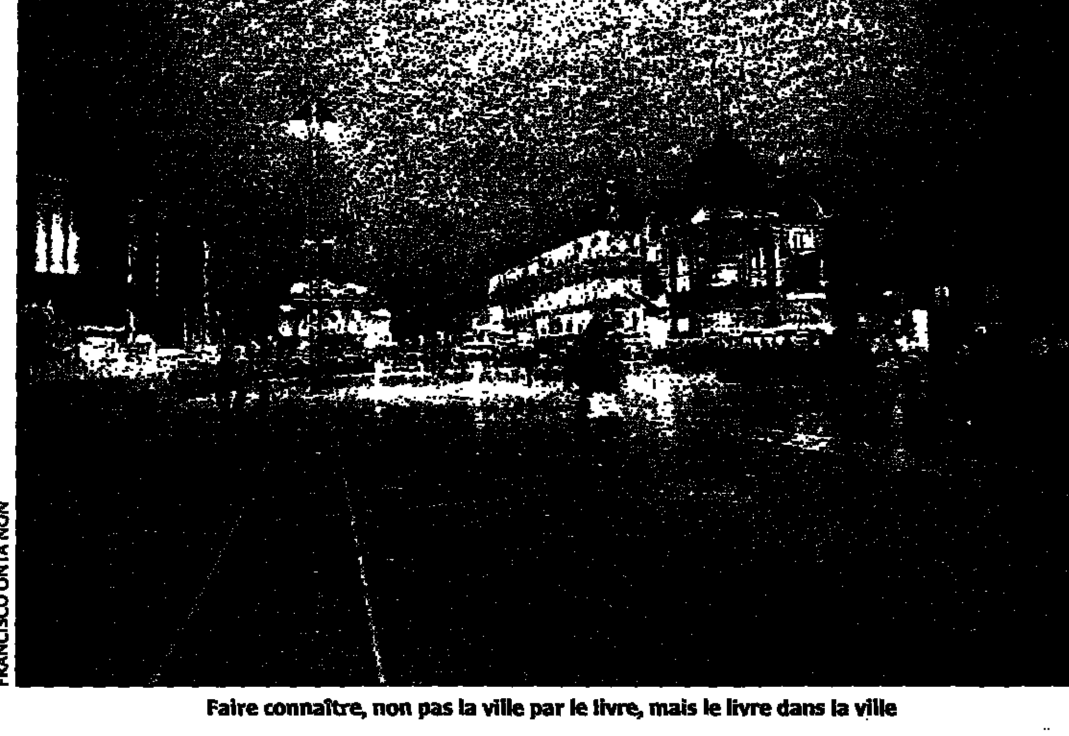
Montpellier saisi par le livre

Sur l'immense place de la Comédie, la ville accueille, trois jours durant, une vaste manifestation autour de la lecture. Portrait d'une cité chérie des écrivains pour la dixième édition de la Comédie du livre

Allons *« faire l'Œuf »*, disaient-ils. Du temps où Valery Larbaud, Joseph Conrad, Henry Miller, Lawrence Durrell, Paul Valéry, Joseph Delteil habitaient ou passaient par là, on *« faisait l'Œuf »* à Montpellier. Numéro d'acrobate ? Mot de passe occitan ? Coutume parpaillote ? Rituel franc-maçon ? Rien d'aussi énigmatique. Aujourd'hui, sur l'immense place de la Comédie, en plein cœur de la ville, on voit soigneusement tracés, à même le dallage, les contours de l'ancienne place, plus petite, bordée de cafés, où étudiants, écrivains et autres passants se retrouvaient pour déambuler le long de l'ovale : car la place avait la forme parfaite... d'un œuf.

C'est là que Montpellier, depuis 1986, accueille sa Comédie du livre, qui fêtera donc les 19, 20 et 21 mai, sa dixième édition : une librairie géante, des rencontres et des débats autour du livre et de la lecture, qui s'inscrivent dans la lignée des initiatives spectaculaires entreprises par Georges Frêche, le maire de la ville – étonnant personnage qui agace autant qu'on l'admire, agrégé de droit romain à la silhouette de rugbyman, esprit fin et cultivé au visage revêche et à l'allure bougonne. A la différence des actions poursuivies en faveur de la musique, de la danse, de l'architecture ou des fameuses technopoles, la Comédie du livre ne procède pas d'une volonté médiatique ni d'un budget culturel d'importance pour la municipalité (500 000 francs). *« On aura beau tout inventer*, explique Georges Frêche, *le livre restera le seul outil qui structure la pensée et l'intelligence. Il est trop important pour être traité avec une priorité médiatique. Que la Comédie du livre ait un tel succès auprès des Montpelliérains, c'est cela qui compte. »*

Faire connaître, non pas la ville par le livre, mais le livre dans la ville : tel est donc l'objectif de cette opération qui ne fait que contribuer à l'éveil d'un patrimoine littéraire déjà bien enraciné. *« L'essentiel, ce n'est pas la Comédie du livre, mais son contexte*, précise encore Georges Frêche. *Les Medici faisaient des technopoles sans le savoir... »* Toutes proportions gardées, Montpellier, en effet, n'est pas en reste. Pour la petite histoire, la Maison du livre et des écrivains a mis un point d'honneur à recenser, dans la métropole et les communes du district, 31 traducteurs, 61 maisons d'édition et 152 écrivains (entre autres, François Bon, Régine Detambel, Jean Rouaud – prix Goncourt –, Malika Mokeddem, Frédéric-Jacques Temple, Gil Jouanard, André Coyné ou Max Rouquette). Sans oublier les 60 000 étudiants qui stimulent la volonté de perfectionner une bibliothèque prestigieuse – notamment pour le patrimoine occitan, le fonds Rabelais et ceux du XVIIIe siècle (1). Des auteurs aux libraires en passant par la bibliothèque, l'université, les ateliers d'écriture ou la Maison du livre et des écrivains, chacun est impliqué (par un stand ou l'organisation de manifestations) dans la Comédie du livre. C'est Jorge Semprun qui est, cette année, l'invité d'honneur de cette Comédie destinée à révéler les principaux aspects de la vie du livre à Montpellier.



FRANCISCO ONTA NON

Faire connaître, non pas la ville par le livre, mais le livre dans la ville

ABSENT DE MARQUE

Par exemple, le travail secret et sans cérémonie que l'écrivain François Bon effectue toute l'année avec des gitans du quartier de la Paillade ou avec des élèves du lycée professionnel. Si l'on dit (comme lui) qu'il anime un « atelier d'écriture », on pensera à la mode de ces machines collectives à produire des écrivains. Il faudrait donc l'appeler autrement, car ce que fait François Bon dans sa classe est d'un autre monde. Il faut le voir à l'œuvre, comme un prêtre ouvrier à l'écoute patiente de ces filles en classe de couture industrielle. Les textes qui jaillissent sont parfois d'une force surprenante. L'une de ses élèves, Leila, le remercie à sa façon : *« Il nous dit : avec un mot, tout arrive. J'ai compris qu'il a raison. »*

La Comédie du livre ne montre pas tout. Il y manque, en particulier, l'éditeur le plus prestigieux de Montpellier, Fata Morgana. Non pas que la ville le boude. Ce serait plutôt l'inverse. Bruno Roy, professeur de sociologie et qui dirige sa maison d'édition – bénévolement, précise-t-il – depuis 1966, a la misanthropie des grands lecteurs. *« Je ne suis pas un éditeur*, lance-t-il, pince-sans-rire. *J'en ai eu la tentation, deux ou trois fois, puis j'ai renoncé et j'en suis bien content. Pendant le Salon du livre de Paris, j'étais en Birmanie. Je trouverai bien quelque chose pour ne pas être à la Comédie. »* Autre ours bourru, s'entêtant lui aussi à publier des textes *« dont* [il a] *l'illusion qu'ils vieilliront bien »*, animé de la même et réconfortante folie, Alain Martin, lui, sera présent pour accompagner les auteurs de sa maison – les éditions Climats, autre fleuron de Montpellier, avec les Presses du Languedoc (on trouve aussi, dans la proche région, les éditions de L'Éclat, Verdier ou Jacqueline Chambon...).

Quant aux écrivains qui, dans d'autres temps, avaient élu refuge à Montpellier, ils sont en de bonnes mains. Frédéric-Jacques Temple, lui-même écrivain (2) et traducteur, passionné de littérature américaine dès les années 50, veille au grain. A l'ombre des arbres de son jardin, entre ses grands rires et les petits plats qu'il prépare avec un sens de l'hédonisme particulier à ce langoureux pays, il en faut peu pour l'aiguiller sur ses souvenirs. Cela commençait bien : Joseph Conrad avait habité sa maison, et Richard Aldington celle où il est né. La joyeuse troupe des Américains amoureux du Languedoc, il en a connu presque tous les acteurs. Chez le poète montpelliérain Joseph Delteil, il rencontre Henry Miller avec qui il correspondait depuis longtemps, et Aldington lui présente un certain Lawrence Durrell, venu dans la région de Montpellier pour ne plus en partir et rédiger, dans sa maison de Sommières, le *Quatuor d'Alexandrie.*

A Henry Miller, qu'il décrit comme un puritain, un mystique barbare au langage châtié, Temple fit revêtir, un jour, la toge d'un autre passant de l'université de Montpellier, François Rabelais. Et Miller, dit-il, aurait pleuré. *« J'aurais dû rester à Montpellier. Quel couard je fais »*, confiera-t-il à Temple dans une dédicace. Il n'est pas le seul écrivain à avoir éprouvé les charmes de la jolie capitale du Languedoc. *« Je me sens montpelliérain comme le grand Beyle se sentait milanais »*, écrit Valery Larbaud qui fréquentait là, incognito, un petit monsieur, ancien capitaine au long cours et bourlingueur discret : Joseph Conrad.

RÉGIONALE ET UNIVERSELLE

On passe beaucoup à Montpellier. Il faut croire que certains n'en repartent pas, puisque 80 % des habitants ne sont pas des Montpelliérains de souche. La ville compose avec cette culture disparate, venue d'ailleurs (du Languedoc, du Maghreb, ou du nord de la France), et cristallise tous ces itinéraires. Le prix Antigone, décerné chaque année par la ville à un auteur de langue française et qui honore, tous les deux ans, un écrivain occitan, est le signe d'une double fierté, régionale et universelle. Sur le sujet, Georges Frêche s'emballe. Venu de Toulouse, il connaît sur le bout des doigts l'histoire des Cathares, plaide pour l'apport de culture qu'est l'Occitanie (*« déjà civilisée quand tous les autres étaient barbares »*), et défend la culture régionale (*« dans la mesure où l'on considère que les écrivains du sud des États-Unis sont régionalistes »*). Le maire ne connaît pas les petits projets : *« L'homme universel n'a de sens que s'il a de multiples racines »*, dit-il avec sa grandiloquence ronchonne et balancée par l'accent du Sud. *« Il faut aller des racines à l'arbre, et non pas adorer les racines. »*

Plus simplement, le directeur des éditions Fata Morgana avoue retenir de la région le bonheur de changer ses repères. *« Je ne suis pas un éditeur du Sud*, affirme Bruno Roy, *car pour moi, le centre n'est pas Paris, mais la Méditerranée. Je suis un éditeur du nord... de la Méditerranée. C'est cette orientation-là que j'apprécie à Montpellier : un déboussolage. La lumière n'est pas la même. A Strasbourg, à Paris ou même à Lyon, je serais comme Ovide était sur les bords de la mer Noire : je finirais par y mourir de chagrin. »*

M. V. R.

(1) Le Centre d'études du XVIIIe siècle de l'université Paul-Valéry vient de créer la collection « Archives de l'Est » dirigée par Georges Dulac aux éditions du CNRS, dont le premier titre (présenté lors de la Comédie du livre) est les *Lettres de France* (1777-1778) de l'écrivain russe Denis Fonvizine (traduit par Jacques Proust, Henri Grosse et Piotr Zaborov).

(2) Son dernier roman, *L'Enclos*, a paru chez Actes Sud en 1991 et son dernier recueil de poèmes, *La Chasse infinie*, chez Granit en 1995.

De la Moselle au désert

Régine Detambel et Malika Mokeddem, deux écrivains « immigrées » en pays d'Oc

L'une vient des mines de la Moselle. L'autre est fille de Bédouins du désert algérien. Avant d'immigrer à Montpellier, Régine Detambel vivait sur la frontière franco-allemande, au milieu des cimetières américains, des laminoirs, des obus mal déminés et des visages d'enfants qui sautaient. Son père se réveillait la nuit avec le cauchemar du grisou. Le père de Malika Mokeddem, lui, ancien nomade des hauts plateaux, était devenu gardien d'un point d'eau dans le désert. Les deux jeunes femmes sont écrivains à Montpellier. L'une a la cruauté exacte, le goût de l'oppression dans tous les détails. L'autre a le lyrisme de la tourmente, de la colère, de la lenteur du désert.

Régine Detambel a fait le vide. Sa maison est en banlieue, à l'écart de Montpellier, et, dans sa maison, son bureau paraît lui-même un camp retranché. Tout est en ordre : à sa place, classé, à l'image de ces dictionnaires dont on dirait qu'elle les collectionne. Car Régine Detambel a un sens particulier du langage, l'obsession des syllabes, des mots, des expressions – elle tient la rubrique d'étymologie de *La Gazette de Montpellier. « Adolescente*, dit-elle, *j'ai décidé d'apprendre par cœur le dictionnaire. J'ai commencé par A et j'ai dû aller jusqu'à B, car je me souviens encore de « barbacane ».* Et de brouiller les pistes, cela l'amuse beaucoup : *« On m'a cataloguée oulipienne, alors que mes livres n'ont rien d'oulipien. Je les vois, tous, qui s'obstinent à chercher des échafaudages savants, un nombre d'or caché... »* (1).

Les dictionnaires, c'est pour oublier l'angoisse. En arrivant, à l'âge de treize ans, à Montpellier, elle n'y croyait pas : pas de cheminées d'usine, pas de traces de guerre. *« Montpellier, c'est impensable, ça n'existe pas. »* La ville a pourtant reconnu parmi les siens cet écrivain singulier en lui attribuant, en 1991, le prix Antigone, dont elle est maintenant membre du jury.

Malika Mokeddem, elle aussi, commence à prendre racine. Elle vient de terminer un roman où l'un des personnages découvre Montpellier : *« C'est un signe que je commence à être d'ici »*, sourit cette jeune femme flamboyante, qui pratique la médecine dans un quartier d'immigrés tout en accueillant régulièrement des réfugiés d'Algérie (2). En parlant l'arabe avec eux, elle se retrouve. En écrivant, elle comprend ce qu'elle doit au désert.

« J'ai vécu dans le désert, non pas nomade, mais sédentaire, c'est-à-dire enfermée. Et l'enfermement, dans ces immensités, c'est terrible. Ma grand-mère, qui avait été sédentarisée à la fin de sa vie, avait le verbe et la nostalgie de l'exilée. L'immobilité du sédentaire, elle disait que c'était la mort qui l'avait prise par les pieds. C'est une histoire qu'on n'enterre pas. Je tiens d'elle l'envie de partir constamment. A Montpellier, je suis une fille des deux rives. Je pense à celle d'en face. La mer, je sais que je peux la franchir. Je marche sur la frontière, en gardant un œil d'un côté et de l'autre. »

M. V. R.

(1) Régine Detambel a publié une dizaine de romans chez Julliard, Christian Bourgois et Gallimard.

(2) Malika Mokeddem a publié trois livres. Le dernier, *L'Interdite*, a paru chez Grasset

Un libraire « saint-bernard »

Il est une espèce en voie de disparition, dont on trouve encore quelques rares spécimens. A les regarder de près, ils sont si indispensables, si réconfortants, qu'on se demande ce qui peut bien les inciter à disparaître. Fanette et Jean Debernard.

Pour repérer leur tanière, il suffit, parfois, de suivre un certain mouvement de foule. Car, dans la petite librairie Molière (1), une ancienne écurie du XVIIe siècle au toit de voûtes en pierres, la densité de population au mètre carré n'est pas des moindres. Cela bourdonne de livres, d'écrivains et de lecteurs.

Montpellier, il est vrai, est en mal de librairies. Malgré la présence très imposante de Sauramps, qui tient le marché avec la FNAC et Gibert, la librairie Molière est la seule et unique rescapée des petites librairies générales entièrement consacrées aux livres neufs. Mais cela ne suffit pas à expliquer que, tout en maintenant une grande exigence littéraire, l'on y vende régulièrement, à la volonté des libraires, une cinquantaine d'exemplaires de tel ou tel roman à l'office, et plusieurs centaines lors de chaque séance de signature. Ni que cette petite boutique de 70 m² atteigne un chiffre d'affaires annuel de 5 millions de francs, se classant ainsi – selon la liste de la revue professionnelle *Livres Hebdo* – 247e librairie de France.

Jean Debernard n'a qu'un secret : être très têtu. Cela commence dès le manuscrit qu'un client de passage lui confiera : s'il décide de le soutenir, il convaincra un éditeur (le cas échéant, il essuiera les coups de cafard), commandera d'emblée une centaine d'exemplaires au représentant, encensera le texte dans sa chronique littéraire du *Midi libre*, organisera une lecture et une séance de signature, en parlera à tous les clients, et ira jusqu'à prêter le livre aux derniers irrédentistes qui se montreraient hésitants.

Vous avez dit bizarre ? Jean Debernard – qui, à ses (très rares) heures perdues, avoue écrire lui-même (2), lire un peu de Voltaire tous les soirs et un peu de Bible tous les matins –, a la modestie de se trouver *« normal » : « C'est ça, un libraire, non ? »*

M. V. R.

(1) 12, rue des Étuves, 34000 Montpellier. Tél : 67-60-72-17.

(2) Il a publié un roman, *Feuille de route*, chez Climats (1992).

Le grand Occitan

Connaissez-vous Max Rouquette ? Non ? Sa réputation a pourtant traversé l'Atlantique. Ses œuvres sont traduites aux Etats-Unis, en Allemagne, bientôt en Hollande et au Japon. Mais en France, où il écrit, il est quasiment inconnu.

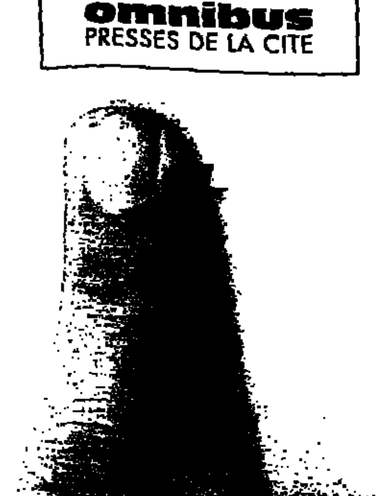
Serions-nous à ce point d'impitoyables jacobins ? Un Max Rouquette nous dérange. Il a beau être français, son écriture fait désordre aux oreilles des Franciliens. Et plus on le lui a fait savoir, plus il s'est entêté. Vers l'âge de quinze ans, lorsqu'il découvre le mépris que l'on porte à cette langue, il fait le serment intérieur que, s'il a quelque chose à dire, il l'écrira en occitan. Jusqu'à présent – il a quatre-vingt-sept ans –, parole tenue.

Max Rouquette habite au centre de Montpellier, dans la rue de l'Ancien-Courrier, comme si c'était lui, ce courrier venu d'un autre temps apporter des messages que l'on n'entend plus dans les villes. Dans son grand appartement, le vieil homme reçoit avec une dignité intimidante. Il en a vu passer, des journalistes qui venaient lui tendre un micro comme on vient observer un animal bizarre, descendu de Cro-Magnon. Il est sur ses gardes. Le combat, pour lui, n'est jamais terminé : *« Pour les bourgeois, l'occitan était la langue des domestiques. On inculquait la honte de leur langue à ceux qui la parlaient. Même les troubadours étaient, dans l'enseignement, un sujet tabou. Ma revendication est purement culturelle. Il s'agit pour moi de redonner sa dignité à la première littérature d'Europe, vieille de sept cents ans et fondatrice des autres. Il n'est pas jusqu'à* La Divine comédie *de Dante qui ne porte la trace des troubadours. »*

C'est cette trace que retrouve Max Rouquette dans son œuvre théâtrale, ses récits en prose ou ses poèmes (1). L'occitan va bien à son univers hanté par les figures humaines et végétales. *« En français*, conclut-il, *mon œuvre n'aurait pas été la même. Comme écrivain, le français ne peut me satisfaire. J'aime les langues qui chantent. Jean-Jacques Rousseau disait lui-même que le français était la langue des sourds. »*

M. V. R.

(1) Parmi les œuvres de Max Rouquette traduites en français, signalons notamment *Vert paradis* (éd. du Chemin Vert) ou les poèmes du *Tourment de la Licorne* (éd. Sud).



La nature du paysage

Augustin Berque explore avec finesse et limpidité tout ce qui unit l'environnement géophysique à la sensibilité qui lui fait écho. Une recherche novatrice dans l'histoire culturelle

**LES RAISONS DU PAYSAGE
De la Chine antique aux environnements de synthèse**
d'Augustin Berque.
Hazan, 192 p., 150 F.

Descartes ne serait pas content. Non qu'il ait travaillé en vain. Mais le temps du dualisme passe, et le face-à-face du sujet et de l'objet ne règle plus les élucidations nouvelles. La mise à plat et à distance des profondeurs vécues définissait l'objectivation scientifique de la modernité. Les recherches aujourd'hui novatrices s'entendent, au rebours, à réveiller les médiations dormantes qui font circuler l'esprit dans les choses, et les choses dans les mentalités. Elles multiplient les ponts entre le monde tel qu'il est et le monde *tel qu'on l'éprouve*.

Par Régis Debray


RICHARD LONG - COURTESY ANTONY D'OFFAY GALLERY - LONDRES

Entre le sujet et l'objet, entre la nature et la culture, l'essentiel se joue dans l'aller-retour.

Ainsi Augustin Berque, pour élucider les cultures de paysage, n'oppose-t-il pas milieu social et milieu naturel. Il explore tout ce qui unit l'environnement géophysique à la sensibilité qui lui fait écho. Car il y a loin entre un littoral et un *« bord de mer »*, entre un plissement hercynien et une montagne *« sublime »*. L'esthétisation de la nature – ou l'humanisation de la croûte terrestre – dépend des accidents de l'imaginaire collectif et non des données brutes d'un *« protopaysage »*, simple *« prise »* proposée à l'appréhension d'une société, qui pourra, ou non, s'en saisir. Entre le sujet et l'objet, entre la nature et la culture, l'essentiel se joue dans l'aller-retour – leitmotiv médiologique que la science des milieux élaborée par Augustin Berque, ou *« mésologie »*, illustre avec rigueur, sans verser dans un réenchantement animiste du monde.

L'histoire culturelle des couleurs nous avait déjà appris, avec Michel Pastoureau, que la classification spectrale n'est pas une vérité absolue – que chaque civilisation organise ses échelles chromatiques et, à l'intérieur d'une même culture, chaque époque. Aux yeux du Moyen Age par exemple, promoteur du bleu marial, qui détrône la pourpre antique, le vert ne se situe pas entre le jaune et le bleu, mais après le noir. Les couleurs : non des données sensibles immédiates mais des sensations médiatisées par des valeurs.

De même un paysage n'est-il pas une chose mais une relation. Cet artefact vert et rose, cet échafaudage optique de plans et de perspectives que nous prenons spontanément pour un vécu originaire surgit au croisement d'une géographie et d'une histoire, en servant de *« médiation entre le monde des choses et celui de la subjectivité humaine »*. Le paysage : un écoumène médiatisé par des mots et des images, interprété par des archétypes culturels, des *« échosymboles »* comme le bocage, l'alpage ou le rivage marin. On ne comprendrait pas sinon pourquoi il existe des civilisations, des époques et des pays sans *« paysage »* : la Grèce antique, le Moyen Age ou l'Australie aborigène. Subordonnant, par des moyens différents, la vue au verbe, ces cultures dissolvent l'univers naturel dans celui du mythe au point de ne plus voir les singularités physiques d'un habitat.

« Médiation entre le monde des choses et celui de la subjectivité humaine »

Ainsi, que ce soit par le biais de l'enquête historique ou géographique, il se confirme que la nature-nature elle-même est sujette à une relation technique. L'espace n'existe comme *« sauvage »* que pour un citadin, et les *« primitifs »* habitent leur forêt vierge comme un milieu domestique, à haute teneur culturelle. Sans doute, un paysage rustique ne sert à rien. C'est une valeur d'usage construite par et pour une sensibilité contemplative. Pourtant, ce bucolique a été fabriqué. Négocié, recomposé, filtré. Même s'il reste vierge d'asphaltes, pylônes électriques, remembrement agricole, barrages et cheminées, il n'en demeure pas moins produit et non reçu. Et cette production, loin d'être livrée au caprice individuel, s'insère dans un processus collectif, normatif et reproductible, celui des réminiscences, allusions et fantasmes, à la fois littéraires et picturaux, qui constituent la *« raison paysagère »* d'une culture.

La technique, c'est tout ce qui n'est pas biologiquement, écologiquement programmé. L'homme a une compétence naturelle, générique, à parler ; il n'en a pas à écrire. Un système d'écriture est un objet technique, c'est pourquoi il y a des sociétés sans écriture. Ce qu'est l'écriture à la parole, le paysage l'est à l'environnement. *Il y a partout de* la campagne, du rivage et des montagnes, mais l'Occident s'est fort bien passé de paysages, champêtres jusqu'à la Renaissance, montagneux jusqu'au XIX[e] siècle. Le mot n'apparaît dans notre langue qu'en 1549. Sorti des tableaux du même nom, le *paesetto* de Giorgione, le *landskap* de Patinir. Car la représentation picturale a précédé et permis son apparition grandeur nature. Un seul mot, en chinois, *hua*, ne dit-il pas l'acte de peindre et l'acte de tracer une limite dans un champ ?

Augustin Berque n'est évidemment pas le premier à déchiffrer *« l'invention du paysage »* (Anne Cauquelin) et à en isoler les composants symboliques. Il y a en France, depuis une trentaine d'années, à la fois une pratique et une pensée fortes de l'espace, du jardin et de l'esthétique du paysage, tant rural qu'urbain. L'originalité du géographe japonisant est double : dans l'ouverture de compas et la radicalité. La méthode : sa connaissance intime des mondes asiatiques – il dirige le Centre de recherches sur le Japon contemporain – l'ouvre à toutes les ressources du *comparatisme. A la fin du* XVIII[e] siècle, Bénédict de Saussure (1740-1799) objective en physicien et géologue un paysage de montagne que Yuan Meï (1716-1777) continue de traiter en géomancien, comme un réservoir de correspondances cosmiques. *Faire jouer des* écarts de variation dans l'espace et le temps, par exemple entre l'Europe moderne et la tradition taoïste, puisque la Chine a inventé le paysage quelque douze siècles avant nous, permet, ici comme ailleurs, de dégager de précieux invariants.

La radicalité : avec la notion de *« médiance »*, néologisme emprunté au philosophe japonais Tetsurô, et qui est à l'espace ce que l'historicité est au temps, Augustin Berque systématise le rapport subjectif au *milieu physique. Il n'y a pas de pré*sence au monde extérieur qui ne soit aussitôt prise dans une intersection, une *« trajection »*, une inhérence de la culture à la nature. Ces concepts quelque peu abstraits s'animent en descriptions fines et limpides, sans fioritures, évidences rendues visuelles par une illustration fort pédagogique – photo, tableau ou dessin. La preuve est donc faite qu'on peut être postmoderne *sans devenir prémoderne* – shaman ou astrologue.

Quel bonheur, décidément, de vivre et de penser en cette fin de millénaire ! Autant deviennent indigents *les discours du forum dont nous* abreuve le petit écran, autant se multiplient en librairie, à l'écart, les scintillements de pensée, foisonnent les écoles et les percées du gai savoir. Jamais la production intellectuelle française n'aura été aussi inventive, informée et ouverte qu'au moment où notre chose publique s'enferme dans un ronron européen et provincial. Ceci compense très heureusement cela. *Allons, la France sera une Suisse féconde, où ceux qui savent lire pourront toujours échapper à l'ennui !*

« L'ascète vêtu de coton »

Dans cette biographie spirituelle de Milarépa, littérature et enseignement se fondent pour mener au chemin de l'Eveil

**LA VIE
DE MILARÉPA**
Composé par Tsang Nyön Heruka.
Traduit du tibétain
par Marie-José Lamothe
Seuil, 234 p., 120 F.

Voici, traduite du tibétain par Marie-José Lamothe, qui déjà révéla aux lecteurs français *Les Cent Mille Chants* (1), une vie peu banale s'il en fut : *La Vie de Milarépa*. Œuvre de Tsang Nyön Heruka, c'est en quelque sorte la propédeutique aux *Cent Mille Chants* sur lesquels, dans l'original, elle enchaîne directement. Au-delà des anecdotes, nombreuses et savoureuses, parfois cocasses, son attrait est d'être une biographie spirituelle : la relation édifiante d'un itinéraire, le récit d'une progression souvent douloureuse, semée d'embûches, de surprises, de folies, vers la libération. *Au terme de sa lecture, pro*longée par la réflexion, l'émulation et la réévaluation qu'elle doit susciter, nous sommes censés tenir un moyen d'échapper aux tracas de l'existence, un mode d'emploi pour nous réformer, un modèle qui peut nous mener, nous aussi, à l'Éveil.

Ce récit fait partie de ces biographies qui, dans la conception tibétaine, constituent un genre littéraire : l'histoire d'une vie exemplaire y est conçue comme celle d'une libération totale. Cette littérature, tout le contraire d'un jeu ou d'un passe-temps, est une prise directe, quasiment magique, sur le monde et l'existence.

Ici – c'est-à-dire aux antipodes de nos usages et du fameux : *« Le reste est littérature ! »* – tout est littérature, donc tout est enseignement ! La vie nous est contée, riche comme peu d'autres en douleurs, en terreurs, en inventions, en tourbillons, en péchés, en secousses, en foudroiements, a tout pour secouer nos habitudes, nos hébétudes. Elle peut nous charmer, nous atterrer mais aussi nous indiquer la direction du renoncement, de la sérénité. Sa vérité profonde, universelle, est assez puissante pour frapper quiconque d'une manière ou d'une autre : ainsi le sculpteur Brancusi, pétrifié par les coïncidences qu'il y voyait, en fit-il un jour son livre de chevet... Au demeurant, il n'est point de norme pour atteindre à la réalisation car tous les moyens sont bons – fussent-ils fantasques – et cette *Vie* nous en fournira la preuve.

La structure du livre, aussi simple qu'efficace, reproduit en fait le cheminement de Milarépa vers le salut en trois grandes phases : d'abord la rencontre avec le monde (naissance, douleur, anéantissement des ennemis et péchés), puis la progression spirituelle (rencontre avec le maître, années d'apprentissage avec purification et initiation), enfin l'application, ou la réalisation (se terminant par le retour au pays et la méditation en montagne).

LE MAÎTRE MARPA

Milarépa, *« l'ascète vêtu de coton »*, fut d'abord un misérable orphelin de père, dont l'enfance prit fin un beau jour par l'étude de la magie noire puis blanche... pour complaire à sa mère et la venger d'excessives avanies. Quelle belle chose ce dut être tout de même que le pouvoir de faire tomber la grêle et des scorpions gros comme des yaks ! Pourtant, la trop parfaite réussite de cette vengeance terrifiante mais peccamineuse donne la nausée au magicien qui, sur ces entrefaites, rencontre Marpa. Marpa, le maître auquel il se voue corps et âme et qui lui impose six ans durant épreuves et privations hallucinantes, et par excès de douleur le conduit au-delà de la souffrance. Sans jamais perdre sa joie ni sa ferveur, Mila aura de la sorte, par une voie périlleuse et fulgurante (la voie tantrique) atteint en une seule vie l'Éveil. Dès lors, âgé de quarante-cinq ans, il ne fera plus que méditer. *« Je suis venu à bout du fruit de mes actes*, déclare-t-il alors. *A l'avenir, je ne créerai pas de karma. »* Il a atteint le lieu où cessent les phénomènes.

Mais il n'en prend pas moins place, historiquement, dans la lignée dite *« de la parole »* (des instructions orales, *kagyü*) des ascètes vivant reclus dans les grottes et les glaciers. Car Mila avait reçu les enseignements de Marpa, qui les tenaient de Naropa, qui les tenaient de Tilopa... Et Mila les transmit à son tour à Tsang Nyön Heruka. Or ce Tsang Nyön le Fol, qui signa *La Vie* et qui signait volontiers *« le Yogi errant des cimetières »*, loin d'être un simple compilateur, fut lui-même grand yogi et grand ermite : ce qui lui permit (au diable la *« littérature »* !) de rédiger de l'intérieur cette biographie militante *comme s'il l'avait lui-même* vécue, parce qu'il l'avait vécue lui-même. Interrompue est donc la lignée, et pourquoi s'arrêterait-elle ?

Même si le bouddhisme est *« une idée assez neuve en Europe »*, qui sait si vous n'êtes pas, lecteur, un prochain maillon ?

Jacques Dars

(1) Fayard, trois volumes, 1985, 1989, 1993.



Le capitalisme est-il éternel ?

Aux dimensions du monde

« La planète entière sera capitaliste d'ici deux ou trois générations », prédit Jean Baechler au terme d'une réflexion qui brasse hardiment siècles et civilisations

LE CAPITALISME
Tome I : Les Origines
Tome II : *L'Économie capitaliste*
de Jean Baechler.
Gallimard, coll. « Folio Histoire », 444 p. et 450 p., 54 F chacun.

Ce qui est fascinant chez Jean Baechler, c'est qu'il n'hésite pas à poser cette question toute simple, enfantine : pourquoi ? Les historiens cherchent à répondre comment, quand, où. Mais son affaire à lui, c'est le pourquoi des choses. Par exemple, pourquoi le capitalisme a-t-il été inventé en Europe au tournant du XVIe et du XVIIe siècle ? Ce qui implique immédiatement une deuxième question, si on veut aller jusqu'au bout de l'interrogation : pourquoi pas ailleurs et en d'autres temps ? Et le plus fort, c'est que Baechler y répond et qu'il tire de cette réponse une conviction : *« La planète entière sera capitaliste d'ici deux ou trois générations. »* Deux tomes et près de neuf cents pages pour en arriver à cette « prédiction » (exercice auquel l'auteur se refuse à la page 14 du tome I, et auquel il finit par céder à la page 428 du second tome !), cela valait la peine, non ? De fait, Baechler a eu la bonne idée de reprendre son livre sur *Les Origines du capitalisme*, paru en 1971 chez Gallimard (1), et de l'englober dans une réflexion beaucoup plus large, et encore plus ambitieuse. Encore que, galopant à travers les millénaires du paléolithique à nos jours et traversant à peu près toutes les grandes civilisations, il ait peut-être oublié qu'à trop embrasser on étreint mal. Et que l'on risque, en outre, de partir d'une documentation souvent de deuxième main et d'enfiler des banalités et des truismes, comme d'ailleurs il le reconnaît lui-même plusieurs fois. Essayons ici de nous en tenir à l'essentiel du raisonnement.

D'abord, une question de méthode. Le Même ne peut être expliqué par le Même. Expliquer l'économique par l'économique aurait été, selon Baechler, l'erreur de Marx, enfoncée dans une impasse tautologique. Il faut donc chercher à expliquer le Même par l'Autre – soit dit en passant, on est frappé de la ressemblance du raisonnement avec celui pratiqué dans un tout autre domaine par Claude Tresmontant (2). Quel est donc l'Autre du capitalisme ? Mais d'abord qu'est-ce que le capitalisme ?

Le capitalisme, à lire Baechler, ne peut se définir ni par la propriété privée, ni par l'économie de marché, ni par l'activité d'entrepreneurs. Tous ces éléments, parce qu'ils existent depuis la nuit des temps, ne suffisent pas à définir un régime dont le début est historiquement daté. *« La seule issue,* affirme l'auteur, *est de définir le capitalisme comme chrématistique. »* Ce terme, emprunté à Aristote, signifie que l'on se soumet à la rationalité propre de l'économique et qu'on la pousse jusqu'à ses dernières limites. A savoir que tout doit transiter par le marché. Donc tout a un prix, en même temps que toutes les possibilités de profit doivent être explorées. Or cette liberté qu'a le capitalisme de suivre la rationalité propre à l'économique jusqu'aux extrêmes, cette liberté-là *« ne peut lui venir que de facteurs non économiques »*. Question de logique. *« Si* [cette liberté] *était un attribut analytique de l'économique, toutes les économies humaines seraient chrématistiques et capitalistes depuis les tout débuts de l'espèce humaine, ce qui est empiriquement faux »*, atteste l'auteur. Ces facteurs non économiques, c'est le politique qui les fournit, à savoir, ici, la démocratie. Elle permet d'instaurer une économie de propriété, de marché et d'entreprise, et de donner libre cours aux tendances chrématistiques de l'homme, dont les désirs sont à la fois indéfinis et infinis.



CAGNAT

AVEC OU SANS DÉMOCRATIE

La grande difficulté en science, rappelle Baechler, c'est de poser une question. *« Une fois celle-ci* construite (3), *la réponse est, en général, facile à obtenir. »* A la question « Pourquoi le capitalisme ? », Baechler a donc substitué, par construction, la question « Pourquoi la démocratie ? ». Et il n'a pas trop de difficultés, en effet, à nous démontrer que des tendances démocratiques sont apparues en Europe aux XVIe et XVIIe siècles, à commencer par les Provinces-Unies et l'Angleterre, et qu'elles ne pouvaient apparaître que là. Pour toute une série de raisons qu'il est impossible ici de relater, la principale pouvant être la parole christique : *« Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. »* Ce point étant acquis, il peut en conclure que la démocratie est la mère de l'économie capitaliste, et non pas l'inverse, comme on le prétend souvent. Le « facteur central » reste politique. Montesquieu ne prétendait pas autre chose, assure Baechler, qui déclare se mettre à son école.

Le capitalisme a *un autre nom,* sous la plume de l'auteur, c'est la modernité, dont la traduction politique est la démocratie. Or cette modernité est un universel. Tel est le puissant paradoxe développé maintenant par Baechler. Sous deux formes. Ce n'est pas parce que le capitalisme est universel qu'il pouvait être inventé n'importe où. Il aurait même pu ne pas être inventé du tout ! D'autre part et surtout, le fait d'avoir été inventé en un temps et en un lieu particuliers ne l'empêche pas d'être universalisable. Car sont universels les trois principes qui l'animent, le principe d'économie lui-même (faire le plus avec le moins) ; la rationalité, car *« l'espèce est rationnelle »* ; la propension à consommer, universellement ouverte *« parce que telle est la nature humaine »*, et l'économie de marché, *« procédure universelle qui a été inventée par personne et par tout le monde »*. Cette dernière est si universellement humaine, ajoute l'auteur, qu'elle ne fonctionne pas seulement dans l'ordre économique. *« Toutes les activités humaines, politiques, religieuses, ludiques, même éthiques, l'utilisent »*, affirme-t-il.

Universalisable, le capitalisme peut-il être réellement universalisé, alors que les chances d'étendre la démocratie en ce bas monde sont *« à peu près nulles »* ? Eh bien oui, il peut l'être, on peut même prévoir son triomphe planétaire, car si la démocratie a été nécessaire à son invention, elle ne l'est pas à son adoption. Le capitalisme est tout à fait compatible avec des régimes autoritaires pour autant qu'ils respectent les droits de propriété, les principes de l'économie de marché, le libre-échange, la stabilité monétaire, etc. Le pouvoir autoritaire n'exerce son monopole que sur le pouvoir politique. *« Tout ce qui va au-delà de cette exclusivité fondatrice peut être abandonné,* sans dénaturer le régime (4). » On peut même escompter *« qu'un peuple prospère ne fait pas de politique et s'accommode de la perpétuation du monopole politique au profit d'une minorité autodésignée »* – ce qui au demeurant, selon Baechler, serait un mauvais calcul.

« Il est incongru, écrit Baechler au détour d'une page, *de réfuter les grands auteurs parce que leur grandeur est plus dans les problèmes posés que dans les solutions proposées. »* Souhaiterait-il qu'on lui appliquât ce traitement ? D'une certaine manière, sa théorie est, en effet, irréfutable. A partir du moment où il définit le capitalisme comme une *« chrématistique »*, il ne pouvait naître qu'à un certain moment de l'histoire européenne. Bref, la validité de la théorie pourrait bien dépendre de la définition retenue. Mais la chrématistique est-elle vraiment essentielle au capitalisme ? L'auteur paraît lui-même en douter quand, à la page 382 du tome II, – par inadvertance ? –, il résume tout son raisonnement sans citer une seule fois la fameuse chrématistique, révélant par là même la fragilité de sa reconstitution historique. A partir de cette page, tardive il est vrai, le doute ne quitte plus le lecteur.

LA « BONNE VIE »

Du reste, que pourrait-on opposer à cette chrématistique qui, selon Baechler, pervertit la fin de l'économie, laquelle devrait se limiter à assurer une *« bonne vie »* à tout un chacun, et non pas viser la croissance indéfinie du PNB, alors que la nature est un système fini ? La solution, répond Baechler, consiste à ne pas prendre les moyens – l'économie, le capitalisme – pour des fins. *« Il revient à chaque citoyen, considéré comme un acteur libre, raisonnable et responsable, de définir pour lui-même la « bonne vie » : c'est un problème éthique. »* Il faudrait aussi toute une combinaison de taxations et de licences pour faire payer les pollueurs si le système des prix est impuissant à le faire (l'auteur ne démontre pas clairement cette incapacité). Toute autre solution serait pire que le mal. Soit ! Mais ce qu'un intellectuel distingué, raisonnable et responsable, considère comme une *« bonne vie »*, économe en ressources et respectueuse de la finitude de la nature, n'est peut-être pas ce qui convient au commun des mortels. On s'en voudrait de souligner l'apparente nullité des recommandations éthiques, mais ici elles apparaissent trop particularistes pour accéder au rang d'impératifs catégoriques.

Bref, si l'on doute que l'outrance chrématistique soit essentielle au capitalisme, Baechler nous convie, malgré lui peut-être, à penser que le triomphe de ce régime n'est finalement que celui d'une économie de marché généralisée. Résultat inattendu !

Philippe Simonnot

(1) Pierre Drouin en avait rendu compte dans *Le Monde* du 28 mars 1972.

(2) *Les Métaphysiques principales. Essai de typologie,* ŒIL, Paris, 1989.

(3) Souligné par l'auteur.

(4) Souligné par l'auteur.

A signaler également : *Le Surcapital. Du totem au logo*, de Bernard Hugonnier. Selon cet économiste travaillant à l'OCDE, l'existence des multinationales et de leurs réseaux sans frontières a déjà bouleversé la nature du capitalisme, conduisant à l'émergence d'un autre système plus complexe, le *« surcapital »* (Economica, coll. « Economie Forum », 158 p., 125 F).

Anatomie d'une erreur

Des générations d'économistes se sont déchirées sur la question de la mesure du capital. Gérard Jorland exhume brillamment ce vieux problème

LES PARADOXES DU CAPITAL
de Gérard Jorland.
Éd. Odile Jacob,
coll. « Philosophie »,
520 p., 220 F.

Qui mieux qu'un étranger à la famille peut parler d'un problème qui déchira des générations d'économistes ? Gérard Jorland, philosophe, historien des sciences, applique son talent à l'histoire de la mesure du capital, et à son corollaire, la question de la transformation des valeurs-travail en prix des marchandises.

L'économie ne dispose pas d'étalon de mesure. Ainsi les quantités de travail ne sont pas indépendantes des changements de répartition du revenu. Quant à la monnaie, « étalon naturel », c'est une sorte de règle en caoutchouc variant avec les prix. Pas de mesure, pas de prédiction théorique possible.

Pourtant, la théorie économique du capital traite de l'allocation des ressources dans le temps, des espérances, de l'incertitude, bref, de la projection dans l'avenir. Seulement voilà : on ne pourra jamais mesurer le capital. Paradoxe encore : cette limite posée, les mathématiques n'en sont que plus indispensables à la seule science humaine qui parvienne, grâce à elles, à se *« constituer une intersubjectivité scientifique au même titre que la physique »*.

Démontrer cela n'est pas le moindre mérite de Gérard Jorland, comme d'avoir résolu quelques énigmes (ainsi le lancinant problème du plan du *Capital*), ou ressuscité quelques oubliés : les formidables économistes de l'école russe, largement exterminés par Staline – Dimitriev, Slutsky, Kondratieff pour les plus célèbres – et dont le prix Nobel Wassily Leontief est l'accomplissement.

PARADOXE

Vieux problème que celui de la valeur d'une marchandise... Ricardo l'expliquait, et Marx après lui, par le travail « incorporé » dans la production. Mais ce principe aussitôt admis, il se heurte à un paradoxe, observé par Ricardo lui-même : la valeur relative des marchandises qui incorporent plus de capital que de travail baisse avec une hausse des salaires. Ainsi l'étalon-travail n'est pas invariable par rapport aux changements de salaires.

Le paradoxe de Ricardo devint celui de la transformation des valeurs en prix de production. Marx s'acharna à le résoudre. Finalement, il conduisit à l'abandon de la théorie de la valeur-travail au profit de la valeur-utilité, et au remplacement du paradigme de la reproduction par celui de l'équilibre général, inventé par le Français Léon Walras.

Près d'un siècle plus tard, il resurgit avec la question de la mesure de cette marchandise très particulière qu'est le capital. Tous les économistes s'accordèrent alors sur ce point : lorsque le capital technique est hétérogène (hétérogénéité entendue dans un sens minimal : dès qu'une marchandise est différente de la machine qui la construit), non seulement la théorie de la valeur-travail n'est pas vraie, mais la théorie néoclassique se perd dans des paradoxes.

Le chemin pour aboutir à cette unanimité fut long, semé d'erreurs autant que de faux arguments. Engels, incapable pendant les neuf ans que dura son travail d'édition du livre III du *Capital* de trouver le lien entre celui-ci (traitant des prix) et le livre I (la valeur), mit au concours le problème. Plusieurs répondirent, dont Kautsky et Lexis.

Mais il fallut attendre le débat des économistes russes postrévolutionnaires pour voir que Marx avait commis une erreur fondamentale. Pouvait-il en être autrement, dit Jorland ? *« Sa fidélité à la dialectique hégélienne expliquait une incapacité de penser mathématiquement, voire quantitativement. »* La dialectique ne peut être suffisamment plastique qu'elle résolve les apories comptables. Mais Marx a reconnu son erreur. Et il n'a jamais entrepris d'écrire un traité de la dialectique, alors qu'Engels a pu concevoir une dialectique de la nature...

Autre conséquence, et non des moindres, de ce remarquable travail, souvent technique, mais toujours clair. Le problème de la transformation démontré insoluble, la valeur-travail doit être abandonnée. Mais faut-il aussi rejeter « l'exploitation » ? Non bien sûr, sauf que l'économie ne saura jamais parler de cette notion.

Au terme de son chemin, Gérard Jorland paraît fasciné par cette découverte : l'économie est la seule science sociale qui, grâce aux mathématiques, n'autorise pas une juxtaposition des paradigmes, *« ce qui ne la réserve pas à une profession d'experts, car il n'y a rien de moins ésotérique que les mathématiques par définition »*. Plus : que les théorèmes de Perron-Frobenius n'aient d'application qu'en économie et précisément sur la question qui occupe ce livre – *« au point qu'ils semblent avoir été inventés exprès, comme cela arrive si souvent en physique »* – donne à cette discipline un statut à part.

Voilà pourquoi une science qui ne sera jamais prédictive – démonstration implacable par l'impossibilité de mesurer cette essence du temps qu'est le capital – est néanmoins science à part entière... et pour la même raison ! Cela méritait bien de creuser 520 pages pour exhumer un vieux problème que les économistes avaient mis deux siècles à enterrer.

Bernard Maris

Un descendant de Micromégas

UNE ÉCONOMIE DE RÊVE
de René Passet,
dessins de Selçuk.
Calmann-Lévy, 150 p., 89 F.

Carlyle disait de l'économie qu'elle était *« une science lugubre »*. René Passet, qui l'enseigne à Paris-I, veut faire mentir l'historien écossais par un conte, de parenté voltairienne. Sur une étrange planète, des personnages ont inventé une science, l'*« éco-Monopolytique »*. Si parfaite que le seul problème restant est d'y faire entrer le réel. L'auteur – dont l'entreprise est rehaussée par des dessins de Selçuk et constellée, dans les marges, de citations authentiques très « sérieuses » – ouvre ainsi joyeusement des fenêtres souvent verrouillées et renverse quelques piliers réputés solides. Au point où on en est arrivé de la « pensée unique », c'est encore par la dérision qu'on peut le mieux la combattre.

Nous voici donc en *« économopolie »*, où un moderne Micromégas ouvre des yeux ronds. L'efficacité réside dans le remplacement des travailleurs par les machines. On en vient au jour où le roi, seul sur son île, tournant une manivelle, suffit à produire pour la planète entière. Mais tourner la manivelle représente encore une peine, donc un coût qu'il faut réduire. On met en place un procédé permettant au roi de presser seulement sur un bouton. Puis, on crée la machine à presser le bouton. L'ennui est qu'il n'y a plus personne pour admirer la beauté de la situation. La planète retrouve un petit air de paradis avec un pommier, un primate velu, une belle et un serpent...

Voici aussi l'histoire des *« cygnes... monétaires »*, qui, à force de se multiplier, transforment la vie économique en un échange de plumes. Quand le tapis de plumes s'éleva jusqu'aux épaules, *« la science démontra que l'on baignait dans la richesse »*. Voici encore un pauvre minime qui apprend que sa personne est un capital qu'il lui appartient de faire fructifier. Il loue ses services à une entreprise de transfusion sanguine, puis vend un rein. Au terme d'une série de prélèvements rapprochés, il s'éteint *« en état d'optimisation »*. Tout le reste est de la même encre. On pousse la logique économique jusqu'à ses extrêmes conséquences. Et le résultat est évidemment absurde. *Castigat ridendo mores*, apprenait-on jadis aux latinistes en culottes courtes. René Passet veut, lui aussi, corriger les mœurs en riant. Il réussit fort bien son numéro de démystification du cirque de l'économisme triomphant.

P. D.



هكذا من الأصل

La clé des miracles

Pour Alain Peyrefitte, le vrai ressort du décollage économique est la confiance



Le capitalisme est-il éternel ?

DU « MIRACLE » EN ÉCONOMIE
Leçons au Collège de France d'Alain Peyrefitte.
Éd. Odile Jacob, 314 p., 130 F.

On connaît bien le Chinois, l'analyste du *Mal français*, le mémorialiste du général de Gaulle. On connaît moins le pourfendeur du matérialisme historique. A vingt-deux ans, frais émoulu de l'Ecole normale et de l'ENA, Alain Peyrefitte publiait son premier essai sur *Le Sentiment de confiance*, déterminant à ses yeux dans l'histoire des sociétés développées. Il persiste et signe, quarante-huit ans plus tard, dans un livre rassemblant des leçons qu'il donna, à l'automne 1994, comme professeur invité au Collège de France sur « l'éthologie comparée du développement ».

Quel plaisir de voir brassées les questions économiques avec cette élégance, sans équations, sans la cuirasse des mots de la discipline, mais sans se priver pour autant des sources directes les plus rares ! *Sans doute*, bien d'autres plumes avaient-elles déjà balayé les plus grossières explications sur les racines du développement, la richesse des ressources naturelles *ou*, à l'inverse, *leur absence qui* condnisait un pays à répondre au défi en travaillant beaucoup pour importer ce qui lui manquait. Marx avait élevé un tel monument au *Travail et au Capital qu'il fallut* plus longtemps pour l'écorner et montrer que ce diptyque n'était pas suffisant pour expliquer le « décollage » de certaines nations. Plus rares *encore étaient les esprits* qui avaient insisté sur l'importance première des facteurs immatériels dans la croissance.

On pense bien sûr à Max Weber, un familier d'Alain Peyrefitte. Il aurait pu citer aussi John Stuart Mill écrivant : *« L'unique source infaillible et permanente du progrès est la liberté. »* Ce dernier croyait tellement à cette recette universelle qu'il voyait dans son usage, à l'instar de Hegel et, beaucoup plus tard, de Fukuyama, une sorte de fin de l'histoire... économique, l'arrivée de *« L'Etat stationnaire où les hommes n'emploient plus leur vie à courir après les dollars »* mais se contentent de goûter les plaisirs de qualité. Alain Peyrefitte va plus loin. Il s'en prend à Fernand Braudel à propos de l'émergence de la puissance néerlandaise, qui traduit *le déclin du sud de l'*Europe au XVII[e] siècle. Pour le grand historien des *Annales*, le reflux du monde méditerranéen ne serait que relatif, imputable surtout à des causes externes (*notamment au pillage* des marchés du Sud par les navires nordiques). Braudel refuse l'explication par des facteurs mentaux tels qu'une meilleure conception des affaires. *« Ce qui est en jeu chaque fois, c'est le déplacement du centre de gravité de l'économie mondiale, pour des raisons* matériellement économiques *et qui ne touchent pas à la nature propre et secrète du capitalisme »*, écrit-il dans *La Dynamique du capitalisme*. Bref, cette substitution ne se traduirait par rien de neuf, remarque Alain Peyrefitte. Or, en étudiant de près le « miracle » hollandais, il y voit des éléments de succès tout à fait originaux. L'Europe méridionale était crispée sur un mercantilisme fait de méfiance envers toute circulation extérieure de numéraire alors que des facteurs politiques, techniques et surtout culturels (Etat libre, prospère, instruit, tolérant) favorisent la supériorité néerlandaise. *« L'éthos de la confiance compétitive »*, sel indispensable de toute réussite économique, se déploie ici dans une parfaite illustration.

TROP D'EXCEPTIONS

Pas plus que le matérialisme historique, le déterminisme religieux, ingénument avancé par Max Weber, ne peut *expliquer* tel ou tel « miracle » économique, estime Alain Peyrefitte. Les exceptions sont trop nombreuses qui infirment la règle. Pour lui, *« le facteur protestantisme n'a pas agi par son contenu théologique ou ses prescriptions rageuses... mais par l'effet corrosif et littéralement disruptif qu'il a eu sur les mécanismes inhibiteurs des sociétés traditionnelles : lesquels ont été au contraire renforcés par la réaction de la Contre-Réforme. »*

Notre auteur prend ensuite sa longue-vue pour étudier le « miracle » anglais. Le charbon, la machine à vapeur, bien sûr. Mais pour comprendre l'essentiel, il faut substituer au concept de révolution industrielle celui de *« révolution industrieuse »*. Il avait suggéré cette voie dès 1976 dans *Le Mal français*, qui est largement développée aujourd'hui par Jan de Vries. Le plus important fut, selon lui, la combinaison des changements dans le comportement des ménages (augmentation de l'offre *de travail et de la demande de* biens), une vraie révolution mentale.

Le « miracle » américain ? Les pèlerins du *Mayflower* sont une providence pour notre auteur parce qu'ils représentent le mythe fondateur de la *« société de confiance »* et conduisent à l'accumulation des richesses en Amérique du Nord, alors que le Sud n'a pas cette chance.

Quant au « miracle » japonais, *c'est la transformation de* la mentalité féodale à l'ère Meiji (1868), avec la proclamation de *« l'égalité des quatre peuples »* : samouraïs, fermiers, artisans et marchands, qui donna le déclic. Prodigieux déclic puisque, cent ans après, le Japon devenait le troisième « Grand » derrière les Etats-Unis et l'URSS, et aujourd'hui le second.

Le facteur immatériel de la confiance, plus l'éducation à haute dose... avaient agi de manière impressionnante. Auparavant, par petites touches, Alain Peyrefitte avait parlé du « miracle » juif et du « miracle » grec à travers Ernest Renan, ainsi que du « miracle » allemand, *fondé sur sa propre expérience* de secrétaire d'ambassade à Bonn de 1949 à 1952. Etonnante galerie de « miracles » !

Un seul regret : *que notre auteur n'ait pas un mot sur une autre face* cachée du développement. Ce n'est plus, cette fois, la confiance, mais l'exclusion. Globalement, tous les pays, à des rythmes divers, *se sont enrichis* depuis la deuxième guerre mondiale et la mondialisation facilite l'intégration des nations pauvres. Mais en même temps les inégalités s'accroissent de plus en plus vite à l'intérieur de chaque pays. Le « miracle » en économie serait qu'elle ne se développe pas *à deux vitesses, que la* misère d'une partie du corps social ne devienne pas la condition du bond en avant de la communauté.

Pierre Drouin

Le mal des élites

Pour Michel Crozier, ce n'est pas la société française qui est bloquée, mais le système de formation de ses dirigeants qui est inadapté

LA CRISE DE L'INTELLIGENCE
de Michel Crozier,
entretiens avec Bruno Tilliette.
Interéditions, 200 p., 110 F.

Depuis le temps qu'il parcourt le terrain des organisations pour séparer le bon grain de l'ivraie, Michel Crozier a pleine autorité pour élever le débat si présent, si pressant sur la *réforme en* France. Ayant tout bien pesé, il rejoint Ernest Renan : c'est d'une *« réforme intellectuelle morale »* qu'a besoin notre pays. Le monde change. Et s'il y a chez nous des rigidités, des cloisonnements qui empêchent l'adaptation, c'est au sommet qu'il faut les chercher. *« Le désarroi français tient avant tout à l'impuissance de nos dirigeants et de ses élites par faute d'intelligence... »*

Certes, les responsables sont souvent très brillants. Ils se font largement applaudir dans des enceintes de choix, procurant quelques frissons d'aise à maints téléspectateurs ébahis de voir si bien fonctionner la machine des répliques et des petites phrases. Mais ces éblouissements cachent une vérité profonde : ces hommes ne s'imposent ni dans les nouvelles pratiques ni dans les nouveaux concepts. *« Sans parler du général de Gaulle,* écrit Michel Crozier, *les Français qui ont marqué le monde de notre après-guerre ne sont ni Jacques Attali ni Alain Minc, mais Jean Monnet et Jacques Delors, qui n'appartiennent pas à cette même élite. »* Ce ne sont pas les hommes qui sont en question mais *le « système » archaïque* qui modèle leur raisonnement fondé sur la logique déductive. Or les idées ne sont rien sans stratégie, c'est-à-dire sans la meilleure connaissance des moyens, des contraintes matérielles et surtout humaines pour parvenir aux objectifs. Or, à l'X aussi bien qu'à l'ENA, *« la recherche de la solution domine sur la construction du problème »*, logique éminemment contre-productive.

DYSFONCTIONNEMENT

Michel Crozier n'a ensuite que l'embarras du choix pour appuyer sa démonstration sur des exemples de dysfonctionnement provoqués par le système. L'Éducation nationale, *« institution tétanisée par la réformite »*, c'est évi*demment du gâteau. Pourquoi* le malaise persiste-t-il ? Parce que l'école de Jules Ferry, née pour accompagner le développement industriel, est désormais inadaptée aux moyens éducatifs de la société d'aujourd'hui. On reproche à l'école de ne pas permettre à chacun de trouver un emploi. Mais quels seront les emplois de demain ? Il faut *« former des êtres humains capables d'être actifs dans un monde différent »*, apprendre à passer de *l'obéissance à la responsabilité*, de l'entassement des connaissances à l'intelligence créative, à la capacité de réduire la complexité, à la mise en valeur du relationnel.

L'auteur insiste beaucoup sur ce dernier point : apprendre à écouter l'autre, seule façon de découvrir la réalité du fonctionnement d'un ensemble humain, au lieu de manifester cette arrogance qu'on nous reproche tant chez nos partenaires ou concurrents étrangers.

Ce qui aboutit à la fin des monopoles de représentation. *« Nous devons aller,* écrit Michel Crozier, *de la démocratie d'accès* [vers celui qui décide ou ses représentants] *à la démocratie de délibération. »* Le recours à la chaîne hiérarchique *pour obtenir des arbitrages indispensables* engendre nécessairement le système bureaucratique. La délibération en petit groupe est beaucoup plus féconde pour dégager un consensus. Notre tendance, hélas, est de penser qu'il ne conduit pas à l'intérêt général, lequel ne peut être dégagé souverainement que par ces *« gardiens naturels »*, les hauts fonctionnaires ou les cabinets ministériels. Fatale erreur devant le foisonnement *croissant des problèmes qui* conduit à la paralysie de l'État.

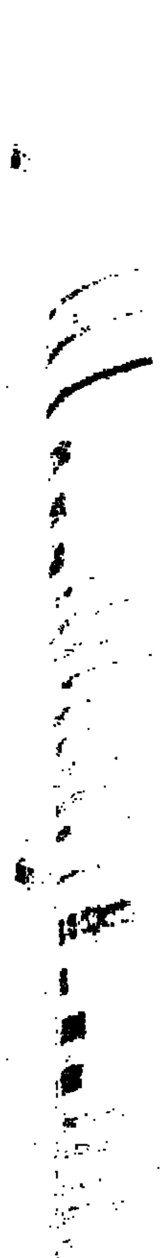
L'intérêt de la réflexion de Michel Crozier, c'est qu'il l'a testée en intervenant lui-même avec son équipe de sociologues dans des conflits majeurs comme celui d'Air France en 1993. Il explique dans le détail, en répondant aux questions de Bruno Tilliette, la manière dont il convient de s'y prendre durant ces crises. Passionnant parcours où l'on mesure à quel point la *mise à plat des questions* avec ceux qui les vivent quotidiennement aide à la résolution des problèmes.

Le sociologue ne demande pas de prendre le pouvoir, mais de rendre moins *« stupide »* l'intelligence à la française. Michel Crozier reconnaît *in fine* : *« Je me suis trompé. Ce n'est pas la société qui est bloquée, c'est le système qui produit nos élites et leur permet de se reproduire à l'identique. »*

P. D.

Jacqueline Risset des deux côtés des Alpes

Poète, traductrice en italien de Francis Ponge, en français de Dante, elle veut montrer la modernité de l'auteur de « La Divine Comédie ».



A. GUERRERO MENDEZ

Dante, Rome, Fellini, l'amour des troubadours, *Tel Quel*, la traduction, Francis Ponge, la modernité, la vie de la langue, la poésie surtout. Quelques mots-clés pour comprendre celle dont le nom est attaché à celui de Dante, en lumière flatteuse, pour l'un et pour l'autre. Un risque, mais aussi un défi : la traduction est là. Elle fait autorité. Prise entre deux essais : *Dante écrivain ou l'intelletto d'amore* (1) et *Dante, une vie*, que treize ans séparent.

Jacqueline Risset, aussi italienne que française, à vrai dire plus souvent à Rome, où elle enseigne à la prestigieuse université La Sapienza, qu'à Paris, où l'attend un pied-à-terre estudiantin, change-t-elle d'identité en traversant la frontière ? Elle qui traduit en italien Ponge et, quand elle en a fini avec *La Divine Comédie* (2), accepte l'humble tâche de s'atteler aux sous-titres français d'*Intervista*, parce que Fellini le lui a demandé. Elle jure bien qu'on ne l'y reprendra plus. Mais lorsque la comédienne Laura Betti, gardienne de la mémoire de Pasolini, l'entraîne dans son tourbillon et l'enrôle pour retraduire certains films de l'auteur d'*Œdipe roi*, Jacqueline Risset vénère trop les cinéastes italiens et l'amitié pour refuser.

A Fellini, dont elle a été une proche amie, elle a consacré déjà deux livres, l'un en français, *Fellini, le cheikh blanc* (3), l'autre en italien, *L'Incantatore* (4), qui reprend en partie le premier. Cette amitié est née quand il tournait *Casanova*, en 1978. « *Je l'ai revu au moment d'*Intervista. *Il voyait dans ma traduction de Dante une expérience de médium. Il m'expliquait pourquoi il ne ferait jamais de film sur Dante, même si le poète avait pour lui une extraordinaire présence. Je protestais. Il s'obstinait, et, à la fin, me disait :* « J'espère que je ne t'ai pas convaincue. » *Et on recommençait le lendemain. Mais il a fini par écrire un projet sur* L'Enfer *qui a été publié juste après sa mort, centré sur l'histoire de Paolo et Francesca.* »

Pourquoi l'Italie ? demande-t-on toujours à ceux qui se reconnaissent en terre amie de l'autre côté des Alpes. L'Italie a répondu à un appel et sans doute aussi un hasard. Au début des années 60, élève de l'École normale supérieure de Sèvres, Jacqueline Risset a sauté sur l'occasion que lui offrait cette institution d'obtenir une bourse d'études et, depuis 1965, elle est restée dans ce pays « *qui paraissait être un laboratoire inouï* ». Laboratoire, modernité, contemporanéité sont des mots qui reviennent souvent sous la plume de Jacqueline Risset, qui pourtant consacra l'un de ses premiers livres à Maurice Scève. Est-ce un paradoxe ? Moins qu'on ne le croit. Redonner la vigueur de son élan initial à *Délie*, qui exprime la « *recherche de fondation d'une langue poétique nouvelle, dont le pétrarquisme fournit les ingrédients, mais dont la hardiesse, la rigueur et la* totalité *indiquent la véritable et troublante* contemporanéité » (5) ou retrouver, chez Dante, les mouvements *simultanés* de la construction d'une langue poétique et la destruction de la langue dominante, à travers un véritable « *idiolecte* » fait de néologismes : telles sont les tâches que l'écrivain s'est assignées dans ses diverses recherches. Mais pourquoi le besoin de réécrire un livre sur Dante ?

« *Je voulais m'en tenir à une mosaïque de textes médiévaux trop peu connus, pour faire émerger des aspects du personnage que la lecture de* La Divine Comédie *n'amène pas forcément. Mais, même si on refuse le genre biographique, le personnage réclame de vivre. Je me suis aperçue que je tournais autour d'une ombre que j'esquivais. Mais je voulais surtout mettre l'accent sur l'histoire florentine, sur la vie politique de Dante, et éclairer certains mystères sur la passion politique et éthique de toute une période : notamment la lutte contre la corruption, le contrôle et la multiplication des instances, la brièveté des charges, etc. Dante a été un grand penseur politique. A part Béatrice, il y a aussi des éléments étonnants dans la vie de Dante. Dante était imprégné de mystique musulmane et vivait sa passion d'une façon* figurale. *L'amitié avec Guido Cavalcanti m'a également passionnée. On peut retrouver un fil qui permet de percevoir la légende en lui : c'est-à-dire qu'on met ainsi au jour une logique interne. La main de Dante vous guide même quand on lit des textes sur lui.* »

Lorsqu'on a traduit soi-même Dante en français, accompagner la traduction d'un commentaire, est-ce que cela garantit du risque d'hétérogénéité des langues ? « *J'ai tenté d'agir dans un langage qui respecte le légendaire et l'historique. J'ai tenté de donner sur ces divers aspects, comme une fenêtre dans une maison donne sur plusieurs aspects d'un même paysage. Je ne me traduirai pas moi-même : je ne l'ai fait que pour un de mes recueils de poèmes et c'est trop redoutable. Quand on écrit, le signifiant et le signifié sont inextricables. Quand on traduit, on casse le lien : c'est une trop grande violence. Mais peut-être que je n'aurais pas pu traduire Dante en français si je n'avais pas traduit Ponge en italien. La traduction a eu pour moi un effet étrange sur mes propres poèmes : le contraire de ce que j'aurais pensé. Loin de solenniser mon style, je suis allée vers une plus grande simplicité et vers l'autobiographie. J'avais une poésie très telquellienne, elliptique, d'avant-garde, où le sujet n'apparaît qu'entre les mailles allusives. Mes derniers poèmes ont été infléchis de façon inattendue par ma traduction. Ils sont plus autobiographiques. J'ai utilisé, de façon consciente, une prosodie moderne dans ma traduction, une prosodie que j'avais employée dans mes propres poèmes.* » De *Jeu* (6) aux *Petits éléments de physique amoureuse* (7), on peut en effet noter une évolution vers la limpidité narrative. Récit épuré d'un amour passionné, mais lucide, dans le bonheur et la souffrance, ce dernier recueil, qui va et vient entre les remarques sensuelles et les réflexions abstraites, se présente comme un carnet de bord du sentiment et du désir, décrivant « *la douleur inconnue / volant / sur la montagne* ». Livre de sagesse amoureuse et érotique, mais aussi prise de conscience d'une intellectuelle qui résiste aux menaces de la passion et s'y abandonne, sans renoncer aux mots qui restent sa dernière force. « *L'amour parfait ouvre la vie / jusqu'à l'enfance / remonte / vers la plage claire...* » Il est certain que cette expérience, ainsi dépouillée par la forme poétique, mais aussi rendue plus aiguë et plus claire par elle, s'enrichit de tout un travail d'analyse mené sur l'œuvre de Maurice Scève, déjà émaillé de notations plus générales sur l'amour, l'union, la fusion, la contradiction, l'utilisation d'éléments autobiographiques pour construire une œuvre littéraire, le glissement de la vie à ce qui était appelé au XVIe siècle « *emblème* ». Peu à peu, dans le travail de traduction et de création poétique menées de front, la distance du temps et des langues s'est amenuisée, parce que, nous dit Jacqueline Risset, chez Dante, « *le désossement syntaxique et rythmique est essentiel. A partir de la prosodie contemporaine, on peut être plus proche de Dante. Les alexandrins figent trop cette invention rythmique. Dante passait, à cause des traductions existantes, pour un écrivain poussiéreux, archaïsant, lointain, médiéval, qui ne nous regardait pas. J'ai voulu montrer qu'il était déjà dans la langue poétique contemporaine. Je voulais qu'il y ait le texte en regard, pour que le lecteur français comprenne que je ne modernisais pas artificiellement Dante : il était déjà moderne. Les poètes français avaient peu de rapports avec Dante. Claudel à peine. Valéry avait déjà écrit* Le Cimetière marin *quand il s'est rendu compte que* La Divine Comédie *correspondait au fond à ce qu'il voulait faire. J'enviais Sanguineti d'avoir un rapport aussi naturel à la racine de sa propre langue, qu'était l'œuvre de Dante. Pour nous, malheureusement, la racine de notre langue est si lointaine : même les troubadours sont trop loins. Zanzotto, le plus grand poète italien vivant, a des rapports très riches avec Dante. Il le comprend, il le vit. Pasolini aussi est proche de Dante. Mais, à mon avis, le seul vrai disciple de Dante, c'est Joyce.* »

> « *Je ne me traduirai pas moi-même : je ne l'ai fait que pour un de mes recueils de poèmes et c'est trop redoutable. Quand on écrit, le signifiant et le signifié sont inextricables. Quand on traduit, on casse le lien : c'est une trop grande violence* »

On peut se demander comment les spécialistes italiens accueillent ce travail monumental, même venant d'un poète installé en Italie. Jacqueline Risset entretient de bons rapports avec ses collègues universitaires. « *A Rome, une institution que j'adore, la Maison de Dante, organise tous les dimanches, à midi, une lecture d'un chant de Dante. Lorsqu'on vous la confie, c'est quelque chose de solennel. On vous attribue un chant d'office. C'est probablement la seule cérémonie italienne qui se déroule à l'heure, comme prévu ! Le public est toujours nombreux et respectueux. A Florence, on m'a offert un florin d'or et on m'a promis que je serais la marraine de la Maison de Dante. J'attends encore la nomination officielle. Mais je suis très émue.* »

Une telle familiarité avec la langue du pays où l'on vit n'aboutit-elle pas inévitablement à un changement progressif de langue ? « *J'écris parfois en italien. La poésie, à part quelques* « dons » *comme disait Valéry, c'est-à-dire des phrases ou des séquences, me vient plutôt en français. Et j'enseigne en français. Sur Rimbaud. J'ai choisi ce qui était mathématiquement le plus loin de l'univers politique italien, actuellement dominé par Berlusconi...* »

Et le roman ? A tout écrivain qui délaisse cette forme pourtant privilégiée de la littérature, on est toujours tenté de poser cette question. Pourquoi n'écrivez-vous pas de roman ? « *En ce moment, j'écris une série de poèmes intitulée* Les Instants *et, au fond, ce sont des épiphanies. Peut-être que Dante me jouera ce tour de me rapprocher de la continuité. Car chez Dante, la continuité est telle qu'on peut presque parler de roman. Peut-être suis-je en train, pour ma part, de m'acheminer vers le long poème ou la prose ; mais je laisse les choses se faire d'elles-mêmes. J'ai été si longtemps habitée par Dante que je ne sais pas comment se passera l'après...* »

René de Ceccatty

(1) Seuil, « Fiction & Cie », 1982.
(2) Flammarion, trois volumes, édition bilingue, 1985, 1988, 1990 ; repris dans la collection de poche « GF-Flammarion » (nº 724-725-726).
(3) Adam Biro, 1990.
(4) Scheiwiller, 1994.
(5) *L'Anagramme du désir, sur la* Délie *de Maurice Scève*, Bulzoni, 1971 ; rééd. Fourbis, 1995.
(6) Seuil, « Tel Quel », 1971.
(7) Gallimard, « L'infini », 1991.

Dante, une vie,
de Jacqueline Risset
(Flammarion, 224 p., 115 F.)

SOMMAIRE

LITTÉRATURES

CHRONIQUES

ESSAIS

